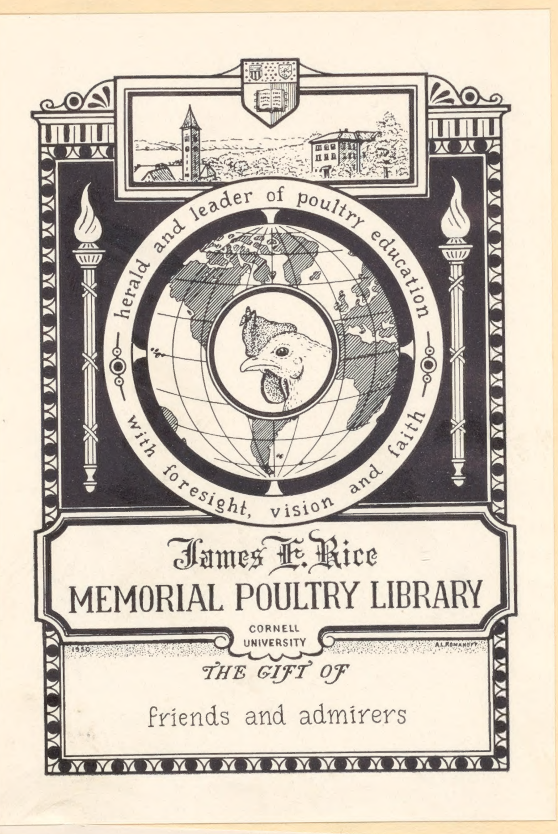
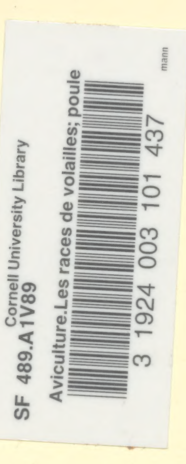
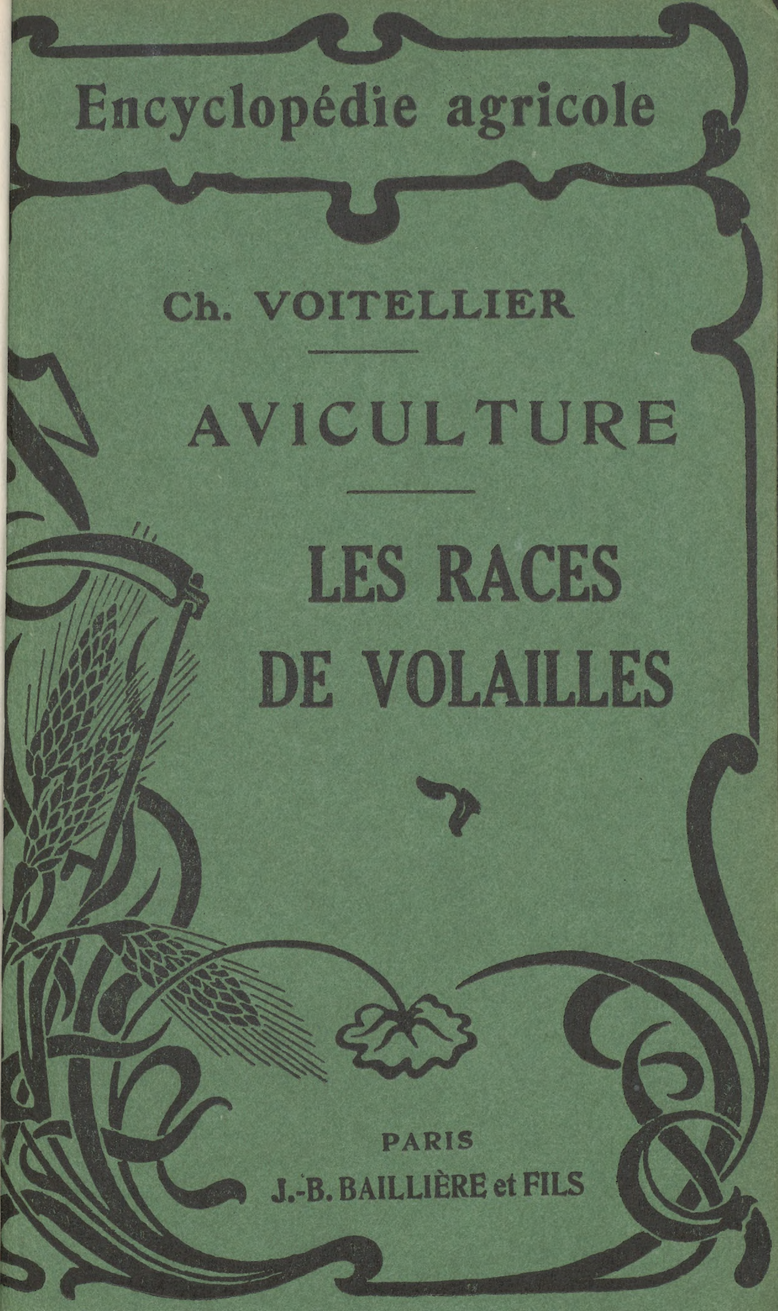

herald and leader of poultry education
with foresight, vision and faith
James E. Rice
MEMORIAL POULTRY LIBRARY
CORNELL
UNIVERSITY
THE GIFT OF
friends and admirers


FROM THE
LIBRARY OF
OLNEY BROWN KENT Sr.


Cornell University Library
SF 489.A1V89
Aviculture.Les races de volailles; poule
3 1924 003 101 437
mann


Encyclopédie agricole
Ch. VOITELLIER
AVICULTURE
LES RACES
DE VOLAILLES
PARIS
J.-B. BAILLIÈRE et FILS

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE

Publiée sous la direction de G. WERY

Couronnée par l'Académie des Sciences morales et politiques et par l'Académie d'Agriculture

---

Charles Voitellier

AVICULTURE

LES RACES DE VOLAILLES

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE

AMANN. Meunerie et Boulangerie .... 15 »
ANDRÉ. Chimie végétale, 2 vol. 24 »
— Chimie du sol, 2 vol. .... 20 »
BELLAIR. Parcs et Jardins.. 12 »
BONNEFONT. Élevage du Cheval .... 12 »
BOULLANGER. Brasserie, 2 vol. .... 20 »
— Distillerie, 2 vol. .... 30 »
BRUNET. Matériel viticole.. 12 »
— Matériel vinicole.. 15 »
BUSSARD. Culture potagère. 15 »
— Arboriculture fruitière. .... 15 »
— Le Livre de la fermière .... 15 »
CAGNY et GOUIN. Maladies du Bétail. .... 15 »
CAZIOT. Expertises rurales. 12 »
CONVERT. Comptabilité agricole .... 15 »
COQUIDÉ. Amélioration des plantes cultivées .... 15 »
CORD. Géologie agricole.... 15 »
DANGUY. Constructions agricoles. .... 15 »
DELACROIX. Maladies des plantes cultivées, 2 vol.. 24 »
DIENERT. Hydrologie agricole .... 15 »
DIFFLOTH. Agriculture générale :
— I. Sols. .... 10 »
— II. Labours et Assolements .. 10 »
— III. Semailles... 10 »
— Zootechnie générale, 3 vol... 36 »
— Races chevalines. 15 »
— Races bovines.... 15 »
— Moutons. .... 12 »
— Chèvres, Porcs, Lapins .... 12 »
— Zootechnie coloniale, 2 vol.. 24 »
FRON. Sylviculture. .... 10 »
— Plantes nuisibles.... 10 »
GAROLA. Céréales, 2 vol.... 24 »
— Engrais, 2 vol.... 20 »
— Prairies, 1 vol.... 10 »
— Plantes fourragères, 1 vol.... 10 »
GOUIN. Alimentation des animaux. .... 12 »
— Aliments des animaux .... 12 »
GUÉNAUX. Entomologie et parasitologie agricoles.... 15 »
GUÉNAUX. Zoologie agricole. 10
— Ornithologie agricole 10
— Pisciculture..... 15
GUILLIN. Analyses agricoles. 12
— Analyses alimentaires. 12
HITIER. Plantes industrielles. 12
— Pommes de terre et Betteraves... 15
HOMMELL. Apiculture...... 15
JOUZIER. Économie rurale. 15
— Législation rurale. 15
KAYSER. Microbiologie agricole, 2 vol. 20
KLEIN. Météorologie agricole 15
LEROUX. Osiériculture..... 12
LESSE (DE). Chasse, piégeage. 15
MARTIN. Laiterie. 12
MURET. Arpentage et Nivellement 15
PACOTTET. Vinification..... 15
— Viticulture 15
— Eaux-de-Vie et Vinaigres...... 15
— Vins mousseux. 12
— Cultures de serres 15
PETIT. Électricité agricole.. 15
PROVOST et ROLLEY. Génie rural 12
REGNARD et PORTIER. Hygiène de la ferme 12
RISLER et WÉRY. Irrigations et drainages, 2 vol.. 24
RIVIÈRE et LECQ. Cultures du Midi, 2 vol. 24
ROLET. Conserves de fruits. 15
— Conserves de légumes. 15
ROLET. Plantes à parfums. 12
— Plantes médicinales. 15
SAILLARD. Sucrerie, 2 vol.. 25
SANSON. Prévision du temps. 10
SCHRIBAUX et NANOT. Botanique agricole 12
SELTENSPERGER. Précis d'Agriculture. 15
— Lectures agricoles...... 15
— Dictionnaire d'Agriculture, 2 vol. 30
VIEIL. Sériciculture 12
VILLATTE DES PRUGNES. La Pêche. 15
VOITELLIER. Aviculture... 10
VUIGNER. Comment exploiter un domaine. 15
WARCOLLIER. Cidrerie..... 15

Cartonnage : 5 fr. en sus par volume.

Ajouter 10 % pour frais d'envoi.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE
Publiée par une réunion d'Ingénieurs agronomes
SOUS LA DIRECTION DE G. WERY

AVICULTURE

LES RACES DE VOLAILLES

POULES, PINTADES, DINDONS, CANARDS, OIES, PIGEONS

PAR

Charles VOITELLIER
INGÉNIEUR AGRONOME
PROFESSEUR A L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

Avec figures.



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain.

—

1925



Les planches hors-texte insérées dans ce volume
ont été obligeamment mises à notre disposition
par la *Revue de Zootechnie*, *Revue des Eleveurs*,
et par la *Revue Avicole*.

AVICULTURE

DESCRIPTION DES ESPÈCES ET DES RACES

La description des races de volailles formait, dans les quatre premières éditions de notre traité Aviculture, un chapitre important.

Elle en avait été retranchée en 1921, par suite de l'augmentation considérable des frais d'impression et de l'obligation faite à nos dévoués éditeurs, MM. Baillière, de ne pas présenter un volume d'un prix excessif au public qui désire avoir entre les mains les principaux éléments de la science avicole, sans savoir au préalable s'il tirera jamais un profit de son étude.

Connaître les méthodes d'exploitation des animaux de basse-cour, les procédés d'incubation, d'élevage, d'engraissement, d'alimentation, les principes d'hygiène, est en effet plus immédiatement nécessaire que d'apprendre à distinguer entre elles les différentes races. Mais les débutants sont aussi toujours à la recherche d'un guide sûr pour leur donner des indications sur la valeur des reproducteurs dont ils doivent faire l'acquisition et sur les aptitudes des races.

En constituant aujourd'hui un volume séparé pour la description des races de volailles, nous nous proposons donc seulement de répondre aux désirs exprimés par de nombreux lecteurs du Traité dont elle a été séparée. Nous aurions pu augmenter considérablement cette partie descriptive, mais ce travail ne répond pas à un intérêt pratique ; nous préférons de beaucoup conserver notre rédaction primitive que nous nous étions efforcé de condenser et de coordonner pour une étude facile.

Nous y avons apporté seulement quelques retouches et nous avons surtout voulu y joindre — ce qui est bien plus utile que des descriptions détaillées et fastidieuses, — de nombreuses et excellentes photographies d'oiseaux de premier choix primés dans les expositions, constituant une documentation des plus précieuses.

I. — ORIGINE, AFFINITÉS, VALEUR

Les oiseaux domestiques à travers les siècles.

Parmi les oiseaux que nous considérons actuellement comme domestiques, il n'en est pas dont on retrouve communément la forme à l'état fossile dans les terrains tertiaires de l'Europe, où les ancêtres du cheval et du bœuf sont cependant nombreux. Seuls les ossements des palmipèdes sont assez abondants sur le bord des lacs tertiaires.

Quelques traces de leur existence ont été relevées dans les terrains quaternaires, mais elles sont insuffisantes pour y rattacher une des formes actuelles plutôt qu'une autre, et surtout pour affirmer leur état de domestication.

Les paléontologistes ne trouvant pas trace de l'existence de la poule, même dans les habitations lacustres de la Suisse et dans les amas coquilliers du Danemark, sont enclins à attribuer la domestication de tous nos oiseaux de basse-cour aux Persans ou aux Chinois. Le grand nombre de restes d'oies et de canards dans ces endroits ne modifie pas cette opinion, car, contrairement à ce que l'on constate pour le bœuf et le chien, la poule et le canard ne sont pas représentés sur les monuments de l'ancienne Égypte.

Le pigeon, que l'on trouve du reste désigné sous une trentaine de noms dans la langue sanscrite, y figure au contraire, ainsi que l'oie. Celle-ci y est représentée sous la forme de l'espèce actuellement connue sous les noms d'*oie renard* ou *oie*

d'Égypte (fig. 1). comme symbole du dévouement de la mère pour son enfant. Enfin, on ne trouve mentionné dans la Bible, comme oiseau domestique, que le pigeon. Les premiers auteurs grecs ne parlent ni de la poule, ni des canards, ni des oies, ni des pigeons. Il semble que ces oiseaux n'aient été introduits en Europe, tout au moins à l'état domestique, que vers le VIe siècle avant notre ère.



Fig. 1. — Oie d'Égypte.

A partir de cette époque, on sait qu'ils furent couramment élevés et exploités par les Romains, surtout à partir des IIIe et IVe siècles avant notre ère. Pline rapporte que Fannius, consul romain 158 ans av. J.-C., défendit la consommation des poules chargées d'embonpoint, et Varron, le plus savant des Romains, au jugement de Cicéron, mort 26 ans av. J.-C., dit :

« Il y a trois espèces de poules : les poules de basse-cour, les poules sauvages et les poules d'Afrique. Les poules de basse-cour se rencontrent par toute la campagne et dans les fermes. *Poule* est le nom générique de la femelle, *coq* celui du mâle ; on appelle *chapons* (*capi*) ceux que la castration a privés d'une partie de leur masculinité.

« Les poules sauvages sont fort rares à Rome, et l'on n'en voit guère d'apprivoisées, excepté en cage ; elles ressemblent d'aspect, non de plumage, aux poules d'Afrique, plutôt qu'à celles de ferme, quand on n'a rien fait pour les déguiser. On les expose souvent en parade dans les pompes publiques, avec des perroquets, des merles blancs, et comme objets rares et curieux. Elles ne pondent et couvent volontiers que dans les bois, et ne produisent guère à l'état domestique. Ce sont elles

qui ont fait donner le nom de *Gallinaria* à l'île que l'on voit dans la mer de Toscane, près d'Italie, vis-à vis d'Intemelium, d'Albium Ingaunum et des montagnes de Ligurie. Suivant d'autres, ce nom vient des poules ordinaires, transportées là originairement par des matelots, et dont la race s'y est perpétuée à l'état sauvage. Les poules d'Afrique sont grandes, bigarrées, et ont le dos en saillie. Les Grecs les appellent *méléagrides.* Ce sont les dernières que l'art culinaire a imaginé d'offrir aux palais blasés de notre époque : leur rareté les fait payer très cher. Les poules ordinaires sont celles qu'on engraisse le plus souvent. On les enferme, à cet effet, dans un lieu chauffé doucement, où elles aient peu d'espace et de jour. Le mouvement et la lumière nuisent à leur embonpoint. On les choisit à la taille, en acceptant toutefois celles qu'on appelle à tort *mélices*, puisque leur véritable nom est *Melicæ*, parce que nos ancêtres disaient *Thélis* au lieu de *Thétis* et *Mélie* au lieu de *Médie*. Le nom domestique, donné originairement aux poules qu'on faisait venir de Médie, à cause de leur grandeur, est resté désormais à cette race qui s'est perpétuée dans notre pays et a conservé avec son type une grande ressemblance. »

Il semble donc qu'il y avait déjà plusieurs races de poules. Bien que Columelle établisse une différence entre la poule d'Afrique et la pintade, mais uniquement parce que la première a la crête et les barbillons rouges et la seconde les a bleus, il apparaît nettement que les méléagrides n'étaient autres que les pintades ordinaires, à barbillons rouges, de nos jours, et que l'espèce à barbillons bleus était la pintade ptilorhynque ou pintade à pinceaux, ou, ce qui est supposable, une espèce disparue aujourd'hui dont serait dérivée cette dernière, ainsi que la pintade vulturine ou de Madagascar.

Il signale notamment la race *naine*, à laquelle il attribue peu de mérite, la race de *Médie* ou de Rhodes, qu'il trouve mauvaise pondeuse et mauvaise couveuse, une race à cinq doigts et une race huppée.

D'après le même auteur, la domestication du canard n'était pas aussi complète, car il recommandait pour les prendre de tendre des filets au-dessus des cours d'eau où on les élevait.

L'oie fut aussi connue des Romains que la poule et la pintade. Quant aux pigeons, Pline raconte qu'ils en étaient passionnés au point de payer certaines races des prix fabuleux.

Les Perses seraient les premiers qui aient utilisé le pigeon comme messager. On ignore cependant si les Romains l'apprécièrent à ce point de vue. Au moyen âge, le droit de colombier fut exercé par tous les seigneurs. Si les pigeons furent nombreux, comme tout le laisse supposer, ils ne furent l'objet que de peu de soins de la part de leurs propriétaires, et le type du pigeon demi-sauvage, demi-domestique, se multiplia notamment. C'est seulement au XIXe siècle que l'on s'occupa tout particulièrement de l'élevage et de l'entraînement du pigeon voyageur et que toutes nos variétés actuelles de pigeons furent sélectionnées avec passion.

Ce n'est qu'après la découverte de l'Amérique, en 1498, que le dindon fut introduit en Europe. Il paraît avoir été domestiqué par les Mexicains. Gonzalez-Fernando Oviedo est le premier écrivain qui en parle en 1525 ; il dit que les Espagnols, appréciant la qualité de sa chair, l'ont déjà importé dans la Nouvelle-Castille et dans les Antilles. Il semble que sa domestication était déjà ancienne, car Fernandez, en 1756, établit la distinction entre le dindon domestique et le dindon sauvage.

Le dindon aurait été importé en Angleterre sous le règne de Henri VIII en 1524, selon Anderson, dans son *Histoire du commerce* ; en 1530, selon Barnaly Googe, dans son *Traité d'agriculture* ; en 1532, selon Hakluyt. Il l'aurait été en France vers la même époque, venant d'Amérique, d'Espagne ou d'Angleterre, peut-être bien de ces trois pays à des dates peu éloignées l'une de l'autre. Il se propagea rapidement, si l'on en juge par sa valeur.

Le sire de Gouberville, gentilhomme campagnard du Cotentin, rapporte en effet dans son journal manuscrit, à la date du 27 décembre 1559, qu'il y a payé 4 *solz* un coq ou une *poule d'Inde* qu'un serviteur lui apportait. D'après un compte rendu des dépenses d'une session du Conseil privé de la reine Elisabeth d'Angleterre, tenu à Westminster en 1594, le prix moyen de neuf dindons, consommés en six jours, n'était que de 6 à 8 francs, tandis que le prix des faisans était de 10 francs.

Enfin, un règlement somptuaire, promulgué à Venise, en 1557, ne permit de servir le dindon qu'à certaines tables privilégiées, et, en 1570, un cuisinier du pape Pie II indique plusieurs manières de le préparer.

Jusqu'au XVe siècle, le canard ordinaire ou barboteur, dont la parenté avec le canard sauvage à col vert (*Anas boschas*) est évidente, fut seul connu en Europe. Les Indiens avaient domestiqué en Amérique, avant la découverte, le *canard musqué* (*Anas moschata*), qui porte encore les noms de *canard d'Inde*, *canard de Barbarie* et *canard muet*. On l'introduisit en Europe vers 1550 ; il s'y multiplia rapidement.

Les documents précédents étant à peu près les seuls que l'on possède pour établir l'histoire de la domestication de nos oiseaux de basse-cour, on est porté à ne voir dans chaque espèce que la descendance d'une seule espèce sauvage. Comme l'a fort bien fait remarquer M. Rémy Saint-Loup, ceci n'est pas établi. Il est aussi raisonnable d'admettre qu'une espèce sauvage s'est différenciée à l'état sauvage en de nombreuses races plus ou moins distinctes les unes des autres et que, par conséquent, des races déjà constituées et déjà éloignées d'un type commun primitif ont été domestiquées en différents points du globe.

Rien n'autorise à dire que les espèces et races sauvages actuelles ont toujours eu les mêmes caractères. Elles peuvent résulter d'une diversification aussi bien que d'une unification de formes que nous ne soupçonnons pas. Leur description, dans le but de faire connaître l'affinité que les espèces et les races domestiquées ont avec elles, ne paraît pas utile.

Beaucoup d'auteurs ont voulu voir dans l'une des quatre espèces de coqs sauvages connues, le *Gallus Bankiva* ou *Gallus ferrugineus*, la souche de nos races de poules domestiques. De ce fait qu'elle présente plus de ressemblance avec ces dernières que les trois autres : le coq de Lafayette (*Gallus Lafayettii*), le coq fourchu (*Gallus furcatus*) et le coq de Sonnerat (*Gallus Sonneratii*), on ne peut logiquement conclure que nos poules domestiques en soient issues et que la multiplicité de formes et de plumages observée aujourd'hui ne se soit produite qu'à l'état de domestication.

Avant que de parvenir au rang d'espèces domestiques suffisamment modifiées pour être incapables, non pas simplement de vivre, mais de se multiplier à l'état sauvage, les espèces sont longtemps en voie de domestication, s'apprivoisent tout d'abord et se reproduisent en captivité. Il arrive même qu'après plusieurs générations, elles reprennent leur liberté et modifient la souche primitive au point de former un groupe différent, une race nouvelle de l'espèce sauvage.

Depuis la découverte de l'Amérique, le dindon a été dans cette condition ; la population vivant à l'état sauvage a été constamment modifiée par celle vivant à l'état domestique, de même que celle-ci subissait de temps à autre l'influence de nouvelles alliances avec des individus plus sauvages. Il paraît qu'il existe encore des dindons sauvages ; mais, sous l'influence des progrès de la civilisation, ils sont appelés à disparaître à bref délai, car on les tue avec la même facilité que des oiseaux de basse-cour.

On constate aussi journellement sur le bord des étangs et dans les pays marécageux des accouplements fréquents du canard sauvage avec le canard domestique ; il en résulte des variétés semi-sauvages, semi-domestiques.

Dans la description que nous allons faire des différentes races d'oiseaux de basse-cour, certaines seraient peut-être aptes à vivre et à se multiplier encore à l'état sauvage. D'autres, au contraire, que nous ignorons ou que nous ne mentionnerons pas, qui passent pour être sauvages, s'accommoderaient peut-être de l'existence sédentaire sans aucun apprivoisement, sans aucune transition.

LES OISEAUX DE BASSE-COUR AU XXe SIÈCLE

Causes de la multiplicité des races.

La facilité avec laquelle on transporte les œufs et les volailles a été, de tout temps, une des principales causes du défaut d'homogénéité dans la population des basses-cours. Nous venons de voir qu'avant même l'ère chrétienne, on y trou-

vait des types très différents vivant en commun. Actuellement, contrairement à ce que l'on peut observer pour les animaux des espèces bovine et ovine, il n'y a pas de région, si petite soit-elle, de village peut-être, où les individus de chaque espèce de volailles soient de la même race.

On donne fréquemment à chacune de ces populations, où il y a des sujets de toutes tailles, d'aspects différents et de qualités variables, le nom de *race commune.*

Bien que cette dénomination soit en contradiction formelle avec la définition de la *race*, il n'y a là qu'une fâcheuse façon de s'exprimer, tant que l'on veut désigner seulement par ce terme une population restreinte dont les sujets se reproduisent en variation désordonnée, il est vrai, mais *inter se* (entre soi) depuis longtemps, et dont tous les membres ont, en conséquence, quelques mêmes caractères et qualités. Cela devient néfaste lorsque, considérant une immense région, on entend désigner sous ce vocable, l'ensemble des oiseaux de même espèce qui ont uniquement pour caractère commun celui de ne pas appartenir à une race définie, et dont les différents membres n'ont aucune ressemblance. Le terme de *races communes* convient tout au plus dans ce cas.

Toutes les races communes, en raison même de leurs conditions d'existence, sont rustiques, alertes, vives ; elles aiment vagabonder, et trouvent facilement leur nourriture. Elles possèdent rarement à un haut degré la précocité, l'aptitude à la ponte et à l'engraissement, la qualité de la chair, la taille, toutes les qualités, en un mot, qui font rechercher, suivant les circonstances, telle ou telle race sélectionnée. Elles ont tout au plus une moyenne acceptable de qualités ; elles ne peuvent être exploitées avantageusement en raison de la diversité de leurs aptitudes et de leurs produits.

Malgré la diffusion de tous les types, certaines régions ont encore des basses-cours où les poules, par exemple, présentent une certaine homogénéité. Cela tient souvent à la proximité d'élevages se livrant à la sélection d'une même race, et aux croisements fréquents avec des oiseaux qui en proviennent. Tel est le cas de nombreuses basse-cours aux environs de La Flèche, Houdan, Bourg, etc., où coqs et poules de toutes les

petites exploitations agricoles ont un aspect et des qualités qui témoignent d'une proche parenté avec des sujets sélectionnés des races de la Flèche, de Houdan, de Bresse.



Fig. 2. — Poule de La Flèche.

D'autres fois, l'homogénéité résulte de ce qu'il n'y a pas eu introduction d'éléments étrangers pendant un grand nombre d'années, et que la diversité habituelle à la race commune s'y est amoindrie, s'est fondue, en donnant, à travers des générations successivess la prédominance à un type moyen, sans que l'éleveur ait jamais cherché à le créer, à l'améliorer. Ce type est bien le résultat d'une sélection naturelle toute locale. Bien que rare, cette élévation de la race commune au rang de race à caractères nettement définissables n'en existe pas moins encore de temps à autre, de nos jours.



Fig. 3, — Poule de Houdan.

Cependant, la plupart des *races communes* restent composées d'éléments hétérogènes, parce qu'aucun éleveur ne s'attache à les améliorer. On les reconnaît, on les admet, mais on ne cherche pas à les propager. Ceux qui les possèdent, à moins d'en essayer le perfectionnement par voie de sélection, feraient mieux de les remplacer par d'autres races plus spécialisées. Les sociétés d'avi-

culture se croient obligées parfois de tenir compte de l'existence de ces races. En les inscrivant à leurs catalogues, soit par désir d'encourager quelques éleveurs à les perfectionner, soit par mode, soit simplement encore pour satisfaire à la manie des collectionneurs, elles ne concourent pas toujours, en vérité, au progrès avicole.

Caractères distinctifs des races et variétés.

Autant nous sommes persuadé que la recherche du nouveau, qu'on la qualifie de *mode*, de *fashion* ou de *snobisme*, peut être un puissant auxiliaire pour l'amélioration des races au point de vue utilitaire, autant nous déplorons cette orientation de l'esprit qui consiste à n'attacher une grande importance qu'à la multiplicité des races et de leurs variétés.

Nous aurons souvent, au cours des descriptions qui vont suivre, à faire la part de ce qui est seulement conventionnel, et qui constitue la mode, de ce qui est amélioration réelle, utile, bonne à propager.

Dans toutes les études zootechniques, on attribue avec raison une grande importance au moindre signe extérieur qui se retrouve chez tous les sujets issus de reproducteurs remarquables *par leurs qualités*. On fait cependant beaucoup trop de cas en aviculture, à notre avis, de détails insignifiants. On a une tendance trop fréquente à exagérer, à amplifier certains caractères, sous prétexte qu'ils constituent la beauté de la race. Telle, par exemple, qui a une huppe, doit l'avoir *aussi grande que possible* ; telle autre, qui a une taille élevée, ne satisfait son auteur que si elle devient la *géante de l'espèce* !

Ceux qui croient, avec raison, ajouterons-nous, que l'exploitation de la basse-cour laisse beaucoup à désirer, et est perfectible, ne peuvent évidemment que regretter leur petit nombre en face de ceux qui pensent avoir fait œuvre utile, en obtenant, par exemple sur une plume blanche un liséré noir moins grand que précédemment, parce qu'il est établi conventionnellement que plus il est petit et plus l'oiseau a de valeur.

Ces amateurs de détails n'en méritent pas moins d'être encouragés, car, si les expériences comparatives étaient plus

fréquentes, si la méthode expérimentale envahissait le domaine avicole, comme elle a envahi la culture proprement dite et la zootechnie, ils propageraient avec autant de passion le caractère, si minime fût-il, qui serait le partage des individus reconnus les meilleurs producteurs d'utilités.

En général, on ne peut tout au plus reprocher à la *mode* que d'être absorbante et inutile ; ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle est nuisible, lorsque, après avoir lancé une particularité difficile à obtenir, elle entreprend, pour se justifier, pour faire valoir son mérite, d'établir que cette beauté toute conventionnelle correspond à une qualité réelle, comme, par exemple, une plus grande aptitude à la ponte, une plus grande précocité, alors qu'aucun essai comparatif n'a été loyalement fait.

Pour toutes ces raisons, nous chercherons, dans la description de chaque race, à différencier nettement les *caractères essentiels* de ceux qui ne sont que *conventionnels*. Aux premiers correspondra toujours, dans notre idée, une qualité ou un défaut au point de vue utilitaire ; les seconds seront ceux dont la suppression n'empêcherait pas le groupe, considéré avec un objectif un peu moins grossissant, d'être aussi homogène, n'y ferait rentrer aucun individu de plus, de même qu'il n'en exclurait aucun, et les ferait se ressembler plus entre eux qu'à d'autres, en un mot n'altérerait en rien la race.

La multiplicité des races et variétés, chez nos oiseaux de basse-cour, commande d'élaguer le plus possible dans leur description et de ne donner que des caractères distinctifs et positifs, si l'on veut que cette étude reste pratique. Nous avons déjà appelé l'attention sur l'inutilité de termes, aussi variés que peu précis, servant à désigner quelques régions du corps, ceux de *poitrine large*, *ouverte*, *saillante*, par exemple, ainsi que sur les confusions existant entre plusieurs d'entre elles, le bord antérieur des ailes pris pour les épaules, notamment.

Nous éviterons donc de reconnaître, à propos de chaque race, que les coqs en sont fiers et ont de la prestance, car ce sont là des qualités qui nous semblent être l'apanage de tous les coqs sans exception, des nains comme des colosses de l'espèce, et qui sont susceptibles d'appréciations aussi diverses qu'il y aurait de personnes appelées à en juger.

Affinités des races entre elles.

La difficulté de suivre les races actuelles dans leur formation et d'établir entre elles des groupements naturels est la cause de nombreux classements, tout à fait conventionnels, destinés à en faciliter l'étude.

La plupart ont un caractère géographique et résultent du nom même donné aux races. C'est assurément une méthode détestable que celle qui consiste à donner le nom d'une localité ou d'une contrée à une race nouvelle, encore plus détestable lorsque l'on se propose une classification. « L'inconvénient ne serait pas très grand si toutes les races portaient le nom des contrées, provinces et localités où elles se sont formées naturellement, où elles ont été l'objet d'une sélection suivie, où elles ont été obtenues, fût-ce même par voie de croisements. Mais les éleveurs qui créent une race sont le plus souvent intéressés à ne pas indiquer le procédé qu'ils ont employé et à lui donner un nom des antipodes, parce qu'un nom exotique a plus facilement la faveur du public (1). »

De là à substituer au nom usuel, comme l'a fait Cornevin (2), un nom latin se rapportant à l'un des caractères distinctifs de la race, il y a loin. Nous ne voyons pas en quoi le nom de *luteipedatus* est plus avantageux que celui de *Leghorn*, puisqu'il y a plusieurs races à pattes jaunes, pourquoi celui de *malayensis* est préférable à celui de *malais*, de *superbus* à celui de *Minorque* !

Tout en désirant qu'à l'avenir les races nouvelles soient désignées d'une autre façon, plutôt par le nom de leur auteur que par celui de la localité qu'il habite, nous continuerons à n'employer que les noms usuels, en avertissant toutefois que ce n'est pas toujours dans les localités dont elles portent le nom que les races se rencontrent dans toute leur perfection et qu'elles n'y existent même pas ou plus du tout.

Parmi les classements conventionnels, nous ne ferons que

(1) Rémy Saint-Loup, *Les oiseaux de basse-cour.*
(2) Cornevin, *Oiseaux de basse-cour.*

citer ceux généralement adoptés. Dans l'espèce galline, la seule division en races françaises et races étrangères est fréquente ; il en est de même de la suivante : 1° races *françaises* ; 2° races *européennes* ou *étrangères* ; 3° races *asiatiques* ; 4° races *de combat* ; 5° races *naines*.

On a quelquefois envisagé seulement l'utilité et formé des groupes de races pondeuses, de table, de combat, de luxe. Pour les pigeons, on a employé fréquemment les termes de races *comestibles*, *grosses et petites*, de races *voyageuses* et de races *de volière*.

Toutes ces divisions arbitraires n'ont guère d'inconvénients pour ceux qui connaissent l'aviculture, mais elles contribuent souvent à induire en erreur ceux qui étudient ou qui débutent dans la pratique.

M. Rémy Saint-Loup a, un des premiers, tenté de réagir contre la tendance des aviculteurs à élever de simples variétés au rang de races, et il a notamment cherché à établir la filiation des races gallines entre elles. Il leur a attribué comme ancêtres le *Gallus Bankiva* et le *Gallus ferrugineus*. Sa classification eût beaucoup gagné, à notre avis, s'il eût laissé de côté cette hypothèse. Bien que nous croyions ne pas devoir l'adopter sans lui faire subir plusieurs modifications, elle n'en est pas moins fort remarquable.

Cornevin, dans son *Traité de zootechnie spéciale*, publié en 1893, a suivi, d'autre part, pour la diagnose des races, le système adopté depuis longtemps par les botanistes pour savoir à quelle famille appartiennent les plantes qu'ils trouvent au cours de leurs excursions. Malgré l'excellence de la méthode, les *synopsis* qu'il a établis pour chaque espèce d'oiseaux de basse-cour prêtent fort à la critique.

Pour les races gallines, sa première division en races à vertèbres coccygiennes (uropygidées) et races qui en sont privées (anuropygidées) est plutôt regrettable. Comme le dit fort bien M. Dechambre, professeur de zootechnie, dans un travail ultérieur publié en 1895, l'absence de ces vertèbres est la conséquence d'une variation extrême dans le sens négatif, et cette modification portant sur une région aussi malléable ne peut servir de caractère primordial. On pourrait,

ajoute-t-il, avec les chiens sans queue, qui sont nombreux (braques du Bourbonnais, chiens de berger, spitz, etc.), faire le groupe des chiens « anoures » opposé au groupe des chiens « urodèles » ; pourtant cette séparation n'a jamais été instituée parce qu'on en a vu l'inutilité ; les chiens sans queue se rapportent, chacun selon ses autres caractères, à des groupes dont ils ne diffèrent que par la privation de l'appendice caudal. Il doit en être de même pour les races de volailles.

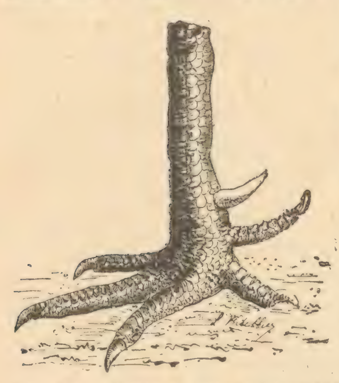


Fig. 4. — Patte à cinq doigts (côté droit).

Les trois divisions établies ensuite par Cornevin sont meilleures et font que plusieurs races ayant beaucoup d'affinité entre elles sont bien groupées ; elles ont pour base : 1° le *nombre de doigts* (tétradactyles et pentadactyles) ; 2° la *présence d'une crête ou d'une huppe* ; 3° la *forme de la crête*. Les subdivisions qui suivent éloignent, par contre, bien souvent des formes qui eussent dû être plus rapprochées.

M. Dechambre a tenté aussi d'accommoder à l'espèce galline les principes du professeur Baron sur la classification et la description des races. Cinq éléments, dit-il, devraient être examinés dans l'ordre suivant : 1° *poids* ou *format* ; 2° *profil* ou *silhouette* ; 3° *prolongements* ou *extrémités* ; 4° *proportions générales* ; 5° *plumages* et leurs *particularités*.

A l'exception du deuxième, les aviculteurs font généralement état de tous les autres. C'est qu'en effet la silhouette des oiseaux ne rend pas compte, comme chez la plupart des grands animaux, de la forme et des rapports des rayons osseux qui sont, parmi les caractères ethniques, ceux qui se transmettent avec le plus de fixité. Elle manque toujours de précision par suite de l'abondance du plumage qui masque des

mouvements importants du corps, les rapprochements et les éloignements des différentes parties du squelette. Le bec et une partie de la tête, ainsi que les pattes, ont seuls une silhouette toujours conforme à la réalité, parce que les lignes qui la constituent sont, quelles que soient les positions prises, celles des parties osseuses. Pour les autres régions du corps, les plumes glissant les unes sur les autres, la silhouette ne fournit qu'une appréciation insuffisante ou inexacte sur la forme réelle.



Fig. 5. — Poule Leghorn blanche.

M. Dechambre indique, en outre, qu'il y a pour certaines races comme la Padoue, les canards sauvages et les canards Polonais, des différences de profil dans le bec et la tête qui sont très grandes et permettent presque à elles seules de dire à quelles races appartiennent les sujets qui les présentent. Certes, les extrémités, pattes, huppe, crête, queue, sont des éléments dont il est facile de tenir compte dans la classification, mais la crête, la huppe et la queue notamment se modifient trop facilement, comme



Fig. 6. — Coq Andalou.

on le constate chez les individus de la même race, pour en faire des caractères distinctifs de premier ordre.

L'extrême malléabilité des oiseaux domestiques rend leur classification ethnique encore plus difficile que celle des animaux des espèces bovine et ovine entre autres. Ce n'est pas une raison pour renoncer à tout classement méthodique et ne pas faire état des affinités certaines, aussi bien que de celles qui sont fort probables. Le classement artificiel ne doit apparaître pour la facilité des études qu'au moment même où la filiation entre les groupes n'est plus apparente.



Fig. 7. — Dorking à crête simple.

Dans les races gallines, que nous examinerons seulement pour l'instant, on passe, en effet, sans brusque transition de la poule italienne, dont la Leghorn est le type amélioré en Amérique et en Angleterre, à l'Andalou et au Minorque d'une part, à la race de Bresse noire d'autre part.

L'Elberfeld, le Dorking à crête simple, l'ancien Combattant anglais, le Combattant du Nord, le Coucou de Rennes et le Coucou d'Écosse, sont des types qui accusent une parenté certaine, bien qu'éloignée, non seulement entre eux, mais encore avec le groupe précédent : crête simple dentée, présence du noir à reflets verdâtres, du blanc, du jaune et du rouge dans le plumage, rapports fréquents entre leurs pays d'origine.

On sait comment on a pu, par sélection, obtenir avec l'ancien Combattant, qui est bien proche parent du Combattant du Nord, le Grand Combattant anglais (fig. 8 et 9). On est frappé, d'autre part, de la similitude de coloris que présen-

tent la poule Dorking argentée et la poule du Grand Combattant anglais argenté.

La race de Bresse, cousine de la Leghorn, n'en diffère réellement que par la coloration de ses pattes, un plumage ne renfermant que deux éléments, le blanc ou le noir, enfin par la qualité de sa chair.



Fig. 8. — Grand Combattant anglais, type actuel.

De la Bresse noire à la Caussade et à la Courtes Pattes, on ne perçoit guère que des modifications dans la taille ; il en est de même de la Bresse à la Barbezieux dans le sens de l'exagération du format ; à l'Espagnole, peut-on ajouter, si l'on met de côté l'affection héréditaire qui détermine sa face blanche. Entre la Bresse blanche et la poule du Gâtinais, il n'y a guère de différence que dans le format.

La présence d'un épi de plumes formant une petite huppe sur la tête et la crête en forme de cornes éloignent un peu le type La Flèche du groupe précédent, du Barbezieux, aussi bien que de l'Espagnol, mais on retrouve d'autre part des points communs entre le La Flèche, le Crèvecœur et le Houdan : crête trilobée et huppe plus ou moins réduite, plumage où ne figurent que le blanc et le noir, qualité de chair remarquable.

La rareté de la crête plate ou frisée et du coloris comportant une répartition très régulière du noir sur un fond blanc, jaune

ou rouge (type Hambourg), dans toutes les races précédentes semble indiquer qu'elles dérivent des formes que connaissaient les Romains. On ne trouvait que très exceptionnellement au milieu du XIXe siècle, la crête plate dans les basses-cours de l'Italie, de la France, de l'Espagne et des deux Amériques, où le coq a été introduit par les Européens au XVIe siècle. On est porté à en conclure que la forme ancestrale du Hambourg est d'introduction relativement récente en Europe, et il semble que celle-ci concorde avec la puissance coloniale des Hollandais et l'importance de leurs comptoirs aux Indes, ainsi que dans les îles de la Sonde. On s'explique alors la propagation de ce type dans la région avoisinant la mer du Nord et les noms de *Hambourg* et de *Campine* qui furent donnés à la race sélectionnée.



Fig. 9. — Grand Combattant du Nord.



Fig. 10. — Coq espagnol.

Cette hypothèse se trouve renforcée par ce fait que l'on a

ajouté le nom de *Java* à celui de *Bantam noir*, dont le type a une similitude fort grande avec le Hambourg noir, et aussi par la ressemblance qui existe entre les coqs et poules Hambourg pailletés ou crayonnés de toutes nuances et les diverses variétés de Bantam sélectionnées vers 1800 par John Sebright.



Fig. 11. — Coq de Hambourg.

Il semble qu'il y ait plus d'affinité entre le type Padoue et le type Hambourg qu'entre celui-ci et le Houdan ou le Crèvecœur. Taille, coloris du plumage, qualité de chair médiocre sont des caractères à peu près identiques chez les Hambourg et les Padoue, et, si la conformation de la tête est dissemblable, s'il y a, d'autre part, analogie entre celle des Houdan et celle des Padoue, il faut concevoir à ces deux dernières races tout au plus un ancêtre commun dont la descendance aurait été divisée, chaque lignée n'ayant jamais eu dans la suite aucun point de contact avec sa collatérale.



Fig. 12. — Coq de Padoue.

Bien que nous n'hésitions pas à avoir recours à certaines hypothèses, nous ne voyons aucune utilité à adopter cette dernière. Nous estimons que des caractères semblables peuvent avoir des origines différentes. Notre désir de découvrir le plus d'affinités possible

ne doit pas nous mener à la conception d'un ou de plusieurs couples, ancêtres de toutes les races existantes, toutes les recherches scientifiques prouvant le contraire. Nous ne rapprochons donc les Padoue que des Hambourg, sans voir entre ces deux types une parenté très accusée.

La race du Mans paraît au contraire presque sûrement le résultat d'un croisement alternatif Hambourg-La Flèche, dans lequel la forme de la tête du premier aurait seule subsisté, le produit ayant toutes les autres qualités du La Flèche.



Fig. 13. — Coq Cochinchinois noir.

La Dorking à crête plate est vraisemblablement le résultat de croisements Hambourg-Dorking, dans lesquels, après avoir obtenu la tête du premier, on chercha à conserver toutes les qualités de la Dorking et les caractères propres à cette race.

Les races d'origine asiatique, caractérisées par leurs tarses emplumés, leur forte corpulence, leur chair médiocre, la condition de leurs œufs sont d'importation moderne en Europe. Les premiers spécimens de Cochinchinois, originaires, dit-on, de Shang-Haï, furent introduits en Angleterre en 1843. Depuis cette époque, la race Cochinchinoise a été transformée, peut-on dire, par les amateurs, et elle n'a plus qu'une vague ressemblance avec ses ancêtres.

Les Brahma, très voisins des Cochinchinois au point de vue ethnique, auraient été introduits en 1872 en Angleterre, après un court passage en Amérique. Les Langshan l'ont été en 1872.

Les races Nègre, Walikiki, Bantam de Pékin et Nagasaki, bien que fort différentes entre elles, semblent avoir quelques

points de contact avec la Cochinchinoise et la race de Brahma. A défaut de parenté, l'origine à peu près certaine des unes et des autres autorise tout au moins à les rapprocher.

Les races Malaise et Indienne, telles que nous les connaissons aujourd'hui, n'ont pas d'origine connue. Les descriptions des auteurs romains peuvent faire supposer qu'il y ait eu autrefois introduction en Europe d'une de leurs formes ancestrales. En tout cas, nous inclinerions volontiers à croire qu'elle n'a pas contribué à la constitution du groupe des Grands Combattants du Nord, belges et anglais, et qu'elle a été noyée parmi les populations gallines de l'époque.



Fig. 14. — Poule Wyandotte blanche.

Les races dites *de Yokohama* et *Phénix* offrent des points communs assez nombreux avec les deux précédentes, et leur parenté est relativement peu éloignée.

Toutes les autres races gallines dont il nous reste à examiner les affinités sont de formation récente. On peut dire, à deux ou trois ans près, où et quand elles ont été fixées. On n'a cependant de certitude absolue sur l'origine d'aucune, mais leurs caractères, les conditions dans lesquelles elles ont été obtenues permettent cependant d'indiquer avec assez d'exactitude jusqu'aux différentes phases de leur formation.

Les coqs et poules Wyandotte sont considérés comme résultant d'une série de croisements alternatifs irréguliers, faits en Amérique vers 1885, entre les Brahma et les Hambourg, et d'une sélection ayant pour but de conserver la crête et le colo-

ris des différentes variétés de Hambourg, ainsi que le format de la race Brahma.

Les Plymouth Rock ont été obtenus en Amérique vers la même époque par une sélection portant sur des métis à différents degrés de Cochinchinois et de Dominique. Cette dernière race, qui s'est peu propagée, était elle-même le résultat de croisements de la Dorking à crête plate, répétés assez fréquemment dans des basses-cours de Leghorn. Comme nous l'avons dit plus haut, cette variété de Dorking est vraisemblablement le résultat d'unions entre Hambourg crayonnés et Dorking à crête simple. Le type Plymouth Rock n'a guère hérité du Dominique et de son ancêtre le Hambourg que du plumage régulier de ce dernier. La variété blanche a été obtenue un peu plus tard, lorsque la variété *barrée* était bien fixée par sélection.



Fig. 15. — Coq Faverolles.

Les *Orpington*, créés en Angleterre vers 1887, peuvent être considérés comme le résultat de croisements de Langshan et de Plymouth Rock. La variété fauve a été sans doute obtenue en croisant la variété noire à des poules Cochin fauves et en éliminant ensuite par sélection tout autre caractère que le coloris appartenant à cette dernière race.

Différentes races ont été formées aussi en Europe dans ces trente dernières années. Parmi les principales, nous citerons la Braekel, la Coucou de Malines, et celles de Mantes et de Faverolles.

Ces deux dernières ont été obtenues simultanément de 1875

à 1885, à la suite d'introductions nombreuses de coqs Brahma, et parfois de Cochinchinois fauves pour la première, dans des basses-cours composées de sujets de race plus ou moins pure de Houdan. Leur pays d'origine est le même ; la race de Faverolles s'est cependant plutôt formée dans es cantons de Houdan et de Dreux, et celle de Mantes dans les cantons de Mantes, Houdan et Bonnières, du département de Seine-et-Oise.



Fig. 16. — Poule Faverolles.

La sélection de la Faverolles n'a pas tout d'abord été faite avec un idéal aussi précis que celle de la Mantes. Roullier, qui est l'aviculteur l'ayant le plus propagée aux débuts de sa formation, admettait et disait avec beaucoup de raison que le poulet de Faverolles, c'est-à-dire celui qu'on produisait autour du village de ce nom pouvait revêtir différents aspects et que ce n'était, en un mot, qu'un métis participant à des degrés variables de la Brahma et de la Houdan. Une dizaine d'années plus tard, les éleveurs, reconnaissant que le type décrit plus loin sous le nom de *Faverolles saumoné* était un des meilleurs parmi tous ceux qui résultaient de la reproduction des métis entre eux, le soumirent à une sélection rigoureuse et n'en admirent plus



Fig. 17. — Poule de Mantes.

d'autres à porter le nom de *Faverolles.* En peu de temps, la race fut alors bien fixée et la transmission des caractères se fit régulièrement. Le type qui devait devenir en 1878 la race de Mantes fut au contraire soumis à une reproduction en consanguinité assez étroite et à une sélection rigoureuse dès 1875. Quelques années plus tard, la race avait été si bien fixée par les Voitellier qu'il ne se produisait plus jamais aucun retour en arrière, aucune manifestation héréditaire rappelant un ancêtre peu éloigné.

Dans les débuts, le principe de la sélection fut d'éliminer les sujets n'ayant pas une grande ampleur et ceux dans le plumage desquels apparaissaient de rares plumes jaunes ou ayant des plumes aux pattes. La fixation du type actuel de la race de Mantes fut si rapide que ses auteurs se sont souvent demandé s'ils n'avaient pas tout simplement conservé une race locale sur le point de disparaître.

A la suite de diverses observations, les unes très anciennes, les autres remontant à 1902 ou 1903, nous croyons pouvoir affirmer que les races de Faverolles et de Mantes ont une origine commune, et résultent de croisements fortuits à peu près identiques, mais d'une sélection portant sur deux types de métis diamétralement opposés.

Dans la Faverolles, le plumage : lancettes du camail, queue réduite, bouffants aux cuisses, la couleur saumonée, la présence des plumes aux pattes, la crête simple, la peau un peu grossière, la coloration des œufs, l'ampleur générale, l'aptitude à couver, rappellent sans conteste les ancêtres Brahma et Cochinchinois ; la gorge, les cinq doigts aux pattes, la couleur de celles-ci, la qualité de la chair témoignent, au contraire, de la proche parenté avec la race de Houdan.

Dans la Mantes, le plumage, à l'exception des plumes qui couvrent le ventre en arrière et sont aussi molles et aussi nombreuses que celles de la Faverolles et des Brahma, le coloris, la gorge, la blancheur des œufs, la finesse de la chair, rappellent le Houdan ; la crête simple, le port différent chez le coq et la poule, la forme générale du corps et celle de la tête en particulier sont si identiques à ce que l'on observe chez la Faverolles que, sans ajouter l'ampleur du corps et la

présence de quatre doigts aux pattes, on ne peut logiquement attribuer la paternité de ces caractères qu'au Brahma.

La race Coucou de Malines et la Brackel se sont formées en Belgique dans des conditions à peu près identiques. L'importation de coqs Brahma et Cochinchinois de nuances diverses dans des basses-cours composées de poules du type Campine à plumage crayonné a donné des métis très différents de forme et d'aspect. Par sélection, on a pu, en prenant la forme la plus rapprochée du type asiatique et n'en différant que par le plumage, obtenir la Malines, et en prenant la forme la plus proche du type Campine et n'en différant que par une taille plus grande et quelques particularités du plumage, la race de Brackel.



Fig. 18. — Coq Campine.

Comme on a pu le voir dans ce chapitre, on ne réalise jamais par le croisement de deux races pures et sélectionnées une fusion ou une juxtaposition de leurs caractères dans une proportion qui soit la même pour tous les sujets des diverses générations. Le point de départ de la sélection dans la constitution d'une race nouvelle est toujours un couple de métis, et on ne parvient guère à fixer le type qu'on se propose d'obtenir qu'autant que l'opération du métissage s'est prolongée, c'est-à-dire que les métis se sont reproduits en variation désordonnée pendant un temps assez long.

Notre exposé des affinités étant terminé, et n'ayant plus à

craindre que le rattachement à un groupe plutôt qu'à un autre soit mal interprété et induise en erreur, nous classerons les races gallines, pour en faire l'étude détaillée, dans l'ordre suivant :

1er groupe : Leghorn, Andalouse, Minorque, Elberfeld, Dorking, Coucou de Rennes, Coucou d'Écosse ;

2e groupe : Grands Combattants, du Nord, de Bruges, Anglais, Petits Combattants ;

3e groupe : Bresse, Caussade, Gasconne, Courtes Pattes, Barbezieux, Espagnole, Gâtinaise ;

4e groupe : La Flèche, Le Mans, Crèvecœur, Caumont, Houdan, Mantes, Gournay ;

5e groupe : Cochinchinoise, Brahma, Langshan ;

6e groupe : Faverolles, Malines, Orpington, Wyandotte, Plymouth, Bourbonnaise, Géline de Touraine, du Berry ;

7e groupe : Hambourg, Red Cap, Campine, Braekel, Padoue, Bantams ;

8e groupe : Indienne, Malaise, Yokohama, Phénix ;

9e groupe : Nègre, Walikiki, Nagasaki, Bantam de Pékin, races naines diverses.

Appréciation de la valeur des races.

Le grand nombre des races, leur affinité, leur facilité d'adaptation à des conditions d'existence variées rendent un choix judicieux fort difficile. L'étude détaillée de chacune d'elles ne permet guère de faire apprécier ses mérites relatifs, et l'ensemble de leurs monographies oblige pour cela à un travail de synthèse fastidieux.

Pour réduire les descriptions à leur plus simple expression et les débarrasser de toutes comparaisons manquant de précision, nous aurons recours le plus possible à l'emploi de la méthode chiffrée dans l'examen comparatif que nous allons faire.

Le lecteur n'oubliera pas que la valeur des races peut subir des modifications, que le groupe occupant aujourd'hui le premier rang à un point de vue quelconque peut parfaitement avoir une autre place dans quelques années, qu'il y a des variétés ou des races qui sont mal sélectionnées, qui

dégénèrent, qui disparaissent même, tandis que d'autres se créent. Il se souviendra aussi toujours fort à propos que les appréciations des auteurs peuvent différer, mais qu'elles n'en doivent pas moins, si elles sont impartiales, avoir de nombreux points communs parce que la spécialisation et le perfectionnement des espèces vivantes ne se font le plus souvent que progressivement.

Nous laisserons de côté, dans cet examen comparatif, un certain nombre de races, soit parce qu'elles n'ont été l'objet d'aucune sélection méthodique et sérieuse, et qu'il est ainsi impossible d'apprécier l'ensemble des sujets qui en font partie, soit parce qu'elles ont de si grandes affinités avec une ou plusieurs de celles qui sont mentionnées, qu'il est inutile de les faire figurer.

Si l'on considère les races gallines au point de vue de leurs proportions générales et de leur format, et qu'on les divise, tout d'abord, suivant leur format, en :

Hypermétriques (ayant des dimensions au-dessus de la moyenne) ;

Eumétriques (de dimensions moyennes) ;

Ellipométriques (de dimensions au-dessous de la moyenne) ; puis qu'on divise chacun de ces groupes en trois autres, suivant les proportions du corps, en :

Longilignes (animaux à proportions élancées) ;

Médiolignes (à proportions moyennes) ;

Brévilignes (à proportions raccourcies) ;

on peut répartir ainsi les différents types :

Hypermétriques longilignes : Grands Combattants ;

Hypermétriques médiolignes : Malais, Indien, Langshan, Barbezieux, Espagnol, La Flèche ;

Hypermétriques brévilignes : Cochinchinois, Brahma, Coucou de Malines, Wyandotte, Faverolles, Dorking, Plymouth Rock, Orpington ;

Eumétriques longilignes : Coucou de Rennes, Leghorn, Andalou, Elberfeld ;

Eumétriques médiolignes : Crèvecœur, Houdan, Mantes, Mans. Gâtinais, Red Cap, Bresse, Noire du Berry, Braekel, Hambourg, Padoue ;

Eumétriques brévilignes : Courtes Pattes ;
Ellipométriques longilignes : Petits Combattants ;
Ellipométriques médiolignes : Bantams, Nègres.
Ellipométriques brévilignes : Nagasaki, Bantam de Pékin.

Si nous croyons inutile d'exprimer en chiffres notre appréciation sur le format, il n'en est plus de même pour la rusticité et les aptitudes à la production de la chair, au développement précoce, à la ponte et à l'incubation, telles que nous les avons définies précédemment. En ayant recours à l'échelle des points généralement adoptée où le maximum est exprimé par 20 : 18 à 20 correspondant à la note *très bien* ; 15 à 18, *bien* ; 12 à 15, *assez bien* ; 9 à 12, *passable* ; 6 à 9, *médiocre* ; 3 à 6, *très médiocre* ; 1 à 3, *mauvais* ; 0, *nul*, nous attribuerons aux principales races sélectionnées les notes suivantes :

	Rusticité.	Aptitude au développement précoce.	Aptitude à la production de la chair.	Aptitude à la ponte.	Aptitude à l'incubation.
Leghorn	20	18	9	20	12
Andalouse	18	17	10	18	12
Dorking	14	13	15	14	12
Coucou de Rennes	16	15	16	14	14
Grand Combattant	14	12	12	14	14
Bresse noire	18	18	19	15	12
— grise	19	18	15	14	14
Barbezieux	14	13	14	14	10
Espagnole	8	10	12	17	12
La Flèche	11	13	20	14	10
Crèvecœur	10	12	18	15	7
Houdan	15	17	16	16	2
Mantes	18	19	17	17	8
Cochinchinoise	19	15	8	12	20
Brahma	19	16	9	13	20
Langshan	19	16	9	14	19
Wyandotte	20	20	10	19	16
Plymouth Rock	20	20	11	19	16
Faverolles	20	20	13	15	20
Orpington (noire)	19	16	11	15	18
Hambourg	14	14	10	18	10
Braekel	18	18	14	18	10
Padoue	12	11	7	10	2
Indienne	18	12	12	13	18

Nous ferons remarquer qu'il y a lieu de tenir compte de la corrélation qui existe entre la rusticité et l'aptitude au développement précoce. Le poulet délicat sur le choix des aliments, susceptible aux intempéries, n'ayant qu'une facilité restreinte d'adaptation à des climats et à des terrains différents, ne peut avoir une croissance facile, un développement précoce dans toutes les circonstances. Les races remarquables par leur précocité sont avant tout celles chez lesquelles on constate les plus fortes augmentations journalières de poids dans de bonnes comme dans de mauvaises conditions.

L'aptitude à la production de la chair est au contraire envisagée indépendamment de la rusticité et de la précocité.

Le coefficient attribué à la qualité est de beaucoup plus important que celui qui concerne la quantité, car, au point de vue de la consommation générale, la chair du poulet ne rentre pas dans la catégorie des aliments de première nécessité au même titre que la viande de porc ou de bovidés.

Pour l'aptitude à la ponte, la quantité d'œufs prime au contraire de beaucoup leur qualité intrinsèque ; un peu moins cette autre qualité que constitue la production d'œufs en dehors des époques ordinaires où s'effectue la ponte ; un peu moins encore cette autre qualité : le volume des œufs.

Nous ajouterons à ce propos que, si l'on ne tenait compte que de l'aptitude à pondre tôt avant la fin de l'hiver, les Faverolles, Plymouth Rock mériteraient de 18 à 20, les autres n'ayant que 15. Si l'on ne considérait, au contraire, que le volume des œufs, l'Espagnole mériterait 20 ; l'Andalouse, 18 ; la Barbezieux, les Bresse, Crèvecœur, Mantes, Houdan, Dorking, 15 ; les Cochinchinoise, Brahma, Plymouth, Wyandotte, Faverolles, Indienne, 12 ; la Hambourg, 10.

Au-dessus de 65 grammes, les œufs acquièrent sur les marchés une plus-value assez forte ; il n'y a guère que les poules Espagnoles et Andalouses qui pondent des œufs ayant en moyenne un poids supérieur à 65 grammes. La densité des œufs de poules étant peu variable, on peut confondre sans inconvénient poids et volume.

II. — RACES GALLINES SÉLECTIONNÉES

PREMIER GROUPE

Race de Leghorn.

La race de Leghorn a pour patrie d'origine l'Italie. Importée de Livourne (Leghorn, en anglais) à New-York vers 1835, elle a été aux États-Unis l'objet d'une sélection telle qu'on l'a souvent considérée plus tard comme américaine. On trouverait facilement en Italie et en Provence un grand nombre de sujets d'aspects différents, de taille plus petite, au plumage bigarré, ne produisant pas semblables à eux-mêmes, avec lesquels on pourrait, en ayant recours à une sélection judicieuse et une reproduction en consanguinité, obtenir à nouveau le type Leghorn actuel.



Fig. 19. — Coq Leghorn brun.

Les amateurs de races nouvelles ont présenté, dans ces dernières années, sous les noms de *races de Poltava, de Polverara, de Valdarno*, cette poule italienne à plumage noir ou rouge, souvent noir et rouge, à crête simple, à oreillon blanc jaunâtre, à pattes jaunes ou franchement vertes, et toujours

très petite. En admettant même qu'il y ait eu sélection pendant quelques générations et que ces races ne résultent pas du simple choix de quelques métis semblables au milieu d'une population plus ou moins disparate, il est évident qu'au point de vue pratique elles ne sont pas plus améliorées que cette poule italienne. Pour nous, la race de Leghorn est encore la seule bien fixée et réellement perfectionnée tirée de cette population galline fort nombreuse.



Fig. 20. — Poule Leghorn brune.

On en connaît plusieurs variétés : la *brune ou rouge*; la *dorée*, la *blanche*, la *noire*, la *coucou*, la *fauve*, l'*argentée*, la *cailloutée* ou *Exchequer* et la *pile*.

Le format de la race de Leghorn est moyen ; il était primitivement un peu moindre pour les variétés autres que la brune et la blanche, mais il présente même chez celle-ci de grandes variations dues à leur expansion dans les contrées les plus éloignées de l'univers et à la formation, sous l'influence des milieu et d'une sélection différente, de sous-variétés autochtones : australienne, américaine, danoise, etc.

Dans chaque variété, il y a des familles dont l'aptitude à la ponte a été très perfectionnée par une sélection méthodique.

La race avait primitivement pour caractères essentiels un dos court, des épaules écartées, non saillantes, rendant le plastron large, mais fuyant, un cou long, une tête fine, des pattes moyennes. Dans les familles perfectionnées pour la ponte le dos et les reins sont relativement longs et larges.

Le bec et les pattes sont jaunes. La crête est simple, haute,



Fig. 21. — Poule Leghorn brune.

fort convexe en avant, prolongée en arrière chez le coq par un lobe large dont le bord inférieur suit parallèlement la ligne du cou ; elle est épaisse et présente généralement cinq crétillons profondément séparés les uns des autres ; chez la poule, la crête a la même conformation générale, mais elle est pliée sur le côté. Les oreillons sont lisses, grands et absolument blanc-crème ou blanc soufre ; les joues sont nues et rouges, les barbillons longs. Les doigts sont au nombre de quatre.



Fig. 22. — Coq Leghorn blanc.

Dans la variété brune, les plumes de la tête et du camail ainsi que les lancettes, sont, chez le coq, rouges, rayées de noir au



Fig. 23. — Poule Leghorn blanche.

milieu ; celles du plastron et des cuisses sont noires ; les petites et moyennes couvertures des ailes sont rouges, les grandes sont noires à reflets verts et forment une barre traversant l'aile ; les couvertures de la queue sont noires, bordées d'un liséré brun ; enfin, les rectrices et les faucilles sont noires à reflets verts.

Chez la poule, les plumes du camail sont rouge-brun, rayées de noir au milieu ; celles du plastron sont roux-clair ; celles de la queue, noires, tandis que toutes les autres sont perdrix.

Le plumage du coq de la variété dorée diffère par le passage du rouge au jaune des plumes du camail et des lancettes. Celui de la variété argentée, en ce que les parties jaunes de ces régions sont blanc d'argent. Le plumage de la poule dorée est plus jaune doré que dans la variété brune et le plastron est plus clair. La même différence existe pour la poule argentée dont les reflets argentés sont plus vifs.

On a eu une tendance fâcheuse à rechercher chez les coqs une crêtes d'une dimension exagérée et des faucilles démesurément longues. C'est au détriment de la rusticité de la race. La crête est d'autant plus susceptible à la gelée qu'elle est plus longue ; le vent gêne d'autant plus les volailles que leurs plumes sont plus molles et leur queue plus développée.

La Leghorn a pour qualités principales et naturelles d'être rustique et excellente pondeuse. Son développement est rapide, mais on constate qu'il est souvent arrêté par une grande précocité sexuelle. Sa chair est médiocre. C'est une volaille d'humeur trop vive, trop coureuse pour s'engraisser facilement. Elle couve peu. On l'estime surtout pour son aptitude à la ponte. Ses œufs sont moyens, absolument blancs ; ils pèsent en moyenne de 50 à 65 grammes.

Il y a, comme dans toutes les races, des familles qui donnent des œufs d'un poids moyen relativement élevé. Au concours de ponte de Bentley (Angleterre), en 1919-1920, il y eut seulement 43 lots de 5 poules sur cent, qui donnèrent des œufs d'un poids moyen de 56 grammes.

La race de Leghorn, plus particulièrement la variété blanche, a été surtout propagée aux Etats-Unis, au Canada et en Aus-

tralie où la qualité de la chair n'est pas aussi prisée qu'en France. Elle y a détenu, pendant longtemps, le record de la production annuelle avec le chiffre de 254 œufs pour chaque poule faisant partie d'un lot de six.

Mais les records individuels les plus élevés ne sont parfois dus qu'à un heureux concours de circonstances. On a une idée plus juste de l'aptitude à la ponte d'une race, en considérant, d'une part, la production moyenne de l'ensemble des sujets et, d'autre part, la production moyenne des sujets d'élite.

C'est ainsi qu'au concours de Bentley cité plus haut, la production moyenne pour les 500 sujets de race Leghorn blanche fut de 175 œufs en 48 semaines et que 114 d'entre eux donnèrent plus de 200 œufs, le record individuel pour cette année-là étant de 253. Au concours de 1920-21, où 680 poulettes de la même variété étaient réunies, la moyenne fut de 173 œufs; 140 sujets donnant plus de 200 œufs, trois plus de 250, le record individuel étant de 260.

Race d'Ancône.

Pendant longtemps, on a donné ce nom à la variété coucou de la Leghorn ; mais, à la suite sans doute de croisements entre les différentes variétés, puis d'une sélection spéciale, on a obtenu un plumage très particulier qui en est aujourd'hui la caractéristique principale.

Ressemblant dans son ensemble et vu de loin au plumage caillouté, constitué par des plumes en partie blanches et en partie noires et des plumes les unes noires, les autres blanches, il en diffère par la présence, à l'extrémité de la plupart des plumes, d'un point blanc en forme de V.

Ce caractère mis à part, l'Ancône a la taille et la conformation de la Leghorn améliorée du type moyen. Elle doit avoir les oreillons d'un blanc légèrement soufré, la corne du bec légèrement jaune, et les pattes d'un jaune verdâtre.

L'Ancône à crête simple a les qualités de la Leghorn au point de vue de la ponte et ses défauts au point de vue de la chair. Dans le premier concours national de ponte organisé en France (1920-1921), c'est un lot de cinq poulettes d'Ancône



Fig. 24. — Coq d'Ancône.

qui a été classé le premier de toutes les races françaises et étrangères.

La variété à crête plate obtenue, suppose-t-on, à la suite d'un croisement avec Wyandotte ou Hambourg, et qu'on prétend meilleure pour la production de la chair, ne semble pas avoir une aptitude à la ponte aussi développée.

Les succès remportés par cette race aux différents concours de ponte lui assurent peut être un bel avenir. Elle n'est toutefois pas assez répandue actuellement dans tous les pays pour qu'on puisse la déclarer égale ou supérieure à la Leghorn.

Race Sicilienne Bouton d'Or,

Obtenue en Amérique et connue en France et en Angleterre seulement depuis 1912, cette race doit son nom tout à la fois à son origine et à la couleur de son plumage, ou à la forme de sa crête.

On admet, en effet, bien qu'on ne possède aucune documentation sérieuse sur sa formation, qu'elle résulte d'une sélection habile portant sur des métis chez lesquels les caractères de la Leghorn étaient fortement représentés. La couleur de son plumage devrait, au dire de ceux qui l'ont préconisée, être en partie d'un jaune vif rappelant la teinte du Bouton d'Or (Buttercup, en anglais) qui prospère dans les prairies humides.

La Sicilienne Bouton d'Or a, en outre, comme caractère très particulier, non plus la crête simple de la Leghorn, mais une crête commençant en lame mince près du bec et se terminant sur la tête par un gobelet dont les bords sont découpés : elle affecte ainsi la forme de la fleur de la renoncule ou bouton d'or.

Quoi qu'il en soit, les volailles de cette race présentées dans les expositions ont un format un peu supérieur à la Leghorn. Les coqs ont un manteau rouge brillant avec une queue noire à reflets métalliques. Les poules, d'une teinte jaune ambre, avec des points noirs au plastron et sur le dos, ont un camail jaune clair.

Il ne semble pas qu'elles aient été l'objet, jusqu'à présent, d'une sélection méthodique et efficace au point de vue de la ponte.

Race Andalouse.

Cette race, très peu répandue en Espagne, doit son nom, paraît-il, à ce que les premiers sujets dont la descendance a été l'objet d'une sélection suivie et orientée vers le type actuel provenaient de ce pays. La sélection en a été faite surtout en Angleterre. Les bêtes de race pure, ayant des caractères conformes au standard anglais, que l'on rencontre aujourd'hui en Espagne, proviennent de sujets importés de France ou d'Angleterre à une époque récente. On n'en connaît qu'une variété, la bleue.



Fig. 25. — Coq Andalou.

L'Andalouse offre beaucoup d'analogie avec la Leghorn Son format est sensiblement plus fort, sa taille un peu plus élevée à cause de ses cuisses et de ses pattes plus longues; mais la forme est la même, le dos étant cependant relativement long. Elle en diffère par la couleur des tarses et des doigts qui sont gris-bleu, par celle du bec, brun-clair, celle de l'iris qui est brun-rouge, et le plumage.

Celui-ci offre les particularités suivantes chez le coq : les plumes du camail, celles du dos et les lancettes sont noires à reflets bleus; la queue est bleu-ardoisé avec taches brunes ; le



Fig. 26. — Coquelet Andalou bleu.

plastron, les rémiges et toutes les autres plumes sont maillées gris-bleu, c'est-à-dire que chaque plume est bordée d'un liséré plus foncé. Le plumage de la poule est uniformément maillé bleu-ardoisé.

La grande difficulté que présente l'obtention d'un plumage répondant aux conditions imposées par le standard, fait de l'Andalouse une race sportive par excellence. Les amateurs donnent la préférence dans les expositions aux coqs de grande taille ayant un plumage bleu foncé à reflets accentués sur le dessus du corps et des plumes uniformément maillées bleu foncé sur le plastron, l'abdomen et les cuisses. Chez les poules, ils estiment surtout l'uniformité dans la nuance avec une bordure bleu foncé de toutes les plumes, et de largeur moyenne. Pour obtenir des coqs d'exposition parfaits, ils accouplent le plus souvent des mâles trop foncés et des femelles au plumage trop clair, et réciproquement pour avoir des poules de la teinte recherchée.

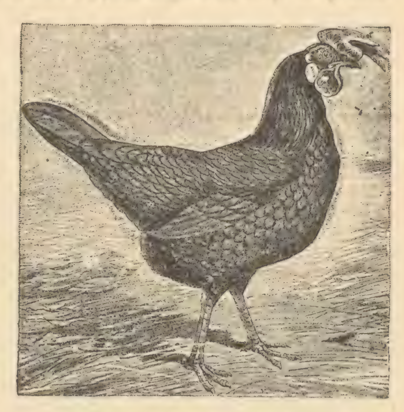


Fig. 27. — Poule Andalouse.

La race Andalouse est rustique, pond un nombre d'œufs moindre que la Leghorn, mais des œufs beaucoup plus gros. Les différences individuelles sont, à ce dernier point de vue, grandes ; on rencontre des poules andalouses donnant des œufs du poids moyen de 75 grammes, tandis que d'autres du même âge en donnent de 65 grammes seulement. Il y a évidemment là une particularité digne d'attirer l'attention des éleveurs qui s'occupent de sélections pratiques. Sa chair est passable ; elle couve peu.

On obtient fréquemment avec des Andalous bleus, parfaits

dont la sélection est cependant certaine pour plusieurs générations, des sujets à plumage presque entièrement blanc.



Fig. 28. — Poule de Minorque.

Race de Minorque.

Cette race ne se distingue de la précédente que par les dimensions exagérées de la crête chez le coq et chez la poule, et par son plumage. Le bord antérieur de la crête forme arc de cercle au-dessus du bec ; les crétillons sont excessivement longs, et le lobe postérieur est aussi très large, rejeté loin en arrière de la tête. De toutes les races gallines, la Minorque est celle qui a la plus grande crête. On en connaît deux variétés : la *blanche* et la *noire*, à plumage uniformément blanc ou noir. Les tarses et les doigts doivent être brun noir dans l'une et l'autre variété.



Fig. 29. — Coq de Minorque.

Elle a les mêmes qualités que l'Andalouse, mais la facilité avec laquelle sa crête gèle est un grave défaut.



Fig. 30. — Poule Andalouse bleue.

Race Ardennaise.

La race Ardennaise est le résultat d'une sélection naturelle qui s'est faite dans le nord-est de la France et en Belgique. Depuis 1918, des éleveurs des deux pays se sont beaucoup occupés de tirer du type primitif des variétés, et de les fixer.

Toutes se présentent avec une taille assez faible. Le poids des coqs dépasse rarement 2 kilogrammes, et celui des poules adultes, 1^{kg},500.

Les caractères principaux de cette race sont : une crête simple de 4 à 5 centimètres de hauteur et de 7 à 9 de longueur chez les coqs, plus petite et pliée chez les poules, des barbillons moyens, des oreillons rouges sablés de blanc, un corps allongé, des ailes longues, bien serrées au corps, de longues faucilles, des cuisses minces, des pattes fines de couleur bleu foncé.

On y distingue les variétés suivantes : la perdrix avec sous-variété argentée ; la dorée, l'argentée, la saumonée dorée, la saumonée argentée et la saumonée à épaulette dorée. Dans toutes, le coq a le plastron, l'abdomen et les grandes faucilles noirs ; seules, les plumes du camail, les couvertures moyennes des ailes et les lancettes diffèrent ; elles sont noires bordées de rouge, ou entièrement dorées, ou argentées. Les poules de la variété perdrix ont les plumes noires marquées de lignes elliptiques chamois; celles des variétés saumonées ont la poitrine jaune rosé, l'abdomen gris, le camail herminé doré ou argenté; les plumes du reste du corps sont brun noir avec le rachis plus clair.

La race Ardennaise est très rustique ; elle est vagabonde, même farouche. Bien que la qualité de sa chair soit assez bonne, sa trop petite taille et le peu d'ampleur de sa poitrine ne permettent pas de la recommander pour la production de la chair. Son tempérament nerveux l'empêche d'ailleurs d'engraisser facilement. Son aptitude à la ponte qui est moyenne pourrait être améliorée rapidement par une sélection méthodique.

Race d'Elberfeld.

C'est avec intention que nous plaçons la race d'Elberfeld à côté de l'Ardennaise et entre la Leghorn et la Dorking. Rien

n'autorise à dire qu'elles dérivent l'une de l'autre et qu'elles n'ont pas été obtenues par des voies très différentes, mais elles ont des points de ressemblance tels, que de l'une à l'autre, la transition est presque insensible.

La race d'Elberfeld, qui est originaire du quadrilatère formé par les villes d'Elberfeld, de Dusseldorf, d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, y est très répandue. On en connaît trois variétés principales: la *dorée*, l'*argentée* et la *noire*.



Fig. 31. — Coq d'Elberfeld.

Pour la décrire, il suffit de dire que c'est un Dorking de petit format, au moins aussi haut, par conséquent moins trapu ou plus élancé, ayant le même plumage et en différant surtout par ses tarses qui sont bleutés, au lieu d'être blancs rosés, et quatre doigts au lieu de cinq.

Cette race a toutes les qualités de la Dorking, mais portées à un moindre degré, car elle a été l'objet d'une sélection moins suivie et manque même d'homogénéité.

On lui a donné quelquefois le nom de « chanteur des montagnes » ; elle ne présente cependant rien de bien particulier au point de vue du chant.

Race de Dorking.

La race de Dorking, très répandue en Angleterre, y a été l'objet d'une sélection méthodique et bien suivie qui remonte probablement à la fin du XVIIIe siècle. D'après John Bailey,

c'est seulement à partir de ce moment que le nom de *Dorking*, village du comté de Surrey, se trouve mentionné parmi les races de volailles. En France, on prononce le mot *Dorking* plus ou moins à l'anglaise : on dit généralement *dorquigne* alors que les Anglais disent *dor-quine*.

Pour apprécier à leur juste valeur les qualités de cette race, il est nécessaire de les examiner seulement dans les deux variétés qui sont de beaucoup les plus répandues : la variété *argentée* et la variété *grise* du type à crête simple. On a, en effet, obtenu, de différentes façons, un dédoublement de chacune des variétés *argentée*, *grise*, *dorée*, *blanche* et *coucou*, en deux groupes, celui *à crête simple* et celui à *crête plate*.

La sélection de la race de Dorking a été surtout orientée vers l'augmentation du volume du corps, en évitant l'accroissement proportionnel des parties les moins recherchées : les pattes et le cou. Il est cependant difficile de la faire figurer parmi les colosses de l'espèce. La grande largeur du corps par rapport à sa longueur et surtout à sa hauteur totale doit la faire classer parmi les eumétriques à lignes raccourcies ou bréviligmes.

Son ossature est fine relativement à son format ; le dos est long, le cou et les pattes plutôt courts, les épaules écartées et saillantes, la poitrine carénée, de telle sorte que le plastron est large, haut, proéminent.

La tête est moyenne ; la crête, simple, portée droite chez le coq, pliée chez la poule, est moyenne, mince, peu haute et non proéminente en avant ; les joues sont rouges, garnies de petites plumes ; les oreillons rouges, striés de blanc et de dimensions moyennes ; les barbillons longs et larges.

La patte, d'un blanc rosé, à écailles lisses, est munie de cinq doigts dont trois sont dirigés en avant et deux en arrière. Des deux doigts situés en arrière, l'un est le pouce et ne diffère en rien de celui de toutes les races gallines ; l'autre, situé au-dessus, en est nettement séparé à la base ; il est plus long, plus gros et dirigé d'avant en arrière dans une position légèrement inclinée et relevée vers la ligne médiane du corps ; il paraît tordu sur lui-même par suite de l'ongle



Fig. 32. — Coq Dorking.

qui est dans une position contraire à celle de tous les autres Ce doigt supplémentaire ne joue aucun rôle.

Le plumage, toujours épais et serré, a les coloris suivants :

Variété argentée. — Le coq a les plumes de la tête, du camail, du dos ainsi que les lancettes et une grande partie des petites et moyennes tectrices de l'aile gris clair argenté, les pointes des nervures noires des plumes ne formant que des filets à peine perceptibles.

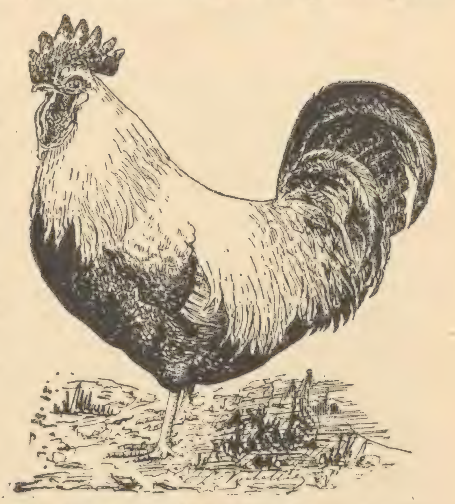


Fig. 33. — Coq de Dorking, à crête simple.

Les rémiges sont blanches et les grandes couvertures de l'aile, avec quelques-unes des moyennes et des petites sur le bord inférieur du pommeau de l'aile, forment une grande barre noire à reflets verts, dont les limites paraissent indécises.

Le plastron, les cuisses, le ventre sont noirs ; la queue, très développée, est noire, à reflets métalliques, et les grandes faucilles forment dans leur premier tiers une ligne presque perpendiculaire à celle du dos.

La poule a les plumes de la tête, blanches ; du camail, gris cendré, bordées de blanc ; du dos et des ailes, gris cendré tigré de gris foncé, avec nervures gris marron formant des traits courts et réguliers ; du plastron, rose saumon passant insensiblement au gris cendré entre les cuisses ; enfin, de la queue, gris tigré noirâtre.

Variété grise ou foncée (Grey and coloured Dorkings). — Son

plumage ne diffère de celui de la précédente, chez le coq, que par une plus grande largeur de la partie noire qui entoure la nervure de chaque plume du camail, du dos et des reins et le remplacement du gris cendré argenté par le jaune paille.

Chez la poule, le gris cendré des plumes du camail de la variété argentée fait place au noir, et la bordure blanche continue à exister ; les stries marron sont remplacées par des stries noires sur un fond plus sombre et les plumes du plastron sont rouge noirâtre.

Variété dorée. — Son plumage ne renferme pas plus de noir que celui de la variété argentée ; le blanc y est remplacé par le jaune doré et la teinte saumon du plastron de la poule fait place au rouge-brique.

Variété blanche et coucou. — Leur coloris est uniformément blanc ou coucou, celui-ci n'ayant aucune trace de jaune.

Au point de vue pratique, les sujets les plus volumineux, qui représentent la race de Dorking dans les expositions anglaises d'aviculture, ont une lignée d'ancêtres trop choyés, trop abondamment nourris, pour que leur descendance directe figure honorablement parmi les meilleures volailles de ferme. Elle manque, en effet, dans ce cas, de rusticité et se développe plutôt lentement. C'est le résultat d'une préparation fréquente à des expositions, et d'une sélection qui se fait uniquement dans ce but, sans tenir compte de la résistance dans des milieux où les conditions d'existence sont dures.

S'il existe donc des Dorking rustiques, précoces, ayant une aptitude réelle à la production de la chair, comme le proclament les Anglais, ce n'est assurément pas parmi ceux qui sont les plus remarquables par leur format. Et, comme les *ratés* pour les expositions sont encore plus nombreux que ceux qui y figurent, il y a lieu de se montrer très sceptique sur la renommée de cette race. Le choix des reproducteurs ne doit se faire qu'à bon escient dans des familles maintenues quelque peu à l'écart des expositions.

La Dorking a une chair de bonne qualité moyenne. Son aptitude à la ponte est également bonne ; ses œufs sont blancs, de moyenne grosseur, et pèsent environ 60 grammes.



Fig. 34. — Poule Dorking.

La poule Dorking couve assez bien. Les poussins naissent avec un plumage gris roux dont l'uniformité est rompue sur le dos par trois bandes longitudinales rousses.

Race coucou d'Ecosse (Scotch Greys). — Cette race est

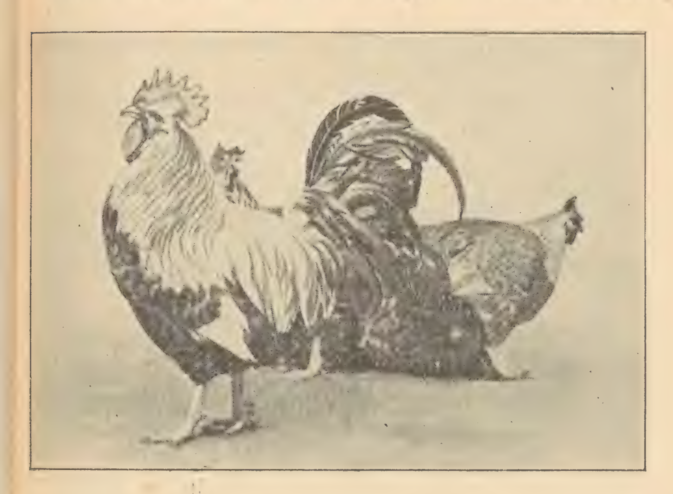


Fig. 35. — Coq et poules de Dorking.

proche parente de la Dorking, et ne diffère apparemment de sa variété coucou que par le nombre de doigts qui est de quatre à chaque patte. Son squelette est cependant un peu plus grossier, les pattes et le cou moins raccourcis. Elle en a toutes les qualités et, n'ayant pas été aussi affinée que la Dorking, elle est un peu plus rustique et précoce.

Race Coucou de Rennes.

Très répandue en Bretagne, elle offre beaucoup de ressemblance avec la Scotch Grey et par suite avec la Dorking. Sa parenté avec ces deux races n'est assurément pas récente, mais n'en paraît pas moins certaine. Elle ne diffère de la Coucou d'Écosse que par une très légère diminution du format et

par une poitrine un peu moins large, un peu moins proéminente.

Cette race, comme ses deux proches parentes, est surtout sélectionnée au point de vue de son aptitude à la production de la chair qui, sans être remarquable et comparable à celle de la La Flèche et de la Crèvecœur, comme l'a fort bien fait remarquer M. Ramé, s'allie suffisamment bien à des qualités de pondeuse moyenne pour en faire une excellente race pratique. C'est avec beaucoup de raison qu'on rejette, lorsqu'il s'agit de sélection, la patte de teinte bleutée. C'est un indice de croisement au même titre que la crête plate.



Fig. 36. — Coq Coucou de Rennes.

On ne saurait admettre, pas plus chez la Coucou de Rennes que chez la Dorking, que la crête plate, résultat d'un croisement, soit le seul caractère transmis et que la diminution de la qualité de la chair qui l'accompagne généralement n'existe pas.

La teinte rosée de la patte est un caractère essentiel de la race. L'adoption de la teinte foncée du plumage, au lieu de la teinte claire, est au contraire tout à fait conventionnelle.

DEUXIÈME GROUPE

Races « Combattant du Nord » et « de Bruges ».

Les populations des Flandres française et belge ont toujours eu une grande passion pour les combats de coq. Aujourd'hui encore, il y a, le dimanche, dans de nombreux villages, une salle, voisine de quelques estaminets, où les *coqueleux* se



Fig. 37. — Coq Coucou de Rennes.

réunissent pour faire battre entre eux les élèves les mieux entraînés de leurs basses-cours.

Tandis qu'en Angleterre les amateurs de coqs de combat recherchaient les plus hauts, les plus élancés, les plus droits sur leurs pattes, à cuisses minces et nerveuses offrant peu de prise, les Flamands estimaient que les meilleurs n'étaient pas ceux construits pour donner des coups et éviter d'en recevoir, mais ceux qui, tout en étant les plus hauts, étaient les plus lourds, les plus massifs, et ceux qui, donnant les coups les plus forts, — leurs blessures dussent-elles être nombreuses — étaient surtout capables de supporter la lutte très longtemps. Dans la plupart des combats le vainqueur sort en effet toujours fort éclopé et la résistance est assurément la meilleure des qualités.



Fig. 38. — Combattant du Nord.

Le Combattant du Nord proprement dit et le Combattant de Bruges sont en réalité deux variétés d'une même race, car elles ne diffèrent que par leur plumage.

Le premier n'est sélectionné que depuis peu de temps ; les coqs ont sensiblement le même coloris argenté ou doré que les Dorking, les Elberfeld, les Ardennais, coloris qui est d'ailleurs celui des Combattants anglais Brown Red, Black Red, argentés et dorés. Le second, considéré dans son type primitif, c'est-à-dire exempt de toute mésalliance, a le plumage soit uniformément bleu ardoisé, soit bleu à manteau rouge ou noir.

Il est regrettable que, dans la fixation des caractères de la race « Combattant du Nord », les aviculteurs de la région aient cru devoir lui assigner le jaune comme couleur de la patte, car c'est évidemment l'indice d'un croisement avec une autre race, probablement la Malaise. Cela contribue beaucoup à diminuer sa valeur comme volaille de ferme.

Quoi qu'il en soit, les Combattants du Nord et de Bruges sont de superbes oiseaux donnant l'impression de la force et de la vigueur. Leurs caractères principaux sont : une tête forte, un cou long et épais : un dos large et fortement incliné en arrière ; des épaules écartées, mais relativement peu saillantes, des pattes longues et fortes.

La crête est simple ; on la coupe généralement, ainsi que les barbillons, à tous les coqs, comme s'ils étaient tous destinés à prendre part au combat ; les oreillons sont rouges, les doigts sont au nombre de quatre ; enfin la queue, bien fournie, est très peu relevée.

Les Combattants du Nord et de Bruges sont rustiques, mais peu précoces. Leur peau est plutôt grossière et leur chair, assez bonne dans les principaux morceaux, ailes et poitrine, est trop nerveuse dans les cuisses. Ils s'engraissent d'ailleurs assez difficilement. Leur volume n'est pas, dans ces conditions, une qualité suffisante pour les placer parmi les meilleures races pour la production de la chair. On ne peut guère estimer davantage leurs poules pour la production des œufs. Ils excellent au combat, et c'est là leur meilleur titre de gloire, ce qui leur vaut une renommée universelle.

Race « Grand Combattant anglais ».

Cette vaillante et ancienne race, au dire de M. La Perre de Roo, était déjà connue en Angleterre du temps de l'occupation romaine, car César y fait allusion dans ses *Commentaires.*

Il n'est pas douteux que les Romains ne la connaissaient pas sous sa forme actuelle et avec les caractères qu'elle revêt aujourd'hui ; mais nul doute aussi que les combats de coqs remontent à cette époque lointaine et que l'on commençait déjà, en conséquence, à distinguer, parmi les ancêtres de nos

Leghorn et de nos Dorking, des coqs plus aptes au combat que les autres. Ce n'est qu'au commencement du XIXe siècle, lorsque la science de l'élevage prit tout son développement en Angleterre, qu'on s'occupa de sélectionner la race de combat et de la modifier d'après un type idéal à peu près atteint aujourd'hui. De ce fait, on peut distinguer encore l'ancien Combattant, qui était à peu près notre Combattant du Nord, du Combattant anglais actuel. Nous ne nous occuperons que de celui-ci.



Fig. 39. — Grand Combattant anglais non écrêté.

Les variétés sont nombreuses, mais elles ne diffèrent entre elles que par leur coloris. Pour toutes, l'objectif dans la sélection a toujours été la plus grande élongation possible de toutes les parties du corps, dans le sens de la hauteur. Il semble que l'on ait tiré l'oiseau en deux sens opposés, par l'extrémité du bec et des pattes. Tout est long chez le Combattant, à l'exception de la queue : bec, tête, cou, bréchet, cuisses, tarses et doigts. Les cuisses sont portées droites sur les tarses et ne forment en avant avec ceux-ci qu'un angle très obtus ; la ligne du dos est fortement oblique d'avant en arrière, le croupion étant relativement très bas ; le bréchet se trouve ainsi presque entièrement rejeté en avant des cuisses ; le cou est à peine incurvé et la tête elle-même est portée haute.

Les plumes du dos, des ailes, du plastron, du ventre, des cuisses sont fortement serrées les unes contre les autres ; celles de la queue ne forment qu'un mince bouquet qui paraît

d'autant plus court que l'animal a une taille plus élevée.

La crête est simple, régulièrement et profondément dentée, mince et longue (fig. 39) ; les barbillons sont courts. On a l'habitude de les couper lorsque les oiseaux ont de deux à trois mois ; la tête paraît ainsi plus longue et être celle d'un animal plus méchant (fig. 40). Les joues et les oreillons sont rouges.

Les différentes variétés sont

La *rouge à plastron noir* (The black breasted red game) ou plus simplement *Black Red* ;



Fig. 40. — Grand combattant anglais écrêté.

La *rouge à plastron brun* (The brown breasted red game) ou plus simplement *Brown Red* ;

La *dorée à ailes de canard* (The yellow duck winged game) ;

L'*argentée à ailes de canard* (The silver duck winged game) ;

La *pile* (The pile game) ;

La *pile blanche* (The white pile game) ;

La *blanche* (The white game) ;

La *coucou* (The cuckoo game) ;

La *papillotée* (The spangled game) ;

La *noire* (The blackgame) ;

La *noire à camail cendré gris de bouleau* (The birchen grey game) ;

La *fauve claire ou froment* (The wheaten game).

C'est dans les premières, qui sont les plus anciennes, que se trouvent les meilleurs types de Combattants au point de vue de la forme.

En se reportant au besoin aux descriptions des variétés brune et dorée des races de Leghorn et de Dorking, les désignations des variétés de Combattants sont suffisamment explicites par elles-mêmes pour qu'il n'y ait pas besoin d'en

faire une description détaillée. Il nous suffira d'ajouter que la dénomination *à ailes de canard* désigne la barre transversale à reflets verts qui se trouve sur l'aile à la façon du *miroir* sur les ailes des canards sauvages et de Rouen, et qu'elle ne vise nullement à une ressemblance avec la forme des ailes de canard.

La variété *pile* a les plumes du camail, du dos et les lancettes rouges ; les ailes mi-rouges, mi-blanches, le rouge occupant le milieu ; le plastron blanc, ainsi que les cuisses et la queue. Chez la poule, le rouge, au lieu d'être vif, a la teinte de la brique mal cuite.

La variété *pile blanche* a un coloris presque contraire à celui de la précédente ; le plastron, les cuisses, le pommeau de l'aile et son bord inférieur dans la position normale sont rouges ; le reste est blanc.

Dans les quatre premières variétés, les tarses sont vert olivâtre ; jaunes dans les suivantes à l'exception de la noire et de la Birchen qui les ont vert olivâtre foncé, presque noirs.

Les coqs et les poules de cette race sont d'un caractère querelleur, et les batailles qu'ils se livrent sont un des plus grands inconvénients de leur élevage. La vue du sang semble les exciter davantage que les autres volailles. Il suffit que, dans une basse-cour, une poule commence à être atteinte de *pica* et enlève les plumes des autres pour qu'il y ait des victimes parmi les premières piquées.

Les Combattants anglais sont assez rustiques, mais demandent à être abondamment nourris pendant leur croissance. Adultes, ils s'accommodent mieux de terrains où il leur faut chercher leur nourriture, car ils sont vifs et vagabonds. Malgré le grand développement des masses musculaires qui couvrent leur bréchet, malgré la finesse de la peau, ils ont des pattes et un cou trop longs, une chair trop rouge, trop nerveuse, pour qu'on puisse les considérer comme très aptes à la production du poulet de table.

Les poules ont une aptitude moyenne à la ponte ; leurs œufs sont blancs et pèsent environ 60 grammes. Elles ne demandent pas à couver très souvent, mais elles couvent très bien et prennent beaucoup de soins de leurs poulets.

Race « Petit Combattant anglais ».

Cette race naine, qui ne peut évidemment se mesurer en champ clos avec la précédente ou toute autre race d'un plus grand format, montre cependant autant d'humeur batailleuse. Ses caractères distinctifs sont les mêmes et elle a été sélectionnée par les Anglais, de la même façon que l'ont été les Grands Combattants, au point même de n'en être qu'un diminutif, qu'une réduction au tiers ou au quart, présentant exactement les mêmes variétés au point de vue du plumage.



Fig. 41. — Coq et poule, Petits Combattants anglais dorés.

Au lieu de viser à lui donner la plus grande taille possible, les sélectionneurs ont au contraire toujours cherché à la réduire de plus en plus.

Bien qu'on ait essayé à plusieurs reprises d'en faire un gibier dans les grands parcs, on n'est jamais parvenu à la rendre assez sauvage pour fuir rapidement devant les chasseurs et les bêtes fauves. Elle est restée race de fantaisie dans toute l'acception du mot.

Comme telle, les sujets les plus petits, tout en étant les plus



Fig. 42. — Coq de Bresse noir.

ressemblants par leur forme et leur plumage aux Grands Combattants, en sont les plus estimés (fig. 41 et 43).

Sa ponte est, comme celle de toutes les races naines, très restreinte, et ses œufs sont de la grosseur de ceux des grosses races de pigeons.

Les Petits Combattants ont le caractère tout aussi querelleur que les Grands Combattants et n'hésitent pas à s'attaquer à des coqs beaucoup plus forts qu'eux. Ils sont moins fréquemment atteints de *pica*.



Fig. 43. — Petits Combattants anglais, variété *pile*.

TROISIÈME GROUPE

Race de la Bresse.

La région connue sous le nom de *Bresse* est limitée au nord par le Doubs, à l'ouest par la Saône, à l'est par l'Ain et au sud par le Rhône ; elle comprend les arrondissements de Bourg (Ain) et de Louhans (Saône-et-Loire). La renommée de la volaille qu'on y produit y est fort ancienne et résulte fort probablement d'une sélection qui, pour n'être pas pratiquée suivant les règles de la zootechnie moderne, n'en était pas moins faite d'une façon à peu près constante par les éleveurs de ce pays.

Ils n'avaient pas été sans remarquer que celles de leurs poules dont le plumage n'avait pas de trace de rouge, dont les pattes n'étaient pas jaunes comme celles qu'on produit encore aujourd'hui dans l'Isère et la Provence, avaient la chair et la peau plus fines et étaient les plus estimées.

Il semble bien que la race de Leghorn, l'Andalouse et celle

de la Bresse aient eu des ancêtres communs. De différences dans la forme, il n'y en avait pas autrefois entre elles ; le format était sensiblement le même et plusieurs caractères sont encore identiques : crête, joues, barbillons, oreillons.

La fixation des caractères de la race, l'adoption d'un type unique et une sélection conforme à ce type remontent tout au plus à 1875. La variété grise parut tout d'abord mériter seule la renommée de la poule de Bresse; la noire était cependant celle qui y avait le plus de droits. Les croisements dont la première fut l'objet contribuèrent à assurer le triomphe de la seconde.



Fig. 44. — Coq de Bresse noir.

Les éleveurs, qui s'adonnaient à la production de la variété grise dite *de Bourg*, voulurent en augmenter le format et allèrent chercher, à cet effet, leurs reproducteurs dans des basses-cours du pays où il y avait eu, comme en bien d'autres régions à cette époque, des introductions de coqs Brahma ou Cochinchinois. Plus tard, ils trouvèrent que son plumage gris brouillé, manquant d'uniformité, n'était pas assez distingué, et il y eut — cela n'est pas douteux — des unions avec la Campine belge, si fréquentes et si cachées cependant qu'il devint difficile de distinguer l'une de l'autre et qu'on put affirmer, avec apparence de raison, que la Campine belge était la Bresse grise et réciproquement.

Les producteurs de la variété noire, dite *de Louhans*, ne cherchèrent qu'à conserver le type de la poule qui leur donnait toute satisfaction, et en fixèrent les caractères tels qu'ils les connaissaient de longue date.



Fig. 45, — Poule de Bresse noire.

On peut, en conséquence, établir une ligne de démarcation très nette entre la variété *noire*, d'une part, et les variétés *grise* et *blanche*, d'autre part, tant au point de vue de leurs caractères que de leurs qualités.

La Bresse noire est celle qui jouit actuellement de la plus grande vogue ; elle la doit à son ancienne réputation pour la production de la chair et à celle qu'elle a acquise plus récemment par ses succès dans les concours de ponte.

Dans la race de Bresse noire, les sélectionneurs visent à obtenir des coqs adultes d'un poids ne dépassant pas 2^{kg},500 et des poules pesant 2 kilogrammes. Ils attachent beaucoup d'importance à la longueur et à la largeur du dos, au port de la queue qui doit former avec la ligne du dos un angle fortement ouvert. Chez le coq la crête est simple avec 5 à 6 crétillons à son bord supérieur ; elle doit être moyenne dans ses dimensions, peu proéminente en avant sur le bec, portée bien droite, et son bord inférieur doit se détacher nettement du cou en arrière de la tête. Les barbillons sont oblongs, mais de dimensions moyennes. La crête et les barbillons doivent être d'un tissu aussi fin que possible. Les oreillons sont moyens, en forme d'amande et d'un blanc mat. Le bec est noir, l'iris de l'œil est brun, les pattes sont fines, lisses, sans plumes, et d'une teinte bleutée, qui chez les jeunes peut être relativement foncée.

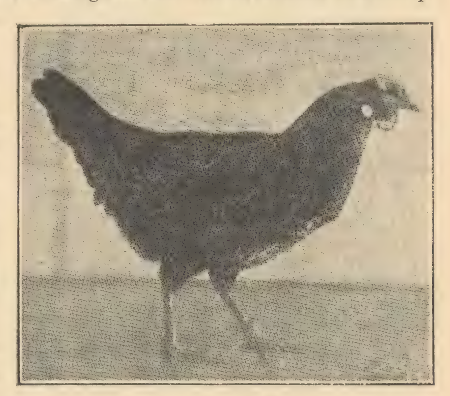


Fig. 46. — Poule de Bresse noire.

La poule de Bresse noire présente les mêmes caractères généraux que le coq, mais sa crête au lieu d'être portée droite est pliée sur un des côtés ; les sélectionneurs attachent beau-

coup d'importance à ce qu'elle soit incurvée gracieusement sur un seul côté sans pli secondaire. La queue doit être de moyenne dimension, ni trop large, ni trop mince.

Chez le coq et chez la poule de Bresse noire on ne saurait tolérer la moindre trace de blanc ou de rouge dans le plumage ; chez le coq, les plumes du camail, les lancettes sur les reins, les faucilles et les rectrices de la queue ont des reflets métalliques assez accentués, mais qui ne doivent cependant pas être exagérés.



Fig. 47. — Poule de Bresse grise.

Sa petite taille ne constitue pas, au point de vue de son aptitude à la production de la chair, un grand défaut, car elle engraisse très bien et, comme le dit Berchoux (1) dans sa *Gastronomie*, « il n'est pas jusqu'à son volume moindre qui ne soit un avantage, puisqu'il la met plus à la portée de tous, et qu'il permet de la servir sur des tables moins nombreuses, moins somptueuses peut-être, mais dont les convives n'en sont pas moins des dignes appréciateurs de ses qualités culinaires ».

A qualité égale de chair, les grosses volailles ne sont pas toujours les plus avantageuses à exploiter pour la production du poulet de table.

Dans les pays de culture extensive, le poulet de moyenne grosseur, d'allure vive et de caractère vagabond, croît rapidement là où un plus gros réclamerait de fortes distributions de grains. La Bresse noire est la race par excellence des pays où la culture des céréales n'a qu'une faible im-

(1) La Perre de Roo, *Monographie des races de poules.*



Fig. 48. — Coq de Bresse gris.



Fig. 49. — Poule de Bresse grise.



portance, où les petites exploitations sont nombreuses et où les ménagères peuvent, sans avoir recours à une main-d'œuvre coûteuse, consacrer beaucoup de temps aux soins de l'élevage et de l'engraissement.

Ces considérations, toutes en faveur de la race de Bresse noire, montrent simplement qu'elle est susceptible, en raison de ses qualités spéciales, de prendre plus d'extension que la grise dans l'exploitation de nombreuses basses-cours, mais ne prouvent nullement que les éleveurs de Bourg aient eu tort d'adopter cette dernière et que celle-ci ne réunisse pas un bel ensemble de qualités moyennes.

La Bresse blanche présente la même conformation que la Bresse noire, mais elle est un peu plus grosse; les coqs adultes peuvent peser de 2kg,500 à 3 kilogrammes et les poules près de 2kg, 500. Dans cette variété, les caractères distinctifs essentiels sont la teinte bleue des pattes et de la base du bec, ainsi qu'une forte pigmentation bleu foncé du tour de l'œil et de l'iris. Le coq, au lieu d'avoir l'oreillon blanc, a l'oreillon sablé, c'est-à-dire en partie blanc et en partie rouge.

La Bresse grise a le même format et les mêmes dimensions que la Bresse blanche. La pigmentation bleue des pattes, du bec et de l'œil doit être aussi fortement accentuée chez elle. Quant au plumage, il est différent chez le coq et chez la poule.

Chez le premier, le camail, le dos, les lancettes, le plastron et les ailes sont de couleur blanche ; celle-ci porte cependant deux barres noires transversales ; les plumes du ventre et des cuisses sont grises ; toutes les plumes de la queue sont noires dans leur ensemble, à l'exception des faucilles qui sont bordées d'un liseré blanc.

La poule n'a que le dos, le dessus des ailes, les cuisses et la queue de couleur grise ; le reste du corps est blanc, mais la transition entre les deux parties ne doit pas être brusque. Le gris des plumes ne doit pas être constitué uniquement par des raies noires et blanches qui forment ce que l'on appelle un plumage crayonné ; la teinte grise doit résulter d'un mélange irrégulier sur les plumes, de parties noires et de parties blanches.

En raison des différences de format constatées dans les trois variétés, les aptitudes ne sont pas tout à fait identiques chez elles. Il y a cependant de l'analogie entre elles au point de vue de la finesse de la chair ; la noire pourrait cependant être placée en tête, à ce propos, mais, d'autre part, les beaux chapons de la Bresse ont toujours été obtenus plus facilement avec les deux autres variétés. Leur rusticité est la même ; elles sont agiles et conviennent parfaitement dans les exploitations où, donnant beaucoup de liberté aux volailles, on désire qu'elles trouvent une partie de leur nourriture dans les champs.

Au point de vue de la ponte, la Bresse noire est celle qui depuis 1919 a été la plus sélectionnée. Les poules classées les premières au concours national de ponte des Vaulx-de-Cernay de 1920-21, ont donné, du 1er octobre 1920 au 1er octobre 1921 : 189 œufs de 55 grammes ; 190 de 51 grammes ; 198 de 47 grammes ; 164 de 55 grammes. Au concours de 1921-22, la production des six premières fut pour l'année de ponte de : 216 œufs de 55 grammes ; 173 de 64 grammes ; 184 de 56 grammes ; 180 de 55 grammes ; 173 de 57 grammes ; 170 de 54 grammes. En 1922-23, huit obtenaient plus de 180 points à la fin des épreuves de 48 semaines, et la première accusait pour son année de ponte, du 9 septembre au 7 octobre, 241 œufs de 53 grammes.

Fig, 50.
Coq de Barbezieux.

Race de Barbezieux.

Originaire du département de la Charente, cette race, avant d'être signalée à l'attention des aviculteurs qui, comme nous l'avons déjà dit, sont souvent atteints de *snobisme* et le laissent régner en maître ou l'exploitent, avait exactement tous les caractères apparents de la race de



Fig. 50 — Coq Bresse blanc.

la Bresse, mais avec un format beaucoup plus grand. C'était une Bresse noire vue au travers d'une loupe.

Certes, son squelette n'était pas proportionnellement aussi réduit, sa peau aussi fine, mais sa chair était aussi délicate, sa ponte aussi abondante, et ses œufs, plutôt gros, pesaient 70 grammes environ.

Sous prétexte que la Barbezieux était une *grande* race, qu'elle se signalait à l'attention par sa *taille*, le coefficient donné à la hauteur dans les jugements portés sur elle dans les concours fut tel que le plus grand coq, les plus grandes poules triomphèrent seuls. Il n'en fallait pas davantage pour donner la suprématie aux Barbezieux à longues et fortes pattes, au cou long, à crête immense, et ranger définitivement cette race parmi les hypermétriques à lignes allongées dans un sens, c'est-à-dire *longilignes*, au lieu d'être ce qu'elle eût dû rester : une *hypermétrique médioligne*.

Par cette sélection mal comprise au point de vue pratique, puisqu'il s'agissait d'une race recommandable pour ses aptitudes à la production de la chair et à la ponte, le poulet de table de la race de Barbezieux eut des cuisses à chair grossière, rouge, tendineuse, un cou long, réduisant notablement la valeur qu'il tenait de son ampleur. Les œufs ne furent pas plus gros.

La rusticité, envisagée même seulement au point de vue de l'adaptation de la race à des milieux aussi fertiles que ceux dans lesquels elle s'était développée, fut moindre, parce que l'exagération de la taille, c'est-à-dire l'augmentation de certaines parties du squelette, exige proportionnellement plus d'éléments minéraux dans la ration.

Quant à sa précocité, qui était au-dessous de la moyenne, elle fut encore diminuée. Nous ferons remarquer à ce propos que, dans toutes les branches de la zootechnie, on observe que la précocité a généralement pour corollaire une réduction des membres, c'est-à-dire des os longs.

La sélection ainsi comprise ne se justifie pas par l'utilité qu'il peut y avoir à se servir du coq Barbezieux pour l'amélioration de certaines basses-cours par voie de croisement. Il n'a pas les parties les plus recherchées développées à l'excès, ou tout au moins relativement fort développées ; il est donc inca-

pable de donner à sa descendance un caractère qu'il ne possède pas ; il ne peut transmettre que sa taille élevée à laquelle correspond un défaut de rusticité et de précocité.

Si on veut utiliser l'aptitude des poules à pondre de gros œufs, il suffit de maintenir la race dans son format primitif, et il ne semble pas qu'il soit nécessaire de lui donner une plus grande hauteur.



Fig. 52. — Poule de Barbezieux.

Tout ce que nous avons dit à propos des caractères essentiels de la variété noire de la race de Bresse s'applique à la Barbezieux. On admet seulement que l'œil soit brun jaunâtre foncé, au lieu d'être brun noir ; là est toute la différence. A l'appui de ce que nous venons de dire sur la sélection de cette race, nous rapporterons les mensurations prises par Henri Voitellier, sur des Barbezieux lauréats de concours, et nous émettrons l'avis que cette excellente race soit ramenée dans son format primitif, c'est-à-dire que toutes les dimensions relatives à la hauteur, rapportées ci-dessous, fussent réduites :

	Coq.	Poule
Hauteur (du sol au sommet de la crête) dans l'attitude de marche	0,65	»
Hauteur dans l'attitude fière	0,70	0,62
— — redressée	0,76	»
Longueur de la crête, du devant à l'extrême-arrière	0,14	0,11
Hauteur de la crête, de la tête à l'extrémité de la plus haute pointe	0,08	0,07
Hauteur d'une dent de la crête	0,037	0,027
Largeur de la crête à l'arrière	0,045	0,03
Longueur du barbillon	0,09	0,055
Largeur du barbillon, prise au milieu	0,07	0,05

	Coq.	Poule.
Longueur de l'oreillon	0,05	0,025
Largeur de l'oreillon	0,035	0,02
Longueur du bec, de la commissure à la pointe...	0,044	0,041
Largeur du crâne	0,043	0,028
Longueur de la tête, du bout du bec à l'arrière du crâne, à hauteur de l'œil	0,095	0,085
Longueur de l'œil	0,017	0,015
Largeur de l'œil	0,010	0,010
Longueur du cou, de l'épaule à l'oreille	0,17	0,16
— du dos, de la naissance du cou au croupion.	0,27	0,21
— de la cuisse	0,20	0,17
— de la patte, prise du jarret au talon posant à terre	0,155	0,13
— du doigt médian (ongle compris)	0,09	0,08
Circonférence de la patte, prise au-dessus de l'éperon.	0,06	0,048
— du corps, prise par-dessus les ailes...	0,50	0,445

Races Caussade et Gasconne.

Le désir qu'ont les éleveurs de toutes les régions de posséder une race qui soit la leur et qui surtout porte le nom de son pays d'origine, parce qu'il ne peut en résulter pour eux que bénéfices et distinctions honorifiques, est la cause principale de l'élévation au rang de races sélectionnées, classées dans les concours des races communes Caussade et Gasconne.

Certes, les Causses du Lot et de l'Aveyron, ainsi que la Gascogne, possèdent un type de volaille très répandu et qui, considéré isolément, a bien des caractères qui lui sont propres, mais que l'œil le plus exercé ne trouve pas suffisants cependant pour le différencier de la race de Bresse noire. Les propagateurs de la Caussade ont cru devoir lui imposer comme caractères différentiels des oreillons rouges et des joues rouges bien dénudées ; ceux de la Gasconne ont voulu que celle-ci ait les oreillons blancs et que la seule différence avec la race de Bresse noire fût un plus petit format.

Pour nous et pour tous ceux que le perfectionnement de l'espèce galline intéresse, il semble bien qu'il y aurait plus d'avantage à donner aux volailles du Sud-Ouest les caractères extérieurs de la Bresse noire dont la réputation est universelle, plutôt que de chercher à les en différencier. En admettant

qu'on ne veuille pas exploiter dans cette région une volaille plus grosse — ce qui, d'ailleurs, est notre opinion, — les éleveurs s'y souviendront fort utilement que la race de Bresse est sélectionnée depuis très longtemps, qu'elle se reproduit bien semblable à elle-même, qu'elle possède certaines qualités développées au plus haut degré, qu'elle est, en un mot, le modèle perfectionné de la Caussade et de la Gasconne.

Race « Courtes Pattes ».

On ne sait rien de précis sur son origine ; il est à supposer qu'elle est le résultat d'une variation qui s'est produite dans une basse-cour composée de volailles d'un type très voisin de la Bresse noire, et qui s'est transmise régulièrement.



Fig. 53. — Coq Courtes-pattes.

Rien n'autorise à dire, comme on l'a prétendu, qu'elle provient du Cambodge. On en trouve assez fréquemment quelques exemplaires dans les départements de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne, mais c'est plutôt une race conservée par curiosité qu'exploitée en raison de ses qualités.

Elle est d'un format moyen. Sa taille est petite en raison de ses pattes excessivement courtes et de son port peu redressé. Son dos est long et forme une ligne presque horizontale ; ses épaules saillantes et quelque peu écartées lui donnent un plastron assez imposant ; la queue, chez le coq, forme un panache élégamment porté. Sa tête est exactement celle de la Bresse noire ; son plumage est aussi le même et, si elle n'avait pas été relativement très multipliée en parquets, elle en aurait



Fig, 54. — Coq Courtes-pattes

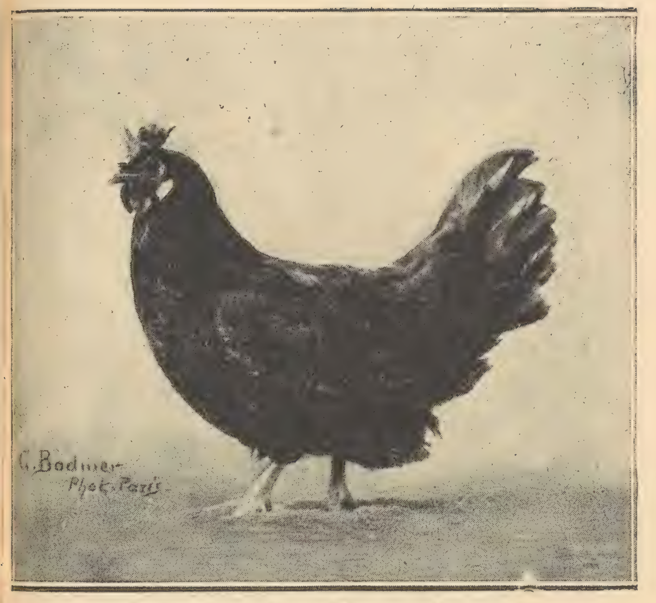


Fig. 55. — Poule Courtes-pattes.



Fig. 56. — Coq Gâtinais.

sans doute toutes les qualités ; elle est un peu moins rustique et moins précoce.

On a dit qu'elle avait l'avantage de ne pas gratter dans les jardins, mais il n'en est rien, et, comme elle est assurément moins vive que beaucoup d'autres à cause de ses pattes réduites, elle n'est donc pas avantageuse à exploiter s'il lui faut trouver toute sa nourriture dans la plaine.

Race Espagnole.

Tout en reconnaissant que la race Espagnole a certainement avec l'Andalouse un ancêtre commun, nous croyons qu'elle a aussi beaucoup d'affinités avec les races de Barbezieux et La Flèche, et nous inclinons à penser que, telle que nous la connaissons, elle a été plutôt obtenue en Angleterre ou en France qu'en Espagne. Nous admettons très volontiers — il y en a, du reste, des preuves indubitables — que Christophe Colomb porta en Amérique, lors de son second voyage, ainsi que les nombreux navigateurs qui l'imitèrent plus tard, des volailles d'origine espagnole. Rien n'est cependant moins certain qu'elles possédaient le caractère essentiel de ce que l'on est convenu aujourd'hui d'appeler la *race espagnole*, à savoir des joues blanches d'une nature particulière, résultat d'une modification héréditaire de l'épiderme.

Cette anomalie (fig. 55) a été assurément très augmentée par sélection, mais on ne rencontre qu'exceptionnellement, tant en Espagne, à Cuba et aux Antilles qu'en France et en Angleterre, des volailles livrées à la consommation, possédant ce caractère, même fort réduit. C'est une preuve que la race, bien connue cependant des sportsmen de l'aviculture de l'Ancien et du Nouveau Continent, n'est que peu répandue et qu'il n'y a pas des centaines d'années qu'elle s'est différenciée.

Elle possède au plus haut degré la propriété de pondre de très gros œufs et ne peut, pour cette raison, être considérée comme une race de fantaisie. C'est une race inférieure à exploiter avec ses caractères actuels, même pour la production des œufs ; mais nous estimons néanmoins qu'elle doit

attirer l'attention des éleveurs qui estimeraient avant tout la grosseur des œufs et feraient de cette qualité la base d'une sélection suivie ; ils parviendraient facilement à réduire la face blanche à un minimum acceptable au point de vue pratique.

De grand format, mais d'une hauteur un peu moindre que la race de Barbezieux et à peu près égale à celle de La Flèche, elle a le même port naturel que celle-ci, avec un dos un peu moins long, des épaules moins saillantes et des cuisses plus minces.


Fig. 57. — Poule espagnole.

La crête, simple et bien dentée, est aussi développée que celle de l'Andalouse ; son plumage est entièrement noir avec reflets métalliques sur le camail, les ailes et la queue ; ses tarses sont noirs. Les joues, qui forment un repli descendant presque aussi bas que les barbillons ; les oreillons, les barbillons eux-mêmes à leur point d'attache sous le bec, enfin la face entière, en remontant jusqu'au bord inférieur de la crête, sont couverts d'une peau épaisse et lisse d'un blanc de farine. Pierre Mégnin a donné à cette transformation anatomique le nom de *dermatolysie*.

La race Espagnole est peu rustique ; les poussins sont même délicats. Les adultes paient un large tribut à la diphtérie, qui

semble trouver un terrain de prédilection sur la peau blanche de la face et des joues ; les moindres blessures de cette partie deviennent facilement le siège de petites tumeurs diphtériques. La gelée l'atteint aussi très fréquemment, ainsi que la crête et les barbillons. Le moindre coryza provoque de l'œdème autour de l'œil et prépare le développement de la diphtérie.

Placés dans les meilleures conditions, les jeunes ne s'accroissent que lentement. L'engraissement est très difficile et la chair n'est que de qualité très ordinaire. Son aptitude à la ponte et son aptitude à la production de gros œufs pesant de 70 à 80 grammes, quelquefois 85 grammes, sont ses seules qualités réelles.

Il paraît qu'on a obtenu une variété à plumage blanc, mais, son originalité étant moindre, elle reste très rare.



Fig. 58. — Coq du Gâtinais.

Race du Gâtinais.

C'est une race autochtone, c'est-à-dire ayant existé de tout temps dans la région dont elle porte le nom, région comprenant le nord du département du Loiret, le sud de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, ainsi que le nord-ouest de l'Aube.

Là, les basses-cours de toutes les fermes ont toujours été composées de volailles blanches qui n'étaient de la part des fermiers, l'objet d'aucune sélection méthodique. C'est seulement vers 1895 qu'on a commencé à s'occuper de rendre leurs caractères plus homogènes et qu'une classe a été ouverte dans quelques concours aux représentants de la race Gâtinaise.

Aujourd'hui, elle a été considérablement améliorée. Les

éleveurs qui se sont consacrés à son perfectionnement sont nombreux. Les animaux qu'ils présentent dans les expositions retiennent l'attention par la perfection de leur forme, leur forte stature et l'homogénéité de leurs caractères.

En quelques points, on a eu recours, pour augmenter le volume du type naturel, au croisement avec des coqs Plymouth-Rocks blancs ou des Orpingtons blancs. On a toujours eu soin, cependant, d'éliminer dans les expositions les oiseaux dont le plumage ou quelque autre particularité rappelait un croisement avec ces races.

Le coq Gâtinais a une crête simple et des barbillons de moyennes dimensions. Comme dans toutes les races françaises, ces appendices doivent être minces, de texture fine, sans boursouflures ; la partie terminale de la crête doit, en arrière, être bien détachée du cou et ne pas suivre sa courbure ; les crétillons doivent être seulement de longueur moyenne. Les oreillons sont rouges. Les pattes et le bec sont blanc-rosé. Le plumage est blanc, mais on admet dans le choix des reproducteurs qu'il soit légèrement jaune paille chez les coqs adultes. Ceux-ci pèsent généralement 4 kilogrammes et les poules 2kg,700.

Excellente race pour la production de poulets de fort poids ayant une chair de bonne qualité, elle ne montre qu'une aptitude moyenne à la ponte. Le poids de ses œufs reste généralement compris entre 55 et 62 grammes ; leur coquille est blanc jaunâtre, assez fréquemment roux clair dans les familles accusant par leurs autres caractères une infusion de sang Orpington.

Sa propension à couver est grande.

Race Géline de Touraine.

Par une sélection spéciale portant sur des volailles qui résultaient du métissage entre Bresse noire et Langshan, on a obtenu dans la Touraine une nouvelle race à laquelle on a donné le nom de Géline par suite de l'habitude qu'on avait de dénommer ainsi dans le pays les poulettes de l'année.



Fig. 59. — Coq Géline de Touraine.



Fig. 60. — Poule géline de Touraine.

Sa taille est intermédiaire entre celle des deux races dont elle dérive, et par sa conformation elle ressemble cependant davantage à la Langshan. Son plumage est entièrement noir à reflets métalliques ; la queue des coqs est formée de faucilles relativement courtes et fortement contournées comme celles des Langshan.

La crête est simple, droite et forte, de moyenne épaisseur, avec généralement six crétillons ; elle se prolonge en arrière parallèlement à la courbure du cou.

Les oreillons sont rouges sablés de blanc ; les barbillons sont rouges de moyenne grandeur ; les joues sont rouges aussi et légèrement emplumées.

Le dos est généralement long et large, de même que la poitrine est large et profonde.

Les pattes sont lisses et noires ; elles doivent être de moyenne longueur et d'épaisseur moyenne avec quatre doigts de moyenne force.

Les poules présentent ainsi généralement une conformation très caractérisée de bonnes pondeuses.

La production annuelle moyenne d'œufs est évaluée à 130 ou 150 œufs au maximum ; elle pourrait être très améliorée rapidement par une sélection méthodique.

Le poids moyen des œufs est de 55 à 65 grammes.

Leur coquille est roux clair ou jaune foncé ; c'est un rappel indiscutable de la parenté avec la race de Langshan.

Les coqs adultes pèsent un peu plus de 3 kilos et les poules de 2 kilos et demi à 3 kilos.

La chair, sans atteindre la finesse de celle de la race de la Flèche ou de Bresse, est de bonne qualité.

Race du Berry.

Dans le Berry, une sélection tout à fait analogue a été faite à peu près à la même époque, et la race *noire du Berry*, telle qu'on l'a présentée dans les expositions, ne diffère de la précédente que par sa moindre homogénéité.

QUATRIÈME GROUPE

Race de La Flèche.

La race de La Flèche est très répandue dans son pays d'origine qui est sans aucun doute le département de la Sarthe, et plus particulièrement les arrondissements de La Flèche et du Mans. La réputation fort ancienne des *poulardes du Mans* lui appartient toute entière.



Fig. 61. — Coq de La Flèche.

Par son format et sa forme, elle se rapproche de la race Espagnole. Sa crête et son rudiment de huppe ainsi que la qualité de sa chair affirment sa parenté avec la race de Crèvecœur. Elle a certainement avec la race hollandaise de Bréda une certaine analogie, mais rien n'indique une parenté.

Plus volumineuse qu'elle ne le paraît, à cause de ses plumes bien collées au corps, la volaille de La Flèche est d'un format réellement grand. Ses formes sont élancées ; son cou et ses tarses sont relativement longs ; le dos est long, les épaules sont écartées et saillantes, mais la poitrine est peu descendue, les cuisses sont longues et épaisses ; les doigts eux-mêmes au nombre de quatre, sont longs et gros.

La tête et particulièrement le bec sont forts ; les oreillons, sont grands, ovales et blancs ; les joues rouges et nues ; les

barbillons bien développés ; enfin, la crête, très caractéristique, affecte la forme de deux cornes divergentes, implantées sur le devant de la tête et réunies à leur base en une petite masse rouge, très peu épaisse, à surface irrégulière, qui avance jusqu'au niveau des narines.

Sur la tête se trouve un petit épi de plumes dirigées en arrière. Le plumage est entièrement noir, à reflets verts sur le cou, le dos, les ailes et la queue. Celle-ci forme chez le coq un beau panache, à courbe régulière et porté droit. Les tarses sont d'un noir mat.

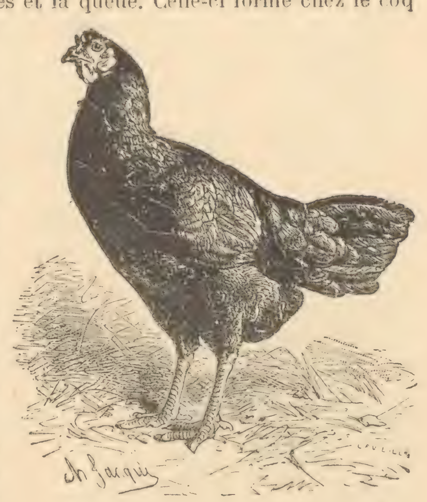


Fig. 62. — Poule de La Flèche.

De tout temps, les éleveurs de la Sarthe ont donné à leurs poussins une nourriture abondante et choisie, et les ont préparés à l'engraissement dès leur jeune âge par des distributions copieuses de grains et de pâtées. La race de La Flèche s'est assurément affinée à ce régime ; son format et la finesse de sa chair ont augmenté, mais elle ne s'accommode plus de conditions d'existence moins faciles dues à la rigueur du climat et à la pénurie relative des subsistances. Elle n'est pas anémiée, elle ne manque pas de vitalité comme certaines races élevées en parquets pendant de nombreuses générations, mais elle se montre délicate si, n'étant pas bien et fortement nourrie, elle doit supporter le froid et l'humidité.

Elle transforme bien les matériaux nutritifs qu'elle absorbe, ne devient adulte qu'assez tard et continue à s'accroître long-

temps. Son squelette n'est pas très réduit par rapport à son format ; elle ne peut être considérée comme une race très précoce.

Elle n'a pas non plus, comme nous l'avons vu, la forme idéale de la volaille spécialisée pour la production de la chair ; sa poitrine pourrait être plus carénée, et ses membres et son cou moins longs et moins forts. Nous n'hésitons pas cependant, malgré ces défectuosités, malgré son manque relatif de rusticité et de précocité, à la considérer comme la race ayant l'aptitude la plus prononcée à la production de la chair. Le coefficient à attribuer à la qualité doit être bien supérieur à celui de la quantité, car la plus-value qui en résulte sur les marchés dépasse de beaucoup celle qu'on retire d'une augmentation quelconque de poids chez des bêtes à chair médiocre. La race de La Flèche est d'ailleurs celle qui s'engraisse le mieux, qui produit la graisse la plus fine et la plus blanche, et dont le format permet de satisfaire à la fois l'œil des gourmands et le palais des gourmets.



Fig. 63. — Poule du Mans.

Race du Mans.

Ce n'est qu'une variété de la race de La Flèche s'en différenciant uniquement par une crête plate, volumineuse, analogue à celle de la race de Hambourg, et l'absence de toute réminiscence de huppe sur la tête. Elle est probablement due à quelque croisement dont on s'est efforcé, par une sélection bien comprise, de faire disparaître toute autre trace.

Comme elle a toutes les qualités de la race de La Flèche à un même degré, on ne perçoit pas bien l'utilité de son existence. Elle possède même une légère infériorité au point de

vue de la rusticité, parce que sa crête est plus facilement atteinte par la gelée.

Race de Crèvecœur.

Cette race, qui porte le nom d'une petite localité du Calvados résulte d'une sélection faite en différents endroits de la Normandie, depuis au moins le milieu du XIXe siècle et qui a eu pour point de départ les volailles à huppe, entièrement noires, telles qu'on les trouve à profusion dans la plupart des villages de l'Orne, du Calvados et de l'Eure. La race de Crèvecœur, telle que l'exigent les *amateurs*, est peu répandue et diffère beaucoup de la population galline de la Normandie.



Fig. 64. — Poule normande à huppe, du type Crèvecœur.

Dans le département de la Seine-Inférieure, le nord du département de l'Oise et le nord-ouest de la Somme, existe aussi une volaille d'un type à peu près semblable et dont on a obtenu, par sélection, la race de *Caumont.*

La *poule normande à huppe*, à quatre doigts et à plumage entièrement noir (fig. 64), est à la Crèvecœur ce que la poule italienne est à la Leghorn, ce que la Caussade est à la Bresse ; mais la sélection a été tout à fait conventionnelle, faite à un point de vue esthétique, avec peu de souci d'une amélioration utilitaire, voire même de la conservation des qualités foncières

originelles. Aussi, les cultivateurs normands sont-ils restés indifférents et n'ont-ils pas admis la race de Crèvecœur au perfectionnement de leurs basses-cours.

L'augmentation du format, l'exagération des dimensions de la huppe et de la gorge, n'ont pu être obtenues que par des distributions abondantes de nourriture. L'herbager normand, qui préfère les poules se nourrissant d'elles-mêmes à travers les prairies et le long des haies, supportant sans être gênées la rosée, le brouillard et la pluie, s'est parfaitement rendu compte que, si elles pouvaient être de format moyen, elles n'en devaient pas moins être alertes et vives, qu'une huppe ayant des plumes de 8 à 10 centimètres de longueur, touffue, débordant sur les côtés de la tête, au-dessus des yeux, ne pouvait être qu'un embarras dans les champs.



Fig. 65. — Coq de Crèvecœur.

En admettant même qu'il y ait eu insouciance de sa part, la nature s'est chargée de combattre toutes les tentatives d'amélioration esthétique. Toutes les fois que les plus beaux spécimens de Crèvecœur, lauréats des expositions, ont eu toute liberté dans les exploitations normandes, les maux d'yeux et la diphtérie se sont chargés d'annihiler leur action ou de les décimer.

Quoi qu'il en soit, la race sélectionnée de Crèvecœur (fig. 65) est une des plus fortes parmi les races de format moyen ; elle est de hauteur moyenne et bien proportionnée ; son plumage est entièrement noir à reflets verts ; les pattes sont noires, à



Fig. 66. — Coq de Caumont.

quatre doigts. La tête est forte ; la crête forme deux cornes divergentes, de 3 à 4 centimètres de longueur chez le coq, d'un centimètre chez la poule ; les barbillons sont petits chez le coq, plus réduits chez la poule, et disparaissent presque dans les plumes de la gorge ; les joues sont couvertes par les favoris ; les oreillons sont blancs et cachés en partie par les plumes ; la huppe est grande, bien fournie, rejetée en arrière, et retombe un peu sur les côtés de la tête chez le coq ; elle est plus ronde, régulière chez la poule.

Le coq de Crèvecœur a un camail bien fourni, des lancettes et toutes les plumes de la queue longues et abondantes.

La race de Crèvecœur avait à l'origine une qualité de chair de premier ordre et était une pondeuse excellente, tant par le nombre que par la grosseur de ses œufs pesant de 65 à 70 grammes. Par la sélection dont elle a été l'objet, ces qualités n'ont pas augmenté. Et, comme son adaptation à tous les terrains s'est trouvée limitée, que son élevage offre plus d'aléas, qu'elle est en résumé moins rustique et moins précoce, elle n'a qu'un mérite relatif au point de vue de la production de la chair ou de celle des œufs. Elle s'engraisse bien. C'est une médiocre couveuse.



Fig. 67. — Coq de Caumont.

Races de Caumont et de Pavilly.

La race de Caumont ne diffère de la Crèvecœur que par une huppe peu fournie dont les plumes ont de 3 à 5 centimètres de longueur, l'absence de gorge et de favoris, des barbillons plus longs, et surtout une crête très caractéristique ayant la forme d'une petite coquille à bords dentelés, placée sur le devant de la tête.

Elle a toutes les qualités de la race de Crèvecœur. Si elle est moins jolie, si sa crête ne s'harmonise guère avec sa forme et son plumage et paraît un peu plantée comme par hasard, elle s'accommode mieux de la vie à travers champs grâce à sa tête peu garnie de plumes.

La race de Pavilly, moins bien sélectionnée, ne s'en différencie que par sa crête simple.



Fig. 63. — Coq de Houdan.

Race de Houdan.

La race de Houdan paraît connue depuis moins longtemps que celle de La Flèche et de la Bresse ; elle n'en est pas moins aujourd'hui une des races françaises les plus réputées, les plus propagées, et plus à cause d'un ensemble remarquable de qualités moyennes qu'à cause d'une spécialisation lui donnant une supériorité sur d'autres.

Sans nous attarder à réfuter une fois de plus toutes les hypothèses émises sur son origine, nous dirons simplement qu'elle est le résultat d'une sélection naturelle, d'une sélection inconsciente, serait-il plus juste de dire, faite par les cultivateurs du canton de Houdan en Seine-et-Oise. Plus tard, à partir du moment où quelques éleveurs s'occupèrent de propager cette race, elle fut, au contraire, l'objet d'une sélection constante, mais qui ne fut pas toujours dirigée dans le même sens, ni uniforme, ni judicieuse, prêtant à la critique autant que celle de la race de Crèvecœur.



Fig. 69. — Poule de Caumont.

On a toujours cherché, avec raison puisque sa rusticité lui permet de s'adapter à des milieux très différents, à lui donner un format supérieur à celui qu'elle avait primitivement et qui tenait le milieu entre celui de la Crèvecœur et celui de la Bresse noire. En fait, l'augmentation a été peu sensible, la sélection dans ce sens ayant été contrariée par les divergences des éleveurs ou le caprice des juges dans les concours pour des particularités d'ordre secondaire.



Fig. 70. — Poule de Houdan.

On a cherché à lui conserver son plumage caillouté sans prédominance du noir sur le blanc et réciproquement, car c'est un caractère essentiel de la race ; mais le rigorisme qu'on a montré à ce propos, en préférant quelquefois à des sujets bien conformés, ayant toutes les apparences de la rusticité et de la précocité, d'autres moins bons à tous ces points de vue, mais qui avaient du blanc et du noir en chaque partie du corps, voire même parce qu'ils avaient une faucille blanche et une faucille noire, a eu des effets déplorables. On eût atteint le même but en admettant une certaine variabilité dans la prédominance d'une couleur sur l'autre et en se rappelant à ce propos qu'il suffit d'unir un coq relativement noir avec des poules du même âge relativement blanches pour obtenir le même résultat : on n'eût pas dégoûté nombre d'éleveurs consciencieux qui s'adonnaient à la production de la race pure de Houdan.

La mode fut quelquefois plus intempestive. On voulut pendant un certain temps, que la crête fût en forme de gobelet

posé sur le devant de la tête ; on exigea seulement dans la suite qu'elle ressemblât à deux feuilles de chêne écartées à leur sommet et réunies à leur base. Depuis quelques années, toutes les préférences vont aux Houdan qui ont une huppe et une gorge non seulement bien développées, mais ayant les plus grandes dimensions possible !

Les excellents dessins de l'éminent artiste Charles Jacque subsistent heureusement ; ses coq et poule de Houdan (fig. 68 et 70) attestent que la huppe était, il y a quelque trente ans, une simple coiffure un peu ébouriffée ayant déjà cependant quelque inconvénient par la pluie. Quand on songe que la plupart des cultivateurs des environs de Houdan ont préféré aux volailles du type représenté par Charles Jacque la race de Faverolles, surtout parce qu'elle se montre plus rustique, on peut affirmer que la huppe et la gorge contribuent d'autant plus à amoindrir la réputation de la race de Houdan que leurs dimensions sont plus grandes.

Entre autres caractères essentiels qui permettent de la distinguer des autres races, la Houdan a cinq doigts aux pattes, une huppe, une gorge, des favoris et un plumage caillouté blanc et noir. Les pattes sont blanches, tachetées de noir.

Les cinq doigts sont bien détachés les uns des autres ; le doigt supplémentaire ou cinquième, implanté sur les tarses, est long et ne touche la terre dans aucune position.

La huppe est composée de plumes blanches et noires et de plumes également blanches et noires, ainsi que celles de la gorge, des favoris, du plastron, du dos et des ailes. Il n'y a guère que les rémiges externes, qu'on voit seules lorsque l'aile est pliée, qui soient à tout âge entièrement blanches.

Le plumage des poussins forme des plaques blanches et noires. Pendant la première année, le noir prédomine et, au fur et à mesure que les oiseaux vieillissent, les nouvelles plumes sont, à chaque mue, de plus en plus blanches. Cette modification du coloris est commune à toutes les races à plumage caillouté.

Les oreillons sont très petits, blancs et cachés par les favoris ; les barbillons ne mesurent que 2 centimètres environ chez le coq et sont très réduits chez la poule.

Le coq a, comme nous l'avons déjà dit, une crête ressemblant à deux petites feuilles de chêne réunies à leur base, légèrement concaves en avant et peu divergentes, de telle façon qu'elles forment presque un petit gobelet. La crête de la poule est semblable, mais elle est beaucoup plus petite, comparée à celle du coq, qu'elle ne l'est chez les poules des races non huppées.

Considérée dans son type normal, à huppe et gorge non exagérées, la race de Houdan est rustique et précoce. Les premières manifestations sexuelles s'y produisent assez tôt et contribuent à arrêter le développement des poulets. La chair en est de bonne qualité, bien blanche, mais la peau est moins fine que celle des races de Bresse et de La Flèche. La poitrine manque d'ailleurs d'ampleur et, comme l'aptitude à l'engraissement n'est que moyennement développée, elle ne mérite dans le classement des races pour la production de la chair qu'une note moyenne, bonne toutefois.

Les poules de Houdan sont de bonnes pondeuses d'œufs moyens pesant 55 à 60 grammes, à coquille très blanche. Comme elles ne demandent qu'exceptionnellement à couver, leur valeur pour la production des œufs s'en trouve quelque peu augmentée.

La race de Houdan ne doit pas seulement sa renommée à cet ensemble de qualités moyennes, mais aussi à l'originalité que lui donnent sa huppe et son plumage caillouté. Son effet séduisant a souvent seul contribué à la faire préférer dans les basses-cours bien aménagées des cottages et des villas. Par contre, dans les exploitations agricoles, surtout celles dont le terrain est imperméable, où la boue, en agglomérant les plumes de la gorge et de la huppe, n'en fait plus qu'un amas informe sur un des côtés de la tête, elle a dû souvent céder la place à d'autres.

Race de Mantes.

Cette race, sur l'origine de laquelle nous nous sommes longuement étendu en étudiant les affinités des races entre elles, réunit un ensemble de qualités supérieur à celui de la race de Houdan.

Son format est un peu plus grand, son squelette aussi léger et sa forme est celle d'une volaille plus spécialisée pour la production de la chair.

Le cou et les pattes sont de longueur moyenne, le dos long, les reins larges, les épaules moyennement écartées, saillantes, et la poitrine très carénée.

Si elle diffère par sa forme et ses proportions de la race de Houdan, elle lui ressemble par son plumage caillouté noir et blanc. Elle n'en a pas la huppe, et sa crête est simple, de dimensions moyennes, peu proéminente sur le bec, peu profondément dentée, portée droite chez le coq et pliée sur elle-même vers son milieu chez la poule. Les barbillons sont très réduits. La gorge est un peu moins fournie que chez la Houdan et les favoris le sont au contraire davantage. La queue est de moyenne longueur et ne forme pas chez le coq un immense panache donnant beaucoup de prise au vent ; les plumes de la queue et celles qui recouvrent l'abdomen sont cependant relativement molles et s'ébouriffent facilement. Les tarses sont marbrés noir et blanc rosé, ainsi que les doigts qui sont au nombre de quatre seulement.



Fig. 71. — Coq de Mantes.

La race de Mantes, par son adaptation plus facile à des terrains plus différents que la Houdan, peut être considérée comme rustique et, en conséquence, plus précoce d'une façon



Fig. 72. — Coq de Gournay.

absolue. Comparées dans des basses-cours à sous-sol sableux, ces deux races se montrent aussi précoces l'une que l'autre ; mais, là où la boue est fréquente, la race de Mantes est moins délicate et s'accroît plus vite.



Fig. 73. — Poule de Mantes.

Son aptitude plus prononcée à la production de la chair résulte de sa rusticité et de sa précocité plus grandes, de son format un peu supérieur, et surtout de sa meilleure conformation, car la finesse et la blancheur de la chair ainsi que l'aptitude à l'engraissement sont les mêmes.

Elle est aussi bonne pondeuse ; ses œufs, aussi blancs que ceux de la poule de Houdan, pèsent, en moyenne, quelques grammes de plus. Les poules de Mantes couvent moins exceptionnellement que celles de Houdan ; ce sont néanmoins des couveuses médiocres.

Race de Gournay.

On a souvent considéré à tort la race de Gournay comme une proche parente de la race de Mantes. A ne l'examiner que superficiellement, il semble, en effet, qu'elle n'en diffère que par le manque de gorge et de favoris et la présence de barbillons, car elle a le même nombre de doigts et le même plumage.

Elle s'en distingue cependant par son origine, par son moindre volume et surtout par sa conformation. Sous le même habit et avec la même taille, elle a le dos moins long et surtout

la poitrine très peu développée, les épaules non saillantes faisant que son plastron ne forme qu'une ligne fuyante depuis les pattes jusqu'entre les cuisses.

Elle doit peut-être son plumage caillouté noir et blanc à une union éloignée avec la race de Houdan. Cela est bien possible ; elle en a probablement aussi conservé l'aptitude à la ponte, la qualité de la chair, mais, en raison de sa conformation, elle ne convient pas autant que la Houdan et la Mantes pour la production des poulets de table. L'absence de gorge et de favoris lui donnent cependant un certain avantage sur celles-ci au point de vue pratique.

CINQUIÈME GROUPE

Ce groupe comprend trois races qui ont vraisemblablement la même origine, le sud-est de la Chine, et qui ont été fort différenciées depuis leur introduction en Europe.

Leurs modifications résultent moins d'une adaptation à notre climat qui s'est faite immédiatement, que de la sélection dont leurs variétés ont été l'objet.

Race Cochinchinoise.

Les premiers spécimens de cette race furent envoyés à la reine d'Angleterre en 1843 ; d'autres furent importés en France par l'amiral Cécile en 1846. Les uns et les autres provenaient de Shang-Haï, en Chine, et non de Cochinchine. D'après une enquête à laquelle s'est livré, sur notre indication, M. Achard, inspecteur de l'Agriculture en Cochinchine, les volailles de ce pays n'ont qu'une vague ressemblance avec le type Cochinchinois, tel que nous le connaissons en Europe, et les types les plus répandus y sont « une petite poule blanche frisée à chair noire, une grande poule blanche haute sur pattes et des coqs de combat ». Il semble donc bien qu'elle est plus chinoise que cochinchinoise. On se sert couramment aujourd'hui pour la désigner de l'abréviation *Cochin.*

La race Cochinchinoise a été fort modifiée depuis son importation ; elle n'était pas aussi large, aussi trapue qu'aujour-

d'hui ; son plumage manquait d'uniformité et renfermait du fauve, du roux et du blanc répartis différemment.

Actuellement, il y en a plusieurs variétés qui ne se distinguent que par leur plumage : la *fauve* (fig. 74'), la *perdrix*, la *blanche* et la *noire*.

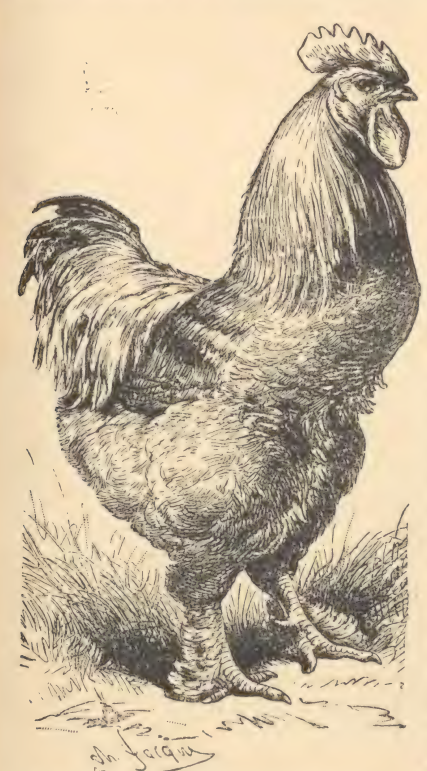


Fig. 74. — Coq Cochinchinois fauve.

D'un grand format, elle a le cou et les membres relativement gros, un corps si épais, si large qu'elle est le type des volailles hypermétriques à lignes raccourcies dans le sens de la hauteur, c'est-à-dire bréviligne. Le coq adulte pèse de 5 à 6 kilogrammes.

La forme est très caractéristique : la tête est relativement petite ; le cou est court et gros ; le dos plutôt court et les reins larges ne forment qu'une ligne presque horizontale, même quelquefois inclinée en avant chez la poule ; les épaules sont saillantes, le sternum court, les ailes très réduites, les cuisses et les pattes épaisses. Cette conformation paraît encore exagérée par certaines particularités du plumage.

La queue est fort réduite, composée de plumes de faible

consistance, et portée presque horizontalement. Les cuisses, les flancs, l'abdomen sont abondamment garnis de plumes molles, larges, bouffantes, de telle sorte que la partie postérieure du corps paraît encore plus large qu'elle n'est en réalité. Au repos, l'extrémité des rémiges primaires est cachée sous ces plumes bouffantes. Les tarses et les deux doigts externes sont garnis, sauf à leur face interne, de plumes d'autant plus raides qu'elles sont plus rapprochées de l'extrémité des doigts.

La crête, les joues, les barbillons et les oreillons sont rouges ; la crête est simple, droite, mince, relativement petite ; le bec est de couleur blanc jaunâtre ; les tarses et les doigts sont jaunes.

Dans la variété fauve, le plumage de la poule est uniformément fauve clair, c'est-à-dire de la couleur du froment ! celui du coq est de même teinte pour les parties inférieures, mais beaucoup plus foncé pour la tête, le camail, le dos, les ailes et les lancettes.

Dans la variété perdrix, le coq a les plumes de la tête, du camail et les lancettes, noires largement frangées de rouge vif ; celles du dos et les petites et moyennes tectrices des ailes, rouges ; les grandes couvertures des ailes, noires à reflets métalliques ; les rémiges secondaires, noires dans une de leur moitié et marron dans l'autre ; les rémiges primaires, noires ; les faucilles noires, ainsi que tout le reste du corps.

La poule a les plumes du camail noires frangées de jaune d'or. Toutes les autres plumes, à l'exception des rémiges, qui sont marron, marquées transversalement de noir, ont le coloris caractéristique du plumage perdrix, à trois ou quatre bandes marron foncé concentriques, séparées par des bandes très claires, dont la superposition forme un plumage maillé.

La variété blanche et la variété noire ont un plumage uniformément blanc ou noir.

La race Cochinchinoise a beaucoup séduit les éleveurs par sa rusticité et son ampleur. Comme toutes les races de grand format, elle n'atteint son développement complet qu'à un âge relativement avancé ; mais si l'on tient compte de son poids énorme et de sa rusticité, on doit reconnaître qu'elle n'est ni tardive, ni précoce.



Fig. 75. — Coq Cochinchinois blanc.

La qualité inférieure de sa chair, sa peau épaisse et jaunâtre, sa conformation où les parties postérieures ont la prédominance, n'en font qu'une volaille peu recommandable pour la production de la chair. Ses plumes bouffantes, ses pattes emplumées, ses ailes réduites, ses formes massives ne lui permettent pas autant qu'à d'autres de courir à travers champs à la recherche de sa nourriture. Toute son aptitude à la production de la chair réside dans son ampleur et elle n'a de réelle valeur à ce point de vue que pour des opérations de croisement, dans le but d'augmenter le format d'une population galline, mais à condition de faire disparaître dans les métis sa forte ossature, la qualité de sa chair, sa peau épaisse et ses pattes jaunes.

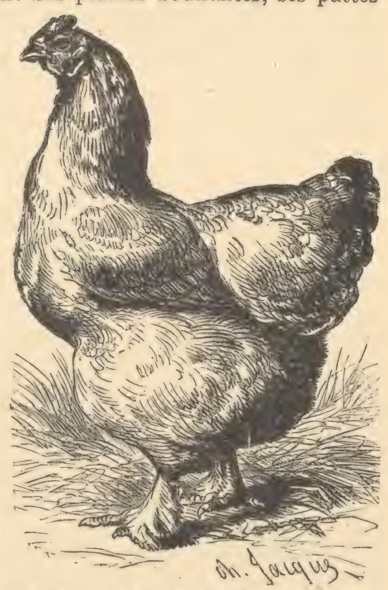


Fig. 76. — Poule Cochinchinoise fauve.

Son aptitude à la production des œufs est meilleure, sans être excellente toutefois ; elle est bonne tout au plus. Ses œufs ont une coquille de couleur jaune rosé et contiennent relativement moins de blanc que ceux des autres races ; ils ont une finesse dont on ne tient pas toujours compte dans le commerce, mais cependant bien reconnue des gourmets. Ces œufs ne pèsent que 55 grammes en moyenne et sont par conséquent très petits eu égard au volume des poules.

La ponte n'est que moyennement abondante, même lorsque les meilleures conditions se trouvent réunies, car elle est souvent entravée par un besoin de couver qu'on ne rencontre

pas aussi grand dans aucune race d'origine européenne.

Les périodes de ponte se trouvent très modifiées par l'incubation ; il en résulte que la production des œufs est mieux répartie pendant toute l'année. Elle a de plus une propension marquée à pondre, à peine l'hiver terminé, dès que la tempétature s'adoucit ; ce sont là ses principales qualités.

Race de Brahma Pootrâ.

Introduite en Europe en 1853, cette race a pour origine trois couples de volailles achetés dans le port de New-York, à bord d'un navire marchand, qui venait d'arriver des Indes, par un mécanicien du nom de Chamberlain. On ne sait rien autre chose sur son origine, et il faut reconnaître que ce n'était vraiment pas suffisant pour lui attribuer ce nom de Brahma Pootra, qui est celui d'un fleuve de l'Inde de 2 700 kilomètres de longueur sur les bords duquel il ne semble pas que ce type de volailles soit tout au moins fort répandu.

Sa proche parenté avec la Cochinchinoise est, du reste, évidente. Bien que ses formes eussent été modifiées par sélection et dans le même sens que celles des Cochins, la race de Brahma paraît moins trapue, ou un peu élancée, c'est-à-dire que, pour un corps aussi volumineux, le cou et les pattes sont relativement plus longs.

Elle ne différe de la Cochinchinoise que par sa crête frisée, sa queue un peu plus longue et relevée, ses ailes un peu moins courtes, sa poitrine un peu plus ronde et surtout son plumage.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, pour l'étude des croisements et des races de formation plus ou moins nouvelle, que jusque vers 1885 la plupart des coqs et poules Brahma que l'on possédait en France avaient une petite crête simple, et non une crête frisée formée de trois rangées de petits tubercules, des formes relativement élancées et un plumage dont le coloris était bien moins tranché que celui qu'on leur connaît aujourd'hui.

La race de Brahma comprend deux variétés, très distinctes par leur plumage : l'*herminée* ou *claire* et l'*inverse* ou *foncée*.

La variété herminée, qui est la plus répandue, paraît avoir

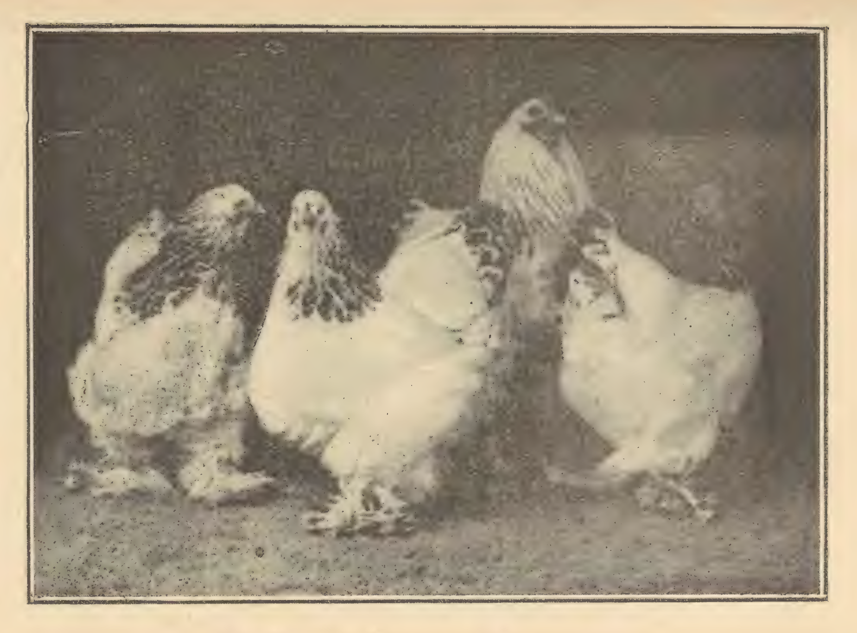


Fig. 77. — Coq et poules Brahma berminés.

toutes les plumes du corps blanches, à l'exception de celles du camail et de la queue. En réalité, toutes les plumes blanches ne le sont qu'à leur extrémité libre et sont plus ou moins grises dans leur première partie. Celles du camail sont noires largement frangées de blanc ; celles de la queue sont noires, les deux grandes faucilles étant légèrement bordées de blanc. La



Fig. 78. — Coq et poules Brahma, variété herminée.

répartition du noir et du blanc est la même chez le coq et la poule.

Dans la variété inverse, le coq et la poule ont un plumage rappelant celui du coq et de la poule Cochinchinois perdrix, mais dans lequel le pigment rouge serait remplacé par le blanc chez le coq et par du gris chez la poule.

La race de Brahma a aussi les mêmes qualités et défauts que la Cochinchinoise. Elle semble cependant devoir être préférée dans les opérations de croisement, tant à cause d'un peu plus de mérite au point de vue de la production de la chair que de celle des œufs.

Race de Langshan.

Cette race fut importée de Chine en Angleterre en 1872 par le major Croad, qui la propagea, ainsi que son neveu M. A.-C. Croad, avec une indiscutable habileté. Son origine était à peu près la même que celle des premiers sujets Cochinchinois importés en 1843.

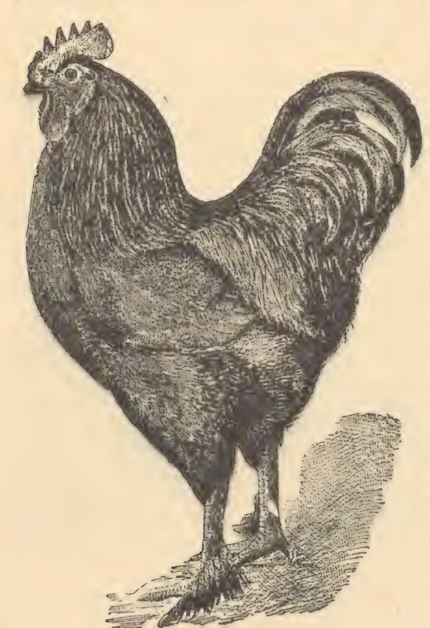


Fig. 79. — Coq de Langshan.

Elle est à la Brahma ce que celle-ci est à la Cochinchinoise. C'est encore une hypermétrique, mais plutôt élancée, qui, tout en étant encore volumineuse, a une taille plus élevée qu'elle doit à des pattes et à un cou relativement longs.

Sous prétexte qu'elle est haute, on en a, par mode, inconsidérément accru la taille dans ces dernières années, sans augmenter proportionnellement le volume du corps.

Elle a la crête simple de la Cochin et diffère cependant très nettement de cette race par une abondance moindre des plumes bouffantes sur les flancs et sur les cuisses, par une dimension plus grande de la queue qui est moyennement relevée, par une réduction considérable du nombre et de la longueur des

plumes des tarses et aussi par la couleur de ces derniers qui est noire au lieu d'être jaune.

Le plumage est uniformément noir avec reflets métalliques très accentués tant chez le coq que chez la poule.

La race de Langshan a la même rusticité que la Cochin et la Brahma, mais, au point de vue de la production de la chair, elle a la supériorité sur les marchés de ne pas renseigner autant sur son origine par suite de la couleur de ses pattes. Elle est loin d'avoir la finesse de chair que lui ont attribuée ceux qui se sont occupés les premiers de son élevage en Europe. Son aptitude à la ponte est à peu près la même ; la couleur des œufs, leur grosseur, leur qualité sont identiques. La quantité en est seulement un peu plus grande et résulte d'une aptitude à l'incubation un peu moindre.

SIXIÈME GROUPE

Dans le but de faciliter l'étude des races et surtout de faire ressortir leurs qualités et leurs défauts respectifs, nous réunissons dans ce groupe, non pas toutes celles qui ont une affinité quelconque avec celles du cinquième groupe, appelées habituellement *races asiatiques*, mais toutes celles qui présentent un ensemble de caractères les rapprochant davantage de ces races que des races européennes, qui ont concouru d'ailleurs à leur formation. Ce sont, en un mot, des *asiatico-européennes* ou des *asiatico-américaines*.

Race de Faverolles.

La race de Faverolles s'est formée, comme nous l'avons déjà dit en étudiant les affinités des races, à la suite d'introductions nombreuses de coqs Brahma, plus rarement de Cochinchinois fauves, plus rarement encore de Dorking, dans des basses-cours composées de sujets de races plus ou moins sélectionnées de Houdan. Le centre de son pays d'origine est le village de Faverolles (Eure-et-Loir), situé entre Dreux et Houdan.

Il y eut pendant longtemps de nombreux élevages dans cette

région où les métis de ce genre se reproduisirent, suivant le terme usité par les zootechniciens, *en variation désordonnée.* Il y en a même encore aujourd'hui. Au fur et à mesure que l'intervention des Brahma, Cochinchinois ou Dorking fut moins fréquente, la fusion des caractères s'opéra ; les métis, furent moins disparates, et, si l'on peut regretter, d'une part, que l'on n'ait pas prolongé ce métissage d'où résultait un poulet d'excellente qualité moyenne, on ne peut que se louer d'avoir arrêté la reproduction en variation désordonnée et d'avoir sélectionné le type le plus répandu, au point d'en constituer une race pure. A travers les générations successives, le type naturel du poulet de Faverolles s'orientait, en effet, de plus en plus vers le type asiatique Brahma-Cochin et n'avait plus que très peu des qualités du Houdan. Il est même certain que l'on a commencé un peu tard et que la Faverolles eût gagné beaucoup à être plus près du Houdan.

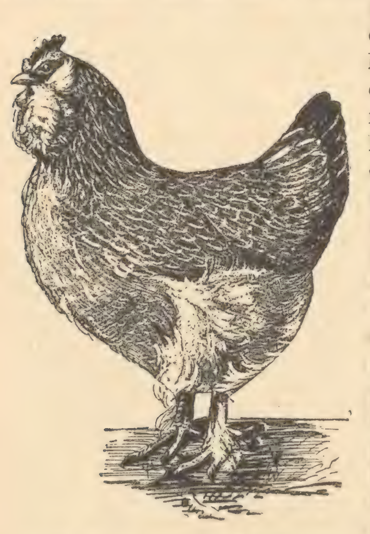


Fig. 80. — Poule de Faverolles, variété saumonée.

Si bien conduites qu'elles soient, les opérations de métissage laissent toujours à désirer, car avec le temps elles ne restent pas semblables à elles-mêmes, n'étant pas faites par les mêmes éleveurs et subissant l'influence des perfectionnements dont certaines races sont l'objet en d'autres lieux.

Considérées à un point de vue général, elles sont d'ailleurs assez critiquables, puisque, ne pouvant être définies avec exactitude, elles ne sont pas susceptibles d'extension en dehors du



Fig. 81. — Coq Faverolles.

rayon où il est possible d'en connaître tous les détails. L'adoption d'un type unique et la sélection dont il a été l'objet ont été choses fort heureuses, car, en aboutissant à la création de la race de Faverolles, elles ont contribué à améliorer l'exploitation d'un grand nombre de basses-cours en France. Il est peut-être regrettable que celle-ci ne se soit pas fait autrement, mais elle eût pu être aussi moins profitable aux éleveurs français, si, partout où la Faverolles s'est répandue, on avait eu recours à des races importées de l'étranger.

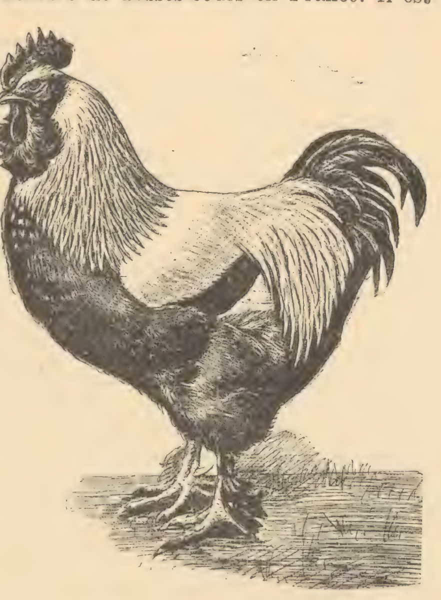


Fig. 82. — Coq de Faverolles.

Le type qui paraît adopté définitivement est celui de la *Faverolles saumonée* (fig. 83). Cette désignation se rapporte au plumage de la poule, le coq ayant un plumage à peu près semblable à celui du coq Brahma inverse ou du Dorking argenté.

La différence de format entre le coq et la poule est moindre que chez les Cochins. La poule est cependant relativement volumineuse.

On peut classer la Faverolles parmi les races hypermétriques ; mais elle y figure comme une des moins grosses, et, parmi les bréviligne, c'est une de celles qui se rapprochent le plus des médiolignes.

La conformation générale rappelle un peu celle des ra asiatiques. Le cou est court et gros ; la ligne du dos est ho zontale ; les épaules sont saillantes, le sternum court, les pat de moyenne longueur ; enfin la queue et les ailes sont court La crête est simple et petite, le bec blanc jaunâtre ; les ore lons sont rouges et les barbillons courts ; la gorge est bi fournie de plumes, et les favoris le sont encore plus. Les flan les cuisses et l'abdomen, sont recouverts de plumes molles bouffantes, moins développées toutefois que chez les Cochi et les Brahma.

Les tarses sont blanc rosé et garnis de plumes, mais plumes très inégalement réparties et plutôt petites. Les doig sont au nombre de cinq et doivent être aussi distincts que po sible comme dans la race de Houdan. Ceux qui ont fixé race de Faverolles par une sélection bien comprise consid rent avec raison que ce caractère est très important, par qu'il est l'indice des qualités réunies des deux races Brahm et Houdan.

La fixation de la race de Faverolles ne peut être mise en dout maintenant, car elle se reproduit bien semblable à elle-mêm dans de nombreuses basses-cours. On a cherché à différent reprises à constituer des variétés autres que la *saumoné* ainsi qualifiée à cause de la teinte générale du plumage de l poule. On a présenté parfois dans les expositions des lots de Faverolles *herminées*, *noires*, *blanches*, mais en nombre insuffisan pour qu'il soit permis d'affirmer qu'elles peuvent se perpétue semblables à elles-mêmes.

La variété saumonée est la seule qui ait acquis jusqu'à présent une grande réputation pour ses aptitudes mixtes tr développées.

Chez elle, le coq a le plumage du Brahma foncé ou du Dorking argenté, et la poule a le camail et tout le dessus du corps marron foncé, le dessous restant cependant blanc, et le plastron, les cuisses et l'abdomen blanc teinté très légèrement de marron. Dans la variété herminée, le coq et la poule doivent avoir cinq doigts et le plumage des anciens Brahma herminés, c'est-à-dire à fond blanc, parsemé irrégulièrement de noir et de gris, que l'on qualifie de *plumage herminé brouillé.*



Fig. 83. — Coq du Bourbonnais.



Fi.g 83. — Poule du Bourbonnais.

La race de Faverolles possède une rusticité et une précocité remarquables. Elle est un peu lourde, un peu sédentaire et convient mieux aux exploitations où la nourriture est distribuée abondamment qu'à celles où les volailles doivent en trouver la plus grande partie loin de leur poulailler. C'est assurément une bonne race pour la production de beaux poulets de consommation courante, à cause de sa précocité et de son volume : mais sa peau et sa chair manquent de finesse et de blancheur ; elle ne saurait lutter à ce point de vue avec les races de la Flèche, de Houdan et de Mantes, même soumise à l'engraissement, car celui-ci procure d'autant plus de bénéfices qu'il est pratiqué sur des volailles à chair ou à graisse plus blanches et à peau plus fine.

Au point de vue de la ponte et de l'incubation, la race de Faverolles a tout à fait les caractères des races asiatiques ; ses œufs pèsent de 55 à 70 grammes, sont à coquille jaune rosé et d'excellente qualité.

Race du Bourbonnais.

Des croisements analogues à ceux qui, près de Houdan, ont été l'origine de la race de Faverolles, ont été pratiqués dans diverses régions.

Dans les basses-cours du Bourbonnais, on a obtenu, par introduction du sang asiatique et par une sélection méthodique, une race nouvelle, plus avantageuse à exploiter en raison de son format plus grand que celui des poules communes du pays, et pour l'ensemble de ses qualités, comparable à celui de la Faverolles.

La race de Bourbonnais a été l'objet d'une sélection bien suivie depuis 1919 dans son centre d'élevage, le département de l'Allier. On a ainsi obtenu une homogénéité très remarquable dans de nombreuses basses-cours de fermes. En quelques endroits, on s'est aussi occupé de sa sélection méthodique pour l'amélioration de son aptitude à la ponte, et les résultats obtenus sont des plus encourageants ; ils laissent à présumer que dans un avenir peu éloigné, la Bourbonnaise se classera parmi

les deux ou trois premières races de grande taille à aptitu mixtes, c'est-à-dire parmi celles recherchées pour une prod tion intensive de la chair et des œufs.

La race du Bourbonnais a une crête simple, des oreill rouges, de grands barbillons, un bec blanc, des pattes lis blanc rosé à quatre doigts, et un plumage blanc, sauf pour camail qui est herminé.

Dans sa sélection, il faut attacher beaucoup d'importan aux particularités qui caractérisent les races française crête bien détachée du cou en arrière, à tissu fin, absence bouffants de plumes molles sur les cuisses. Les poids à reche cher sont ceux de 3^{kg},500 pour les coqs adultes et de 2 kil grammes 500 pour les poules ; il n'y a aucun intérêt économiq à augmenter la taille moyenne de la race.

Race de Bourbourg.

Comme partout, à partir de 1850, on a introduit dans le basses-cours du Nord de la France des coqs Brahma et Cochin chinois. Peu à peu, un type a prédominé parmi les métis qui pendant les premières générations, présentaient des caractère disparates.

La race de Bourbourg est résultée de ces opérations de métissage, comme, dans le département de Seine-et-Oise la Faverolles fut la conséquence de croisements identique et comme, dans le département de l'Allier, la Bourbon-naise fut obtenue par une sélection portant sur des méti analogues.

En fait, la race de Bourbourg que les éleveurs du Nord ont parfois appelée leur Faverolles, diffère plus de celle-ci que de la Bourbonnaise.

Elle se présente avec les caractères généraux suivants : conformation large, près de terre, volume moyen, et plumage herminé. On l'apprécie pour sa rusticité et sa précocité exacte-ment comme la Faverolles. Sa chair n'a évidemment pas la blancheur et la finesse de celle qui fait la réputation mondiale des races de Bresse et de la Flèche ; mais, de même



Fig. 85. — Coquelet de Bourbourg.



Fig. 86. — Poulette de Bourbourg.

que pour la Faverolles, elle est d'une qualité moyenne satisfaisante.

Chez le coq Bourbourg, la crête est simple, droite, régulièrement dentée, à grain moyen ; les barbillons sont moyens et ronds, les oreillons peu développés et rouges, les joues rouges parsemées de petites plumes blanches. Les reins sont garnis de lancettes de moyenne longueur ; la queue est de moyenne longueur. Les tarses sont forts et portent un petit nombre de plumes raides de quelques centimètres de longueur ; les doigts sont au nombre de quatre, gros et larges. En résumé, l'ossature est forte, comme dans la Faverolles, et rappelle la parenté asiatique. Le poids moyen, à l'âge adulte, est de 3^{kg},500. L'ensemble du plumage est blanc, à l'exception des plumes de la partie inférieure du camail et des lancettes qui sont herminées, des rémiges primaires et secondaires qui sont noires avec barbes externes blanches, enfin de la queue qui est noire, avec petites faucilles bordées de blanc.

La poule de Bourbourg a une crête simple, un peu repliée sur elle-même, les barbillons plus longs que larges et des tarses garnis de petites plumes jusqu'au niveau des doigts. Son plumage est celui des poules herminées, c'est-à-dire blanc à l'exception du camail, des rémiges primaires et de la queue dont les plumes sont noires bordées de blanc.

Comme dans toutes les races d'origine identique, les œufs ont une coquille teintée, variant, suivant les familles, du jaune au roux foncé.

Race de Malines.

Cette race existait, dit-on, en Belgique, avant l'importation en Europe des races asiatiques. Si la présence, dans les Flandres belge et française, il y a plus d'un demi-siècle, d'une volaille à plumage coucou, ayant beaucoup de ressemblance avec la race Coucou de Rennes, est en effet indiscutable, ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de *race de Malines*, ou *Coucou de Malines*, n'en est pas moins une race très proche parente des races asiatiques.

Elle n'a guère conservé que sa livrée primitive : plumage coucou, bec et pattes de couleur rosée, et a acquis le volume et la conformation, les qualités et les défauts des races Cochinchinoise et Brahma. Entre la Cochinchinoise coucou, variété évidemment obtenue en Europe par un croisement quelconque et non importée de Chine, et la Coucou de Malines, il n'y a de différences que dans la dimension moindre des paquets de plumes bouffantes garnissant les cuisses et l'abdomen, dans la couleur noire du bec et des pattes et une moins grande abondance des plumes des tarses et des doigts.

La chair n'est ni plus fine ni plus blanche que celle des races asiatiques, et ses aptitudes à la ponte et à l'incubation sont égales à celles de ces dernières.

Race d'Orpington.

Elle a été créée de toutes pièces vers 1885, à Orpington, comté de Kent, en Angleterre, par un éleveur habile, M. W. Cook.

M. Cook cite comme ayant participé à la constitution de cette race, la Langshan, la Plymouth Rock, la Minorque noire, la Java noire, la Dorking à crête plate, la Leghorn blanche, la Hambourg noire, la Hambourg dorée, la Dorking à crête simple, la Cochin fauve. Nous n'aurons garde d'oublier que, dans les opérations de croisements, les produits peuvent parfois ressembler complètement à l'une des deux races mises en présence.

En réalité, les premiers sujets présentés sous le nom d'*Orpington* ne différaient des Langshan que par une moindre longueur du cou et des pattes, l'absence de plumes aux tarses et aux doigts, une poitrine plus arrondie.

C'était, en conséquence, une volaille qui, au point de vue de la production, était mieux conformée que la Langshan.

Tous les croisements dont ce premier type a été l'objet dans le but évident de masquer cette trop proche parenté ont eu pour résultat la création de variétés, tout d'abord fort dissemblables.

On s'est avisé ensuite de leur donner de l'uniformité, et on y est, aujourd'hui, à peu près parvenu. La conforma-



Fig. 87. — Coq coucou de Malines.

tion que l'on a adoptée est celle de l'Orpington noir primitif (fig. 88), mais la mode a voulu que les parties postérieures fussent peu développées, que le dos fût court pour que la race n'ait pas l'apparence heurtée de la Cochinchinoise et soit ronde, comme le disent les sportsmen de l'aviculture. Dans les variétés blanche et fauve, on a cherché aussi à faire disparaître toute trace de parenté avec la Leghorn et avec la Cochinchinoise et on a exigé que les tarses et les doigts fussent rosés comme ceux de la Dorking.



Fig. 88. — Coq Orpington noir.

Depuis quelques années, la race d'Orpington a été l'objet d'un engouement que rien ne justifie dans la pratique ; outre que la conformation ronde ne convient pas précisément pour la production des poulets de table, la qualité de la chair, qui prime de beaucoup la quantité lui fait défaut.

L'Orpington a la rusticité et la précocité des races dont elle dérive ; elle en possède aussi l'aptitude à la ponte, mais cela n'est pas suffisant pour qu'elle soit une race universelle s'adaptant à tous les milieux et convenant le mieux à tous les producteurs, quelle que soit la spécialisation de leur élevage.

Si l'on est d'ailleurs parvenu à constituer pour les expositions des lots à peu près homogènes de toutes les variétés d'Orpington, le nombre des produits qui ressemblent plus à des Leghorn, des Dorking, des Hambourg, des Plymouth, des Cochins qu'aux Orpington de la première heure, issus de Langshan,

est encore fort grand. La sélection n'en est pas faite depuis assez longtemps pour que les qualités reconnues à une certaine famille d'une certaine variété soient en conséquence l'apanage de tous les Orpingtons.



Fig. 89. — Poule Orpington noire.

Race de Wyandotte.

La race de Wyandotte résulte de croisements faits en Amérique entre la Hambourg argentée et la Brahma foncée, pour réunir des caractères appartenant à ces deux races. Par d'autres croisements, on en obtint de nombreuses variétés qu'on a fixé par sélection. Ce sont, par ordre d'ancienneté : l'*argentée*, la *dorée*, la *blanche*, la *fauve*, la *perdrix*, la *coucou*, l'*inverse* et la *bleue*. Comme la Faverolles, elle peut figurer parmi les hypermétriques, mais parmi les moins volumineuses.



Fig. 90. — Coq Wyandotte blanc.

Sa conformation rappelle beaucoup celle de la Brahma,



Fig. 91. — Coq Orpington fauve.

La tête est assez forte, le cou court, le plastron bien arrondi, les ailes plutôt petites, les tarses forts et relativement courts.

La crête est plate, de dimensions moyennes, et sa pointe terminale se recourbe un peu suivant la ligne du cou. Les barbillons sont moyens et ronds ; les oreillons sont rouges ; les tarses et les doigts sont, ainsi que le bec, jaunes.

La queue est plus grande que celle de la Langshan, encore

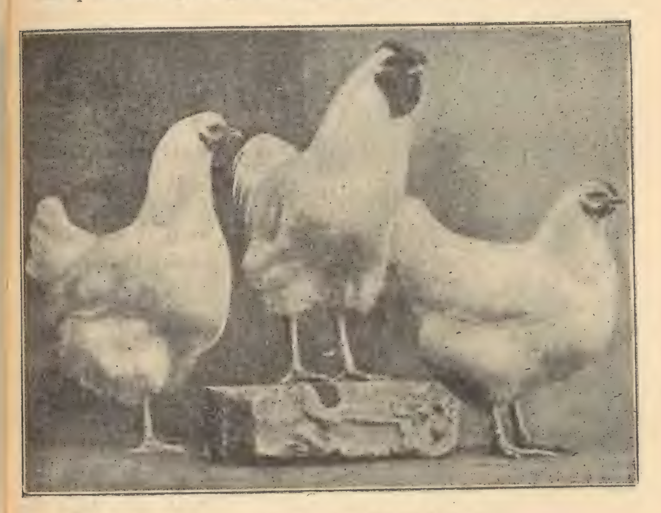


Fig. 92. — Coq et poules Wyandotte blancs.

plus relevée, et les faucilles sont chez le coq fortement recourbées. Les plumes des cuisses, des reins et de l'abdomen sont très bouffantes comme dans les races asiatiques.

Le coloris des variétés argentée et dorée est très joli et rappelle beaucoup celui de la race de Hambourg.

Le coq Wyandotte argenté n'a pas seulement, comme le Dorking argenté, les plumes du camail, du dos et des reins blanc argenté avec quelques traits noirs formés par l'extrémité du rachis des plumes, mais il a encore le plastron et la face antérieure des cuisses ornées d'une superbe cotte de mailles résultant de ce que chaque plume est blanche bordée de

noir. Les petites et les moyennes tectrices des ailes sont légèrement maillées, les grandes tectrices forment deux bandes de mailles parallèles très larges, et les rémiges sont également blanches bordées de noir.

Le plumage du coq de la variété dorée n'en diffère que par le remplacement du blanc par le rouge sur chaque plume. Dans l'une et l'autre variétés, les poules sont entièrement et très régulièrement maillées sur tout le corps, à l'exception du camail, des rectrices et des rémiges.



Fig. 93. — Poule Wyandotte argentée.

Dans les autres variétés, le coloris du plumage est identique à celui qui a été déjà décrit pour d'autres races.

S'il est bien évident que tous les efforts de la sélection ont eu pour but le perfectionnement de la parure de la Wyandotte, il faut reconnaître que le croisement Hambourg-Brahma a été, en la circonstance, fort heureux.

Les trois variétés, blanche, argentée et dorée, sont peut-être supérieures aux autres et, à les considérer seules — car ce sont jusqu'à présent les plus répandues et ce sont les seules dont on ait vu des basses-cours entièrement composées — elles permettent de dire que la Wyandotte est éminemment rustique, précoce et bonne pondeuse. Elle a hérité de l'aptitude de la Brahma à pondre plus tôt en hiver que nos races d'origine européenne, et de la Hambourg pour

la quantité d'œufs. Ceux-ci ont d'ailleurs, comme les œufs de la Brahma, une teinte saumonée, et un petit volume relativement à celui des poules.

En Amérique, cette race peut être fort estimée pour la production de la chair, mais en France, elle manque, à ce point de vue, de la finesse et de la blancheur qui font le succès des volailles de races françaises.



Fig. 94. — Coq Plymouth Rock coucou.

Race de Plymouth Rock.

Cette race a été obtenue en Amérique par croisement, dit-on, du coq Cochinchinois avec la poule Dominique qui résulte de croisements entre Leghorn et Dorking à crête plate, cette dernière variété provenant, probablement, de l'union de la Hambourg avec la Dorking à crête simple.

La race de Plymouth Rock comprend plusieurs variétés : la *coucou*, la *barrée*, la *blanche* et la *noire*.

C'est une race de grand format, mais plutôt élancée que trapue, dont la conformation générale rappelle beaucoup celle de la race Cochinchinoise considérée dans son type primitif, avec les plumes aux pattes en moins, ainsi qu'un moindre développement des plumes molles des cuisses, des flancs et de l'abdomen. L'ossature est forte.

La crête est simple et de moyennes dimensions chez le coq comme chez la poule ; les barbillons et les oreillons sont rouges ; les pattes sont lisses et jaunes.

La variété à plumage coucou est la première obtenue. La poule est uniformément coucou foncé, c'est-à-dire que chaque

plume porte sur un fond blanc gris des bandes transversales plus noires que grises ; le coq a une teinte générale moins foncée parce que les plumes du camail, les petites et les moyennes tectrices des ailes et les lancettes sont criblées de traits gris foncé mélangé à un peu de jaune.



Fig. 95. — Poule Plymouth Rock.

Par sélection, les Américains ont transformé le plumage coucou de la Plymouth Rock en un plumage crayonné, *barré*, disent-ils. Il leur a suffi d'éliminer les sujets chez lesquels le fond de chaque plume était gris plutôt que blanc et chez lesquels la répartition du blanc et du noir n'était pas régulière. Chaque plume, dans cette variété, est à présent blanche, traversée de bandes noires régulières.

La Plymouth Rock est très renommée comme volaille de ferme aux États-Unis et au Canada. Il est bien évident que la variété barrée n'a pas des qualités bien supérieures à la coucou ; si elle est plus recherchée, c'est parce qu'elle est plus jolie et plus difficile à obtenir avec un plumage parfait, mais non parce qu'elle est meilleure. C'est une race très rustique et précoce. Comme la Wyandotte, son aptitude à la production de la chair est médiocre, parce que celle-ci manque de finesse, mais son aptitude à la production des œufs est très grande. Ses œufs sont semblables à ceux des races asiatiques.

Race de Rhode Island.

On doit rattacher encore au groupe des races asiatico-américaines, une race obtenue aux États-Unis vers 1890, la Rhode Island, dont le format et la conformation sont identiques à ceux de la Plymouth Rock, mais dont le plumage est unique dans l'espèce galline. Son coloris est, en effet,



Fig. 96. — Poule Orpington fauve.

rouge foncé uniforme, du ton le plus chaud que présente la châtaigne qu'on vient de sortir de son écale.

La fixation des caractères de cette race a été longue et difficile en raison des nombreux croisements qui ont concouru à sa formation.

Le coloris adopté par ses propagateurs est d'ailleurs loin, de se transmettre parfaitement, son intensité étant sujette à des variations assez grandes, même chez les descendants des animaux qui paraissent réaliser un idéal.

Si la Rhode-Island a été depuis 1910 l'objet d'une grande vogue, c'est la conséquence, d'une part, de la difficulté d'obtention chez elle des caractères de conformation et de plumage qui, au point de vue sportif, ont séduit les amateurs, et, d'autre part, de la sélection méthodique dont elle a été l'objet par son aptitude à la ponte. Elle s'est, en effet, souvent classée dans les concours de ponte, anglais et américains, immédiatement après la Leghorn et la Wyandotte blanches.

On distingue dans cette race deux variétés : l'une à crête simple, l'autre à crête plate.

La première, de beaucoup la mieux sélectionnée pour la ponte, est la plus répandue. Rustique et bonne pondeuse, elle a donné aussi satisfaction à l'étranger pour la production de la chair, par sa conformation allongée et sa musculature qu'elle tient de la race Indienne ou de la Malaise. Ses pattes jaunes et la qualité de sa chair, nettement inférieure à celle des races françaises, ne semblent pas lui assigner un avenir brillant dans les fermes françaises.

En France, où l'on est beaucoup plus exigeant qu'à l'étranger sur la qualité de la chair des volailles, la vente des poulets de cette sorte n'est pas aussi facile sur les marchés, et elle est par conséquent relativement peu rémunératrice Même dans les exploitations avicoles spécialisées pour la production des œufs, la vente à trois ou quatre mois des poulets en surnombre joue un rôle important dans les bénéfices réalisés ; si elle se fait dans des conditions désavantageuses, les conséquences du choix d'une race ne répondant pas au goût français peuvent être graves au point de vue financier.

Septième groupe

Ce groupe apparaît constitué par des races très différentes les unes des autres. Si cependant, on ne considère que celles connues au début du 19me siècle, il ne renferme que des races à crête plate et des races huppées, ayant pour caractère commun de posséder des variétés à plumage maillé, liseré, crayonné, pailleté alors inconnu dans les basses-cours européennes.

SEPTIÈME GROUPE

Race de Hambourg.

Les explications que nous avons données sur son origine en étudiant les affinités des races entre elles nous dispensent d'en parler à nouveau.

Son format n'est pas assez petit pour qu'on puisse la ranger parmi les races ellipométriques, mais elle est certainement une des plus petites parmi les eumétriques. Elle est bien proportionnée, plutôt élancée et plutôt mince que trapue. L'ossature est fine. La tête est petite ; le bec est court et fin ; le dos, de longueur moyenne, forme, chez le coq, une ligne fortement inclinée en arrière; les épaules sont saillantes et écartées ; les ailes sont moyennes; la queue est grande, tant chez le coq que chez la poule, et est très élevée chez le coq.



Fig. 97. — Coq de Hambourg pailleté argenté.

La crête est une masse charnue épaisse en forme de plateau très arrondi en avant, surplombant le bec sur les deux tiers de

sa longueur et à surface hérissée de petits monticules réguliers. Elle se termine en arrière par une pointe mousse un peu relevée et à surface unie. Chez la poule, elle est trois à quatre fois moins grande, et la pointe qui la termine en arrière est relativement réduite.

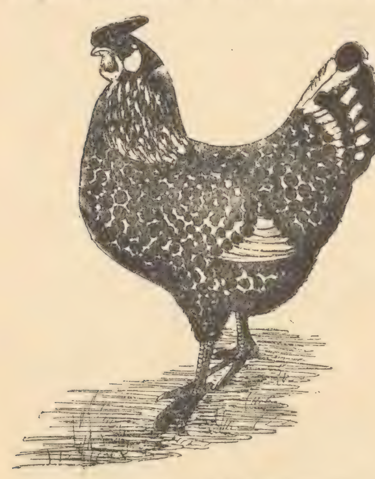


Fig. 98. — Poule de Hambourg, pailletée argentée.

Les joues sont rouges et nues ; les oreillons presque ronds, plats, moyens, et blancs ; les barbillons peu allongés, presque ronds ; les tarses et les doigts gris bleu ; les ergots fins et pointus.

La race de Hambourg comprend cinq variétés ; la *pailletée argentée* (fig. 98), la *pailletée dorée*, la *noire*, la *crayonnée argentée* et la *crayonnée dorée.*

Dans les trois premières, le format est un peu plus grand que dans les deux dernières que l'on a pendant longtemps désignées en France sous le nom de *race de Campine*, donnant à la race que l'on décrit aujourd'hui sous ce nom celui de *Campine belge à crête simple.*

Dans les variétés pailletées, toutes les plumes ont leur extrémité terminale noire, à l'exception de celles de la partie haute du camail ou de la tête qui restent blanches ou rouges suivant que toutes les autres ont un fond blanc ou rouge. Les plumes longues, comme celles du camail et les lancettes portent une pointe noire, de forme linéaire, tandis que celles du plastron, des ailes, des cuisses et de la queue ont cette tache presque complètement ronde.

La variété noire a le plumage uniformément noir à reflets verts accentués.

Les variétés crayonnées ont toutes les plumes, à l'exception de celles de la tête et du haut du camail, barrées transversalement de traits noirs d'égale largeur au fond blanc ou rouge qui les sépare. On compte sur une plume de 6 centimètres de longueur sept ou huit raies transversales. Chose curieuse pour quiconque étudie les lois de l'hérédité dans leurs plus



Fig. 99. — Coq et poules de Hambourg argentés.

petits détails : il était établi conventionnellement jusque vers 1890 que la poule seule des variétés crayonnées avait le plumage actuel et que le coq avait le camail, le dos, les ailes et les lancettes, d'un blanc pur, la queue noire et le plastron ainsi que les cuisses crayonnés. Depuis cette époque, les amateurs voulurent que le coq fût entièrement crayonné et y parvinrent facilement ; mais celui-ci est resté relativement petit et sa queue a été modifiée dans sa forme. Au lieu d'avoir des petites, moyennes et grandes faucilles longues et recourbées gracieusement, il n'eut plus que deux faucilles, plus longues de 2 ou 3 centimètres que les rectrices et à peine arquées. Ce résultat a été obtenu par des croisements avec les Bantams Sebright.

La race de Hambourg n'est renommée que pour sa beauté et

son aptitude à la ponte. Elle n'est pas recommandable pour la production de la chair, car elle n'est pas d'une rusticité à toute épreuve, manque de précocité et a un trop petit format. C'est seulement une excellente pondeuse à cause du nombre d'œufs qu'elle fournit, bien qu'elle soit loin de mériter le nom qu'on lui a donné de « poule pond tous les jours ». Ses œufs pèsent tout au plus 50 grammes en moyenne ; ils sont très blancs. La variété pailletée argentée se montre meilleure pondeuse que les autres.



Fig. 100. — Coq de Campine.

Race de Campine.

Bien que cette race se différencie très nettement de la Hambourg crayonnée, elle n'en est pas moins très proche parente avec elle. Elle est un peu plus volumineuse, mais elle en a la conformation et les principaux caractères, à l'exception de la crête.

Celle-ci est simple, droite chez le coq, pliée chez la poule. Les tarses et les doigts sont bleu ardoisé, la queue est longue dans les deux sexes et assez relevée ; enfin le plumage est crayonné en grande partie (fig. 100). Le coq a seulement les plumes du camail et les petites tectrices des ailes, blanches, les lancettes marquées de gris, les grandes faucilles noires et les petites faucilles de même couleur mais frangées de blanc. La poule a seulement les plumes du camail blanches (fig. 101). La variété dorée est bien moins répandue.

La race de Campine est supérieure à la Hambourg pour la production de la chair, à cause de son volume un peu plus

grand, mais la qualité de sa chair ne permet pas de la ranger parmi les meilleures à ce point de vue. Sa ponte est aussi abondante, et ses œufs atteignent le poids moyen de 58 grammes.



Fig. 101. — Poule de Campine.

Race de Braekel.

Cette race ne se distingue de la précédente que par son plus grand volume et son plumage crayonné moins régulier où les barres transversales sur chaque plume sont plus larges. Les amateurs belges tiennent à bien différencier la Campine et la Braekel, qui ont été longtemps confondues ensemble. D'après Van der Snickt, le coq Campine adulte pèse environ 2 kilogrammes et sa poule 1^{kgr},500, au maximum ajouterons-nous, et le coq Braekel pèse 3 kilogrammes et sa poule 2^{kgr},500. Les œufs de la Braekel sont un peu plus gros que ceux de la Campine.

Elle comprend de nombreuses variétés et sous-variétés : l'*argentée*, la *dorée*, la *chamois*, la *blanche*, la *noire*, la *bleue*, chacune de celles-ci pouvant être à *tête blanche*, ou *fleurie*, ou à *tête noire*.

Race de Dominique.

Obtenue aux États-Unis par le croisement de la Leghorn et de la Dorking à crête plate, cette race est peu répandue en Amérique et à peine connue en Europe.

Elle a le volume de la Dorking, une crête plate, des oreillons rouges, des tarses et des doigts jaunes au nombre de quatre et

un plumage coucou. Elle passe pour être précoce et bonne pondeuse.

Race Red Cap.

Cette race résulte, dit-on, du croisement du coq Hambourg doré avec la poule Combattant anglais doré. On s'expliquerait mal son plumage plus ou moins maillé doré si l'on ne se rappelait que le coq de Hambourg pailleté avait autrefois de nombreuses plumes bordées de noir et que le pailleté, c'est-à-dire la distribution du pigment noir seulement à l'extrémité des plumes est dû à la sélection.

La Red Cap est plus grosse que la Hambourg et a pour caractère particulier une crête plate de dimensions exagérées, surtout dans le sens de la largeur, un tiers plus longue que large, et dont la face supérieure est hérissée de pointes longues et relativement fines.

Comme la Hambourg, sa principale qualité est d'être une bonne pondeuse, mais la dimension de sa crête constitue un véritable défaut pour une poule de ferme, parce qu'elle est trop sujette à geler et à être blessée.

Race de Padoue.

L'origine de cette race est très obscure. Les Anglais l'appelant *Polish fowl*, on a traduit en France, et ailleurs, *polish* par *Polonais.* C'est, en effet, une des significations du mot *polish*, et c'est celle qu'on lui donne couramment en Angleterre ; mais nous sommes tenté de croire qu'à l'origine il ne fut pas employé comme adjectif, mais comme substantif synonyme de *élégance*, *polish fowl* correspondant à l'expression *poulet élégance.*

Son nom de *Padoue* vient probablement de la description faite par Aldrovande qui habitait Bologne, ville voisine de Padoue en Italie, où il en avait observé quelques spécimens. M. Remy Saint-Loup a émis l'hypothèse que son origine polonaise résulterait du changement du B de *Bologne* en P.

C'est possible, de même que le nom de *polish* peut avoir été donné à cause de la ressemblance de la huppe avec la coiffure

des soldats polonais, mais il faut tenir compte aussi de ce que des poulets de cette race ont été figurés sur de vieilles peintures hollandaises, qu'une de ses plus jolies variétés s'appelle *Padoue hollandaise* et que certains caractères communs qu'elle a avec la race de Hambourg permettent de dire qu'elle s'est

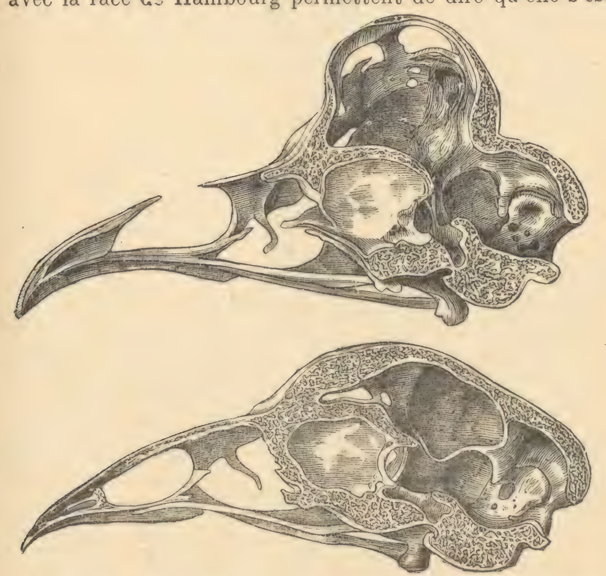


Fig. 102. — Coupe longitudinale du crâne : A, chez le coq de Padoue ; B, chez le coq Cochinchinois.

formée dans le même milieu que celle-ci. On ne la trouve d'ailleurs que dans les parquets de quelques éleveurs en Italie, et on ne voit aucune trace de son passage parmi les volailles communes de ce pays.

La conformation particulière de son crâne (fig. 102) a été considérablement exagérée par les sélectionneurs qui se sont toujours occupés de donner à la huppe les plus grandes dimensions possibles.

Bien que plusieurs auteurs, entre autres La Perre de Roo,

aient cru devoir distinguer la race de Padoue de la race Padoue hollandaise et attribuer à cette dernière de réelles qualités comme volaille de ferme, nous considérons que les caractères distinctifs ne masquent pas suffisamment ceux qui sont communs aux deux groupes, et que ni l'un ni l'autre ne peuvent être exploités avantageusement en dehors de parquets bien aménagés.

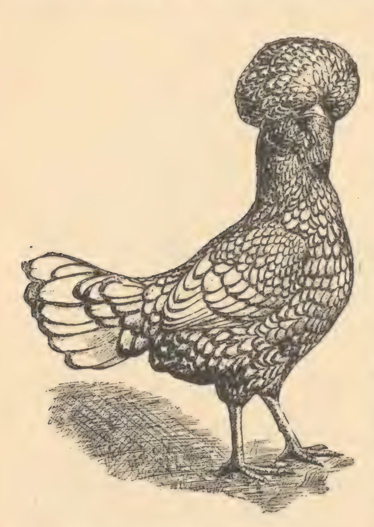


Fig. 103. — Poule Padoue argentée.

La race de Padoue, que son plumage abondant fait paraître plus volumineuse qu'elle ne l'est en réalité, est à peine plus grosse que celle de Hambourg. Elle a le dos court, les épaules peu saillantes, les cuisses minces, les ailes longues ; la tête paraît énorme à cause d'une huppe de dimensions exagérées ; les plumes du camail, les lancettes et les plumes de la queue sont abondantes et fort longues ; les tarses et les doigts sont gris ardoisé. La crête est réduite, chez le coq et la poule, à un petit mamelon presque imperceptible, situé devant la huppe à la partie supérieure du bec.

Les plumes de la huppe, qui atteignent souvent 12 centimètres de longueur chez les coqs, retombent gracieusement à droite et à gauche de la tête ainsi que par derrière, celles du devant étant un peu dirigées en arrière ; elles se terminent en pointe. Chez les poules, ces plumes sont portées droites, s'étagent les unes sur les autres d'avant en arrière dans la moitié antérieure de la huppe, et, comme elles sont larges et arrondies à leur extrémité, la huppe forme une sorte de boule sur la tête.

Ces caractères sont communs à toutes les variétés ; elles ne diffèrent entre elles que par le coloris de leur plumage et quelques autres particularités.

La *variété argentée* est une des plus jolies et des plus répandues. La poule a toutes ses plumes blanches entourées d'un liséré noir (fig. 103). Le coq n'a le plus souvent que les plumes du plastron, des cuisses, de la queue et les grandes tectrices qui soient entièrement bordées d'un liséré noir ; les autres, celles de la huppe, du camail, du dos, des reins et des ailes, n'ont du noir qu'à leur extrémité, formant un liséré qui s'atténue en remontant vers la base de la plume ; elles sont, en un mot, pailletées. Comme il est plus difficile d'obtenir sur toutes les plumes un liséré très léger et très régulier qu'un liséré large qui masque les irrégularités, les amateurs lui donnent la préférence.



Fig. 104. — Coq Padoue, variété chamois.

La variété argentée, comme les suivantes, à l'exception de celles dites *hollandaises*, n'ont que des barbillons minuscules, une gorge et des favoris abondamment fournis.

La *variété dorée* ne diffère de la précédente que par le fond des plumes qui est de la couleur dite *cuivre rouge*.

La *variété chamois* a le fond des plumes couleur chamois et le liséré est blanc (fig. 104).

La *variété herminée* a les plumes du camail marquées de noir à leur extrémité, ainsi que les grandes tectrices des ailes et les plumes de la queue ; toutes les autres sont blanches.

Les variétés *blanche*, *noire* et *coucou* ont le plumage uniformément blanc, noir et coucou.

Les variétés *hollandaises* sont caractérisées par des barbillons moyennement développés, l'absence de gorge et de favoris laissant voir un oreillon blanc. La huppe est un peu plus plate chez les coqs. Ces variétés sont les suivantes :

La *Padoue hollandaise noire à huppe blanche* ;

La *bleue à huppe blanche* ;

La *bleue à huppe bleue* ;

La *blanche à huppe noire.*

Leur nom les définit suffisamment ; nous ferons seulement remarquer que la teinte bleue dont il s'agit est le gris ardoisé et que les plumes qui forment la bordure de la huppe en avant sont toujours de la couleur des plumes du corps, noires par exemple dans la variété noire à huppe blanche.

Comme la race de Padoue se reproduit depuis longtemps en parquets plus ou moins étroits, l'élevage des poussins est assez difficile et leur croissance est lente. Les adultes, bien que s'accommodant difficilement de l'existence dans les champs et les cours de fermes, à cause de leur huppe qui les empêche souvent de trouver leur nourriture, se montrent relativement rustiques.

La Padoue n'a qu'une chair de très médiocre qualité et son aptitude à la ponte n'est pas très développée. Sa beauté fait tout son succès.

Race de Bréda.

Originaire des environs de Bréda en Hollande, cette race a une forme très caractéristique. De grosseur à peine moyenne, elle a le cou et les pattes relativement longs, le corps porté en arrière, les épaules peu saillantes et peu écartées, les tarses légèrement emplumés.

La tête ressemble un peu à celle de la race de La Flèche ; la crête est un petit mamelon rudimentaire, creusé en son milieu, situé au-dessus du bec et prolongé par une petite





Coq et poule Bantam Sebright argentés.





Poule et coq Barbus d'Anvers coucou.





Coq Java noir. Poule Combattante Indienne naine.

Fig. 105.

touffe de plumes raides ; le bec est fort et noir en grande partie ; les oreillons sont rouges, les joues nues. Le plumage de la variété la plus commune est *bleu ardoisé.* On en a obtenu trois autres variétés : la *noire*, la *blanche* et la *coucou.*

Sa conformation ne permet pas de la considérer comme ayant une aptitude marquée à la production de la chair. Elle est, dit-on, moyenne pondeuse. Comme elle manque totalement d'élégance, elle est plutôt appelée à disparaître qu'à se propager.

Races de Bantam.

S'il est indubitable que des volailles naines aient existé de tout temps en Europe, puisque les auteurs romains les considéraient comme assez communes, il est assez croyable qu'elles avaient la forme allongée, la crête simple et le coloris où l'on trouve en mélange du noir, du blanc et du rouge, des Petits Combattants décrits précédemment à côté des Grands Combattants anglais. A défaut de preuves certaines, nous sommes porté à croire que les Bantams, au corps relativement court, à crête plate, au coloris où le blanc, le noir et le rouge ont une répartition d'une régularité parfaite, ont une origine commune avec les Hambourg et ont été introduits en Europe par les Hollandais au moment de leur puissance maritime et coloniale, c'est-à-dire au XVIe siècle.

Les Bantams étant surtout recherchés pour leur originalité, la beauté de leur plumage et n'ayant d'autre intérêt pratique que celui de fournir aux faisandiers des poules éminemment aptes à conduire les couvées de faisandeaux à travers les bois, nous ne les décrirons que très succinctement.

Ils sont toujours difficiles à élever, sont peu précoces, n'ont qu'une chair de médiocre qualité ; ils pondent peu et leurs œufs très petits, pesant environ 25 grammes, ne sont que rarement fécondés à raison de plus de 50 p. 100. Pour l'étude, on peut suivre le classement habituel des expositions et considérer comme races distinctes : la *Bantam Sebright*, la *Bantam de Java*, la *barbue d'Anvers.*

Bantam Sebright. — Cette race a été obtenue vers 1800 par John Sebright. Sa tête a beaucoup d'analogie avec celle de

la Hambourg ; son dos est court, le plastron est large, le corps est cambré, penché fortement en arrière ; les ailes sont longues et si peu soutenues que les rémiges primaires se détachent nettement du corps ; enfin, les tarses sont gris cendré.



Fig. 106. — Coq Bantam Sebright argenté.

Le coq (fig. 106) n'a que des lancettes peu nombreuses et courtes, quelques petites faucilles courtes et rondes à leur extrémité, pas de grandes ni de moyennes faucilles incurvées, de telle sorte que la queue ressemble un peu à celle d'une poule, plus large et plus redressée cependant. La poule a la queue presque aussi longue, mais les plumes sont beaucoup plus resserrées les unes contre les autres.

Il y a trois variétés de Bantam Sebright : l'*argentée*, la *dorée* et la *citronnée*. Dans les trois, les deux sexes ont toutes les plumes, sans exception, blanches, rouges ou chamois, bordées d'un liséré noir très fin.

Bantam de Java. — Cette race est une simple réduction au tiers de la Hambourg. La forme est exactement la même et il n'y a aucune modification dans le port des ailes et de la queue. Jusqu'à ces derniers temps, on ne connaissait qu'une variété à plumage noir. On a obtenu une variété coucou et une blanche.

Barbue d'Anvers. — On n'en connaissait aussi, il y a quelques années, qu'une variété à plumage coucou, de très petite taille, et à forme intermédiaire entre celle de la Bantam Sebright et de la noire de Java. Elle en différait aussi par une crête moins développée et des favoris formant un petit collier de plumes frisées sur les côtés du bec. On a remarqué que les

coqs avaient une réelle aptitude à chanter plus souvent que d'autres et elle est devenue pour cette raison l'objet d'une vogue croissante. Aussi, ses variétés se sont-elles multipliées rapidement et l'on peut citer aujourd'hui les variétés noire, caillloutée, dorée, blanche, mille-fleurs, porcelaine, pattue, etc.



Fig. 107. — Coq Bantam noir de Java.

Race Sultane.

Appelée encore *Padoue du Sultan* et obtenue, dit-on, à Constantinople, elle a tous les caractères de la Padoue blanche avec des tarses plus courts et légèrement emplumés.

Race Lakenfelder.

Cette race, d'origine allemande, dérive probablement de la Campine belge et de l'Ardennaise. Elle en a du moins le format et la conformation générale. Sa crête est simple, de dimensions moyennes, et son plumage est herminé, mais avec une telle prédominance dans le camail des pointes noires sur les parties blanches que celui-ci en paraît presque noir. La queue est noire.

La race Lakenfelder paraît bien fixée ; elle a la réputation d'être bonne pondeuse, mais, en raison de son format plutôt au-dessous de la moyenne, elle n'a pas d'intérêt pratique en France.

Il en est de même d'ailleurs de beaucoup d'autres races de création plus ou moins récente, obtenues à l'étranger, qui sont petites, plus petites presque que nos volailles du

Midi et qui n'ont qu'une qualité de chair médiocre. Telles son
la race allemande de *Ramelsloher* et les volailles connues sou
le nom de *Uylebaards* et de *Thuringen Pausbackchen*, résultat
de croisements de la race de Campine avec une race à huppe e
qui ont une crête simple, une gorge et des favoris bien déve
loppés avec le plumage doré ou argenté de la Hambourg ou d
la Padoue. Telles sont encore les races belges de *Hutteger*
et de la *Herve*.

HUITIÈME GROUPE

Races Malaise et Indienne.

Les races Malaise et Indienne ont, malgré leur dénominatio
différente (1), une grande ressemblance; elles n'auraien
jamais été différenciées comme races s'il n'avait pris fantaisi
aux collectionneurs d'établir un nouveau groupe comportan
presque autant de variétés que le premier.

On les trouve communément dans l'Inde, la Cochinchine
les Philippines, les îles de la Sonde, l'île de Madagascar et le
îles de la mer des Indes.

Il est possible que la race des Grands Combattants anglai
ait reçu à une époque reculée de nous quelque infusion d
sang Malais ; il est certain que ses variétés blanche et pil
entre autres, l'ont reçue de temps à autre à une date rela
tivement récente ; cela est encore plus certain pour les Com
battants de Bruges et les Combattants du Nord, mais nou
sommes convaincus qu'elles ne dérivent pas directement l'un
de l'autre.

La race Malaise et la race Indienne ont comme caractère
communs leur grand format, leur taille élancée, leur port droit
l'ampleur de leur plastron, l'étroitesse relative de la parti
postérieure du corps, leurs ailes bien relevées et écartées du
corps en avant, leurs barbillons très courts et leurs oreillons

(1) C'est à cause de cette bizarrerie, sur laquelle on ne saurai
trop insister, qu'il convient de ne pas employer comme adjectif
les mots *malais*, *indien*, ainsi du reste que ceux de *cochinchinois*
espagnol, et de laisser toujours sous-entendre par l'emploi d'un
majuscule que *race Malaise* équivaut à la race dite *Malaise*.

rouges, leur plumage serré, leur queue étroite et portée basse, leurs tarses et leurs doigts de couleur jaune (fig. 108.).

Cet ensemble de caractères communs ne peut être masqué, on le conçoit facilement, par une simple différence dans la forme de la crête qui a l'aspect d'un bourrelet à surface unie chez le Malais et qui, chez l'Indien, est divisé en trois bandes dont les deux latérales sont plus petites que celles du centre, comme dans la race Brahma.



Fig. 108. — Coq Indien.

On trouve aussi que l'Indienne a le cou moins épais, le bec moins recourbé, le regard moins féroce, mais ce sont là des différences à peine perceptibles, et l'Indienne eût constitué une variété à crête frisée que cette distinction eût été bien suffisante.

La race Malaise renferme plusieurs variétés ne différant entre elles que par leur plumage : la *noire et rouge*, la *rousse*, la *blanche* et la *pile*. L'Indienne ne se présente jusqu'à présent qu'avec le plumage noir et rouge ou le plumage blanc.

Dans les variétés noire et rouge, le coq a le camail, le dos, les reins franchement rouges ; les petites et moyennes tectrices noires et rouges ; les grandes tectrices noires ; les rémiges secondaires et primaires rousses ; le plastron noir ; la queue noire à reflets métalliques. Le plumage de la poule est couleur perdrix.

Dans la variété rousse, le coq diffère du précédent par une teinte générale plus rousse que rouge et un plastron à plumes noires bordées de marron. La poule a les plumes du camail noires avec frange jaune très large et celles du reste du corps rousses.

Dans la variété pile, le coq a le camail rouge, parsemé de

plumes blanches, sauf dans son tiers supérieur qui est blanc ; les moyennes et les grandes tectrices sont rouges et toutes les autres blanches. Chez la poule, le camail et le devant du cou sont marron clair strié de blanc ; les couvertures des ailes sont blanches bordées de marron et toutes les autres sont blanches.

Les races Malaise et Indienne sont très rustiques, mais peu précoces. Leur chair est médiocre, mais leur format et le grand développement de leurs muscles pectoraux sont des qualités dont on peut tenir compte en bien des circonstances pour l'obtention, par voie de croisement, de beaux poulets.

L'union des coqs de ces races avec les poules de nos races françaises de Bresse, de Houdan, de Mantes, de Crèvecœur, etc., donne toujours des poulets à poitrine très développée, très gros, à plumage généralement noir et dont la chair est aussi fine et aussi blanche que celle de nos races. La reproduction de ces métis entre eux n'est cependant pas recommandable, parce que l'élément Malais ou Indien devient prépondérant et que les métis de troisième ou quatrième génération sont presque des Malais ou Indiens purs.

L'aptitude au combat est, dans ces races, très réelle. Dire que leur caractère est féroce est sans doute exagéré, mais il faut convenir cependant que leur humeur batailleuse procure parfois des désagréments lorsqu'on les introduit dans des basses-cours où ils doivent vivre en contact avec des coqs moins forts qu'eux.

Les poules Malaises et Indiennes sont de moyennes pondeuses. Leurs œufs à coquille de couleur saumonée ne pèsent guère que 60 grammes en moyenne. Elles ont une aptitude à l'incubation presque aussi grande que les Cochinchinoises et, étant moins lourdes et plus agiles, se montrent excellentes mères.

Race de Yokohama.

Importée du Japon vers 1870, la race de Yokohama est évidemment parente assez proche de la Malaise. Elle en a la conformation générale ; son format est seulement plus petit.

Elle en diffère notamment par un port beaucoup moins redressé, un moindre développement de la poitrine, une



Fig. 109. — Coq et poule Yokohama.

moindre rusticité, caractères qu'elle doit à ce qu'elle est multipliée depuis longtemps comme race d'ornement et non comme race de combat, enfin par la dimension extraordinaire de sa queue.

Celle-ci atteint jusqu'à 1m,20 de longueur chez le coq. Il est rare qu'elle soit complète, car les plumes manquent de rigidité dans leur seconde moitié et retombent droit vers le sol en se contournant plus ou moins en spirale. Tant que l'oiseau n'est pas perché, l'extrémité de sa queue traîne à terre et se trouve, en conséquence, facilement abîmée.

Il y a deux variétés : la *blanche* et la *blanche à ailes rouges*. Dans la première, le coq et la poule sont uniformément blancs. Dans la seconde, le coq a les petites et moyennes couvertures des ailes rouge vif, ce qui lui donne une très grande originalité et la poule a les mêmes plumes de l'aile, ainsi que celles du plastron, des cuisses et de l'abdomen, brun clair.

Dans l'une et dans l'autre variété, la poule n'a qu'une queue de longueur ordinaire, ayant la forme de celle des autres poules, relativement grande cependant.

Race Phénix.

Un peu moins grande que la précédente, elle est encore plus remarquable par la dimension exagérée de sa queue et la richesse de son plumage. Les grandes faucilles atteignent chez les coqs jusqu'à 2 mètres de longueur et toutes les plumes de la queue sont aussi très développées.

On distingue deux variétés, l'*argentée* et la *dorée*, dans lesquelles le plumage a une répartition identique à celle des variétés argentée et dorée des Grands Combattants anglais, mais avec cette particularité que les reflets sont nettement verts, surtout dans les plumes de la queue. Les poules ont un plumage terne, jaune rayé de noir ou blanc rayé de noir et perdrix ; leur queue n'est pas plus développée que celle des poules de Yokohama.

La race de Yokohama et la race Phénix sont délicates, ne s'accommodent que de volières confortables et n'ont d'autre mérite que leur originalité.

Races à cou nu.

On a présenté à plusieurs reprises, dans les expositions d'aviculture, des volailles à cou nu sous le nom de *Cous nus de Transylvanie* et de *Dénudés de Madagascar*, et on leur a attribué des qualités généralement extraordinaires. Il y a lieu de croire qu'elles avaient seulement celles des races auxquelles elles appartenaient, car cette absence de plumes sur une partie du cou, qui résulte d'une affection du derme et qui peut devenir héréditaire, se produit dans les basses-cours composées de volailles de toutes autres races. Elle semble, il est vrai, plus fréquente chez les races Malaise et Indienne, mais comme c'est une particularité qui est plutôt affreuse, nous ne voyons pas l'intérêt qu'il peut y avoir à la propager, à la rendre encore plus héréditaire et à former des variétés de Cous nus dans toutes les races où elle se produirait occasionnellement.

NEUVIÈME GROUPE

Race frisée.

Sous le nom de *race frisée*, on distingue une petite volaille de format intermédiaire entre celui de la Hambourg et celui de la Bantam, ayant beaucoup de ressemblance avec ces deux races : crête plate, barbillons ronds, oreillons blancs, plastron large, tarses gris cendré, et n'en différant que par la frisure des plumes. Une grande partie de celles-ci, au lieu d'être appliquées les unes sur les autres en suivant les contours du corps, se retournent sur elles-mêmes en dehors et dans un sens contraire à leur direction normale, de telle façon que les barbes n'en sont plus réunies entre elles.

Cette particularité était déjà connue vers la fin du XVIe siècle. Elle se rencontre fréquemment dans l'île de Ceylan, l'Inde, la Cochinchine et le Japon. On la retrouve aussi dans de nombreuses basses-cours de l'Ancien et du Nouveau Continent ; mais, toutes les races ayant été aujourd'hui plus ou moins transportées d'une contrée dans une autre, on ne saurait



Fig. 110. — Poule négre soie du Japon.

affirmer qu'elle s'est produite dans d'autres groupes, en différents endroits, et qu'elle n'appartient pas exclusivement au type de volailles qui vient d'être décrit. Ce qu'il y a de probable, c'est que cette race frisée a été croisée récemment avec la Padoue et que, par élimination de tous ses caractères autres que celui des plumes, on a obtenu la race *Padoue frisée du Chili* (1) qui n'est, en un mot, qu'une sous-variété frisée de la plupart des variétés de Padoue.

Race soyeuse.

La race soyeuse a la même taille que la précédente et la même conformation générale. Elle en diffère par ses plumes qui, au lieu d'être frisées, ne se retournent pas en dehors et n'en ont pas moins leurs barbes séparées les unes des autres comme du duvet. Son plumage est, en outre, entièrement blanc.

Sa peau a une couleur identique à celle de toutes les volailles, blanc jaunâtre ; sa crête est rouge ; ses tarses sont blanc rosé, non emplumés, et ses doigts sont au nombre de quatre. On doit donc, comme on va le voir, la différencier de la race Nègre bien qu'elle ait le même plumage soyeux.

Race Nègre.

Son origine a donné lieu à de nombreuses discussions. Il est très admissible que cette race, telle qu'on la connaît aujourd'hui en Europe, soit le résultat d'un croisement entre un type disparu et la race soyeuse. Il importe peu de savoir qu'elle ne se trouve pas en Chine ou dans toute autre partie de l'Asie avec les caractères que nous lui connaissons en Europe. Beaucoup d'autres sont dans son cas ; elle est bien fixée, se reproduit semblable à elle-même, cela nous suffit pour la considérer comme une race particulière.

(1) M. Paul Coignard, ingénieur agronome, nous a dit avoir vu, en effet, au Chili, un assez grand nombre de volailles frisées, mais pas particulièrement des Padoue.

Parmi les races ellipométriques, c'est une de celles dont le format est le plus grand. Sa conformation rappelle un peu celle de la race de Brahma. Le cou est fort, le dos très court, le plastron fuyant, les ailes courtes, la queue courte, les plumes des reins et des cuisses longues et abondantes, les tarses et les doigts emplumés. Ceux-ci sont au nombre de cinq. Le plumage est soyeux, ressemblant à du duvet très long et blanc. La tête est très caractéristique. Chez le coq, la crête est frisée, presque aussi large que longue, formant une sorte de couronne placée sur le devant de la tête au-dessus et en arrière du bec. Une petite huppe à plumes dirigées horizontalement en arrière lui fait suite. La crête, les joues et les barbillons sont violacés, presque noirs ; les oreillons sont moyens et de couleur bleu-turquoise.



Fig. 111. — Coq Nègre.

Chez la poule, la crête et les barbillons sont très réduits et ont la même teinte violacée, mais la huppe est petite, ronde, portée droite sur la tête, aucune plume ne retombant en arrière ou sur les côtés. Les oreillons ont la même couleur que chez le coq.

La race Nègre cache sous son plumage blanc une peau noire. Sa chair a une teinte un peu plus foncée que celle des autres volailles et ses os sont noirs. C'est une médiocre pondeuse et, en dehors de son originalité, elle ne présente d'intérêt que par son aptitude très développée à l'incubation et par son





Poule et coq Nagasaki blancs à queue noire.





Coq et poule Nagasaki caillouttés.



Coq Nagasaki noir.



Coq Combattant anglais noir.

Fig. 112.

habileté à mener des bandes de faisandeaux ou de poussins de races naines.

Race Cochinchinoise naine.

Elle est plus connue sous le nom de *Bantam de Pékin*, bien qu'il soit plus logique de réserver le nom de *Bantam* aux races naines à crête plate et de ne pas l'attribuer à toutes sans exception. Elle ressemble tout à fait à la Cochinchinoise, dont elle paraît être la réduction au tiers. Les sujets les moins hauts, les plus larges, les plus emplumés aux cuisses, aux reins et aux pattes, à queue courte, sont les plus appréciés.

La variété la plus répandue est la fauve, mais il y en a autant de variétés que dans la race Cochinchinoise : une blanche, une noire, une perdrix.



Fig. 113. — Coq de Nagasaki.

Race de Nagasaki.

C'est une des formes naines les plus originales et les plus coquettes que l'on ait obtenues. Elle est d'autant plus appréciée qu'elle est plus petite et qu'elle se rapproche davantage de la conformation idéale qu'on s'en est faite.

Elle a le cou, le dos et les tarses très courts ; la poitrine et les reins larges ; la queue très longue et les ailes presque traînantes. Le bec, les tarses et les doigts sont jaunes ; la crête

est simple, droite chez le coq, repliée chez la poule et de grandes dimensions ; les barbillons sont ronds et rouges, ainsi que les joues et les oreillons ; la queue est portée très relevée, surtout chez le coq, dont les faucilles sont à peine incurvées (fig. 113).

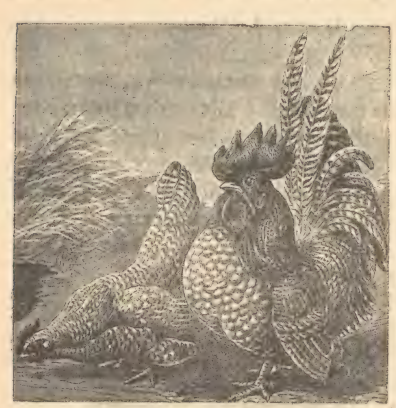


Fig. 114. — Coq et poules Nagasaki coucous.

La race de Nagasaki est, parmi les races naines, dont la ponte est toujours restreinte, une des meilleures pondeuses. Elle couve bien, et la douceur de son caractère en fait une excellente mère, mais plus maladroite que la race Nègre, en raison de la brièveté de ses pattes.

La variété la plus ancienne et la plus répandue est l'*herminée*, qui a le plumage blanc, les plumes de la partie basse du camail blanches à pointe noire, les rémiges blanches à extrémités noires et les grandes caudales noires bordées de blanc.

On en a obtenu la variété *blanche à queue noire*; on connaît, en outre, les variétés *argentée*, *dorée*, *coucou*, *blanche*, *noire*, *cailloutée* et *fauve*.

Race de Wallikiki.

Cette race, qu'on s'accorde généralement à considérer comme originaire de l'île de Ceylan où elle vit à l'état domestique et où elle est appelée *Chokikukullo*, c'est-à-dire *poule de Cochinchine*, a pour caractère principal l'absence de queue et même de vertèbres caudales.

Wallikiki veut dire, d'après M. Layard, *poule des jungles*, et serait un terme impropre parce qu'on ne trouve pas cette poule à l'état sauvage. Les Anglais l'appellent avec raison




Coq et poule Padoue blancs nains.




Bantam de Pékin. Hollandaise naine, noire à huppe blanche.




Coq et poule Combattant anglais nains, variété dorée à ailes de canards.
Fig. 115.

Rumpless ; nous pourrions, en France, la désigner sous ce nom ou sous celui de « sans croupion » qui en est la traduction.



Fig. 116. — Coq et poule Sabot.

On la connaît sous différentes formes, et il y a en réalité des races sans croupion, et non une seule ; huppées et non huppées, à crête simple et à crête double, à 4 doigts et à 5 doigts, et de toutes couleurs.

La race *Sabot* (fig. 116) résulte du croisement de la Cochinchinoise naine ou Bantam de Pékin avec la Rumpless. Elle a tous les caractères de la première, et s'en distingue par l'absence de plumes aux tarses et de croupion.

Races naines diverses.

Les amateurs de volailles naines se sont ingéniés à obtenir des formes réduites de toutes les races de grande taille. Ils ont déjà produit des *Brahma nains*, des *Padoue nains*, des *Scotch Grey nains*, des *Wyandotte nains* et de toutes nuances. L'élevage des races naines constitue un *sport*, qui est d'autant plus *select* qu'en s'y adonnant on paraît plus fortuné et se désintéresser davantage de ce qui est pratique et utile.

III. — RACES DE DINDONS, PINTADES, CANARDS, OIES ET PIGEONS

DINDONS

Le *dindon* est originaire de l'Amérique. Des relations nombreuses publiées par les explorateurs du Nouveau Con-

tinent dans le siècle qui suivit la découverte de Christophe Colomb, il ressort qu'il était déjà domestiqué au Mexique et qu'on l'y trouvait cependant encore à l'état sauvage.

On admet généralement qu'il y a trois espèces ou plutôt trois races sauvages : le *dindon américain*, le *dindon ocellé* et le *dindon mexicain*. Cette dernière est considérée comme le résultat du croisement des deux précédentes déjà modifiées par une longue captivité et ayant repris le chemin des forêts. Elle établit donc la transition entre les espèces sauvages et l'espèce domestique. Il y a, paraît-il, encore des représentants de chacune de ces espèces, vivant à l'état sauvage dans l'Amérique centrale.

Comme la captivité a une influence déprimante sur l'organisme jusqu'au moment où la domestication est complète et où celui-ci s'est plié à des conditions d'existence fort diverses, le format du dindon domestique, surtout celui d'Europe, a fortement diminué depuis l'époque de son importation. Lorsqu'on eut remarqué, il y a une cinquantaine d'années, que les dindons sauvages atteignaient un poids plus élevé que ceux de nos basses-cours, on eut recours à des accouplements fréquents avec l'espèce sauvage, ou avec des métis s'en rapprochant beaucoup. C'est là une conception zootechnique assez critiquable sur laquelle nous reviendrons après avoir décrit succinctement, pour la compréhension du sujet, les espèces sauvages.

Le dindon sauvage américain.

C'est un oiseau de grande taille, dont le cou, les pattes, les ailes et la queue sont relativement longs, paraissant, en un mot, élancé, dont les pattes sont peu écartées, dont le bréchet, garni de muscles pectoraux puissants, forme une ligne très redressée par rapport à l'horizontale, plus construit, en résumé pour la course rapide que pour le vol soutenu.

Il a la tête et le cou recouverts d'une peau fine, nue, verruqueuse et de couleur rouge violacé, presque bleue au-dessous des yeux. Du point le plus haut du bec part une caroncule érectile qui a une dizaine de centimètres de longueur, et qui, dans son état normal, retombe sur le côté de la tête ;

elle est beaucoup plus développée chez le mâle que chez la femelle.

Le mâle possède, en outre, un pinceau de crins très longs au milieu du plastron. Il a aussi la faculté de *faire la roue*, c'est-à-dire de redresser ses plumes caudales en les étalant et de les faire vibrer, ainsi que celles des ailes, pour manifester son amour auprès des femelles. Il n'a pas d'éperons aux tarses et ceux-ci sont rouges.

Dans l'un et l'autre sexe, le plumage est bronzé cuivré : toutes les plumes sont, à leur extrémité, bordées d'un large liséré noir à reflets métalliques; les rémiges secondaires et primaires sont rayées plusieurs fois.

Le dindon ocellé.

Il est originaire du Honduras, du Yucatan et du Guatemala. C'est un superbe oiseau dont l'acclimatation est difficile en Europe.

Il diffère du précédent par sa taille plus petite et son plumage remarquable ; par la couleur bleu violacé de la peau de la tête et du cou ; par la présence de quelques tubercules orange près des yeux ; enfin par l'absence de tubercules à la partie inférieure du cou, ainsi que d'une touffe de crins sur le devant de la poitrine.

Son plumage est vert bronzé ; chaque plume est bordée à son extrémité d'une large bande noire à reflets métalliques suivie d'une autre bande plus externe, d'un bronze doré. Cette dernière devient plus large sur les plumes des reins et de la queue, se prolonge sur leurs côtés, et, en enserrant la partie noire, forme des ocellures semblables à celles qui ornent le plumage du paon.

Le dindon sauvage mexicain.

C'est un oiseau plus volumineux que les précédents, ayant la conformation générale du dindon américain et un plumage se rapprochant de celui du dindon ocellé. La poitrine est plus large que celle de la première espèce ; son cou et ses pattes sont

également plus courts ; enfin sa queue est plus longue et plus large.

Toutes ses plumes sont bordées de la même façon que celles du dindon ocellé, mais la bordure dorée prend un ton mat comme si elle avait été lavée, et celles de la queue ne présentent

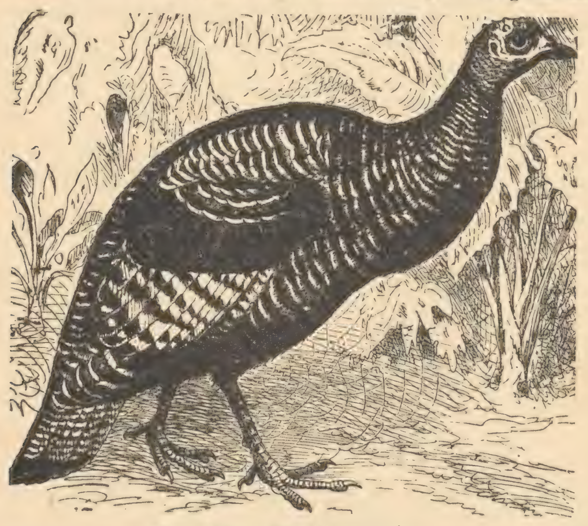


Fig. 117. — Dindon mexicain.

pas d'ocellures. Le plumage n'en est pas moins encore très joli, à cause des tons chauds et brillants de la partie bronzée des plumes et des reflets métalliques de la barre noire. Les grandes couvertures des ailes sont de couleur brun marron. Les rémiges primaires de couleur bronzée présentent quatre ou cinq barres transversales noires.

Il ne semble pas douteux que la variété de dindons domestiques connue sous le nom de *variété bronzée* descende directement du dindon sauvage mexicain (fig. 150). Il semble bien, au contraire, que les dindons noirs ou blancs, qui se sont multipliés un peu partout en Europe depuis trois siècles, ont pour ancêtre le dindon déjà domestiqué au moment de la

découverte de l'Amérique, plus proche parent du dindon sauvage américain que des autres espèces.

Races domestiques.

Jusqu'à présent, on ne s'est que peu ou point préoccupé de perfectionner le dindon, de le rendre plus sociable avec les autres oiseaux de basse-cour, de distinguer les sujets ayant une plus grande aptitude à la ponte et de les sélectionner dans ce sens, de rechercher les individus les plus précoces, utilisant le mieux la nourriture, plus rémunérateurs à exploiter ; on n'a pas cherché, en un mot, à constituer des races de dindons. On s'est borné à l'obtention de plumages différents et plus ou moins jolis, et on a considéré que les meilleurs dindons — ceux que l'on devait garder comme des reproducteurs de choix — étaient les plus volumineux. On a jugé le plus souvent de leur format par leur taille, et dans les expositions les plus hauts ont presque toujours été récompensés.

Nous admettons volontiers que l'idéal de la production peut être d'obtenir la plus grande quantité de chair, mais encore faut-il que ce soit dans le moindre temps possible, avec le moins de frais possible, et que cette chair soit parfaitement savoureuse. Nous estimons, par contre, que si cela constitue un idéal, il serait bien souvent plus avantageux de chercher à produire un dindon de moyenne taille, à squelette réduit, à chair fine, rustique et précoce, à caractère peu sauvage, s'engraissant facilement, dont la valeur commerciale serait relativement grande, parce qu'il conviendrait à un plus grand nombre d'acheteurs.

Les oiseaux de très grand format et de très grand poids ont certainement beaucoup de valeur, mais ils ne conviennent que pour les festins où les convives sont nombreux, et, lorsqu'ils se trouvent en trop grande quantité sur le marché, ils ne laissent plus au producteur un bénéfice en rapport avec ses déboursés.

Les races de dindons sont actuellement peu différenciées et il n'y a guère que des variétés se distinguant entre elles par leur plumage et leur taille. La plupart donnent de 30 à 50 œufs par an en deux ou trois périodes de ponte. Nous ne doutons

pas que par la sélection on ne parvienne à créer des races bien distinctes, remarquables par leur aptitude à la ponte, la saveur de leur chair ou une proportion relativement moins grande des tendons dans les cuisses, leur précocité ou la réduction de leur squelette. Celle-ci ne doit pas être telle cependant que le dindon soit transformé en un animal incapable de



Phot. Gaillard.

Fig. 118. — Dindon noir de Sologne.

supporter une longue marche, se plaisant davantage à la ferme que dans les champs et les bois. Il est peu probable qu'ainsi transformé il soit avantageux à élever ; il faut éviter de tomber d'un excès dans un autre.

Le dindon noir de Sologne.

De tous les pays où l'on élève le dindon, la Sologne est celui où l'élevage est le mieux compris, où l'on recherche le plus les beaux reproducteurs et où l'engraissement pratiqué couramment est poussé à ses dernières limites. Comme ailleurs, on a considéré que les sujets les plus hauts étaient



Fig. 119. — Dindons noirs, mâle et femelle,

ceux qui avaient le plus de valeur; mais il s'est cependant fait une sélection naturelle qui a donné la prépondérance aux animaux les plus précoces au point de constituer une race améliorée.



Fig. 120. — Dindon noir de Sologne.

Le dindon de Sologne a la peau des joues et du cou relativement peu verruqueuse, garnie de petits tubercules nettement rouges ; son plumage est d'un beau noir à reflets verts et ses tarses sont franchement noirs, tout au moins pendant la première année. Il diffère, en outre, du dindon noir commun par son plus grand format et ses productions verruqueuses des joues moins grosses et plutôt rouges que violacées.

Le dindonneau de Sologne, âgé de huit mois environ, sur le point d'être engraissé et ayant vécu jusqu'alors en grande partie dans les champs, pèse de 6 à 7 kilogrammes. Par l'engraissement, on parvient à lui faire peser 9 kilogrammes en moyenne et parfois 12 kilogrammes.

Le dindon blanc.

Il a la même forme que le dindon noir commun, mais les sujets de la grosseur du Solognot sont très rares. Il a la peau des joues et du cou très fine et très rouge ; ses tarses et ses doigts sont rouge carmin ; il porte une touffe de crins noirs (plumes sétacées) sur la poitrine. La blancheur de son plumage fait toute sa valeur, car ses plumes, qui peuvent être teintes en toutes couleurs, trouvent plus d'emplois différents.

Sa chair est sensiblement de même qualité que celle du dindon noir, mais, pour un même état d'engraissement, la peau a cependant moins belle apparence.

Le dindon de Norfolk.

C'est une race qui, au dire des Anglais, atteint un grand volume, est relativement basse sur pattes et a une chair délicate. Son plumage est noir.

Le dindon bronzé.

Proche parent du dindon sauvage mexicain, il en a la taille et la conformation générale.



Fig. 121. — Dindon bronzé mâle.

Il a le corps élancé, mais très volumineux, la poitrine et le dos très larges. La peau de la tête et du cou est très fine, rouge, peu verruqueuse. Le fanon au-dessous du bec est très réduit. Les jambes sont longues et les tarses sont panachés gris et rouge.

Son plumage est à peu près le même que celui du dindon mexicain, auquel on s'attache du reste à le faire ressembler. Chaque plume présente à son extrémité deux barres transversales, la plus externe jaune pâle, presque blanche, et l'autre plus large, noire à reflets métalliques, la partie principale de la plume étant bronzée.

Les grandes couvertures des ailes forment par leur ensemble

une large bande noire très brillante ; les rémiges secondaires et les rémiges primaires sont de couleur bronzée, mais barrées transversalement et régulièrement cinq ou six fois de noir brillant. Il en est de même des plumes de la queue. La femelle a le même plumage que le mâle, mais moins bien lustré. La bordure de chaque plume paraît le plus souvent blanche.

Le dindon bronzé atteint des poids énormes. On rapporte

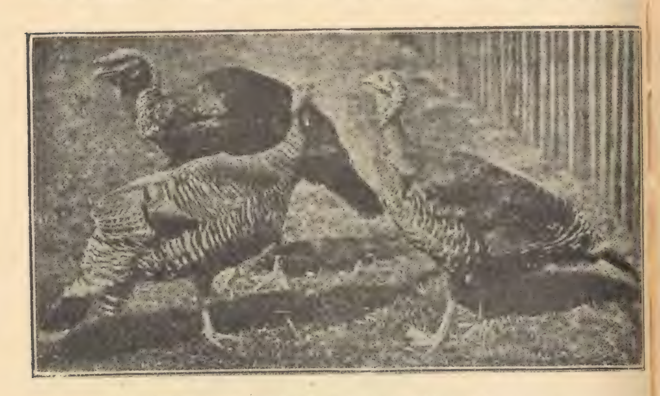


Fig. 122. — Dindons bronzés, mâle et femelles.

qu'un Américain, M. Simpson, envoya à une exposition à Birmingham, en 1870, un dindon mâle pesant 19 kilogrammes. Ses propagateurs disent que sa chair est plus délicate que celle de toutes les autres espèces. Il est assez difficile de se prononcer sur ce point, parce que des dindons élevés en deux endroits quelque peu éloignés ne sont pas comparables à cause des graines très différentes qu'ils peuvent avoir ramassées dans les champs ou les bois ; mais il ne semble pas qu'il en soit réellement ainsi.

A moins d'être beaucoup plus précoce que le dindon noir — ce qui n'est pas — il doit, au même âge, avoir formé un squelette énorme, et les fibres tendineuses des cuisses sont, en conséquence, plus fortes. Il doit aussi avoir pour cela trouvé plus de nourriture et, si celle-ci n'est pas assez abondante, il



Fig. 123. — Dindon bronzé.

est, au même âge, plus maigre, moins formé, moins prêt à l'engraissement ; il doit attendre, c'est-à-dire vieillir, et sa chair est par suite moins délicate.

Au surplus, les hauts prix qu'atteignent les dindons Solognots, même sur les marchés anglais, attestent leur supériorité, bien que nous pensions que la race puisse en être encore très perfectionnée.

Nous ajouterons, à l'appui de ces considérations, que les races bovines et ovines dont la chair est la plus savoureuse sont précisément celles qui ont le squelette relativement le plus réduit et qui sont les plus précoces. Les bœufs Limousins, Nivernais, Durham et les moutons Southdown, Charmois, fournissent non seulement des rendements en viande nette plus élevés que les Hollandais, les Auvergnats ou les Dishley, mais une chair plus fine, plus savoureuse. Finesse du squelette, précocité et saveur de la chair sont des qualités qui dépendent étroitement l'une de l'autre.

En général, le dindon ne peut laisser de bénéfices à l'éleveur qu'autant que toute sa nourriture ne doit pas lui être distribuée et qu'il en trouve lui-même une grande partie. L'éleveur doit évidemment donner à son troupeau une importance en rapport avec les ressources de ses pacages ; mais, comme il ne peut faire varier celles-ci à son gré, il aura d'autant plus de chances de réussir — si les conditions sont accidentellement défavorables — que ses animaux auront de moindres besoins et que leur ossature sera moins difficile à former.

S'il veut obtenir uniquement des dindons très volumineux et très lourds, il est obligé de réduire leur nombre à un minimum en rapport avec l'importance de la nourriture dans les années les plus défavorables, ou bien de faire appel à son grenier à grains dans des conditions onéreuses pour lui.

Par croisement avec le dindon blanc, le dindon bronzé a donné plusieurs variétés différant entre elles par leur plumage, mais dont la taille et la conformation générale sont sensiblement les siennes. Ce sont :

Le *dindon gris ardoisé*, dont les bandes noires des plumes sont remplacées par des barres gris violacé, le corps des plumes étant bronzé clair ;

Le *dindon rouge*, dont les plumes ont le fond de couleur rouge marron, avec des bandes transversales simplement de couleur plus foncée ;

Le *dindon cuivré*, qui diffère du précédent par une prédominance des tons jaune doré ;

Le *dindon chamois*, dont les plumes sont de couleur chamois simplement bordées de blanc.

Ces variétés sont jusqu'à présent fort peu répandues.

PINTADES

Les *pintades* sont des oiseaux oiriginaires de l'Afrique, caractérisés par leur corps bombé, leur cou grêle, leur tête plus ou moins nue pourvue d'un appendice corné ou d'une huppe, leur queue courte et abaissée, leur plumage, quelle qu'en soit la couleur, ponctué de petites taches blanches régulières (fig. 124), et leur cri toujours désagréable.



Fig. 124. — Plume de la pintade à barbillons rouges.

On en connaît cinq espèces dont les quatre premières, à peine acclimatées en Europe, vivent plutôt encore à l'état sauvage et sont cependant plus ou moins domestiquées en quelques points du globe. La dernière seule est réellement domestiquée dans nos contrées.

Ce sont la *pintade vulturine*, la *pintade à huppe*, la *pintade mitrée*, la *pintade à barbillons bleus* et la *pintade à barbillons rouges*.

La pintade vulturine (*Numida vulturina; Acryllium vulturinum*, Brehm).

Elle a le volume d'une grosse poule et le corps relativement allongé. La tête, recouverte d'une peau nue, plissée, de couleur bleue, n'a pas de protubérance cornée, mais seulement quelques plumes courtes et brunes sur la nuque ; le cou et les oreillons sont également bleus.

Le camail est formé par des plumes très étroites et très longues, bleues à nervure blanche, formant par leur ensemble une sorte de pèlerine entourant le cou et retombant sur le devant de la poitrine. Les plumes du corps et des ailes ont une teinte gris bleuté et sont parsemées de points blancs. Les pattes sont fortes, de couleur gris foncé, et ne sont jamais munies d'ergots.

La pintade à huppe (*Numida cristata; Guttera Pucheranii*, Brehm).

De même taille que la précédente, elle a la tête nue, ainsi qu'une grande partie du cou, et de couleur rouge foncé. Un plumet, formé de plumes raides et noires, long de 12 à 15 centimètres, est implanté sur le devant de la tête et porté obliquement en arrière dans le prolongement de la ligne supérieure du bec. Cette espèce n'a pas de barbillons ; ses tarses sont bruns ; c'est la seule qui porte des éperons. Son plumage est bleu, parsemé de points blancs.

La pintade mitrée (*Numida mitrata*, Brehm).

La *pintade mitrée* porte sur la tête un appendice corné de forme générale conique, très développé ; elle a des barbillons violacés, de forme ovale, la partie élargie étant à l'extrémité libre; sa tête est nue et de couleur violacée, ainsi que son cou. Le bec est rouge et les pattes sont bleu foncé. Le plumage est noirâtre, parsemé de points blancs relativement gros.

La pintade à barbillons bleus (*Numida ptilorhyncha*).

C'est cette espèce que les Romains désignaient sous le nom de *poule africaine* (fig. 125).

Sa tête est relativement grosse et longue ; elle est munie d'une protubérance cornée de couleur jaunâtre. Son bec est rouge à la base ; les joues et le cou sont presque complètement nus, et la peau en est ridée, de couleur bleue ; les barbillons sont de même teinte que les joues. Le cou porte à sa partie supérieure, sur la ligne médiane, quelques plumes sans barbes ressemblant à des poils, dirigées de bas en haut, et, à sa partie inférieure, au point où il commence à être emplumé, une collerette de plumes ébouriffées.

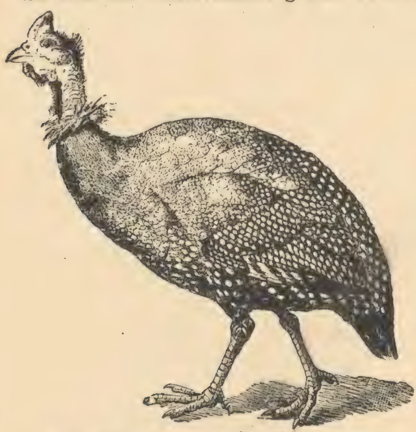


Fig. 125. — Pintade ptilorhynque.

Les tarses sont bruns et le plumage est noir bleuté, parsemé de points blancs de dimensions variables. suivant les régions du corps.

La pintade à barbillons rouges (*Numida meleagris*).

Cette espèce désignée par les Romains sous le nom de *méléagride* est complètement domestiquée. Son format varie beaucoup, du simple au double, suivant les pays où on l'observe.

Sa tête est relativement petite, et la protubérance cornée qu'elle porte est de couleur gris rougeâtre ; la peau des joues

est blanc bleuâtre, légèrement plissée, presque nue, n'ayant que quelques plumes sétacées, analogues à celles qui se trouvent sur la ligne médiane en haut du cou, et qui sont dirigées de bas en haut.

Les côtés du cou, dans son quart supérieur, sont nus, et de même couleur que les joues ; le reste est garni de plumes minces et très longues. Les barbillons sont, à leur point d'attache sur les joues, blanc bleuâtre comme celles-ci, puis ils deviennent nettement rouges ; ils ne sont pas pendants comme ceux des coqs, ils s'écartent de la ligne médiane de la tête et semblent raides.



Phot. Bodmer.

Fig. 126. — Pintade grise à barbillons rouges (mâle).

Le bec est jaune rouge, les tarses sont gris brun, et les doigts un peu rouges. Le plumage est différent suivant les variétés ; la couleur seule du fond de la plume change, car elle est toujours parsemée de points blancs. Les principales variétés sont : la *grise*, la *bleue*, la *lilas* et la *blanche*.

Dans la première, le fond des plumes est gris foncé ; dans la deuxième, bleu violacé ; dans la troisième, bleu violacé très clair ; et dans la quatrième, où il est blanc crème, les points blancs n'en existent pas moins.

La domesticité a rendu les pintades polygames. Elles ont une aptitude plus prononcée à la ponte que lorsqu'elles vivent à l'état sauvage ; une moyenne de 80 œufs par an peut cependant être considérée comme un maximum. Ces œufs pèsent environ 50 grammes; leur coquille est jaune rosé tachetée de points plus foncés ; leur saveur est excellente.

Les pintades cachent le plus possible leurs œufs, à tel point que dans les fermes il y en a toujours une certaine quantité perdue. On croit même souvent à la disparition de quelques femelles, et on est tout étonné, après maintes recherches, de les voir ramener une bande de pintadeaux. Le mâle dénonce



Phot. Bodmer.

Fig. 127. — Pintade grise à barbillons rouges (femelle.)

quelquefois leur cachette par ses visites réitérées aux alentours du nid.

Les pintadeaux sont très vifs dès leur naissance ; ils ont le dos brun, rayé et ponctué de fauve, le ventre blanchâtre, le bec et les pattes rouges. Leur élevage est facile.

Les pintades ont un plumage abondant qui les fait paraître plus grosses qu'elles ne sont en réalité. Adultes, elles pèsent de 1kg,500 à 2kg,500. On devrait les consommer lorsqu'elles

sont âgées de sept ou huit mois au plus, car leur chair serait plus tendre et elles laisseraient dans ce cas plus de profit à l'éleveur que tuées plus tard. Leur chair est fine et rappelle un peu celle du faisan de bois ; elle paraît cependant sèche si leur embonpoint laisse à désirer.

OIES

Le groupe des *oies* (*Ansérinés*) comprend : 1° des oiseaux dont la domestication est très ancienne, dont les formes ont été modifiées et les aptitudes augmentées ; 2° des espèces sauvages, parfois apprivoisées, acclimatées et multipliées dans un état de semi-domesticité, mais seulement pour leur originalité et non comme productrices d'utilités.

Nous ne ferons que signaler les plus connues parmi ces dernières. Elles sont très différentes les unes des autres et se rattachent d'ailleurs, dans la classification zoologique, à quatre genres différents : *Anser*, *Bernicla*, *Chenopolex* et *Cereopsis*. Ce sont :



Fig. 128. — Oie cendrée.

L'*oie cendrée* (fig. 128), que l'on aperçoit en France pendant l'hiver, volant à une très grande hauteur par bandes qui forment toujours un V dont la pointe est occupée par celle avançant la première ;

L'*oie à cravate* ou *du Canada*, dont le corps est grisâtre, le

ventre blanc et la tête ainsi que le cou noirs, mais séparés par une bande blanche formant cravate (fig. 128);

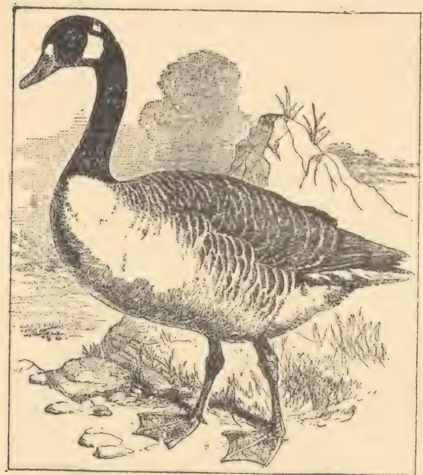


Fig. 129. — Oie du Canada à cravate.

L'*oie rieuse*, à front blanc, à plumage gris sur le dessus du corps et à ventre noir, ainsi dénommée à cause de son cri particulier ;

L'*oie d'Egypte* ou *oie renard* (*Chenopolex ægyptiacus*, Brehm) est à peu près telle qu'on la connaissait il y a vingt siècles, quoiqu'elle se soit souvent reproduite en captivité (fig.129) ;

L'*oie Céréopse* ou *d'Australie*, dont le bec est très court, recouvert en partie d'une membrane jaune, ce qui fait ressembler un peu sa tête à celle d'une poule (fig. 130);



Fig. 130. — Tête de Céréopse cendrée.

La *Bernache à collier* (fig. 163), la *Bernache de Magellan*, la *Bernache à crinière* et la *Bernache des îles Sandwich*. Elles sont, dans le groupe des Ansérinés, les oiseaux les plus jolis. Elles s'apprivoisent et s'élèvent facilement ; elles pourraient, en conséquence, être facilement domestiquées.

Elles pourraient sans doute l'être aussi rapidement que l'ont été deux des principales races sauvages d'*oies à caron-*

cules, l'*oie de Guinée* et l'*oie de Siam*, que nous étudierons parmi les races domestiquées, bien qu'elles aient encore des représentants vivant à l'état sauvage.

L'oie cendrée, l'oie rieuse et et l'oie à cravate se sont parfois accouplées, au cours de leurs pérégrinations, aux oies déjà modifiées par la domestication, donnant ainsi naissance à de nouvelles variétés, à de nouvelles races. En fait, les oies entretenues dans les basses-cours ont des caractères communs, mais forment néanmoins des populations hétérogènes, plus ou moins avantageuses à exploiter, dont quelques types seulement ont jusqu'à présent été isolés, perfectionnés et sélectionnés.

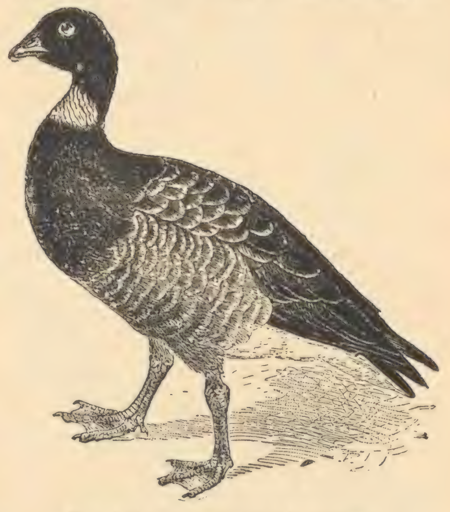


Fig. 13… — Bernache à collier.

L'oie séquanienne ou commune.

Cette race, qui est le plus souvent distinguée sous le nom de *commune*, par opposition à d'autres races plus anciennement constituées, n'eut, en effet, pendant longtemps, que quelques caractères particuliers permettant de la différencier d'autres groupes. Elle n'avait pas cette uniformité, cette fixité dans la transmission des caractères qui donnent tant de valeur aux *races pures* ou *sélectionnées*, parce que, connaissant exactement leurs caractères distinctifs, on sait quelles sont leurs qualités et leurs aptitudes.

Depuis que l'on a obtenu qu'elle se reproduise absolument pareille à elle-même et que l'on en a augmenté le volume, elle mérite la qualification de *séquanienne*, parce que c'est dans toute la région au-dessus de la Loire qu'elle est le plus répandue, tant en Normandie qu'en Beauce et en Champagne.

Elle a pour caractères essentiels une tête relativement petite, un cou mince, un plastron peu bombé, une poitrine manquant de largeur et de hauteur, des pattes peu écartées, un dos relativement court par rapport à celui d'autres races perfectionnées, un abdomen peu descendu entre les pattes ne dépassant pas le niveau de l'articulation tibio-tarsienne, des ailes longues croisées sur le dos à leur extrémité, enfin un bec et des pattes de couleur jaune orangé.

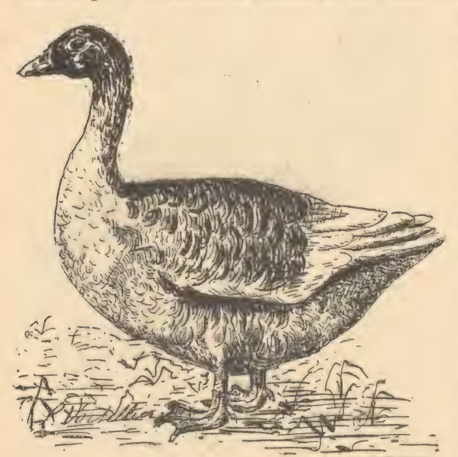


Fig. 132. — Oie séquanienne ou commune (femelle).

Le caractère distinctif le plus important de cette race est un dimorphisme sexuel accentué. Le *jars* ou mâle, plus volumineux et plus haut que la femelle, a un plumage entièrement blanc, tandis que celle-ci a la tête, grise, ainsi que la partie supérieure du cou, la plus grande partie des tectrices des ailes et quelques plumes des cuisses.

Quelques auteurs ont prétendu qu'il y avait des mâles de cette race de même couleur que les femelles, qu'il y en avait même davantage que de blancs et qu'ils ne devenaient blancs qu'en vieillissant. Leurs observations avaient sans doute

porté sur des métis de la race de Toulouse, ou sur un autre groupe à peu près semblable, car la transmission de ces différences sexuelles se fait avec une très grande fixité. Dans cette race, les oisons naissent avec un duvet jaune sale, mais à l'âge de six semaines il est déjà possible de distinguer les sexes, et à deux mois et demi, quand toutes les plumes sont poussées, le mâle est uniformément blanc et les femelles ont le plumage décrit plus haut.

Ce dimorphisme sexuel constitue une des qualités primordiales de la race, car c'est non seulement, comme nous l'avons dit, l'indice d'une grande puissance procréatrice, mais un caractère permettant de distinguer de bonne heure les sexes et de nourrir les mâles qui doivent être livrés à la consommation, différemment de ceux qui doivent être gardés comme reproducteurs. Il n'expose pas l'éleveur aux méprises fâcheuses qui se produisent avec d'autres races.

Son format est moyen ; son poids à l'âge d'un an, lorsqu'elle est gardée pour la reproduction, varie entre 4 et 5 kilogrammes suivant l'état d'embonpoint et le sexe ; sa hauteur totale dans une position normale n'excède pas 75 centimètres.

Cette race relativement svelte s'accommode mieux que d'autres du parcours à travers les chaumes aussitôt la moisson terminée.

Son volume est suffisant pour former de belles pièces à rôtir, mais pour la production des foies gras il laisse un peu à désirer. Elle est bonne pondeuse ; elle donne de 30 à 50 œufs en deux ou trois périodes de ponte ; ses œufs pèsent de 120 à 160 grammes

L'oie de Toulouse.

Cette race, fort répandue dans le sud-ouest de la France, comprend des variétés plus ou moins améliorées qu'on distingue par les dénominations suivantes : 1° *à bavette et à fanon* ; 2° *à bavette sans fanon* ; 3° *à fanon sans bavette* ; 4° *sans bavette ni fanon.*

Par *bavette*, on désigne un repli cutané ne renfermant que très peu de graisse, à bord antérieur mince, aplati sur les côtés, situé au-dessous de la mandibule inférieure, à la naissance de la gorge, et recouvert de plumes courtes.

Le *fanon* est un double repli cutané situé entre les pattes et au-dessous de l'abdomen. C'est une erreur que de le définir comme dans l'espèce bovine et de dire qu'il est disposé longitudinalement à la partie antéro-inférieure du cou et sous la poitrine. Il est recouvert d'un duvet abondant.

L'*oie de Toulouse à bavette et à fanon*, que nous allons tout

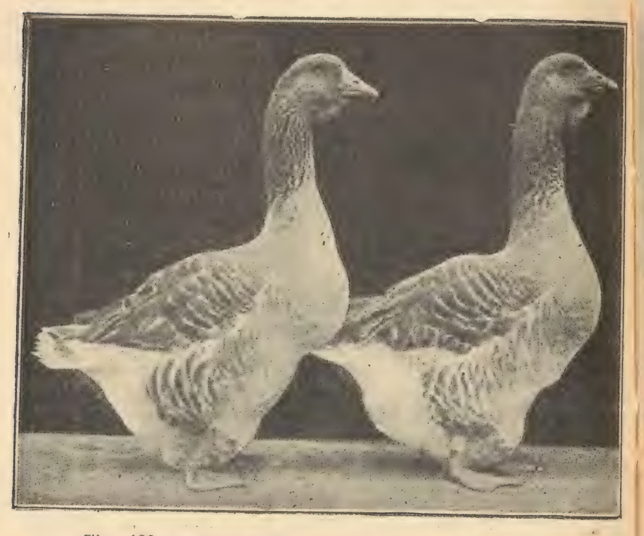


Fig. 133. — Oies de Toulouse à fanon et à bavette.

d'abord décrire, est la plus perfectionnée, et peut être considérée comme la colosse de l'espèce. Si les races d'oies étaient aussi nombreuses que celles de poules, et qu'il y ait intérêt à les classer suivant leur format et leur conformation, elle figurerait assurément parmi les hypermétriques brévilignes, car elle a toutes les apparences d'une bête énorme et trapue.

En outre de la bavette et du fanon, elle a pour caractères essentiels une tête relativement grosse ; le dos et le sternum très longs ; les épaules saillantes et écartées, la poitrine carénée ; les pattes écartées, courtes ; les reins larges ; le fanon



Fig. 134. — Oie de Toulouse.

abdominal prolongeant en apparence l'abdomen très bas, jusqu'auprès du sol, et garni en arrière de duvet si abondant que la partie postérieure de la bête semble cubique.

Le bec et les pattes, au lieu d'être jaune orangé comme dans la race précédente, sont rouge orangé, et l'extrémité du bec est même presque rose.

La tête et le cou sont recouverts de plumes gris foncé et gris clair, donnant cependant un ensemble de teinte foncée. Les plumes du dos et des ailes sont également gris foncé et bordées à leur extrémité de gris clair ; celles du plastron et du dessous de la poitrine sont gris cendré clair, bordées de gris cendré plus clair; celles de la partie antérieure des cuisses sont plus foncées et plus nettement bordées ; enfin le duvet qui recouvre le fanon et l'abdomen est blanc, ainsi que la plus grande partie de la queue.



Fig. 135. — Oie de Toulouse à bavette.

Les autres variétés ne diffèrent apparemment de celle-ci que par la présence ou l'absence de la bavette et du fanon abdominal, mais elles ont un format bien moins grand, sont moins précoces et ont une aptitude moindre à l'engraissement.

Le fanon abdominal ne paraît assurément pas d'une très grande utilité, car la quantité de graisse qu'il contient est plutôt faible par rapport à celle du corps de l'animal, et la quantité de duvet qui le recouvre n'est pas non plus telle qu'il faille le considérer comme une qualité primordiale de l'oie

de Toulouse. On peut en dire autant, *a fortiori*, de la bavette. Ces appendices n'ont de valeur que comme caractères distinctifs. Ne leur accorder que l'importance de caractères conventionnels dus à une mode serait cependant compromettre les résultats d'une sélection intelligente poursuivie avec une rare persévérance. Ils ne sont, en effet, l'apanage que d'oiseaux

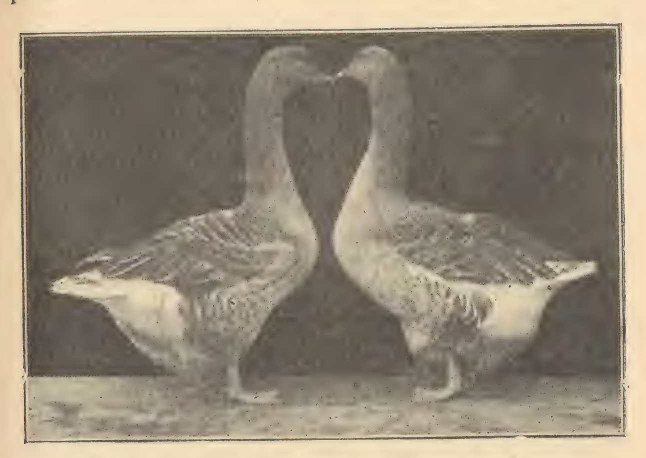


Fig. 136. — Oies de Toulouse sans bavette ni fanon.

remarquables par leur volume et le développement de leurs aptitudes.

L'éleveur qui fait l'acquisition d'animaux ayant ces caractères distinctifs sait que leur format, leur précocité, leur aptitude à l'engraissement se transmettent à leur descendance avec une très grande fixité.

La variété à bavette et à fanon est évidemment plus sédentaire que les autres, et n'est pas construite pour faire de longues marches à travers les chaumes ; mais elle prospère cependant d'une façon remarquable dans les prairies. Elle est surtout utilisée pour le croisement avec d'autres races ou variétés moins grosses et l'obtention de métis relativement volumineux et précoces.

Rappelons que dans cette race, quelle que soit la variété considérée, la ressemblance du mâle avec la femelle est un grave défaut pour la bonne conduite du troupeau parce qu'il rend diffiile la distinction des sexes.

L'oie de Toulouse possède au plus haut degré l'aptitude au développement précoce et l'aptitude à l'engraissement. Le poids moyen des oies âgées d'un an et conservées pour la reproduction, c'est-à-dire simplement en bon état, varie, suivant le sexe et les variétés, de 6 à 10 kilogrammes. Les prix d'honneur au Concours général de Paris, en 1894, pesaient de 13 à 14 kilogrammes. Cette race convient tout spécialement pour la production du foie gras, c'est-à-dire de l'hypertrophie de cet organe, qui résulte d'un engraissement exagéré. On parvient d'une façon courante, avec les variétés d'oies de Toulouse les moins volumineuses, à obtenir des foies gras pesant 600 grammes ; on en a, paraît-il, obtenu qui pesaient près de 3 kilogrammes.

La quantité de duvet fournie par l'oie de Toulouse à bavette et à fanon est un peu plus grande que dans les autres variétés. La plumée des oisons à l'état vivant, deux fois avant leur sacrifice, atteint près de 200 grammes de plumes molles et de duvet. Les oies adultes plumées trois fois dans le courant d'une année et au moment où elles sont sacrifiées donnent environ 500 grammes de plumes et de duvet.

Comme toutes les races perfectionnées possédant au plus haut degré l'aptitude à l'engraissement, la race de Toulouse, surtout la variété à bavette et à fanon, renferme un certain nombre d'individus et même de familles relativement peu prolifiques qui, au lieu de pondre une soixantaine d'œufs par an, n'en donnent plus qu'une vingtaine. Il est facile de parer à cet inconvénient par l'emploi de reproducteurs appartenant à des familles moins proches parentes entre elles.

L'oie d'Embden.

D'origine allemande et naturalisée anglaise, cette race porterait, d'après Cornevin (1), le nom d'un village de l'Ost Fried

(1) Ch. Cornevin. *Zootechnie spéciale. Les Oiseaux de basse-cour.*

land, province qui n'est pas située en Angleterre, comme un assez grand nombre d'auteurs l'ont écrit et copié inconsciemment, mais qui est tout simplement la Westphalie. C'est une fabrication anglaise du même genre que celle des races gallines de Minorque et Espagnole, et pour laquelle le hasard a certainement joué un grand rôle, mais qui témoigne aussi de l'opiniâtreté et de l'habileté des éleveurs anglais pour façonner les animaux à leur gré.

En réalité, du Rhin à la mer Baltique, on ne trouve que des oies analogues, d'une part, à la race que nous avons précédemment qualifiée de *séquanienne*, dont les mâles sont blancs et les femelles blanches et grises, et, d'autre part, à la variété de Toulouse sans bavette ni fanon. Y a-t-il eu, à un moment donné, introduction d'une race où les deux sexes ont un plumage blanc, comme ils le sont, d'ailleurs, dans un groupe qui a beaucoup de représentants, l'oie frisée du Danube, ou bien y a-t-il eu production accidentelle de femelles blanches? Il n'en est pas moins certain que l'oie d'Embden est fort peu répandue en Allemagne, qu'elle l'est, au contraire, en Angleterre, et que ses propagateurs semblent n'avoir plus pour but que d'obtenir une race identique à notre race de Toulouse et n'en différant que par la blancheur du plumage dans les deux sexes.

Il arrive encore de temps à autre que des sujets ont un plumage gris et blanc, bien que leurs parents soient absolument blancs, preuve que la race n'est pas parfaitement fixée ; mais dans ces dernières années l'augmentation du format, l'acheminement vers la conformation de l'oie de Toulouse à bavette et à fanon ont été tels qu'on peut lui attribuer, dans l'impossibilité d'en examiner encore des groupes assez nombreux, toutes les qualités de la race de Toulouse, comme si elle n'en constituait qu'une variété blanche.

On lui attribue beaucoup de mérites ; on a rapporté qu'elle avait des œufs très gros à coquille épaisse couverte d'aspérités ! C'est le fait des oiseaux abondamment nourris, dont la ponte s'effectue mal. On a dit qu'elle ne semblait pas avoir besoin de beaucoup d'eau ! C'est le fait de beaucoup de palmipèdes entretenus en parquets chez les amateurs et qui, arrivés à un âge assez avancé, ont un plumage si peu imprégné de ma-

tières grasses qu'ils craignent même d'entrer dans l'eau, parce qu'ils sentent qu'ils peuvent s'y noyer aussi bien que des poules.

Cette race serait avantageusement utilisée dans les nombreux troupeaux d'oies du centre et de l'ouest de la France pour l'obtention de métis dont les deux sexes seraient à plumage blanc. Les peaux d'oies qui sont l'objet d'une industrie florissante à Poitiers et à Châtellerault sont, en effet, d'autant plus appréciées qu'elles ne portent aucune plume grise.

L'oie du Poitou

Depuis plus d'un siècle, on élève l'oie dans les environs de Poitiers en vue de l'utilisation de sa peau pour la confection de fourrures légères. On l'entretient à cet effet jusqu'à l'âge d'un an environ. Pendant ce temps, on lui enlève à trois reprises, à six semaines ou deux mois d'intervalle, le duvet qu'elle porte ; on en retire ainsi un produit d'une valeur appréciable qui trouve emploi dans la confection de la literie. Puis, l'ayant sacrifiée, on la dépouille en incisant la peau sur le dos. Il est important que la région de l'abdomen soit intacte et la plus grande possible, car c'est de cette partie qu'on retire les bandes dont on fera des couvertures, des cols ou des houppes à poudrer. La chair de la bête est ensuite expédiée pour être vendue découpée dans les grandes villes.

La race du Poitou est caractérisée tout d'abord par la blancheur de son plumage dans les deux sexes. La régularité de l'épaisseur de la peau étant fort appréciée dans l'industrie, on élimine par sélection, les oiseaux chez lesquels elle se plisse pour former un fanon abdominal. On ne recherche pas non plus une trop grande taille qui pourrait être obtenue par croisement avec des races à fanon. On estime aussi une teinte orangée bien nette du bec et des pattes, plus elle est franche, plus est éclatante la blancheur du plumage.

L'oie du Bourbonnais et de Touraine

Elles ne diffèrent de l'oie du Poitou que par une plus grande taille et un fanon abdominal assez prononcé.

L'oie d'Alsace

En Alsace où l'élevage de l'oie est relativement important on n'exploite que la race au plumage gris qui rappelle l'oie cendrée. Peu volumineuse, plus légère que la Bourbonnaise et à plus forte raison que l'oie de Toulouse, ne pesant guère que 6 kilogrammes à un an, elle est surtout estimée pour la facilité avec laquelle elle trouve sa nourriture dans les champs et les prairies.

L'oie frisée du Danube.

C'est une oie de petit format, à plumage blanc chez les deux sexes, caractérisée par la présence de plumes frisées sur la tête, le cou et les ailes. Elle n'a guère d'intérêt au point de vue pratique et n'est élevée qu'à cause de son originalité. Il en est de même de l'*oie de Sébastopol*, qui est aussi une oie blanche frisée, de même grosseur, mais dont les plumes des ailes sont très allongées et fortement frisées.

Fig. 137. — Oie de Guinée.

L'oie de Guinée.

De format moyen, à peu près semblable à celui de l'oie commune, elle a une conformation un peu particulière (fig. 137).

Le cou est long et porté très droit ; le corps est légèrement aplati de dessus en dessous, relativement long ; les

pattes sont courtes et la queue est très courte, portée relevée.

La tête porte au-dessus du bec une protubérance cornée, arrondie, aussi large que haute, dirigée en avant, et de couleur noire. Le bec et les pattes sont noirs.

Les joues sont gris roussâtre, de même que le cou, et, sur toute sa longueur, celui-ci porte à son bord postérieur, depuis



Fig. 138. — Oies de Guinée.

le dessus de la tête et à partir des yeux, une bande rousse qui s'amincit en approchant du dos. Le plastron et les cuisses sont gris roussâtre clair ; le duvet de l'abdomen est blanc ; enfin les plumes des ailes sont grises, bordées de blanc, de même que celles de la queue.

L'oie de Guinée a un cri plus rauque et plus aigu que les races précédentes.

C'est un oiseau très rustique et très facile à élever, ayant une réelle aptitude à devenir très précoce, mais pas encore assez modifié dans sa conformation pour être très avantageux à exploiter. Il s'accommode fort bien du pâturage.

Dans un troupeau important de reproducteurs, il y a toujours

un certain nombre de mâles qui s'accouplent avec une seule femelle et ont beaucoup de tendance à former des couples isolés. Cela tient à ce que la domestication de l'oie de Guinée remonte à bien peu de temps. Ce n'en est pas moins un inconvénient aux yeux de l'éleveur, qui a ainsi quantité d'oies femelles ne donnant que des œufs non fécondés. On constate plus rarement qu'un mâle isolé avec trois ou quatre femelles ne les féconde pas toutes.

L'union des mâles de cette espèce avec les femelles des autres races de nos pays ne se fait le plus souvent que s'ils sont isolés avec elles.

Chez l'oie de Guinée, l'aptitude à la ponte n'est pas encore très développée, mais son aptitude à l'incubation est au contraire plus grande que dans les races examinées précédemment. Elle est, de plus, très habile à conduire une bande d'oisons. Aussi a-t-on souvent recours à ses bons services pour l'élevage des grosses oies de Toulouse que leurs mères écrasent ou bousculent trop souvent.

L'oie de Siam.

Elle a le même volume et la même conformation que l'oie de Guinée. Elle n'en diffère que par son plumage blanc dans les deux sexes et son bec ainsi que ses tarses jaunes.

CANARDS

Les *canards* forment le groupe le plus important de l'ordre des *Anatinés* qui comprend un grand nombre d'espèces sauvages, domestiques et semi-domestiques. Il se distingue de celui des *oies* (*Ansérinés*) par les caractères suivants : le bec est au moins aussi large ou plus large vers l'extrémité que vers la base, tandis que chez les oies il est plus droit et terminé par un onglet corné ; le cou est court ou de longueur moyenne et les jambes sont courtes, relativement reportées en arrière. Les différences entre les deux groupes sont, en réalité, assez faibles, et la transition de l'un à l'autre est insensible. Entre le *canard Tadorne* ou le *Casarka* et l'*oie d'Égypte*, les différences ne sont pas grandes et l'on conçoit que les per-

sonnes ayant peu de connaissances ornithologiques confondent parfois, à première vue, les canards et les oies.

Les espèces qui composent le groupe des Anatinés peuvent être divisées en deux sections : les *Anatinés* ou *canards* proprement dits et les *Fuligulinés*. Dans l'une et l'autre tribu, la plupart des espèces sauvages sont l'objet d'une chasse active et beaucoup sont entretenues et multipliées dans un état de semi-domesticité à un point de vue ornemental sur les pièces d'eau. Nous mentionnerons les principales :



Fig. 139 — Canard Tadorne.

Les Tadornes (fig. 139), dont le corps, le cou et les pattes sont longs et dont la mandibule supérieure du bec est concave et surmontée d'une petite caroncule. Leurs doigts sont armés de griffes assez fortes. Bien qu'ils se perchent occasionnellement, ils se logent de préférence dans des trous, voire même dans les terriers de lapins dont les falaises sont creusées. Le duvet qu'ils déposent dans leurs nids est fort recherché. Ils vivent de préférence au bord de la mer, et leur reproduction en captivité est, pour cette raison, assez difficile à obtenir.

Le *Tadorne vulgaire* s'apprivoise assez facilement et vit en bonne intelligence sur les pièces d'eau avec les autres palmipèdes, mais les *Casardas* ont un caractère détestable et cherchent continuellement querelle aux autres espèces.

Les ***Aix*** sont assurément, de tous les canards, ceux qui ont la livrée la plus brillante. Les espèces les plus jolies et les plus répandues sont le *canard Mandarin* et le *canard de la Caroline*.

Leur taille est petite ; leur tête paraît grosse, à cause du

plumage abondant dont elle est recouverte et de la huppe étroite qui prend naissance en arrière et retombe jusque sur le dos à faible distance du cou. Les plumes du cou peuvent se hérisser fortement lorsqu'ils éprouvent de la joie ou manifestent leur colère.

Le bec, le cou et les pattes sont relativement courts, tandis que le corps et la queue sont longs. Les mâles seuls ont un plumage de couleurs vives. La queue est, chez ces oiseaux, douée d'une grande mobilité et va et vient de droite à gauche comme celle des chiens d'arrêt.

Le *canard mandarin* est originaire du nord de la Chine. Il a le bec et les tarses rouges ; sa huppe est verte et bleue, bordée d'une raie jaunâtre partant de l'œil (fig. 140). Les plumes qui forment crinière sur le cou sont rouges ; celles de la partie antérieure du cou rouge brun et celles du dos brun clair. La poitrine présente sur le côté quatre bandes transversales alternativement noires et blanches. Le dos porte deux éventails de plumes redressées et raides se superposant régulièrement comme des rémiges, et brunes dans une de leurs moitiés, bleues dans l'autre, bordées de noir et de blanc près de leur extrémité. La queue est vert foncé à reflets métalliques ; la partie inférieure du corps est blanche.

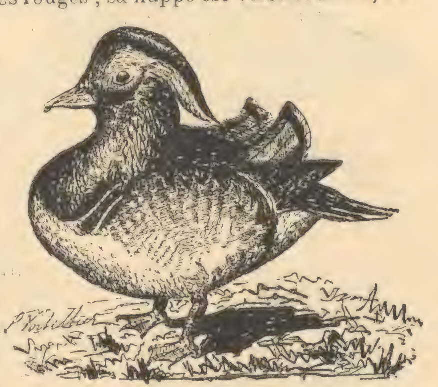


Fig. 140. — Canard Mandarin.

La femelle n'a qu'une huppe très courte et est entièrement grise et brune avec le dessous du corps plus clair.

Cette espèce se perche fréquemment. La femelle établit son nid de préférence dans des arbres creux ou dans des anfractuosités où elle se trouve complètement à l'abri.

Le ***canard de la Caroline*** (fig. 141), qu'on appelle souvent à tort *carolin*, possède une huppe de couleur bleue, bordée sur les côtés par une raie blanche et retombant en arrière du cou. Les plumes du cou sont moins longues que chez le Mandarin. La gorge est marquée de blanc ; le plastron est marron tacheté de blanc et bordé sur les côtés par deux raies, l'une blanche et l'autre noire. Les plumes sur les côtés de la poitrine sont rayées de noir et de roux et terminées par des taches blanches et noires dont la réunion forme des bandes parallèles. Le dos et la queue sont vert noirâtre ; les rémiges sont bleues, ainsi que les rectrices ; les couvertures latérales de la queue sont rouge orangé.

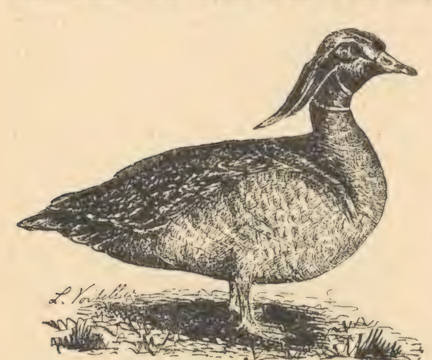


Fig. 141. — Canard de la Caroline.

La femelle n'a pas de huppe et a un plumage brun olivâtre avec quelques reflets verts aux ailes ; elle a le tour des yeux d'un blanc pur.

Cette espèce est originaire du nord de l'Amérique, et, comme la précédente, elle se multiplie facilement en Europe sur toutes les pièces d'eau, où on l'entretient à cause de son originalité.

L'élevage de ces deux espèces est difficile et réclame des soins tout particuliers : protection contre le froid et la pluie ; nourriture abondante d'origine animale et notamment œufs durs, sang de bœuf cuit, œufs de fourmis ; nourriture végétale presque uniquement composée par la lentille d'eau. Celle-ci forme une sorte de mousse verte à la surface des eaux stagnantes ou des ruisseaux à cours très lent.

Les ***Pilets***, caractérisés par une queue très longue qui leur a fait donner le nom de *canards faisans*. Les principales espèces

de ce groupe sont le *Pilet acuticaude*, le *Pilet à bec rouge*, le *Pilet spinicaude* et le *Bahama.*

Ces espèces s'apprivoisent assez facilement, s'élèvent avec un peu moins de difficultés que les Mandarins et, par leurs couleurs assez vives, constituent l'ornement des pièces d'eau.

Les **Souchets**, caractérisés par la longueur de leur bec, qui dépasse celle de la tête, et par son élargissement en forme de cuiller. Ils sont de grande taille. Le *Rouge de rivière* est l'espèce la plus répandue. Malgré son caractère peu sauvage, il ne s'accommode pas facilement de l'existence avec les autres oiseaux de basse-cour ; il préfère la nourriture animale à toute autre.

Les **Sarcelles**, qui se distinguent des canards surtout par leur très petite taille et leur forme plus élancée.

Ces oiseaux se nourrissent de végétaux aussi bien que de mollusques, d'insectes et de vers ; ils s'apprivoisent facilement et se reproduisent assez bien sur les pièces d'eau. Leur chair est d'ailleurs excellente et fait regretter qu'ils ne soient pas plus volumineux.

Les **canards sauvages**, dont on dit et répète à tort que toutes nos variétés de canards domestiques descendent, sont de très beaux oiseaux, excellents voiliers et excellents nageurs, émigrant, comme les espèces précédentes d'ailleurs, à certaines époques de l'année. Il y en a de nombreuses variétés ; chacune d'elles se localise en certains points du globe et limite ses voyages à certaines contrées.

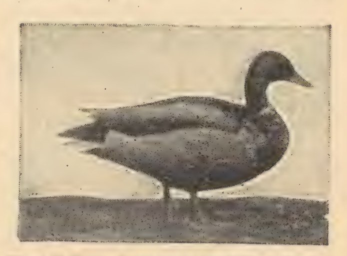


Fig. 142. — Canard sauvage (mâle).

Le *Canard à col vert* est le plus connu en France, où il apparaît à l'époque des grands froids sur les étangs et les rivières (fig. 142). En réalité, il y en a plusieurs races qui ont exactement la même livrée et ne se différencient que par leur volume et leurs mœurs. De migratrices qu'elles sont naturellement, certaines sont devenues sédentaires.

Le *Canard à bec orangé* du Cap, le *Canard à bec de lait* de l'Inde, le *Canard à sourcil blanc* de l'Australie, le *Canard chipau* du nord de l'Europe et le *Canard à faucilles* du nord de l'Asie orientale sont des espèces très voisines du canard à col vert avec lequel elles s'accouplent volontiers.

Les canards sauvages, bien que très difficiles à surprendre et à approcher à l'état sauvage, s'apprivoisent cependant facilement et adoptent sans paraître en souffrir la façon de vivre des autres canards de nos basses-cours, si toutefois, est-il nécessaire d'ajouter, on leur enlève toute velléité de voyages lointains, par l'*éjointage*. Ils ne s'accouplent que rarement avec eux. Le canard sauvage est, en effet, monogame, et c'est seulement lorsque sa femelle couve qu'il en adopte une autre.



Fig. 143. — Canard sauvage (femelle).

L'accouplement avec une des races domestiques ne se fait qu'autant que la différence de taille n'est pas trop grande et qu'il n'y a en présence que des mâles d'une espèce et des femelles de l'autre espèce. Il ne présente d'ailleurs pas beaucoup d'intérêt, car, si le canard sauvage est un excellent gibier, sa chair ressemble beaucoup à celle des canards domestiques lorsqu'il vit comme eux dans une basse-cour ; il n'en résulte, du reste, qu'un métis de moindre volume, moins précoce, donnant un moins grand nombre d'œufs.

Canards domestiques.

En raison de leur adaptation facile à l'existence des hôtes de nos basses-cours, les différentes espèces et races de canards sauvages se sont, au cours de leurs pérégrinations, accouplées de temps à autre avec les races déjà modifiées par la domestication et ont ainsi contribué à uniformiser leurs caractères et à détruire les effets de la sélection naturelle. Les races

communes de canards, dont certains auteurs ont fait le groupe des *Canards barboteurs*, présentent des individus trop dissemblables, même considérés en un seul endroit, pour que leur étude ait quelque intérêt. Seules, les races qui ont été l'objet d'une sélection suivie, dont les caractères sont bien définis, dont les qualités et les aptitudes sont héréditaires, méritent de retenir l'attention.

Canard de Rouen.

Le *Canard de Rouen* est le canard domestique le plus modifié et le plus perfectionné. Son volume est énorme ; son corps est non seulement large et épais, mais surtout très long et porté presque horizontalement.



Fig. 144. — Canard de Rouen.

Son nom lui vient de la ville de Rouen, aux environs de laquelle l'élevage des canards a toujours été fort pratiqué et a acquis une réputation universelle.

Les Anglais, qui sont fort enclins à croire que toutes les races perfectionnées ont été obtenues par eux, n'hésitent pas à affirmer que ce nom de *Rouen* est une dénomination erronée qui dérive de *roan*, couleur rouanne, ou de *rowan*, nageur. Nous reconnaissons bien volontiers que ce sont des éleveurs émérites, mais nous leur contestons le monopole de la science de l'élevage et du perfectionnement des animaux. La race de Rouen est non seulement d'origine française, mais le perfectionnement, dont

elle a été l'objet dans les trente dernières années du XIX[e] siècle, a été obtenu par des éleveurs français.

On distingue deux variétés dans la race de Rouen : la *claire* et la *foncée*. C'est à tort que l'on désigne la première par les noms de *Rouen français*, et la seconde par les noms de *Rouen anglais*. Cette dernière a été obtenue, tout autant que la première, en France. Les Anglais l'estiment beaucoup et lui accordent dans leurs élevages une place aussi grande qu'à la race d'Aylesbury ; ce n'est pas une raison suffisante pour dénier tout mérite à nos meilleurs éleveurs.



Fig. 145. — Cane de Rouen.

La race de Rouen a le grand avantage sur les races à plumage uniformément blanc de permettre la distinction des sexes avant que ne se soient développées les deux petites touffes de plumes faisant crochet sur la queue des mâles. Le plumage des canetons est, en vérité, à peu près identique chez les canards et les canes ; mais cependant, au fur et à mesure que se développe le plumage d'adulte, les plumes de la tête et celle des ailes ont des couleurs et des dimensions qui permettent, le plus souvent, de reconnaître les mâles et les femelles. Le plumage des adultes est, en effet, très différent et a une très grande ressemblance avec celui des canards et canes sauvages.

Le mâle a la tête et le tiers supérieur du cou vert foncé ; une collerette blanche limite cette partie sur le devant et les côtés du cou ; en dessous, les plumes sont brun marron foncé,



Fig. 146. — Canard de Pékin.

bordées de brun marron plus clair, ainsi que celles du plastron (fig. 144). Les ailes sont gris brun avec un miroir bleu bordé en avant et en arrière par une bande blanche. Le dessous du corps, depuis les épaules jusque loin derrière les cuisses, est gris clair ; le duvet en dessous des plumes de la queue est noir et ces dernières sont noires, mais à reflets métalliques accentués.

La femelle a un plumage gris brun, formé de plumes sur lesquelles cette teinte a deux tons, et cela sur presque toutes les parties du corps, de façon à constituer un plumage maillé Les ailes portent, comme chez le mâle, un miroir bleu bordé par deux raies blanches.

A leur naissance, les canetons ont un duvet brun et jaune.

La variété *claire* diffère de la variété *foncée* en ce que la teinte générale du plumage est plus claire, notamment chez la femelle. Le blanc y remplace parfois le gris jaunâtre dans les parties les plus claires.

Le mâle et la femelle, dans l'une et l'autre variété, ont les tarses et les doigts rouge orangé, mais ont le bec vert olive clair. Les sujets dont le bec est jaune brun sont généralement moins volumineux ; il en a du moins été ainsi pendant longtemps, et c'est avec raison que l'on attache quelque importance à ce caractère.

La race de Rouen est remarquable par sa précocité, ainsi que par son aptitude à la production de la chair, à l'engraissement et à la ponte.

Les canetons peuvent être livrés à la consommation dès l'âge de trois mois, car ils ont atteint presque leur volume d'adulte dès ce moment et ne font plus qu'augmenter de poids ; élevés en liberté et bien nourris, ils peuvent alors peser 1^{kg},500 ; à cinq mois, ils pèsent de 2 kilogrammes à 2^{kg},500, et en les soumettant à l'engraissement, on peut leur faire atteindre, vers l'âge de huit mois, le poids de 3^{kg},500. On a vu des reproducteurs qui, à l'âge de deux ans et fortement nourris, pesaient 5 kilogrammes.

La chair est de qualité supérieure, et la peau, très fine et blanche, contribue beaucoup à augmenter la valeur des produits présentés sur les marchés.

La ponte, qui n'est que d'une quinzaine d'œufs dans l'espèce sauvage, prend en particulier dans la race de Rouen une importance en rapport avec l'activité de l'appareil digestif, et elle atteint parfois le chiffre de quatre-vingts.

Les œufs pèsent en moyenne 70 grammes. Leur coquille, très lisse et onctueuse, comme d'ailleurs chez les autres races de canards, est blanc verdâtre.

Canard de Duclair.

Cette race, qui porte le nom du village de Duclair, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rouen, se distingue de la race de Rouen par un moindre volume, son plumage et des qualités un peu moins développées.

Elle est caractérisée par une bavette blanche qui couvre le devant du cou et la poitrine. Le mâle a la tête et le cou vert noirâtre, le dos et les ailes brunes avec un miroir vert, l'abdomen et les cuisses noir mal teint, le bec vert et les tarses rouge brun. La femelle est grise et brune.

La race de Duclair a été l'objet d'une sélection moins suivie que la race de Rouen. Aussi, lui est-elle inférieure sous le rapport du format, de la précocité et de l'aptitude à la ponte.

Canard d'Aylesbury.

Cette race a pour origine la vallée d'Aylesbury, à 80 kilomètres environ à l'ouest de Londres. Elle a été amenée au plus haut point de perfectionnement et ressemble par son format et sa conformation à la race de Rouen améliorée.

Elle n'en diffère que par son plumage qui est absolument blanc chez les deux sexes. On attache une grande importance à ce que le bec soit relativement grand et blanc rosé, car c'est un caractère propre aux sujets de familles bien sélectionnées. Certes, cette couleur peut se modifier légèrement avec l'âge, avec la qualité de l'eau et de la nourriture, mais c'est un caractère plus stable que beaucoup ne le prétendent. Les éleveurs ont raison de l'exiger chez les reproducteurs. Les trases sont jaune orangé.



Fig. 147. Canard coureur Indien blanc.

Bien qu'il soit fort difficile d'apprécier la qualité de la chair d'une race comparativement à celle d'une autre quand les différences sont très faibles, nous estimons, jusqu'à preuve du contraire, qu'à ce point de vue, l'Aylesbury ne doit être classée qu'en deuxième ligne, après la race de Rouen.

Son aptitude à la ponte semble aussi un peu moins prononcée ; ses œufs pèsent aussi 70 grammes environ et sont blancs.

La race belge de *Merchtem* n'est que celle d'Aylesbury peu sélectionnée, avec un moindre format.

Canard de Pékin.

Originaire, dit-on, de la Chine, la race de Pékin est très répandue tant en Angleterre, en France et en Belgique qu'aux États-Unis, au Canada et en Argentine.

Si elle ressemble à l'Aylesbury par son plumage et si elle donne des produits à peu près aussi lourds que celle-ci et que la race de Rouen, elle en diffère par sa conformation. Sa tête est relativement ronde et son bec court ; le cou est normalement porté à peu près dans le prolongement de la ligne de dos qui est elle-même très oblique d'avant en arrière par rapport à l'horizon. Le corps est donc porté droit, un peu à la façon des *pingouins* ; il est épais et large, mais moins long que celui des races d'Aylesbury et de Rouen, et son arrière, vu de profil, semble tronqué brusquement.

La race de Pékin se distingue en outre de la précédente par un plumage moins lisse de la tête et de l'arrière du cou où les plumes s'entre-croisent pour former une sorte de crinière rudimentaire ; par un bec et des tarses jaune orangé, même plutôt rouge orangé ; enfin, par une différence des teintes dans le plumage qui, au lieu d'être blanc laiteux, est blanc jaunâtre, quelquefois même presque jaune soufre.

Cette race est plus rustique et plus précoce que celle d'Aylesbury ; elle est, à ce point de vue, l'égale de celle de Rouen, mais elle est un peu moins volumineuse que l'une et l'autre ; sa chair est moins fine et, sa peau à grain plus grossier, un peu jaune, devient facilement sanguinolente par l'arrachage des plumes et du duvet.

Au point de vue de son aptitude à la ponte, elle rivalise avec la race de Rouen ; ses œufs, à coquille blanche, sont à peu près aussi gros.

Canard Coureur Indien.

Cette race est de création récente et paraît être le résultat de croisements où la race de Pékin aurait été mise à contribution. Pour justifier un peu son nom exotique, on a tenté de faire l'histoire de son importation en Europe, mais ses premiers propagateurs ont reconnu lui avoir donné son nom sans souci de son origine. Elle ne court pas mieux que d'autres.



Fig. 148. — Canard Coureur Indien.

Son corps est long et large, mais peu épais, porté très redressé à la façon des pingouins. La ligne qui va de la nuque à la queue en suivant le cou et le dos est presque verticale.

On distingue trois variétés principales : la brune et blanche ou panachée, la blanche, et la brune (*fawn* en anglais) ou bronzée crayonnée. Dans la première, le sommet de la tête et les joues sont marqués de taches noires, le reste de la tête ainsi que le cou sont gris-jaunâtre ; le dos, les deux tiers antérieurs des ailes et le plastron sont gris-brun foncé ; l'extrémité des ailes, les cuisses et l'abdomen sont gris-jaunâtre ; la queue est noire ; le bec, les tarses et les doigts sont gris jaunâtre. Le poids doit rester compris entre $1^{kg},500$ et $2^{kg},250$. Dans la



Fig. 149. — Canard coureur Indien variété brune.

variété brune, les mâles sont presque noirs ; les femelles ont un plumage brun de suie laissant percevoir en pleine lumière un léger liseré sur chaque plume du plastron et du ventre.

Par une sélection, basée sur le contrôle de la production des œufs, des familles ont été constituées qui ont une aptitude à la ponte des plus développées. Des records sensationnels d'une production annuelle de plus de 300 œufs ont été établis. On a obtenu avec des troupeaux importants plus de 200 œufs en moyenne par cane. Les œufs pèsent de 55 à 60 grammes.

Précoce et facile à élever. le Coureur Indien ne s'engraisse pas aussi facilement que les canards de Rouen et de Pékin.

Canard Orpington

Le canard Orpington est le résultat de croisements effectués par feu William Cook, l'obtenteur de la race de poules du même nom. L'Aylesbury, le Rouen, le Cayuga et le Coureur Indien ont été employés et après une période de métissage, un type intermédiaire a été choisi dans le but d'allier l'aptitude à la ponte de la dernière de ces races à l'aptitude à la production de la chair des premières.

Les variétés fauve et bleue furent les premières obtenues : c'est seulement en 1920 que la variété chocolat a fait son apparition dans les expositions. Dans la première, le corps est de couleur jaune clair tandis que le cou et la tête sont de couleur brun chocolat, très claire chez les canes, foncée chez les canards. La variété bleue et la chocolat portent une tache blanche qui s'étend depuis le bec jusqu'au plastron. Au point de vue de la conformation, la bleue se rapproche davantage que les autres de la race de Rouen. C'est surtout dans les deux autres variétés que l'aptitude à la ponte est très développée. Une production annuelle de plus de 200 œufs a été souvent observée.

Canard Khaki Campbell

Cette race est le résultat de croisements effectués entre les races de Rouen et Coureur Indien en 1901 par Mrs Campbell.



Fig. 150. — Cane de la race des Coureurs indiens, variété brune.

On s'est surtout proposé en la sélectionnant de porter au maximum, son aptitude à la ponte et on s'est peu inquiété d'uniformiser son plumage. Elle a la plus grande partie du corps jaune foncé avec le cou, la tête et une barre sur les ailes vert bronzé ; la cane a le plumage jaune foncé sauf sur le dos et les ailes, où les plumes portent un léger liseré plus clair. Le bec est gris noir tandis que les pattes sont orange terne. Dans les concours de ponte les canes de cette race ont triomphé à plusieurs reprises des canes de Coureurs Indiens et Orpington.

Canard du Labrador.

Le canard du Labrador semble n'avoir aucune communauté d'origine avec les autres canards domestiques. La preuve en est que les accouplements avec ceux-ci sont encore très rares, tant qu'il y a mâles et femelles de chaque espèce vivant en commun.

Le canard du Labrador est d'ailleurs une race peu modifiée par l'état de domesticité ; ses caractères ont l'homogénéité des espèces sauvages. Il est relativement farouche et d'humeur vagabonde.

Son format est petit et son corps paraît plus mince, plus allongé que celui du canard sauvage. Son bec est très mince, et le profil de la mandibule supérieure forme une ligne légèrement concave ; il se termine par un crochet analogue à celui des canards Tadorne et des oies. Il est noir, ainsi que les tarses et les doigts. Le plumage est noir à reflets verts, ces reflets étant très accentués chez le mâle dont la tête et le cou paraissent plus verts que noirs.

Le canard du Labrador est, en raison de son caractère farouche, de son agilité et de l'aisance avec laquelle il s'envole, celui qui convient le mieux pour l'élevage sur les étangs spacieux, où, loin des habitations, il faut que les canards se défendent contre toutes sortes d'ennemis. Sa chair est, de ce fait, excellente et ressemble un peu à celle des canards sauvages. S'il est, au contraire, élevé dans une basse-cour, sa chair reste notablement inférieure à celle des canards de Rouen ou d'Aylesbury.

L'aptitude à la ponte dans cette race n'est pas aussi développée que dans les précédentes ; ses œufs relativement gros, eu égard à son volume, ont une coquille noir verdâtre ; ils pèsent environ 60 grammes.

La *monogamie*, c'est-à-dire l'accouplement volontaire avec une seule femelle, que l'on constate de temps à autre chez toutes les races de canards, est plus fréquente chez la race du Labrador. C'est une preuve qu'elle a été peu modifiée par la domestication.

Canard Cayuga.

C'est une race très voisine de la race du Labrador ; elle s'en distingue par sa forte taille, son plumage plus sombre à reflets roux violacés au lieu d'être verts et son bec dépourvu de crochet à l'extrémité. Elle résulte évidemment du croisement de la Labrador avec celle de Rouen ou toute autre ; les caractères de la première sont prédominants. Elle n'est pas encore nettement fixée et elle produit encore de temps à autre des sujets qui ont tous les caractères de la race du Labrador.

Canard Mignon.

C'est un canard qui a le volume et la conformation du canard sauvage à col vert, mais le plumage blanc, et le bec ainsi que les pattes jaune orangé. Il en a aussi le cri léger, et c'est ce qui le fait rechercher parce qu'il attire sur les étangs les bandes de canards sauvages, passant dans le voisinage.

En l'empêchant de voler, soit en lui entravant les ailes, soit en l'*éjointant*, le chasseur qui le place sur l'eau près de la hutte où lui-même est embusqué, peut voir le gibier qu'il convoite s'abattre près de lui. Le plumage blanc de son collaborateur lui évite toute confusion fâcheuse.

Canard Polonais.

Le canard *Polonais* est aussi petit que le canard *Mignon* et son principal caractère distinctif, qui constitue son originalité



Fig. 152 — Canard Orpington bleu.

et qui le fait rechercher, est son bec long et fortement convexe ressemblant à une pioche.

Canard de Barbarie.

Le canard de *Barbarie* constitue parmi les canards domestiques une espèce plutôt qu'une race bien distincte. Il a été introduit en Europe vers 1550, et le nom sous lequel on le désigne le plus communément n'indique pas plus son origine que beaucoup d'autres qui lui ont été donnés. C'est au Paraguay, au Brésil et au Pérou qu'il est le plus répandu et qu'il paraît avoir été domestiqué. Son volume est aussi grand que celui des canards de Rouen les plus améliorés, s'il n'est même un peu plus grand. Sa conformation est toute particulière.



Fig. 151. — Canard de Barbarie.

Le corps est long et large, surtout comparé au cou et aux pattes dont la longueur n'est pas plus grande que chez les autres canards domestiques; il paraît d'autant plus long que la queue est très grande. Par ce caractère, il rappelle le canard *Pilet*. Cette queue est, en outre, très mobile, et l'animal l'agite fréquemment de droite à gauche, ainsi que les canards *Mandarins*. Comme l'a fort bien montré Cornevin, les vertèbres coccygiennes sont plus nombreuses et plus longues que chez les autres canards.

Son bec est petit, peu élargi à son extrémité et de couleur rose ou blanc rosé. Il est surmonté de caroncules rouges, épaisses et luisantes, très développées chez les mâles qui ont aussi un ruban épais de chair autour des yeux. Par ces productions charnues au-dessus du bec, il rappelle quelque peu

le canard *Tadorne*. Les plumes de la tête et du dessus du cou se hérissent fréquemment, en signe de joie ou de mécontentement ; en cela, il rappelle encore les *Aix*. Comme eux, il se perche d'ailleurs fréquemment, et la force ainsi que la mobilité de son pouce sont très grandes.

Nous insistons particulièrement sur ces rapprochements, parce qu'étant souvent employé pour la production, par union avec les autres canards domestiques, d'un hybride qu'on appelle le *Mulard*, il appartiendra peut-être un jour à un éleveur habile et persévérant d'obtenir, par des accouplements successifs entre espèces voisines, un oiseau qui, ayant les qualités de nos canards domestiques, sera encore plus volumineux, tout en étant fécond.

Le canard de Barbarie ne fait entendre, comme le cygne, qu'un sifflement étouffé. C'est ce qui le fait parfois appeler *canard muet*.

Le mâle est de taille plus grande que la femelle et s'en distingue par un plus grand développement des caroncules et les reflets accentués de son plumage. Il ne possède pas à l'extrémité de la queue de petites plumes recourbées en avant (fig. 143).

Les principales variétés sont la *bronzée* et la *blanche* ; les autres ne sont que des variétés intermédiaires non fixées dont les différents individus sont bigarrés sans uniformité. Dans la variété improprement appelée bronzée, le plumage est noir avec des reflets verts, très accentués principalement sur le dos, les ailes et la queue.

La chair des canetons jusqu'à l'âge de quatre ou cinq mois est bonne, mais elle n'est cependant pas, à beaucoup près, aussi délicate que celle des Rouen, des Aylesbury ou même des Pékin. Après cet âge et surtout après un an, la chair a une très légère odeur de musc qui devient surtout perceptible à la cuisson.

L'aptitude à la ponte est réellement très développée chez la cane de Barbarie ; ses œufs, pèsent environ 70 grammes et leur coquille est blanc verdâtre. L'incubation dure trente-cinq jours.

Le canard de Barbarie n'est pas moins avide d'eau que les

autres. Sont seuls réfractaires à la baignade, les sujets âgés ou malades dont le plumage se laisse imbiber.

Il a surtout été recommandé pour la production du *Mulard* dont nous avons déjà parlé précédemment.

Nous estimons que les éleveurs qui veulent obtenir des produits plus gros que ceux en leur possession auraient plus d'intérêt à introduire dans leurs basses-cours d'excellents reproducteurs de la race de Rouen ; leurs canetons seraient plus volumineux, plus précoces et de meilleure qualité.

PIGEONS

Le nombre des races et des variétés de pigeons est considérable. Il a surtout pour cause l'émulation qui existe depuis des siècles entres les amateurs pour l'obtention de particularités originales. A en juger par la valeur qu'atteignaient certains couples aux premiers temps de l'ère chrétienne, l'élevage des pigeons constituait déjà une véritable passion.

Leur emploi comme messagers remonte aussi à la plus haute antiquité. Il semble toutefois que c'est seulement dans le courant du XIXe siècle qu'on se soit attaché à obtenir quelques races ayant une aptitude marquée à la production de la chair.

Si l'on n'examine les races de pigeons qu'à ce seul point de vue utilitaire, celles possédant le plus grand format et qui sont le plus prolifiques paraissent être les meilleures, et, comme on n'estime guère le pigeon qu'à l'état de pigeonneau, on pourrait dire plus simplement que ce sont celles qui produisent le plus grand nombre de gros pigeonneaux. Certes, les gros pigeons s'éloignant peu de leurs colombiers conviennent à la plupart des exploitations agricoles ; mais, dans certains cas, il est nécessaire que les pigeons aillent chercher leur nourriture à travers la campagne ou les places et les rues des villes, et il faut pour cela qu'ils volent avec aisance ; des pigeons de moyenne ou de petite taille peuvent alors seuls convenir.

Il résulte de ces considérations que, si tous les pigeons peuvent être consommés, il y a seulement un petit nombre

de races avantageuses à exploiter pour la production des pigeonneaux. Ce sont celles que l'on appelle avec plus ou moins de raison *races de ferme*, *races comestibles*.

D'autre part, si tous les pigeons, comme nous l'avons dit en parlant des lois de l'hérédité, ont le sens de l'orientation assez développé, certaines races ont été l'objet d'une sélection qui a eu pour but le développement de ce sens et du vol rapide et de longue durée. Ce sont les *races de pigeons voyageurs*.

Toutes les races qui ne rentrent pas dans l'un de ces deux groupes sont les *races de fantaisie* que l'on apprécie uniquement pour leur originalité ou leur beauté.

Ainsi que dans l'étude des autres oiseaux de basse-cour, nous accorderons seulement une place restreinte à ces races qui ont presque d'autant plus de valeur qu'elles sont peu utiles. Comme elles ont été peu modifiées dans leurs formes générales, que la recherche de leurs affinités n'aurait guère d'intérêt et qu'elles se distinguent par des caractères extérieurs bien visibles, la meilleure classification qu'on puisse en faire consiste à les ranger suivant chacun de ces caractères. Nous commencerons par les races les plus utiles, en donnant la priorité à celles dont le format est le plus grand.

Pigeon Romain.

On ne sait pour quelle raison cette race porte ce nom, car c'est à Paris qu'elle a été, sinon obtenue, du moins perfectionnée. C'est probablement parce que les Romains appelaient, il y a déjà vingt siècles au moins, *pigeons de Campanie* (province romaine) les plus gros pigeons de cette époque. C'est en effet la plus volumineuse de l'espèce. Des reproducteurs d'un an, simplement en bon état de chair, pèsent de 800 à 1 200 grammes.

Le pigeon Romain porte le corps presque horizontalement et il ne dépasse pas, mesuré au-dessus de la tête, 32 centimètres. Ses ailes sont excessivement longues et son envergure varie de $0^{m},90$ à $1^{m},08$; elles sont portées à une certaine distance du sol, leurs extrémités reposant un peu sur la queue et sans



Fig. 153. — Romain bleu.



Fig. 154. — Montauban blanc.

qu'elles se croisent. La tête et le bec sont forts ; l'œil est entouré d'un filet rouge. On considère comme un caractère essentiel de la race que l'iris de l'œil soit perlé. Les tarses et les doigts sont nus et de couleur rouge.

Les pigeons Romains volent lourdement et difficilement ; ils s'éloignent peu de leur colombier. Leur élevage présente de nombreux déboires ; ils ne sont pas assez vifs pour se défendre contre tous leurs ennemis, les chiens et les chats en particulier ; ils cassent fréquemment leurs œufs au point que l'éleveur soigneux doit autant que possible faire couver ceux-ci par d'autres pigeons moins lourds ; ils ne sont d'ailleurs que peu prolifiques. Leur valeur au point de vue pratique réside dans ce fait qu'ils sont les plus volumineux de l'espèce et que leur croisement avec des races moins grosses permet d'obtenir facilement de plus gros pigeonneaux.



Fig. 155. — Pigeon Romain.

Il y a plusieurs variétés de pigeons Romains différenciées seulement par leur plumage : les *bleus*, de nuance générale bleue, n'ayant que deux barres transversales noires sur les ailes, une bande noire très large vers l'extrémité des plumes de la queue, un liséré blanc sur les deux caudales externes, et le croupion blanc ; les *fauves*, chez qui la répartition des couleurs est la même, le bleu étant remplacé par une teinte café au lait ; les *chamois*, à plumage jaune uniforme ; les *rouges*, qui sont uniformément rouge marron ; les *gris piqués*, qui portent de petits pinceaux noirs sur fond blanc ou blancs sur fond

noir ; les *noirs*, à plumage noir à reflets métalliques ; enfin les *minimes*, qui sont gris-souris.

Pigeon Montauban.

Son format est un peu moindre que celui du Romain ; il a la tête et le cou relativement aussi gros, mais le bec plus mince ; son corps est porté moins horizontalement ; il a les ailes et la queue relativement aussi longues ; il a derrière la tête une *coquille*, ou petite touffe de plumes faisant saillie et recourbées d'arrière en avant.

Les principales variétés de plumage sont la *blanche*, la *noire* et la *papillotée* ou *cailloutée.*

Le pigeon Montauban est un peu plus prolifique que le Romain ; il a le vol un peu moins laborieux, bien qu'il soit tout aussi sédentaire.

Pigeon Mondain.

Jusqu'à ces dernières années, on désignait sous ce nom beaucoup de types différents de pigeons n'ayant entre eux comme caractères communs que leur format très développé, presque aussi grand que celui des Montaubans. Pour beaucoup d'amateurs même, le groupe des Mondains parmi les pigeons équivaut à celui des *races communes* dans l'espèce galline. Cette diversité a déjà incité les colombophiles à distinguer deux sortes de Mondains, les gros et les moyens. Cela semble bizarre, lorsqu'il s'agit d'oiseaux dont la qualité primordiale est la grosseur !

En vérité, nous ne voyons pas que ces désignations comportent d'inconvénients, mais il faut qu'elles correspondent à des désignations précises, ne fût-ce qu'au point de vue de la grosseur, car sans cela l'acquisition de reproducteurs portant le nom de *Mondains* présente trop d'aléas pour les éleveurs non familiarisés avec les questions de colombophilie.

En fait, il y a, parmi les spécialistes, une orientation vers l'adoption d'un type uniforme qui rappelle le moins possible le pigeon Romain et le pigeon Montauban,. à cou court,

épais, portant le corps relativement droit, à ailes et à queue de longueurs moyennes, vif, au vol léger, de caractère sédentaire cependant, et très prolifique. Il a le plus souvent un plumage bleu ou rouge avec le plastron, la poitrine et l'abdomen blancs, les rémiges blanches et les ailes ainsi que la queue n'ayant pas de barres transversales noires. Les sujets à grosse gorge rappelant une parenté trop proche avec les *Boulants* sont à éliminer parce qu'ils sont plus sujets à des affections de l'œsophage et élèvent mal leurs petits. Un des meilleurs types de Mondains moyens a les tarses emplumés, la tête lisse et un plumage bleu et blanc ou rouge vineux et blanc.



Fig. 156. — Pigeons Mondains.

Pigeon Maillé de Caux ou Mondain de Caux.

Les pigeons de cette race sont un peu moins gros que les Romains et les Montaubans ; ils ont le corps relativement court et large, les ailes et la queue moyennes.

Il y en a plusieurs variétés : les *Maillés feu*, les *Maillés noyer* et les *Maillés jacinthe*. Le fond du plumage étant gris bleuté, ces désignations correspondent à des variations de la teinte rouge, notamment sur le plastron et les côtés du cou. Elle prédomine dans la première variété pour disparaître presque totalement dans la troisième ; elle est toujours accompagnée du noir à reflets verdâtres, et sur la plupart des plumes du corps et des ailes, elle forme un premier liséré plus ou moins large et foncé, entouré extérieurement d'un autre liséré noir.



Phot. Caillard.

Fig. 157. — Pigeon Cauchois, à bavette, maillé jacinthe.

Ce plumage est particulier à cette race, et, comme elle a de sérieuses qualités au point de vue pratique, qu'elle est assez volumineuse et très prolifique, il est à désirer qu'on ne cherche pas à en obtenir de nouvelles variétés, au moyen de croisements avec des races de fantaisie plus petites et moins rustiques.

Pigeon Carneau.

Le pigeon *Carneau* est de format moyen. Adulte et simplement en bon état, il pèse environ 450 grammes. Son port est peu redressé et il a le corps, les ailes et la queue relativement longs ; en cela, il ressemble davantage au Romain qu'au Mondain.

Son plumage est uniformément brun marron ou comporte quatre ou cinq taches sur le premier tiers de l'aile ; il y a, de

ce fait, deux variétés, le *Carneau à épaulettes* et le *Carneau sans épaulettes*.

Cette race est très estimée dans les fermes du département du Nord, parce qu'elle est prolifique, de bonne grosseur et qu'elle ne s'éloigne pas beaucoup de son colombier, tout en étant assez vive et apte à se protéger.

Pigeon Biset.

Cette race est un peu plus volumineuse que l'espèce sauvage, le *Biset de roche*, qu'on trouve vivant en liberté dans le nord de l'Europe et notamment en Suède. Elle n'en est, à vrai dire, qu'une variété domestiquée.

Son format est cependant encore petit. Le plumage en est assez varié ; la teinte bleue prédomine et présente seulement des reflets verts et rouges sur la tête et le cou. Les rémiges secondaires portent deux barres transversales noires ; les primaires sont noires et les caudales, de teinte bleue, se terminent par une barre noire.

Le Biset est d'humeur vagabonde ; c'est le pigeon par excellence du pigeonnier seigneurial, qui accompagnait partout autrefois tout château ou toute ferme importante et dont la population vivait aux dépens des cultivateurs.

Pigeons Voyageurs.

Les différentes races de pigeons Voyageurs méritent d'être classées parmi les meilleures à exploiter au point de vue de la production de la chair.

Elles ont, en effet, comme caractères communs, indépendamment de leur aptitude à retrouver rapidement leur colombier, un fort développement des muscles pectoraux et une rusticité, due non seulement à ce qu'elles sont habituellement élevées en liberté et rarement en volières, mais encore aux épreuves d'entraînement dans lesquelles les sujets les moins vigoureux sont perdus et, en conséquence, éliminés de la reproduction. Il en résulte que ces races sont très prolifiques.

Dans toutes les circonstances où l'on estime qu'il est préfé-

rable d'avoir des pigeons alertes, allant chercher leur nourriture à une assez grande distance de leur pigeonnier, plutôt que des pigeons volumineux et sédentaires, les pigeons Voyageurs donnent toute satisfaction.

On distinguait autrefois de nombreuses races de pigeons Voyageurs, mais les colombophiles, qui s'occupent uniquement de l'entraînement de ces oiseaux estimant avec raison que les gagnants dans les concours étaient les plus aptes à leur donner des pigeons triomphant dans les épreuves futures, n'attachent aucune importance aux caractères extérieurs et accouplent assez souvent des pigeons quelque peu différents, soit par leur forme, soit par leur plumage. Il en est résulté une fusion de tous les types renommés pour leur aptitude à voyager.



Fig. 158. — Pigeon Voyageur Anversois, écaillé bleu.

C'est à peine si l'on distingue aujourd'hui les deux variétés qui se disputèrent autrefois la suprématie dans les épreuves sur de longues distances : le *pigeon à bec long* ou *Anversois* (fig. 182) et le *pigeon à bec court* ou *Liégeois*.

Il y en a de toutes couleurs. Les nuances foncées prédominent cependant et les variétés les plus communes sont : la *bleue*, la *rouge*, l'*écaillée bleu*, l'*écaillée rouge*, la *noire*, la *gris-meunier*. Les variétés *écaillées* ont sur les ailes de petites taches régulièrement distribuées à la façon des écailles des poissons et de couleur noire ou de teinte beaucoup plus foncé





Fig. 159. — Mâle et femelle. Voyageurs.

que le reste du plumage. Les unes et les autres ont sur les rémiges secondaires deux barres transversales noires et les caudales terminées par une bande noire.

Le plumage des *Voyageurs* est très épais et serré ; leurs ailes sont bien détachées en avant du plastron et, comme le bras et l'avant-bras sont longs, elles paraissent, dans leur position normale, relativement larges ; d'autre part, elles sont longues, les rémiges recouvrent la queue aux trois quarts de sa longueur, et sans se cro s réciproquement. Il est vrai que les caudales, le plus souvent au nombre de douze, ne sont que de moyenne longueur par rapport au corps et sont bien réunies entre elles.



Fig. 160. — Pigeon Voyageur, écaillé rouge.

Le bec est généralement moyen ; les morilles sur le bec sont petites et l'œil est entouré d'un mince filet oculaire.

L'aptitude à l'orientation ainsi qu'au vol rapide et soutenu sur de grandes distances a été fort développée chez les pigeons *Voyageurs*, et, depuis les services éminents qu'ils ont rendus pendant le siège de Paris en 1870, elle s'est encore accrue considérablement. Les concours sur 500 kilomètres se comptent tous les ans par centaines, et ceux qui se font sur plus de 1 000 kilomètres ne sont plus rares. Ne peuvent évidemment y prendre part que des sujets d'élite, rationnellement entraînés, âgés au moins de deux ou trois ans ; encore, quantité d'entre eux n'arrivent-ils pas au but ! Il n'en est pas moins admirable et tout à l'honneur des colombophiles, que des milliers de

pigeons soient en état de parcourir de telles distances avec une vitesse qui égale et dépasse même souvent celle des meilleurs trains rapides.

Il est procédé chaque année en France, en raison des services que les pigeons Voyageurs peuvent rendre en temps de guerre, à un recensement des pigeons entraînés. Les colombophiles qui ne soumettent leurs élèves à aucun entraînement ne sont tenus à aucune déclaration; mais ceux qui le font doivent indiquer le nombre de pigeons qu'ils possèdent, les directions dans lesquelles ils entraînent et les étapes qu'ils ont déjà faites.



Fig. 161. — Pigeon Liégeois.

A côté des races de pigeons *Voyageurs* proprement dits, il y en a d'autres possédant certaines de leurs qualités, un peu même de leurs aptitudes, mais qui ont été sélectionnées d'après certains caractères particuliers et qui mériteraient plutôt d'être classées parmi les races dites *de volière* ou *de fantaisie* que parmi les races utiles. Nous citerons cependant ici, en raison de leur communauté d'origine :

Le *pigeon Dragon*, dont les formes sont plus élancées et le volume un peu plus grand, dont les ailes sont aussi nettement détachées du corps, très fortes et très grandes, et qui a pour caractères distinctifs un bec droit et long surmonté de morilles assez développées, et un filet charnu, rouge et large, entourant l'œil. Bien qu'élevé assez souvent en volière, le

Dragon n'a guère perdu de sa rusticité originelle et est encore très prolifique.

Le *pigeon Carrier*, qui dérive évidemment du Dragon et a même volume et même conformation générale que lui. Il a pour caractères distinctifs principaux : un bec droit démesurément long, portant des morilles de dimensions exagérées et un ruban charnu autour des yeux excessivement large. Il a été l'objet d'une sélection toute conventionnelle qui a séduit tant d'amateurs que son prix est souvent fabuleux, lorsqu'il répond à peu près à leur idéal.



Fig. 162. — Pigeon Carrier.

Au point de vue esthétique, il est assurément moins gracieux que tout autre pigeon, mais aucun n'est plus original et n'a un aspect plus sauvage. On s'est évertué à lui donner une forme élancée ; aussi a-t-il le plumage peu épais et serré, ne masquant aucun contour, les ailes bien détachées du corps, le cou long, mince et cylindrique dans toutes ses parties, porté verticalement, la tête étroite, longue, peu épaisse et plantée à angle droit sur le cou (fig. 185). Le bec mesure jusqu'à 4 centimètres de longueur, et porte des caroncules ou morilles aussi bien à la mandibule inférieure qu'à la supérieure ; elles sont nettement détachées de la tête ; leur surface est irrégulière et leur circonférence atteint jusqu'à 10 centimètres ! Quant au ruban charnu qui entoure les yeux, il a parfois jusqu'à 3 centimètres de diamètre !

Le régime de la volière qui lui a été imposé pendant de

nombreuses générations, en raison des prix fantastiques qu'il atteint, l'a rendu, en dépit de son air sauvage et de sa raideur, peu rustique et peu prolifique.

Le *pigeon Bagadais*, qui a le même format et la même conformation générale du corps que le *Dragon* et le *Carrier*, mais qui en diffère totalement par la forme et les particularités de la tête et du cou (fig. 163). Il semble qu'il résulte d'une sélection parfois opposée à celle qui a été suivie pour le Carrier. Il est d'autant plus beau aux yeux des amateurs que le ruban charnu autour des yeux, moyennement large, est plus régulier, que les morilles sur le bec sont grandes, sans cependant être exagérées, et n'envahissent pas la mandibule inférieure, qu'elles sont larges près de la tête et minces en avant, enfin que le cou est plus recourbé sur lui-même et que le bec est plus aigu. Il est, pour les mêmes raisons que le Carrier et tout en étant aussi farouche, devenu souvent peu rustique et peu prolifique.



Fig. 163 — Pigeon Bagadais.

Pigeons de volière ou de fantaisie.

Dans ce groupe, nous réunissons toutes les races qui n'ont qu'un intérêt pratique fort restreint, peu productives, et recherchées surtout pour leur beauté ou leur originalité.

Toutes n'ont pas été maintenues tellement en captivité, pendant de nombreuses générations, qu'elles soient devenues fort délicates, ne puissent être élevées en liberté et ne puissent convenir, dans une certaine mesure, à peupler des colombiers de rapport. Leur grand nombre ne permet d'en donner ici qu'une description succincte. Nous les citerons, en commençant par les races les plus rustiques et les plus productives :

Les *pigeons Poules*, dont la queue est relevée à la façon de celle des Poules, de format moyen, à dos court et large, à poitrine bien développée. Une variété, le *pigeon Poule maltais* (fig. 164), est affectée d'un tremblement convulsif de la tête qui est héréditaire, et dont les amateurs recherchent avec soin la transmission, parce qu'il contribue à donner davantage à l'animal « l'air de se rengorger » qu'il tient déjà de son cou gracieusement recourbé et de sa conformation générale. Les variétés dues à des différences de plumage sont très nombreuses.



Fig. 164. — Pigeon Poule Maltais.

Les *Gazzi* et les *Schietti*, races très communes en Italie, ayant même format et une conformation générale analogue à celle des *pigeons Poules*, mais à queue plus courte et à peine relevée. Les *Gazzi* ont la tête, les ailes et la queue diversement colorées et le reste du corps toujours blanc, tandis que les *Schietti* offrent une grande diversité dans la coloration de leur plumage.

Les *pigeons Hirondelles ou Carmes*, qui ont pour carac-

tères distinctifs principaux un bec mince et effilé, une tête longue, un cou court, des ailes longues peu détachées du corps, une queue portée dans le prolongement de la ligne du dos, et des tarses très emplumés. Ils portent en arrière de la tête une petite touffe de plumes redressées en forme de *coquille* ; ils ont toujours le dessus de la tête et les ailes, à l'exception des petites et moyennes tectrices, uniformément colorés ; le reste du corps, y compris la coquille, est blanc. Il y en a des variétés de toutes nuances dénommées d'après la teinte de la tête et des ailes ; il y en a aussi des variétés à ailes barrées transversalement.

D'autres n'ont qu'une tache sur le front au lieu d'avoir la partie supérieure de la tête de teinte uniforme (*Hirondelle heurté*) ; d'autres n'ont pas de coquille et n'ont que les ailes diversement colorées (*Hirondelle de Saxe*) et il y en a des variétés de toutes couleurs, à ailes barrées ou non barrées.

Les *pigeons Montagnards*, à tête et bec moins longs que les *Hirondelles*, n'ayant pas de coquille et à tarses également emplumés, mais ayant la tête, le cou et le plastron diversement colorés, tandis que le reste du corps est blanc.

Les *Saxons*, qui ressemblent aux *Montagnards* et ne s'en distinguent que par leur plumage dans lequel les seules parties non colorées sont la tête, la queue et les plumes des pattes. Leurs ailes sont traversées par deux barres blanches. Il y en a des noirs, des bleus, des rouges, des chamois, et il y en a aussi des variétés de mêmes couleurs, à coquille.

Les *pigeons Lunes*, qui diffèrent des *Montagnards* par leur plumage blanc satiné, interrompu à la base du cou par un large collier brun rouge et deux barres de même couleur sur les ailes.

Les *pigeons Satins*, dont la conformation générale est celle des trois races précédentes et qui ont pour caractère distinctif un plumage très séduisant uniformément gris ou gris-perle barré blanc ou noir à l'extrémité des ailes.

Les *pigeons Étourneaux*, qui se distinguent des précédents par l'absence de plumes aux tarses et un plumage noir ponctué de blanc comme celui de l'étourneau.

Les *pigeons Coquillés*, de même forme que les précédents, à tarses non emplumés, pourvus d'une *coquille* en arrière

de la tête. Leur plumage est blanc ; la tête ainsi que les rémiges primaires et les caudales sont seules colorées.

Les *pigeons Bouvreuils* ne se distinguent guère des *Coquillés* que par la forme de leur coquille qui est très relevée et pointue. Ils ont la taille et la conformation des *pigeons Étourneaux ;* leur plumage est rouge ou chamois, à l'exception des ailes et de la queue qui sont noires.



Fig. 165. — Pigeon Frisé.

Les *pigeons Frisés*, dont une grande partie des couvertures des ailes, du dos et quelquefois du plastron sont retournées sur elles-mêmes.

Les *Pigeons Tambours*, ainsi appelés à cause de la modulation de leur roucoulement qui imite le son du tambour. On les appelle aussi *pigeons glouglou*. Les *Tambours de Boukharie* méritent seuls cette dénomination, les *Tambours* dits *de Dresde* roucoulant comme tous les autres pigeons. Les premiers ont la taille et la conformation des pigeons *Hirondelles*, mais ils ont les plumes des tarses de dimensions exagérées. Leur principal caractère distinctif est une large couronne de plumes implantée sur le front en sens inverse des autres et cachant en partie le bec et les yeux. Leur plumage est noir ou papilloté.

Les *Tambours de Dresde* n'ont que les tarses modérément emplumés et la touffe de plumes qui retombe sur le bec est très réduite, n'entoure pas la tête et ne cache pas les yeux. Il y en a de toutes couleurs et de coloris très différents.

Les *pigeons Capucins*, remarquables par le capuchon de plumes redressées et incurvées sur elles-mêmes, qui semble protéger leur tête de toutes parts. Ils sont un peu moins gros que tous ceux qui précèdent ; leur corps est plus élancé, leur port plus redressé, leur tête ronde et leur bec court. Les variétés uniformément blanches, noires, rouges ou chamois, sont moins jolies que celles qui n'ont que la tête, le col et la queue blancs tandis que le reste du corps est coloré.



Fig. 166. — Pigeon Capucin.

Les Capucins sont d'autant plus estimés que leur capuchon est bien développé et bien arrondi, qu'il recouvre bien la tête tout en laissant apparaître l'œil par côté et que ses plumes ne forment aucune pointe rompant la courbe gracieuse que dessine leur extrémité libre.

Les *pigeons à crinière*, dont le principal caractère distinctif consiste en une collerette de plumes partant en arrière de la ligne médiane du cou et se recourbant sur ses faces latérales. Ils ont, de plus, la tête et le devant du cou noirs, tandis que le reste du plumage est blanc. Cette particularité leur a fait donner aussi le nom de *Nègres*.

Les *pigeons Polonais* (fig. 169), dont l'originalité consiste en un développement exagéré du ruban charnu qui entoure l'œil, comme on le recherche chez les *Carriers* ou les *Bagadais*. Ils sont de petite taille ; leur tête est courte, large en avant, et leur bec est également très court. Leur



Fig. 167. — Capucin noir.



Fig. 168. — Cravaté hollandais.

plumage est toujours unicolore, blanc, noir, rouge ou chamois.

Les ***pigeons Pie***, qui doivent leur nom à leur coloris analogue à celui de la pie. Ils sont de petite taille ; leur tête est mince et longue ; la partie antérieure de leurs ailes se trouve cachée sous les plumes du plastron et leur queue est étroite et longue, recouverte en partie par les rémiges primaires. La démarcation dans le plumage entre la couleur blanche et la couleur noire qui est la plus commune est très nette ; l'éclat de leur plumage est encore rehaussé par la teinte rose de leur bec, un filet oculaire très rouge et des pattes d'un rouge vif.



Fig. 169. — Pigeon Polonais.



Fig. 170. — Pigeon Cravaté chinois.

Les ***pigeons Cravatés***, ainsi nommés à cause de la rangée de plumes frisées qu'ils portent sur la ligne médiane antérieure du cou. Ils sont très petits; leur corps est court, et leur tête est aussi large que longue. Leur bec est court et convexe. Leurs variétés sont fort nombreuses.

Le *Cravaté tunisien* est le plus petit de tous les pigeons ; sa

poitrine est proéminente et ses ailes sont longues ; son plumage est uniformément noir, ou bleu à ailes barrées de noir, ou entièrement blanc.

Le *Cravaté chinois* (fig. 170) est remarquable par le développement et la quantité de plumes frisées qui ornent le devant de son cou.

Le *Cravaté français* a le corps moins ramassé, des formes moins arrondies que les précédents et les ailes seules, rémiges primaires exceptées, sont colorées en rouge, chamois ou bleu, tandis que le reste du corps est blanc.


Fig. 171. — Pigeon Bluette.

Le *Cravaté anglais* offre beaucoup d'analogie avec le Cravaté tunisien, est plus gros et, en conséquence, moins gracieux.

Le *Cravaté oriental* est encore un peu plus gros ; ses formes sont très arrondies, et il se distingue surtout des précédents par une petite huppe pointue en arrière de la tête, et des tarses ainsi que des doigts fortement emplumés. Il y en a de nombreuses sous-variétés dues à des coloris aussi remarquables les uns que les autres et toujours très jolis. Ce sont :

Les *Bluettes* (fig. 171), à manteau et à ailes bleu clair portant deux barres transversales blanches, chacune de ces plumes blanches ayant un liséré rouge très étroit, tandis que les rémiges primaires, l'extrémité des caudales, la tête, le cou et la poitrine sont blancs.

Les *Blondinettes*, à tête, cou, poitrine et plumes des pattes noirs, blancs ou rouges, les ailes et la queue étant blanches maillées noir, rouges maillées noir, blanches maillées rouge et noir ou blanches maillées rouge.

Les *Satinettes*, à tête, cou, poitrine et plumes des pattes blancs, les plumes des ailes et de la queue étant fauve foncé et maillées de noir violacé.

Les *Silverettes*, différant des Satinettes par le fond du plumage des ailes et de la queue qui est gris cendré clair ; les ailes portent en outre deux barres transversales blanches, et les caudales se terminent aussi par une tache blanche.

Les *Brunettes*, différant des Satinettes par le fond des ailes et de la queue qui est gris marron.

Les *Turbitéens*, dont les ailes seules, rémiges primaires exceptées, sont colorées et qui doivent avoir en outre trois taches rondes de même couleur, dont deux près de chaque œil et une sur le front.

Si l'on admet, comme le font certains amateurs, que chacune de ces variétés et sous-variétés puisse être huppée ou non huppée, on peut encore en augmenter considérablement le nombre. Les nuances très douces et véritablement jolies de leur plumage sont une excuse à cette multiplicité ; il faut reconnaître cependant qu'il n'y a pas grand mérite à augmenter cette liste, toutes ces variétés résultant de croisements où le hasard joue un grand rôle.

Les **pigeons Culbutants** constituent un autre groupe comprenant aussi un grand nombre de variétés. Elles ont pour caractère commun de s'arrêter tout à coup en s'élevant dans les airs et de culbuter en arrière plusieurs fois de suite avant que de reprendre leur vol. Elles offrent cependant une grande diversité dans leurs formes et leur plumage.

Leur taille est plutôt petite, leur tête et leur bec sont moyens et leurs ailes longues. Il y en a à tarses emplumés et à tarses non emplumés. Toutes ne possèdent pas au même degré la faculté de culbuter.

Les plus répandues sont celles à plumage caillouté noir et blanc ou rouge et blanc ; à tête blanche (*Bald head*) ; à gorge ou barbe blanche (*Beard*) ; à col blanc ; à ailes mouchetées (*Rose-wings*) ; à plumage pie ou enfin à plumage unicolore, blanc, rouge, jaune, noir ou gris.

A côté de ces variétés qui ont pour caractère distinctif de culbuter en volant, il y a une espèce indienne, le pigeon *Panto-*

mime ou *Lowtan*, qui est connue depuis plusieurs siècles pour être atteinte d'accès épileptiformes la faisant se rouler à terre, à la suite d'un simple attouchement.

Il y a encore une autre variété originaire des Indes, le pigeon *Rouleur oriental*, caractérisée par la présence d'au moins seize rectrices à la queue, et qui a la faculté de s'élever très droit dans les airs pour retomber quand il le juge à propos, en roulant sur lui-même un certain nombre de fois.

Plusieurs des variétés précédentes ont enfin été croisées avec d'autres, et ont perdu presque complètement la faculté de culbuter. Les amateurs les estiment alors surtout en raison de leur conformation spéciale et de leur plumage. Ce sont notamment :

Les ***Bald-heads***, qui ne sont pas à tête chauve comme l'indique leur nom, mais simplement à tête blanche, tandis que le reste du corps est coloré, à l'exception des rémiges primaires et des caudales.



Fig. 172. — Pigeon Tumbler.

Ils sont, en outre, remarquables par leur tête ronde, très courte et très large, ainsi que leur bec de dimensions très réduites.

Les ***Beards*** ou pigeons *barbus*, n'ayant, en guise de barbe, qu'une tache blanche sous le bec et l'œil.

Les ***Tumblers*** (mot anglais qui signifie *culbutants*), dont les principaux caractères distinctifs sont un bec extrêmement petit et grêle, un front proéminent et des ailes traînantes et longues portées au-dessous de la queue.

Les *Tumblers* sont très petits et la réduction extraordinaire de leur bec les empêche souvent de nourrir leurs petits. Les amateurs les estiment cependant d'autant plus

que leur bec est plus petit et leur front plus proéminent.

La variété la plus recherchée est l'*Almond tricolore* (le mot anglais *almond* signifie *amande*), dont le plumage est uniformément papilloté blanc, jaune, rouge, et noir. Les mâles sont toujours plus foncés que les femelles et, comme dans tous les plumages papillotés ou cailloutés, le ton général s'atténue avec l'âge.

Les *pigeons Volants* forment un groupe ayant beaucoup d'analogie avec celui des Culbutants. Ces pigeons ont, en effet, la même conformation, et il y en a tout autant de variétés. Ils s'en distinguent par leur aptitude à voler en montant très haut et sans culbuter, ce qui leur a fait parfois donner le nom de *pigeon monte au ciel.*

Les *pigeons Tournants* sont caractérisés par leur vol particulier qui consiste tout d'abord à s'élever assez haut, puis à se rapprocher de terre en tournoyant à droite et à gauche. Il y en a de nombreuses variétés résultant, bien entendu, de croisements avec des races n'ayant pas ce vol caractéristique, et qui, par conséquent, ne le possèdent pas toujours au même degré. Nous n'entreprendrons pas de les décrire, et passerons à l'examen d'autres groupes bien caractérisés et, en réalité, plus intéressants.

Les *pigeons Queue de paon*, remarquables par la conformation de leur queue et la faculté qu'ils ont de la relever comme le font les paons et les dindons, sont, parmi les pigeons de volière, ceux qui ont le don de plaire à un plus grand nombre d'amateurs. Les beaux spécimens sont cependant tout aussi rares que ceux de beaucoup d'autres races et se vendent souvent encore à des prix extraordinaires.

Il faut avouer que les exigences des amateurs n'ont pas de limites, et qu'ils ne se trouvent satisfaits que s'ils sont en possession d'un de ces oiseaux, ayant non seulement tous les caractères exigés, mais encore un nombre de plumes caudales plus grand que celui constaté jusqu'alors. C'est ainsi que l'on est parvenu à avoir des pigeons de cette race ayant quarante-deux rectrices, tandis que ceux de beaucoup d'autres races n'en ont qu'une douzaine.

On les estime d'autant plus qu'ils sont plus petits, que leur

bec est grêle, leur tête rejetée en arrière, leur queue plus épanouie, plus fournie et surtout qu'elle est plus relevée, et portée perpendiculairement d'une façon presque constante. Leur cou est toujours tremblotant, et, comme ce mouvement convulsif est héréditaire, on y attache une grande importance.

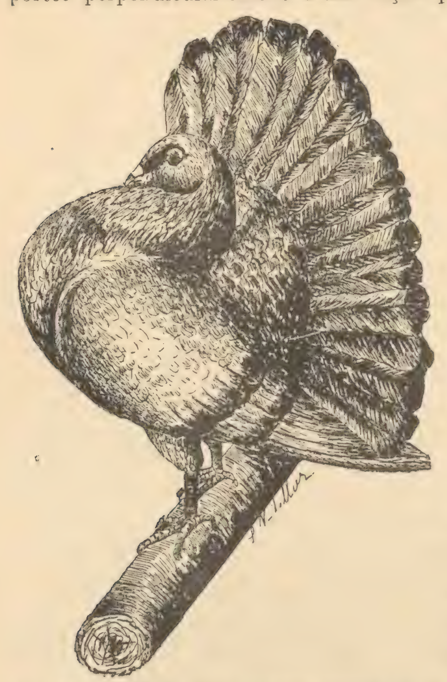


Fig. 173. — Pigeon Queue de Paon, variété bleue.

Les pigeons Queue de paon sont très familiers, quittent peu leur colombier, et sont, pour des pigeons de fantaisie, relativement très productifs. Les principales variétés sont :

Le pigeon *Queue de paon écossais soyeux*, dont les plumes ont les barbes séparées et molles ;

Les *Queue de paon écossais non soyeux*, à plumage entièrement blanc, ou blanc à manteau de couleur, c'est-à-dire à dos et ailes colorés.

Les *Queue de paon anglais*, plus gros que les précédents et à plumage blanc, bleu, noir, chamois.

Les *Queue de paon allemands*, à corps blanc et queue colorée ou à queue blanche et corps coloré.

Les *pigeons Rieurs* forment un groupe spécial caractérisé par une modification du roucoulement beaucoup plus



Fig. 174. — Polonais rouge.



Fig. 175. — Boulant rouge et jaune.

grande que celle déjà signalée chez le *Tambour de Boukharie*, avec lequel ils n'ont, d'ailleurs, rien de commun.

Ils ont la tête ronde et lisse, les tarses nus, les ailes longues et traînantes comme les *Tumblers*. Leur roucoulement offre quelque analogie avec celui de la tourterelle à collier.

Les *pigeons Boulants* sont assurément ceux dont l'originalité est la plus grande.

C'est parmi eux que se rencontrent les plus hauts de tous les pigeons, mais ils doivent cette taille à la façon de porter leur corps droit sur leurs jambes et à la longueur de celles-ci, car leur corps est relativement très peu volumineux. Ils pèsent au plus 600 grammes. On en cite qui atteignent 50 centimètres de hauteur, mais ils sont rares, les plus hauts dans les variétés de grande taille ayant de 46 à 48 centimètres.

Les *Boulants* doivent leur nom à la faculté qu'ils ont de dilater leur œsophage et leur jabot avec de l'air et de former ainsi sur le devant de leur cou une boule tellement grosse qu'elle cache presque complètement la tête et le bec. Le volume de cette boule peut dépasser un demi-litre. Cette faculté héréditaire n'est, comme l'a fait remarquer Cornevin, que l'exagération de la propriété qu'ont tous les pigeons de se rengorger. C'est, en effet, dans leurs ébats amoureux qu'ils *boulent* davantage. Ils sont alors vraiment jolis et gracieux.

Il en résulte cependant pour eux une grande difficulté à nourrir leurs petits ; la distension des fibres de l'œsophage nuit beaucoup à la régurgitation et l'élevage de leurs pigeonneaux doit être fort souvent confié à d'autres pigeons.

Le *Boulant français* et le *Boulant anglais* sont les variétés de plus grande taille. Elles ont beaucoup de points communs : tête moyenne, bec grêle, corps long, poitrine étroite, jambes et tarses très longs, ailes bien relevées reposant par leur extrémité sur la queue. Elles diffèrent surtout par la façon dont les pattes sont emplumées : la première n'a que quelques plumes très courtes sur les tarses, et ses doigts sont nus, tandis que la seconde a les tarses et les doigts emplumés, les plumes des doigts étant plus longues que celles des tarses.

Il y en a des sous-variétés nombreuses : blanche, bleue à ailes barrées, noire, rouge, jaune, marron, grise.

Le *Boulant gantois* (de Gand) est moins haut, moins svelte que les précédents ; ses jambes et ses tarses sont relativement courts et emplumés, son plumage est uniformément blanc, noir, rouge ou jaune. Une sous-variété, le *Boulant gantois dominicain*, porte des manchettes ou plumes longues et raides à la partie supérieure des tarses.

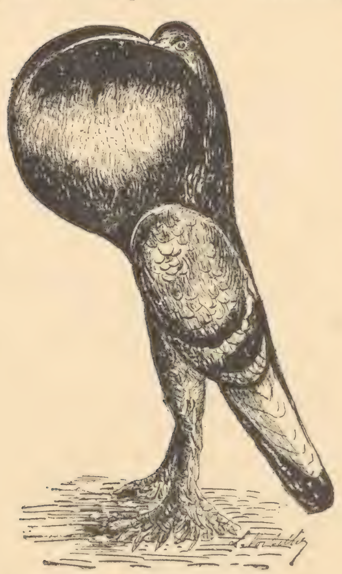


Fig. 176. — Boulant anglais bleu.

Le *Boulant allemand* est de taille moins élevée que le Boulant anglais ; ses pattes sont lisses ou emplumées. Il présente une grande diversité de plumage, et les croisements dont il a été l'objet pour obtenir celle-ci sont certainement la cause pour laquelle beaucoup de sujets *boulent* relativement peu.

Les *Boulants Brunner* sont de très petite taille et ont les tarses nus. Leur plumage est rouge, jaune ou isabelle barré de blanc sur les ailes, ou encore bleu à ailes barrées de noir.

Les *Boulants lillois* ont le corps mince et svelte du Boulant français, mais une taille très petite, et leur boule est ovalaire, allongée dans le sens du cou.

Le *Boulant anglais nain* (*Pigmy Pouter*) est au Boulant anglais ce que le Lillois est au Français, c'est-à-dire une réduction au quart.

Le *Boulant d'Amsterdam* est la variété naine la plus ancienne, et qui, en réalité, a la dilatation de l'œsophage la plus accentuée parmi les petites variétés. Elle est moins svelte que les précédentes ; ses jambes et ses tarses sont relativement très courts ; ses tarses sont nus.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

*

avait place pour un journal agricole, dont le but serait précisément de mettre l'agriculteur en rapport intime avec l'évolution actuelle des esprits, un journal documenté, averti de tout ce qui touche aux multiples manifestations de l'activité agricole, un journal dont la collaboration choisie autant que variée bannirait toute uniformité et assurerait l'attrait, un journal d'actualité, traduisant fidèlement la vie ardente, réfléchie et laborieuse de notre Agriculture.

La *Vie agricole*, — nous n'aurions su adopter pour notre journal un titre traduisant mieux notre but, — met tout en œuvre pour intéresser les lecteurs. Elle réalise un équilibre heureux entre le texte, chroniques et articles, et l'illustration, se tenant à distance des deux extrêmes, dont l'un consiste à donner à l'illustration une importance excessive, qui nuit au développement des questions traitées, et dont l'autre laisse des articles érudits sans le secours du dessin ou de la photographie, empêchant ainsi le texte de prendre tout en valeur et une plus facile compréhension.

Le monde agricole a accueilli avec plaisir un journal donnant une impression réelle de force et d'activité, suivant pas à pas la marche de notre Agriculture vers le progrès, et sans cesse préoccupé d'être pour ses lecteurs « l'utile et l'agréable ». Au surplus, ces lecteurs, nous les connaissons bien : ce sont des agriculteurs avisés, soucieux de toute amélioration, ces éleveurs possédant en juste partage la pratique et la théorie, qui, groupés autour de l'*Encyclopédie Agricole* des ingénieurs agronomes, en ont assuré le succès et ont permis la diffusion par la France et par le monde, à raison de plus d'un million de volumes, de cette œuvre considérable, véritable bilan de l'agriculture scientifique française au début du XX[e] siècle. Dans la *Vie Agricole*, ils retrouveront, sous une forme plus actuelle et plus vivante encore, les qualités qui impriment à cette belle collection son cachet particulier ; ils y retrouveront cette pléiade de collaborateurs distingués, praticiens ou professeurs, qui les tiendront, chaque semaine, au courant de tous les progrès, de toutes les découvertes, de toutes les tentatives susceptibles de les intéresser.

Chaque numéro comprend cinq ou six *Articles originaux* ; plusieurs articles d'*Agriculture pratique* ; des articles d'*Actualités agricoles*, résumant les travaux publiés, en France et à l'Etranger ; des *comptes rendus de Sociétés* ; enfin, un *Bulletin* renseignant le lecteur sur les faits saillants de la semaine.

Pour remplir ce vaste cadre et donner à la *Vie Agricole* la tenue et la valeur scientifique nécessaires, un Comité de direction, composé des plus éminents représentants de la science agronomique, a bien voulu assumer la charge de définir et de régler le programme des études et des recherches poursuivies.

Enfin les éditeurs de la *Vie Agricole*, MM. Baillière, apportent à l'administration et à la publication du journal leurs précieuses qualités, qui ont déjà assuré le succès de l'*Encyclopédie Agricole*.

Ainsi rédigée, illustrée, assurée par un parfait service d'informations de suivre méthodiquement l'évolution scientifique de la culture française, la *Vie agricole* se présente aux lecteurs avec les conditions les plus assurées d'intérêt, de vitalité et d'utilité générale.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE

Publiée sous la direction de G. WERY

DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

100 volumes in-18 de chacun 350 à 600 pages
Avec 15 000 figures intercalées dans le texte.

L'*Encyclopédie agricole*, publiée par une réunion d'ingénieurs agronomes, sous la haute direction de M. Wery, directeur de l'Institut agronomique, s'efforce de mettre à la portée des agriculteurs l'ensemble des connaissances nécessaires à la production du sol : mais son origine lui imprime un cachet particulier et en fait pour ainsi dire l'expression d'une doctrine et d'une école.

L'enseignement de l'Institut agronomique, les cinq mille élèves qu'il a formés et qui, depuis plus de cinquante ans, répandent cet enseignement et l'appliquent en France et à l'étranger, soit comme praticiens, soit comme professeurs, chefs d'usines ou de laboratoires, telles sont les bases solides sur lesquelles repose la nouvelle *Encyclopédie agricole*.

Pareille publication arrive à son heure. Elle parut si nécessaire au commencement du xxe siècle que des éditeurs avisés, MM. J.-B. Baillière, offrirent au directeur de l'Institut national agronomique de l'entreprendre.

On pouvait hésiter entre deux formes de publication : le dictionnaire et la collection de volumes séparés, traitant chacun une branche de l'art agricole. Ce fut cette dernière méthode qui fut préférée. Elle a le précieux avantage de réserver l'avenir, de laisser à l'ouvrage une grande souplesse, puisque l'on peut augmenter à loisir le nombre des volumes, selon les besoins de la pratique et les besoins de la science.

Tisserand.

Membre de l'Institut, dir. hon. au Ministère de l'Agriculture.

« Cent volumes de l'*Encyclopédie agricole* ont paru. Dès le premier jour, la Société nationale d'Agriculture les a accueillis avec ferveur.

« Elle a récompensé la plupart d'entre eux en décernant à leurs auteurs des médailles d'or. Le public agricole semble aussi les apprécier, puisque certains ouvrages ont déjà donné lieu à demultiples éditions. Chacun d'eux a déjà été tiré en moyenne à 10 000 exemplaires. C'est donc, pour les quatre-vingts ouvrages qui constitueront l'*Encyclopédie*, près de huit cent mille volumes qui répandront au loin l'influence de l'Institut national agronomique et lesrésultats de son enseignement. »

(Rapport du Secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture).

En même temps, M. Méline, ancien ministre de l'Agriculture, lui adressait, à la tribune du Sénat, cet éclatant hommage :

« Sous la direction et l'impulsion de son honorable directeur qui est à la fois un savant éminent et un très habile administrateur, les professeurs de l'Institut agronomique ont entrepris de publier une *Encyclopédie agricole* qui est assurément une des publications les plus remarquables qui aient été faites dans les vingt dernières années. Ils ont dressé le bilan de la science agricole au commencement du xxe siècle. »

Méline, ancien ministre de l'Agriculture.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE

Publiée sous la direction de G. WERY

100 volumes in-18 de chacun 350 à 600 pages, illustrés de nombreuses figures.

I. — SCIENCES APPLIQUÉES A L'AGRICULTURE

Précis d'agriculture	24 fr.	M. SELTENSPERGER.
Botanique agricole	18 fr.	MM. SCHRIBAUX, prof. à l'Inst. agron. et NANOT
Chimie du sol, 2 vol.	24 fr.	M. ANDRÉ, professeur à l'Institut agronomique
Chimie végétale, 2 vol.	36 fr.	
Analyses agricoles	18 fr.	M. GUILLIN, dir. du lab. de la S. des agr. de France
Analyses alimentaires	18 fr.	
Météorologie agricole	24 fr.	M. P. KLEIN, agr. des sciences phys. ing. agron.
Physique et météor. agric.	24 fr.	MM. KLEIN et SANSON.
Prévision du temps	18 fr.	M. SANSON.
Hydrologie agricole	18 fr.	M. DIENERT, ingénieur agronome.
Géologie agricole	18 fr.	M. CORD, professeur d'agriculture.
Zoologie agricole	12 fr.	
Ornithologie agricole	18 fr.	M. G. GUÉNAUX, chef de travaux à l'Inst. agro
Entomologie et Parasitologie agricoles	24 fr.	
Microbiologie agricole, 2 vol.	36 fr.	M. KAYSER, maître de conf. à l'Institut agro

II. — PRODUCTION ET CULTURE DES PLANTES

Agriculture générale, 4 vol.	72 fr.	M. P. DIFFLOTH, professeur d'agriculture.
Céréales, 2 vol.	30 fr.	MM. GAROLA et LAVALLÉE.
Engrais, 2 vol.	36 fr.	
Prairies naturelles et artificielles	18 fr.	M. GAROLA, dir. des serv. agr. d'Eure-et-Lo
Plantes fourragères	18 fr.	
Betteraves et pomme de terre	18 fr.	M. HITIER, maître de conf. à l'Institut agro
Plantes industrielles	24 fr.	MM. HITIER et DE SAINT-MAURICE.
Culture potagère	24 fr.	M. BUSSARD, prof. à l'Ecole d'hort. de Versailles.
Arboriculture fruitière	24 fr.	MM. L. BUSSARD et G. DUVAL.
Sylviculture. 2 vol.	36 fr.	M. FRON, inspecteur des eaux et forêts.
Viticulture	24 fr.	M. PACOTTET, chef de lab. à l'institut agron.
Cultures de serres	24 fr.	
Cultures méridionales, 2 vol.	36 fr.	MM. RIVIERE et LECQ, insp. de l'agric. à Alge
Plantes à parfums	18 fr.	M. ROLET, prof. à l'Ec. d'agr. d'Antibes.
Plantes médicinales	24 fr.	
Mal. des plantes cultivées, 2 vol.	48 fr.	DELACROIX, prof. à l'Inst. agr. et MAUBLANC.
Plantes nuisibles à l'agr.	18 fr.	M. FRON, maître de conf. à l'Inst. agron.
Parcs et jardins	18 fr.	M. BELLAIR, jardinier en chef des parcs nationau
Osiériculture	18 fr.	M. LEROUX, directeur de l'Ecole d'Osiéricultu

III. — PRODUCTION ET ÉLEVAGE DES ANIMAUX

Amélioration des plantes cultivées et du bétail	24 fr.	M. E. COQUIDÉ, ingén. agron. Doct. ès sciences.
Zootechnie générale, 3 vol.	54 fr.	
— *Races bovines*	24 fr.	
— *Races chevalines*	24 fr.	
— *Moutons*	18 fr.	M. P. DIFFLOTH, professeur d'agriculture.
— *Chèvres, porcs, lapins*	18 fr.	
Zootechnie coloniale. 2 vol.	36 fr.	

Chaque volume se vend également cartonné (6 fr. en plus par volume

Ajouter pour frais d'envoi: France, 10 % ; Étranger, 20 %

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE

III. — PRODUCTION ET ÉLEVAGE DES ANIMAUX (suite)

Aviculture	12 fr.	M. VOITELLIER, prof. à l'Inst. agron.
Races de Poules	12 fr.	
Apiculture	24 fr.	M. HOMMELL, dir. des services agricoles d'Alsace.
Pisciculture	24 fr.	M. G. GUÉNAUX, chef de travaux à l'Inst. agron.
Sériciculture	18 fr.	M. VIEL, insp. de la sériciculture de l'Indo-Chine.
Alimentation des animaux, 2 vol.	36 fr.	M. R. GOUIN, ingénieur agronome.
Hygiène et maladies du bétail	24 fr.	MM. CAGNY, méd. vétér., et R. GOUIN.
Hygiène de la ferme	18 fr.	MM. P. REGNARD et PORTIER.
Élevage du cheval	18 fr.	M. BONNEFONT, officier des haras.
Chasse, Élevage du gibier, Piégeage	24 fr.	M. A. DE LESSE, ingénieur agronome.
Pêche et Poissons d'eau douce	24 fr.	M. VILLATTE DES PRUGNES, ingénieur agron.

IV. — GÉNIE RURAL

Génie rural	18 fr.	MM. PROVOST et ROLLEY, ing. des amél. agric.
Machines agricoles, 2 vol.	36 fr.	M. COUPAN, prof. à l'Éc. d'agr. de Grignon.
Matériel viticole	18 fr.	M. BRUNET, ing. agron.
Matériel vinicole	18 fr.	
Irrigations et Drainage. 2 vol.	36 fr.	MM. RISLER et WERY.
Constructions rurales. 2 vol.	36 fr.	M. DANGUY, chef de travaux à l'École de Grignon.
Arpentage et Nivellement	24 fr.	M. MURET, professeur à l'Institut agronomique.
Électricité agricole	24 fr.	M. PETIT, ingénieur agronome.

V. — TECHNOLOGIE AGRICOLE

Meunerie et Boulangerie	24 fr.	M. AMMANN, Prof. à l'École d'agr. de Grignon.
Sucrerie, 2 vol.	36 fr.	M. SAILLARD, prof. à l'Éc. des ind. agr. de Douai.
Brasserie, 2 vol.	36 fr.	M. BOULLANGER, s.-dir. de l'Inst. Pasteur de Lille.
Distillerie, 2 vol.	36 fr.	
Pomologie et Cidrerie, 2 vol.	42 fr.	M. WARCOLLIER, dir. de la stat. pomol. de Caen.
Vinification	24 fr.	M. PACOTTET, chef de lab. à l'Inst. agron.
Vins mousseux	24 fr.	
Eaux-de-vie et Vinaigres	24 fr.	MM. PACOTTET et GUITTONNEAU.
Laiterie	18 fr.	M. Ch. MARTIN, anc. dir. de l'École d'ind. laitière.
Lait et Beurre	24 fr.	MM. DORNIC et CHOLLET, prof. à l'Éc. de laiterie.
Industrie fromagère, 2 vol.	24 fr.	MM. BEAU et BOURGAIN, ingénieurs agron.
Conserves de Fruits	18 fr.	M. ROLET, professeur d'agriculture à Antibes.
Conserves de Légumes	18 fr.	
Industrie et commerce des engrais, 2 vol.	36 fr.	M. PLUVINAGE, ingénieur agronome.

VI. — ÉCONOMIE ET LÉGISLATION RURALES

Expertises agricoles	18 fr.	M. CAZIOT, ingénieur agronome.
Économie rurale	24 fr.	M. JOUZIER, prof. à l'École d'agricul. de Rennes.
Législation rurale	18 fr.	
Droit administratif rural	12 fr.	MM. JOUZIER et ANTOINE.
Comptabilité agricole	18 fr.	M. CONVERT, professeur à l'Institut agronom.
Comptabilité de la Ferme	12 fr.	M. T. BALLU, chef des travaux de l'Inst. agron.
Le livre de la fermière	18 fr.	Mme O. BUSSARD.
Comment exploiter un domaine agricole	24 fr.	M. VUIGNER, ingénieur agronome.
Lectures agricoles	24 fr.	M. SELTENSPERGER, professeur d'agriculture.
Dictionnaire d'agric. 2 vol.	40 fr.	

Chaque volume se vend également cartonné (6 fr. en plus par volume).

Ajouter pour frais d'envoi : France, 10 % ; Étranger, 20 %

DICTIONNAIRE D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE

par

Ch. SELTENSPERGER
Professeur spécial d'agriculture.

1923, 1 volume in-8 de 1064 pages, à deux colonnes........... 40 fr.
Cartonné, 50 fr.

— 6709 MOTS —

Illustré de 1721 figures nouvelles

Depuis un demi-siècle, le domaine de l'Agriculture et des sciences agricoles qui s'y rattachent s'est élargi considérablement. Il s'est enrichi de nombreuses notions nouvelles, appelant des mots nouveaux, dont le sens est souvent incomplètement connu du grand public, qui, en général, ne dispose pas de moyens suffisants de renseignements.

L'auteur, qui a pratiqué l'agriculture et a professé dans les principales régions de la France, dont il connaît ainsi toutes les ressources, était tout particulièrement désigné pour élaborer ce travail, que nous offrons avec confiance au public agricole. Et, en effet, le *Dictionnaire d'agriculture et de viticulture* de M. Seltensperger, recueil complet de mots, vient à son heure pour combler de façon heureuse cette lacune.

Evitant le double écueil du dictionnaire purement encyclopédique, dont le prix élevé est peu accessible, et du petit dictionnaire élémentaire, trop résumé et forcément incomplet, l'auteur a su condenser, sous un format commode et d'une lecture facile, tous les mots et renseignements qui peuvent intéresser l'agriculteur : Viticulture, horticulture, élevage, maladies du bétail et des plantes, aviculture, apiculture, industries agricoles, laiterie, alimentation, législation et économie rurales, etc., en faisant ressortir très judicieusement, au cours des mots, que la pratique et la théorie, basées sur les sciences et la saine observation, étaient faites pour se soutenir la main dans la main et s'éclairer mutuellement.

Dans un style simple et clair et en restant toujours essentiellement pratique, l'auteur a apporté des développements encyclopédiques en rapport avec l'importance de chaque mot et donné à l'ensemble de l'ouvrage, unique en son genre, un caractère d'originalité qu'apprécieront les lecteurs.

Enfin, le grand nombre de gravures, extraites de l'immense collection des 15 000 figures de l'*Encyclopédie agricole*, éditée par MM. J.-B. Baillière et fils, en fait un ouvrage du plus haut intérêt et sans précédent.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

AGRICULTURE GÉNÉRALE

Par P. DIFFLOTH
Ingénieur agronome.

5e édition entièrement refondue (15e mille).
1921-1922. 4 volumes. Chaque volume se vend séparément :

Broché.................. 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

Couronné (Médaille d'or) par l'Académie nationale d'agriculture,
Adopté par le ministère de la Guerre pour les Bibliothèques de régiments.

I. — **Le Sol et l'amélioration des terres.** 1 vol. in-16 de 406 pages, avec 131 figures.. 18 fr.

II. — **Labours et Assolements.** 1 vol. in-16 de 358 pages, avec 152 figures.. 18 fr.

III. — **Les Semailles et l'entretien des cultures.** 1 vol. in-16 de 364 pages, avec 204 figures.............................. 18 fr.

IV. — **Les Récoltes et la conservation des produits agricoles.** 1 vol. in-16 de 322 pages, avec 181 figures.................. 18 fr.

Le volume sur le *Sol et l'amélioration des terres* expose toutes les questions intéressant le sol : origine, constitution, analyse, préparation et travail. Le *sol* a été considéré, tout d'abord, dans sa formation et dans son triple rôle de support, de réserve alimentaire et de milieu. L'*examen du rôle exercé par le sous-sol sur la production des terres* précède l'*étude des propriétés physiques et chimiques des sols*. Les procédés permettant de se rendre compte de la *productivité des terres et de leur valeur foncière* font l'objet des chapitres suivants : *Analyse physique, mécanique, géologique, chimique.* L'étude des *rapports de la plante avec le sol* comprend la discussion des causes déterminantes de la fertilité, de la stérilité des terres et l'énumération de sols convenant aux principales plantes.

Ayant déterminé la valeur foncière des terres et les principales cultures qui pouvaient s'y établir, M. DIFFLOTH décrit dans le volume *Labours et Assolements* les procédés susceptibles de développer leur productivité. Les *défrichements*, l'*amélioration des sols* précèdent l'examen des *procédés de travail et d'ameublissement des terres, quasi-labours, hersages, roulages*, etc., et les méthodes d'*épandage du fumier de ferme, des engrais chimiques et des amendements*.

Les premiers chapitres du volume consacré aux *Semailles et à l'entretien des cultures* étudient la *germination* et les données nécessaires à la connaissance exacte de la *constitution des semences*, composition, impuretés, germination, commerce général et fraudes.

La pratique des *semailles* constitue le deuxième chapitre, et successivement sont examinées les diverses préparations que subissent les graines. Vient ensuite l'étude des travaux aratoires, *binage, hersage, roulage, scarifiage, buttage, élagage, démariage, destruction des plantes nuisibles*, etc.

L'examen de l'époque favorable, de la technique opératoire, la comparaison des divers procédés de moisson constituent les principaux chapitres du volume sur *Les Récoltes*. Les *fourrages*, les *céréales*, les *racines*, les *tubercules* sont étudiés à ces divers points de vue, et le côté pratique, technique, économique de chaque méthode est tour à tour envisagé. Les procédés de conservation des récoltes termineront l'ouvrage.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco

PRÉCIS D'AGRICULTURE

À l'usage des écoles d'agriculture des instituteurs, des écoles normales, des lycées, des collèges et des agriculteurs praticiens.

Par Ch. SELTENSPERGER
Professeur spécial d'agriculture.

4e édition, 1925, 1 volume in-18 de 538 pages, avec 424 figures.

Broché................... 24 fr. | Cartonné............... 30 fr.

Après un exposé sommaire de l'agriculture générale, M. Seltensperger traite successivement des cultures spéciales, de la sylviculture, de la viticulture, de la vinification, de l'arboriculture et de l'horticulture. Puis, il passe en revue les divers procédés d'élevage du bétail, sans oublier la basse-cour et l'apiculture. Enfin, il traite de l'économie agricole, de la législation rurale, du crédit agricole, des associations et de l'importance d'une bonne comptabilité agricole.

« Je serais heureux de voir ce livre apprécié comme il le mérite par les instituteurs, qui ont pour mission de développer chez leurs élèves l'amour du progrès dans toutes les branches du travail national et dans la plus importante de toutes : le travail agricole. Ils retiendront ainsi à la campagne les enfants des cultivateurs, et les empêcheront d'aller chercher à la ville la misère et les déceptions. »

Viger, ancien ministre de l'Agriculture.

LECTURES AGRICOLES

Par Ch. SELTENSPERGER

1921, 1 volume in-18 de 576 pages, avec 200 photogravures.

Broché................... 24 fr. | Cartonné............... 30 fr.

Ce volume constitue une véritable petite encyclopédie, où sont abordés tous les sujets qui intéressent l'agriculteur : une telle tâche aurait dépassé les forces d'un seul homme, si instruit qu'il soit : l'auteur a tourné cette difficulté. Chacun de ses chapitres est un emprunt aux œuvres des agronomes contemporains les plus connus, emprunts judicieusement choisis. Il en résulte que l'ouvrage, fort sérieux, est d'une lecture facile, à la portée de tous, hommes faits et enfants, et que son mérite littéraire ne laisse rien à désirer. C'est une lecture que nous recommandons à tous, non seulement à ceux qui vivent de l'agriculture et pour l'agriculture, mais à tous les Français, qui ne devraient pas se désintéresser de cette question. Ils seront étonnés de l'intérêt de cet ouvrage, intérêt plus vif que celui d'une œuvre d'imagination.

Une illustration considérable fait la part du goût moderne et ajoute, s'il est possible, au charme de la lecture.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

BOTANIQUE AGRICOLE

PAR

E. SCHRIBAUX
Professeur à l'Institut agronomique.

J. NANOT
Directeur de l'École d'hortic. de Versailles.

4e édition, 1922, 1 volume in-18 de 364 pages, avec 308 figures

Broché............... **18 fr.** | Cartonné............ **24 fr**

MM. Schribaux et Nanot, en rédigeant leur *Botanique agricole*, ont songé non seulement aux élèves des Ecoles d'agriculture, mais encore aux agriculteurs très nombreux aujourd'hui qui, ayant déjà les premières connaissances scientifiques, désirent des notions plus complètes de botanique pour les appliquer à une exploitation rationnelle du sol.

L'ouvrage comprend deux grandes divisions. La première est consacrée à la cellule végétale, aux tissus et aux appareils.

L'organisation et le développement des phanérogames font l'objet de la seconde partie où les auteurs étudient successivement : 1° les semences et la germination ; 2° la racine ; 3° la tige ; 4° la multiplication artificielle (greffage, bouturage, marcottage) ; 5° la feuille ; 6° la fleur ; 7° le fruit ; 8° la graine et la multiplication naturelle ; 9° la conservation des matières végétales ; 10° l'amélioration des espèces cultivées.

Ce qui fait la valeur du traité de *Botanique agricole* de MM. Schribaux et Nanot, c'est que leur étude sur la structure et la physiologie des plantes conduit à de nombreuses et utiles applications en agriculture.

AMÉLIORATION

DES PLANTES CULTIVÉES

ET DU BÉTAIL

Application de la génétique à la sélection des races et à la production des variétés nouvelles en agriculture et en horticulture.

Par E. COQUIDÉ
Ingénieur agronome.

1920, 1 volume in-18 de 607 pages, avec 119 figures.

Broché................ **24 fr.** | Cartonné .... 30 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

PLANTES INDUSTRIELLES

Par H. HITIER
Maître de Conférences à l'Institut national agronomique.
et R. de SAINT-MAURICE

3e édition, 1927 1 volume in-18 de 403 pages, avec 76 figures.

Broché................. 24 f.. | Cartonné .... 30 fr.

Ce volume comprend l'étude des plantes textiles cultivées en France, le *lin* et le *chanvre*, des plantes oléagineuses, *colza*, *œillette*, *graine de lin*, du *houblon*, du *tabac* et de l'*osier*. L'ensemble de ces cultures présente cet intérêt spécial que la plupart des produits qui en sont retirés sont loin de suffire aux besoins des industries françaises dont ils sont la matière première. Il y a donc grand intérêt à les développer pour nous affranchir du tribut que nous payerons à l'étranger.

Ces plantes exigent presque toutes une main-d'œuvre considérable pour la préparation du terrain, pour les façons aratoires au cours de leur végétation, pour leur récolte. Ces cultures ont donc ce grand intérêt de pouvoir assurer à la population ouvrière de nos campagnes des salaires très élevés, non seulement aux hommes, mais aux femmes et aux enfants, etc. La quantité énorme de main-d'œuvre nécessaire pour ces cultures sera peut-être un obstacle pour leur extension dans beaucoup de régions. Mais elles conviennent en général à la petite propriété, à l'exploitation où tous les travaux s'exécutent avec le seul secours des divers membres de la famille.

PLANTES SARCLÉES

POMMES DE TERRE ET BETTERAVES

Par H. HITIER
Maître de conférences à l'Institut national agronomique.

2e édition, 1924, 1 volume in-18 de 430 pages avec 26 figures.

Broché.................... 18 fr. | Cartonné............ 24 fr.

Les avantages que présentent, au point de vue de l'économie générale de la ferme, les plantes industrielles comme la betterave et la pomme de terre, sont considérables ; ces plantes demandent une préparation des terres très soignée, — labour profond, multiples façons aratoires avant les semailles ou la plantation, binages répétés au cours de la végétation, etc. ; — elles supportent, elles exigent même de grosses fumures et des engrais ; aussi laissent-elles, une fois leurs récoltes enlevées, les champs en parfait état pour porter soit des céréales et des prairies artificielles, soit d'autres cultures sarclées ou industrielles, comme les choux, la chicorée, le lin, etc., etc.

Directement sous forme de tubercules quand il s'agit de la pomme de terre, après traitement industriel sous forme de pulpes et de drêches quand il s'agit de betteraves de sucrerie et de distillerie, les plantes sarclées donnent des produits alimentaires de tout premier ordre pour le bétail de la ferme.

de la vente enfin de ces pommes de terre et betteraves assure un p p p et brut par hectare des plus élevés, qui dépasse parfois 1000 francs, eteut il laisser, tous frais de fumure, de façons aratoires et de main-d'œuvre payés, encore un bénéfice important à l'agriculteur.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

SYLVICULTURE

Par Albert FRON

Inspecteur des Eaux et Forêts.

4e édition, 1923, 1 volume in-18 de 334 pages, avec 69 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

La première partie comprend les subdivisions suivantes : *Vie de l'arbre en général, — essences forestières, — peuplements, — produits forestiers* et *industries forestières*. La forêt est un domaine complexe dans lequel les produits n'ont pas, comme en agriculture, une date d'exploitation nettement définie : le propriétaire d'une forêt doit connaître la nature des produits qu'il veut fabriquer et les formes de peuplements ainsi que les modes de traitement qu'il peut adopter dans ce but.

La deuxième partie « Pratique sylvicole », comprend des subdivisions suivantes : *Repeuplement artificiel et repeuplement naturel, — opérations culturales, — mesures de gestion, — le domaine boisé et ses éléments constitutifs.* On y trouve les règles et les données pratiques nécessaires pour créer, organiser et diriger ou surveiller l'exploitation d'un domaine boisé.

La troisième partie comprend l'*Etude spéciale des taillis simples, des taillis sous-futaie et des futaies.*

AMÉNAGEMENT DES BOIS

Arbres isolés et plantations d'arbres, groupes d'arbres et bosquets, bois et forêts, pâturages boisés

Par Albert FRON

Ingénieur-agronome, inspecteur principal des Eaux et Forêt.

1 vol. in-16 de 360 pages, avec figures. Broché, 18 fr. ; cartonné. 24 fr.

CHASSE

ÉLEVAGE ET PIÉGEAGE

Par A. de LESSE

Ingénieur agronome.

2e édition, 1919, 1 volume in-18 de 452 pages avec 168 figures.

Broché................. 24 fr. | Cartonné................ 30 fr.

Le volume de M. de Lesse est divisé en six parties : Importance économique de la chasse. — Aménagement des chasses, repeuplement et élevage. — Le chien d'arrêt. — Destruction des animaux nuisibles, piégeage. — Chasse à tir. — Législation et organisation de la chasse.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

PLANTES NUISIBLES
A L'AGRICULTURE

Par G. FRON
Maître de conférences à l'Institut national agronomique.

1917, 1 volume in-18 de 346 pages, illustré de 151 figures.

Broché................. **18 fr.** | Cartonné............. **24 fr.**

Il arrive trop souvent encore que le praticien ne se rend pas compte de la quantité d'éléments fertilisants qui sont absorbés par les plantes spontanées et qui se trouvent de ce fait perdus par sa récolte.

La végétation spontanée est épuisante pour le sol ; elle fait concurrence aux plantes de culture ; elle est, en outre, étouffante, recouvrant de bonne heure le sol et empêchant par suite l'aération des plantes de développement moins précoce. De plus, un grand nombre d'entre elles sont toxiques et, par leur mélange dans les fourrages, déterminent des accidents sur le bétail. Enfin, beaucoup de ces plantes servent d'hôtes intermédiaires pour la propagation et la conservation de parasites dangereux, soit animaux, soit végétaux.

L'étude des plantes nuisibles à l'agriculture mérite donc de retenir l'attention de tout agriculteur soucieux de ses intérêts.

L'ouvrage de M. G. Fron permettra de reconnaître les caractères botaniques et agricoles des diverses plantes et donne de façon précise les méthodes de destruction applicables à chacune d'elles.

MALADIES DES PLANTES
CULTIVÉES

par

G. DELACROIX
Maître de Conférences
à l'Institut national agronomique,

A. MAUBLANC
Chef des travaux de pathologie végétale
à l'Institut national agronomique.

Préface de M. PRILLIEUX
De l'Institut.

3e édition, 1926, 2 volumes in-18, ensemble 868 pages, avec 145 planches.

I. — MALADIES NON PARASITAIRES
II. — MALADIES PARASITAIRES

Chaque volume se vend séparément :

Broché................. **24 fr.** | Cartonné............. **30 fr.**

C'est un livre d'une haute valeur dans lequel M. Delacroix a exposé son enseignement à l'Institut agronomique, sur les maladies des plantes.

Il comprend deux parties distinctes : l'une traitant des maladies et altérations des plantes qui ne sont pas dues à l'invasion des parasites ; l'autre, des ravages que produit la pénétration, dans nos plantes cultivées, d'organismes végétaux qui envahissent leurs tissus et les tuent.

Ces matières n'ont jamais été exposées dans un livre d'enseignement accessible à tous. C'est une œuvre très personnelle dans laquelle l'auteur a développé, de la façon la plus intéressante, en résumant un nombre considérable d'observations originales, les notions données dans son cours. Il a écrit un traité aussi complet qu'on peut le faire des maladies des végétaux.

CULTURE POTAGÈRE
ET MARAICHÈRE

Par L. BUSSARD
Sous-directeur de la Station d'essais de semences à l'Institut agronomique,
Professeur à l'École nationale d'horticulture de Versailles.

5e édition, 1925, 1 volume in-18 de 524 pages, avec 217 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné .... 30 fr.

Le plan de l'ouvrage suit l ordre naturel. L'étude des *facteurs de la production potagère* y précède celle des *plantes* sur lesquelles s'exerce leur action. C'est d abord le *sol*, dont le cultivateur améliore les propriétés physiques et chimiques par les *façons culturales*, les *amendements* et les *engrais* ; ce sont ensuite les *agents atmosphériques*, moins soumis à sa volonté, mais qu'il combat ou seconde cependant, au jardin, dans une mesure beaucoup plus large qu'aux champs ; c'est enfin la *plante* elle-même, avec sa vie propre et ses exigences qu'il faut satisfaire. Ces données générales établies, M. Bussard pénètre dans la description des caractères de la culture, des maladies des différentes espèces potagères.

Il donne une énumération des meilleures variétés appartenant à chaque espèce ; il importe de les signaler au choix judicieux du cultivateur qui perdrait son temps et sa peine à s'adresser aux variétés médiocres ou mauvaises, malheureusement trop répandues dans les jardins et dans les champs.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Par L. BUSSARD et G. DUVAL

4e édition, 1920, 1 volume in-18 de 524 pages, avec 217 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné .... 30 fr.

Le volume débute par des considérations qui mettent en relief l'importance économique de la production fruitière. Une étude morphologique, anatomique et physiologique de l'arbre fruitier, présentée sous une forme claire et concise, fait ensuite ressortir les notions scientifiques qui doivent trouver leur application dans les chapitres suivants.

Les procédés de multiplication sont l'objet d'une description détaillée ; les opérations de greffage y tiennent une large place, justifiée par l'usage fréquent qui en est fait en arboriculture ; les auteurs abordent ensuite la culture proprement dite et suivent l'arbre fruitier dans toutes les phases de son existence, depuis sa naissance dans la pépinière jusqu'à sa mort.

La distribution et l'aménagement du jardin fruitier et du verger, la préparation et la fertilisation du sol, la plantation, les soins d'entretien des cultures sont examinés successivement. Un chapitre très étendu est consacré à la taille et à la formation des arbres.

Les auteurs traitent ensuite des caractères et des exigences culturales propres à chaque espèce. Toutes nos essences fruitières y sont étudiées avec de grands développements. La description des meilleures variétés, sous la forme où elle est présentée, constitue une innovation dans les ouvrages de ce genre.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco

CÉRÉALES

Par C.-V. GAROLA

Directeur des services agricoles d'Eure-et-Loir.

5e édition revue et augmentée

Par M. LAVALLÉE

1925, 2 volumes in-18 de 727 pages, avec 260 figures.

Brochés .... 30 fr. | Cartonnés .... 42 fr.

Après examen des conditions climatériques exigées par les différentes céréales, le premier volume comprend deux chapitres au sujet des besoins d'engrais de ces plantes.

Ensuite est exposée l'influence de la constitution du sol sur la distribution des cultures de céréales dans les différents terrains ; l'auteur recherche quelles modifications introduit la composition chimique de la terre dans les formules d'engrais à appliquer.

Le premier volume se termine par deux chapitres : l'un consacré à la *moisson* et l'autre à la *préparation des céréales à la vente.*

Le deuxième volume traite des *cultures spéciales à chaque céréale.*

Vient d'abord l'étude spéciale de la *culture du blé.* Après la description des espèces et variétés de froment, et l'étude de leur valeur agricole, un chapitre expose la préparation du sol, l'assolement, l'emploi du fumier et des engrais complémentaires, les procédés d'ensemencement et le choix des semences. Ce chapitre est terminé par les accidents qui peuvent survenir pendant la végétation, les maladies et les insectes nuisibles.

Les *petites céréales,* c'est-à-dire l'*avoine,* le *seigle,* l'*orge,* le *sarrasin,* le *maïs* et le *millet* sont étudiées ensuite suivant le même plan.

PRAIRIES

ET

PLANTES FOURRAGÈRES

Par C.-V. GAROLA

5e édition revue et augmentée.

1924, 2 volumes in-18 de 632 pages, avec figures.

Chaque volume broché... 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

I. Prairies naturelles et artificielles. 1923. 1 vol. in-18 de 312 pages avec 111 figures.. 18 fr.

II. Plantes fourragères. 1924. 1 vol. in-18 de 320 pages avec 98 figures.. 18 fr.

Les plantes fourragères jouent en économie rurale un rôle chaque année plus important. Dans l'étude que leur consacre M. Garola, il a envisagé les plantes fourragères, non seulement au point de vue de la production proprement dite, mais aussi au point de vue de leur emploi dans la nourriture du bétail. Il a donc donné une place importante à la détermination de la valeur alimentaire des différentes plantes. Le cultivateur y trouvera, non seulement les notions nécessaires pour arriver à produire beaucoup de fourrages, mais encore les renseignements les plus utiles pour tirer de leur transformation par le bétail les résultats les plus avantageux.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

VITICULTURE

Par P. PACOTTET

Chef de laboratoire à l'Institut national agronomique,
Maître de Conférences à l'École nationale d'agriculture de Grignon.

4e édition, 1921, 1 volume in-18 de 554 pages, avec 217 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné .... 30 fr.

Couronné (médaille d'or) par l'Academie nationale d'agriculture.

Ce volume débute par une étude générale sur les organes de la vigne : rameau, fleur, grain, feuilles, racines. Vient ensuite un chapitre sur les facteurs de la qualité et de la production des vins ; climat, sol, cépage, géographie viticole française et étrangère. De nombreuses figures, des vues, des coupes géographiques complètent cette partie développée du livre et ajoutent à sa valeur et à son originalité. La multiplication de la vigne (semis, bouturage, greffage), la reconstitution, la taille, les fumures sont des chapitres complets, où la profusion de figures bien choisies éclaircit un texte toujours méthodique et fournit les meilleures notions pratiques. Le livre se termine par deux importants chapitres, l'un sur l'ampélographie (vignes américaines et vignes françaises), l'autre sur les maladies, où la même clarté et la même méthode ont dirigé l'auteur dans la sélection des faits et dans des conseils donnés aux viticulteurs.

P. VIALA, professeur à l'Institut agronomique.

CULTURES DE SERRES

FORÇAGE DU RAISIN ET DES FRUITS DE PRIMEURS

Par P. PACOTTET et J. DAIRAT

1910, 1 volume in-18 de 540 pages, avec 178 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné .... 30 fr.

Pour forcer une plante, c'est-à-dire pour lui faire accomplir son cycle biologique hors saison, dans le moins de temps possible et avec le moindre coût de charbon, il faut connaître admirablement l'arbuste à forcer. L'ampélographie des serres est des plus importante ; les divers raisins ont une clientèle différente. En outre, la valeur d'un raisin de forçage est due à des particularités infinies ; adhérence du grain, couleur verte du pédoncule, etc.

M. PACOTTET indique d'une façon précise, d'après ses propres recherches, ce qu'il faut à chaque plante en eau, en charbon, en air, en humidité, en engrais, en lumière.

Les maladies sous verre sont nombreuses et redoutables, parce que l'ait confiné des serres augmente la réceptivité des plantes et facilite le développement des insectes et des cryptogames. Elles ont une modalité spéciale que M. PACOTTET étudie en détail.

Enfin il s'occupe de la conservation, de l'emballage et de l'expédition des fruits de serres.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

LE MATÉRIEL VITICOLE

Par R. BRUNET

Ingénieur agronome.

2e édition, 1923, 1 volume in-18 de 440 pages, avec 282 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné.................. 24 fr.

Les bases culturales une fois terminées, il faut chercher à appliquer les systèmes adoptés dans les meilleures conditions économiques d'exécution, par l'emploi d'un *Matériel viticole* approprié. Il est donc d'un intérêt primordial pour le viticulteur de bien connaître ce matériel qui lui permettra de réaliser les diverses opérations de la culture d'une façon parfaite et aussi d'une façon économique. Tel est le but de ce livre.

Il est divisé en cinq parties : I. Etablissement du vignoble ; — II. Plantation, tuteurage et palissage ; — III. Taille, labours, fumures ; — IV. Vendanges ; — V. Traitements des maladies de la vigne.

LE MATÉRIEL VINICOLE

ET LES SOINS A DONNER AUX VINS

Par R. BRUNET

2e édition, 1925, 1 volume in-18 de 460 pages, avec 290 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné.................. 24 fr.

Quand les conditions naturelles, le sol, le climat et le cépage ont amené entre les mains des viticulteurs les éléments pour produire de grands vins, ils ne conduisent ces grands vins à leur maximum de qualité qu'autant qu'ils savent les entourer des soins les plus parfaits pour développer et fixer leurs qualités propres. C'est surtout pour permettre aux viticulteurs d'obtenir la perfection la plus grande dans chacun des types de vins qu'a été conçu le *Matériel vinicole*. Le commerce doit ensuite continuer à élever les vins, et surtout il doit les faire valoir et savoir les présenter. C'est encore à lui que le livre *Matériel vinicole* rendra des services pour compléter l'œuvre du viticulteur.

Les Bâtiments Vinaires

CUVES — CELLIERS — CHAIS

Par R. BRUNET

1926, 1 volume in-16 de 365 pages, avec 78 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné.................. 24 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

VINS DE CHAMPAGNE
ET
VINS MOUSSEUX

Par P. PACOTTET et L. GUITTONNEAU

1918, 1 volume in-18 de 416 pages, avec 135 figures.

Broché.......................... 24 fr. | Cartonné.......................... 30 fr.

Dans la première partie, MM. PACOTTET et GUITTONNEAU étudient les vins en cercles. Ils exposent d'abord la climatologie, la constitution du sol et les façons culturales du vignoble champenois.

Le vin de champagne et la plupart des autres vins mousseux sont obtenus avec des raisins rouges vinifiés en blanc. La vendange, la cueillette, le pressurage, la pratique du débourbage des moûts les arrêtent longuement.

La composition et la correction des moûts les amènent à indiquer quelles sont les additions nécessaires à effectuer pour arriver à obtenir des vins normalement constitués. Viennent ensuite la fermentation, la clarification, le collage et les opérations de campagne.

Dans la seconde partie, sont étudiées toutes les manipulations particulières que subit le vin en bouteille.

D'abord le tirage ou mise en bouteilles avec toutes les opérations accessoires qu'il comporte. Viennent ensuite : la fermentation en bouteilles, le formation du dépôt et la maturation du vin ; l'élimination du dépôt de fermentation par le remuage et le dégorgement ; la préparation de ce vin brut avec la liqueur d'expédition : le bouchage définitif, l'habillage et l'expédition.

PLANTES A PARFUMS
ET
PLANTES AROMATIQUES

CULTURE ET EMPLOI

Par A. ROLET

Ingénieur agronome, Professeur à l'École d'agriculture d'Antibes.

1918, 1 volume in-18 de 432 pages, avec 100 figures.

Broché.......................... 18 fr. | Cartonné.......................... 24 fr.

M. ROLET expose les modes de multiplication et la culture rationnelle : la lutte contre les insectes et les maladies ; l'influence du sol, des engrais, de l'altitude, du climat, de l'éclairement les meilleures conditions de la récolte ; le traitement des produits, etc.

Voici la liste des plantes étudiées par M. ROLET :

Angélique, Anis, Basilic, Cassier, Citronnelle, Estragon, Eucalyptus, Fenouil, Géranium, Hysope, Iris, Jasmin, Lavande, Marjolaine, Menthes, Oranger, Cédratier, Citronnier, Limonier, Réséda, Romarin, Rosier, Sarriette, Sauge sclarée, Serpolet, Thym, Tubéreuse, Vanillier, Verveine, Violette.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

LES

CONSERVES DE FRUITS

POUR LA CONSOMMATION FAMILIALE ET POUR LA VENTE

Par Antonin ROLET

Ingénieur agronome, professeur à l'École d'agriculture d'Antibes.

2e édition, 1920, 1 volume in-18 de 458 pages, avec 170 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

M. ROLET étudie tout d'abord les *agents de conservation et les méthodes générales* qui les mettent en œuvre, en insistant sur la *dessiccation* rationnelle et surtout sur le *froid artificiel*.

M. ROLET prend ensuite séparément chaque catégorie de fruits, et fait, pour chacune d'elles, un chapitre spécial où il décrit les diverses façons de la conserver et de l'apprêter.

Voici les titres des principales divisions du volume :

Pommes, poires, coings, prunes, abricots, pêches, cerises, raisins, groseilles, cassis, fraises et framboises, oranges, citrons et cédrats, figues, melons et potirons, châtaignes, noix, noisettes, amandes, pistaches, olives, sorbes, kakis, nèfles, grenades, cornouilles, prunelles-aubépine, églantiers, sureau, mûres, dattes, bananes.

LES

CONSERVES DE LÉGUMES

DE VIANDES

ET DES PRODUITS DE LA BASSE-COUR ET DE LA LAITERIE

Par Antonin ROLET

1re édition, 1920, 1 volume in-18 de 414 pages, avec 90 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

M. ROLET étudie d'abord les *légumes*, avec leur conservation sur pied, en silo, dans le légumier, en frigorifique, par la dessiccation par le procédé Appert, au vinaigre, en confitures, etc. Viennent ensuite les *fleurs* candiées ou cristallisées. La conservation des *œufs* et des *produits de laiterie*, lait, crème, beurre, fromages, est exposée en détails. Vient ensuite le *miel*. Enfin la *viande* est longuement étudiée et en particulier tout ce qui peut se faire à la ferme : conserves de volailles, terrines, pâtés, gibier, porc, jambon, saucissons, etc.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

ZOOTECHNIE GÉNÉRALE

Par P. DIFFLOTH

Professeur spécial d'Agriculture.

Nouvelle édition entièrement refondue.

1922, 3 volumes in-16 .... **54 fr.**

I. — Production et amélioration du Bétail, 1 vol. in-16 de 408 pages, avec 140 figures .... 18 fr.

II. — Élevage et exploitation des Bovidés et des Chevaux, 1 vol. in-16 de 386 pages, avec 138 figures .... 18 fr.

III. — Élevage et exploitation des Moutons et des Porcs, 1 vol in-16 de 370 pages, avec 90 figures .... **18 fr.**

I. PRODUCTION ET AMÉLIORATION DU BÉTAIL

1921, 1 volume in-16. Broché..... 18 fr. ; Cartonné..... 24 fr.

Les premiers chapitres traitent de l'étude générale des animaux domestiques, montrent l'importance capitale de la production animale et établissent la progression constante de l'industrie zootechnique.

La définition et l'étude des fonctions économiques conduisent à l'examen de l'individualité et des causes pouvant l'influencer : sexe, âge, etc. Les caractères de l'individualité pouvant être masqués par l'apparition de variations, il importait d'examiner les variations, soit indépendantes de l'intervention humaine (milieu, climat, etc.), soit occasionnées par l'intervention humaine (méthodes de reproduction, méthodes d'alimentation, etc.).

L'éleveur doit assurer la fixation des variations ainsi produites : l'étude de l'hérédité, des tares, du sexe, de la couleur, lui permet de diriger à son avantage ces forces naturelles qu'il fixe grâce à une application précise des méthodes de sélection, croisement, métissage, consanguinité, etc.

II et III. ÉLEVAGE ET EXPLOITATION DU BÉTAIL

1922, 2 volumes in-16. Brochés.... 36 fr. ; Cartonnés... 48 fr.

Bien qu'une étroite et précieuse corrélation unisse les modes d'exploitation de chacun de nos groupes domestiques : *chevaux, bovidés, moutons, chèvres* ou *porcs*, il n'en existe pas moins des caractères spéciaux, des particularités intéressantes, qui sont nettement propres à l'élevage de tel groupe, bœufs ou porcs, chevaux ou moutons.

On trouvera dans ces volumes tout ce qui concerne l'élevage et l'exploitation de nos animaux domestiques : 1° production des jeunes élèves : méthode de reproduction, sélection des reproducteurs, accouplement, gestation, parturition, sélection des produits, allaitement et sevrage ; 2° élevage des jeunes ; 3° hygiène et maladies ; 4° méthodes d'exploitation entre lesquelles le cultivateur aura à choisir, production de la viande et pratique de l'engraissement, production du lait, choix des femelles laitières, traite, influence de l'alimentation sur la sécrétion lactée, production du travail, dressage, harnachement, production de la laine, tonte, etc., en s'appuyant sur les conditions du milieu, la connaissance des débouchés et les aptitudes personnelles.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

RACES CHEVALINES

CHEVAUX DE TRAIT ET CHEVAUX DE SELLE

Par P. DIFFLOTH

5e édition, 1923, 1 volume in-18 de 512 pages, avec 133 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné.................. 30 fr

On trouvera résumées dans ce volume les données les plus utiles sur l'extérieur du cheval, les aplombs, les allures, la ferrure, les robes, etc.

L'étude des diverses races de *Chevaux de trait* et de *Chevaux de selle* de la France et de l'étranger occupe naturellement la plus grande partie de l'ouvrage.

Ces monographies ont reçu le développement nécessaire : M. DIFFLOTH expose clairement les procédés d'élevage mis en œuvre et en fait ressortir toute la valeur en donnant aux *Races de trait*, dont l'élevage est actuellement très rémunérateur, l'importance qu'elles méritent.

Les Haras de France et d'Europe occupent les derniers chapitres.

RACES BOVINES

Par P. DIFFLOTH

4e édition, 1922, 1 volume in-18 de 472 pages, avec 124 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné.................. **30 fr.**

Les Bovidés sont au nombre d'environ quinze millions de têtes en France, et l'étude des statistiques montre leur augmentation constante. On conçoit donc l'importance qui s'attache à leur exploitation.

Si l'emploi des Bovidés, comme animaux moteurs, tend à diminuer, l'exploitation zootechnique des Bovidés en vue de la production de la viande est en progression constante et semble assurée du plus brillant avenir. La même progression dans l'accroissement des débouchés s'observe pour le lait et ses dérivés, beurre et fromage.

Ce volume réunit les monographies des diverses *races bovines*. M. DIFFLOTH s'est attaché, dans l'étude particulière de ces variations, à donner toute l'importance nécessaire à la description des modes d'exploitation de chaque race, aux pratiques agricoles, aux procédés d'élevage, aux méthodes de sélection qui résument le côté pratique et intéressant de toute exploitation zootechnique. On trouvera résumé dans ce volume l'enseignement si apprécié de M. le professeur Mallèvre à l'Institut National Agronomique.

L'étude des races est précédée de notions succinctes d'anatomie réunissant, sous le nom d'**extérieur**, les préceptes indispensables à la compréhension des caractères de chaque type.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

MOUTONS

Par P. DIFFLOTH

4e édition, 1923, 1 volume in-18 de 424 pages, avec 89 figures.

Broché.................. 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

CHÈVRES, PORCS, LAPINS

Par P. DIFFLOTH

5e édition entièrement refondue.

1923, 1 volume in-18 de 432 pages, avec 82 figures

Broché.................. 18 fr. | Cartonné .... 24 fr.

Dans ces deux volumes, M. DIFFLOTH passe successivement en revue les moutons, les chèvres, les porcs et les lapins, étudiant, pour chaque groupe, les spéculations zootechniques dont ils sont l'objet, et les races qu'ils ont fournies.

Le chapitre des races, dans chaque espèce, est de beaucoup le plus important et le plus étendu ; le texte en est rendu plus clair et plus complet par des reproductions photographiques nombreuses, excellentes et choisies parmi les meilleurs types de chaque race.

L'élevage du lapin mérite de retenir l'attention du zootechnicien ; il est pratiqué, soit par l'éleveur qui possède un clapier important et fait de l'élevage industriel, soit par le fermier qui trouve dans cette exploitation des revenus appréciables et la possibilité d'utiliser des déchets qui pourraient être perdus.

ZOOTECHNIE COLONIALE

Par P. DIFFLOTH

1924, 2 volume in-18 de 746 pages avec 89 figures.

Chaque volume :

Broché.................. 18 fr. | Cartonné................. 24 fr.

I. — **Bovidés**, 1 vol. in-18 de 355 pages avec 37 figures..... 18 fr.

II. — **Chevaux, Moutons, Porcs, Chameaux**. 1 vol. in-18 de 391 pages avec 52 figures.............................. 13 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

AVICULTURE

Par Ch. VOITELLIER
Professeur à l'Institut national agronomique.

5e édition, 1925. 2 volumes in-18 de 615 pages, avec [illegible] figures.

I. — Aviculture générale.

II. — Les races de poules.

Chaque volume se vend séparément.

Broché.................. 12 fr. | Cartonné................ 18 fr.

Cet ouvrage débute par un rapide exposé de l'anatomie et de la physiologie des oiseaux. L'auteur aborde ensuite la question de la multiplication des oiseaux de basse-cour et de leur perfectionnement ; l'incubation, l'élevage et l'engraissement, puis l'alimentation rationnelle des animaux. Tout ce qui peut contribuer à rendre rémunératrice l'exploitation de la basse-cour forme la troisième partie du volume. Dans la dernière partie, M. Voitellier donne d'utiles indications sur l'utilisation des produits avicoles.

PISCICULTURE

Par G. GUÉNAUX
Chef de travaux à l'Institut national agronomique.

2e édition, 1923, 1 volume in-18 de 488 pages, avec 125 figures.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné.............. 30 fr.

La première partie de ce volume traite de la *Pisciculture naturelle*, les causes, les conséquences et les remèdes au dépeuplement des cours d'eau, le repeuplement ; les frayères et les échelles à poissons, la pisciculture dans les lacs et les étangs ; l'élevage de la carpe, de la tanche, des cyprinides, du brochet, de la perche, de l'anguille, de la truite, etc.

La deuxième partie est consacrée à la *Pisciculture artificielle*, à la fécondation et à l'incubation artificielle.

Vient ensuite le repeuplement artificiel des cours d'eau et l'acclimatation des poissons étrangers. L'ouvrage se termine par la faunule et la florule aquatiques et par les maladies et les ennemis des poissons.

LA PÊCHE

ET LES POISSONS D'EAU DOUCE

Par R. VILLATE DES PRUGNES
Ingénieur agronome.

1914, 1 volume in-18 de 490 pages, avec 238 figures

Broché.................. 24 fr. | Cartonné.............. 30 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

CONSTRUCTIONS RURALES

Par J. DANGUY

Chef des travaux du Génie rural à l'École nationale d'Agriculture de Grignon.

1923-1927, 2 volumes in-16 de 409 pages avec 10[illegible] figures.

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION.

II. — BATIMENTS AGRICOLES. AMÉNAGEMENT DE LA FERME.

Chaque volume se vend séparément.

Broché.................... 18 fr. | Cartonné................ 24 fr.

Suivant leur affectation, M. DANGUY s'occupe de la *disposition des bâtiments* et indique la place qu'ils doivent occuper sur le domaine. Il étudie ensuite l'habitation des ouvriers et de l'exploitant, en donnant les types d'installations les plus commodes. Pour les bâtiments réservés aux animaux (écuries, étables, etc.), il montre quelles sont les conditions qu'ils doivent remplir et donne les dispositions qu'il faut préférer ; il a fait de même pour ceux affectés aux récoltes (granges, hangars, greniers, fenils et silos) ; il donne les conditions d'établissement des *remises du matériel*, des *plates-formes* et des *fosses à fumier*, ainsi que des *citernes à purin*. Les *citernes* et *réservoirs* destinés à recueillir et à conserver les eaux potables ; les *clôtures* et les *chemins* sont étudiés à part : il termine son ouvrage par un aperçu sur les *devis*.

ÉLECTRICITÉ AGRICOLE

Par A. PETIT

Ingénieur agronome et ingénieur électricien.

3e édition, 1921, 1 volume in-18 de 490 pages, avec 100 figures.

Broché.................... 24 fr. | Cartonné .... 30 fr.

Après des considérations générales sur la production, la transmission et les applications de l'électricité, M. PETIT décrit les nombreuses applications que l'énergie électrique peut trouver dans les installations agricoles : labourage, battage, commande des pompes, turbines, écrémeuses, coupe-racines, etc. ; éclairage et chauffage, etc.

Voici les principales additions apportées à la troisième édition.

Dans le chapitre *Production*, l'auteur a ajouté l'étude des groupes électrogènes à huile lourde, genre Diesel et semi-Diesel. Dans le chapitre *Utilisation*, après l'étude des moteurs alternatifs à collecteur, il a traité longuement la question du labourage mécanique en général et du labourage électrique en particulier. Un parallèle, basé sur tous les essais publiés à ce jour, permettra des comparaisons faciles. En électrochimie, M. Petit a développé les applications de l'ozone et des rayons ultra-violets à la stérilisation des eaux. Il a considérablement augmenté le chapitre des *Monographies d'installations*, ainsi que le chapitre relatif aux *Distributions publiques*, c'est-à-dire aux grands secteurs qui étendent leurs mailles sur le territoire et à leurs concurrentes, les Coopératives d'électricité.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

ÉCONOMIE RURALE

Par E. JOUZIER

Professeur à l'École nationale d'agriculture de Rennes.

3e édition, 1920, 1 volume in-18 de 550 pages, avec figures.

Broché.................... 24 fr. | Cartonné.............. 30 fr.

M. JOUZIER examine d'abord les facteurs externes au milieu desquels doit fonctionner l'entreprise agricole.

Puis il passe en revue les instruments de production, ou facteurs internes : le capital, le travail, la terre. Vient ensuite l'étude du crédit, des productions végétales, des productions animales, des systèmes de culture, des assolements. De très judicieuses pages sont réservées aux engrais chimiques. Un chapitre traite de l'économie agricole comparée.

LÉGISLATION RURALE

Par E. JOUZIER

3e édition, 1925, 1 volume in-18 de 450 pages.

Broché.................... 18 fr. | Cartonné.............. 24 fr.

M. JOUZIER donne tout d'abord un exposé de l'organisation des tribunaux et des principes généraux du droit.

Puis viennent une série de chapitres consacrés à la *propriété*, à l'*usufruit*, aux *servitudes* qui indique au propriétaire et à l'usufruitier quels sont leurs droits en matière de successions, ou donations, ou sur les biens qu'ils possèdent, en même temps que les mille particularités relatives à la chasse, ou découlant du voisinage quant au bornage, aux clôtures, aux plantations, aux constructions et ouvrages divers, aux animaux, à l'écoulement des eaux, etc.

Les chapitres consacrés aux *obligations* ou *droits de créance* traitent des différents contrats usités dans les campagnes : vente, échange, promesse de vente, baux à ferme, à métayage, à cheptel, etc. ; louage des domestiques et ouvriers, contrats de transport, d'assurance, de société, de prêt, etc.

M. JOUZIER examine aussi les faits d'où peut découler une responsabilité au profit du cultivateur ou à son préjudice : dommages causés par les accidents du travail, par les domestiques ou préposés, les animaux plus ou moins domestiques, le gibier, etc.

DROIT ADMINISTRATIF RURAL

Par E. JOUZIER et ANTOINE

1925, 1 volume in-16 de 282 pages.

Broché.................... 12 fr. | Cartonné.............. 18 fr.

Ce volume éclairera l'agriculteur sur ses droits et ses obligations dans ses rapports avec l'administration, impôts, expropriation, associations syndicales, voirie, régime des eaux, pêche et police rurale.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

Agenda Aide-Mémoire Agricole

Par G. WERY

Directeur de l'Institut national agronomique.

1 vol. in-18 de 350 pages avec tableaux de comptabilité et Almanach (468 p.) .... 10 fr.

Le même relié maroquin en portefeuille .... 20 fr.

Paraît chaque année.

L'agriculteur moderne a sans cesse besoin de renseignements qui se traduisent par des chiffres dont les colonnes longues et arides ne peuvent s'enregistrer dans son cerveau. Aussi lui faut-il un aide-mémoire qui lui puisse apporter instantanément ce qu'il réclame.

Ce Manuel doit lui être présenté sous une forme particulière et pratique, celle de l'*Agenda de poche*. C'est peut-être sur son champ même que le cultivateur aura subitement besoin de voir la quantité de grains qu'il doit faire semer, d'engrais qu'il doit faire épandre, de journées d'ouvriers qu'il doit inscrire. C'est ce qu'a bien compris M. G. WERY, l'auteur de la brillante Encyclopédie agricole.

On trouvera, notamment, dans l'*Aide-Mémoire* de M. WERY, des tableaux pour la composition des produits agricoles et des engrais, pour les semailles et rendements des plantes cultivées, la création des prairies, la détermination de l'âge des animaux, de très importantes tables dressées par M. MALLÈVRE pour le rationnement des animaux domestiques, l'hygiène et le traitement des maladies du bétail, la laiterie et la basse-cour, la législation rurale, les constructions agricoles, enfin une étude très pratique des tarifs de transport applicables aux produits agricoles. A la suite de l'*Aide-mémoire*, viennent des *tableaux de comptabilité* pour les assolements, les engrais, les ensemencements, les récoltes, l'état du bétail, le contrôle des produits, les achats, les ventes et les salaires.

COMMENT EXPLOITER UN DOMAINE AGRICOLE

Par R. VUIGNER

Ingénieur agronome.

6e édition, 1924, 1 volume in-18 de 615 pages.

Broché.................. 24 fr. | Cartonné.............. 30 fr.

M. VUIGNER suppose que l'agriculteur vient d'acheter ou d'affermer un domaine. Il nous le montre discutant le plan d'exploitation de ce domaine, puis l'organisant et l'appliquant jusque dans tous ses détails.

Comment, en prenant une ferme, le cultivateur se rendra-t-il compte de la qualité de ses terres, des amendements, des engrais qu'il convient d'y apporter, de sa situation économique et des débouchés qu'elle peut offrir? Quels assolements, quelles spéculations végétales et animales faut-il adopter? Quels sont les animaux de trait, les machines, les instruments? Quelles sont enfin les conditions dans lesquelles on peut annexer, à la ferme, les industries du lait, de la distillerie, de la féculerie, leur prix d'établissement, leur rendement possible, etc., etc.? Problèmes dont M. VUIGNER donne successivement la solution. Et, pour ne négliger aucun des rouages du fonctionnement de l'exploitation rurale, M. VUIGNER étudie son administration, le rôle, l'emploi de la main-d'œuvre, son recrutement, sa comptabilité.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

Petite Bibliothèque Agricole

à 5 et 7 fr. 50 le volume.

BASTIDE. — **Les vins sophistiqués.** Procédés simples pour reconnaître les sophistications usuelles. 1889, 1 vol. in-16 de 154 pages, avec figures .... 5 fr.

BEL. — **La Rose.** Histoire et culture, description de cinq cents variétés. 1927, 1 vol. in-16 de 160 pages et 41 figures .... 5 fr.

BIETRIX. — **Le Thé,** culture, falsifications, richesse en caféine. 1892, 1 vol. in-16 de 160 pages, avec 27 figures .... 5 fr.

BRETON-BONNARD. — **Le Reboisement par les résineux,** 1 vol. in-18 de 276 pages avec 61 figures .... 8 fr.

— **Les arbres à grands rendements. Le peuplier.** *2e édition,* 1929, vol. in-18 de 108 pages avec 52 figures .... 7 fr. 50

BRUNET. — **Les Maladies du Vin et les Soins à donner aux vins.** 1913, 1 vol. in-18 de 92 pages, avec 19 figures .... 5 fr.

BRUNET. — **Les vins de liqueurs.** 1927, 1 vol. in-16 de 96 pages.. 5 fr.

BUSSARD. — **Comment vivre de son jardin. Manuel de la dame jardinière,** 1 vol. in-16 de 108 pages........................ 5 fr.

CHAUTARD et PERRET. — **Les Sciences physiques et naturelles à l'Ecole primaire.** *Cours moyen.* 1913, 1 vol. in-18 de 288 pages, avec 281 figures........................ 5 fr.

— *Cours supérieur et complémentaire.* 4 vol. in-18 :

I. — *L'Homme et les Animaux.* 1914, 1 vol. in-18 de 160 pages, avec 167 figures........................ 5 fr.

II. — *Les Plantes et la Terre.* 1914, 1 vol. in-18 de 115 pages, avec figures........................ 5 fr.

III. — *Physique.* 1914, 1 vol. in-18 de 196 pages, avec 184 figures. .... 5 fr.

IV. — *Chimie.* 1914, 1 vol. in-18 de 190 pages, avec 119 figures .... 5 fr.

CHENEVARD. — **L'Elevage moderne du Lapin.** 1 vol. in-18 de 132 p., avec 28 figures........................ 5 fr.

— **Maladies des Volailles.** 1914-1915, 1 vol. in-18 de 90 pages, avec figures .... 5 fr.

— **Culture maraîchère et de primeurs du Sud-Est, du Midi et de l'Afrique du Nord.** 1918, 1 vol. in-18 de 125 pages, avec 85 figures . 5 fr.

COIRARD. — **Amélioration de l'élevage des animaux de l'espèce bovine par la création de prairies temporaires** et l'entretien rationnel des prairies naturelles. 1918, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec 16 fig . 5 fr.

DAIRE. — **Les Microbes dans l'industrie laitière.** 1914, 1 vol. in-18 de 132 pages, avec 30 figures........................ 5 fr.

DELPERIER. — **Manuel du Maréchal ferrant.** Comment on forge un fer à cheval. 1909, 1 vol. in-18 de 83 pages, avec 5 pl. et 54 gfiures . . . 5 fr.

DIFFLOTH. — **La Conservation des Récoltes.** 1917, 1 vol. in-18 de 144 pages, avec figures .... 5 fr.

— **Anes et Mulets.** 1917, 1 vol. in-18 de 120 pages, avec figures...... 5 fr.

DORNIC. — **Le contrôle pratique et industriel du lait.** *4e édition,* 1924 1 vol. in-18 de 164 pages, avec 19 figures .... 5 fr.

DUCLOUX. — **Economie Ménagère agricole.** 5 vol. in-18 de chacun 100 pages, illustrées de figures.

I. — *Economie domestique*........................ 5 fr.

II. — *La Vacherie et la Porcherie*........................ 5 fr.

III. — *Le Lait, le Beurre et le Fromage*........................ 5 fr.

IV. — *La Basse-cour*........................ 5 fr.

V. — *Jardinage et Engrais*........................ 5 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

DUCLOUX. — **Méthode pratique de Comptabilité agricole**. Guide comprenant les opérations agricoles relatives à une période de culture annuelle. 1911, 1 vol. petit in-4° de 40 pages .... 5 fr.

— **Cahier d'exercices d'initiation à la Comptabilité agricole**. 1911, 1 vol. petit in-4° de 80 pages .... 5 fr.

— **Tableaux de comptabilité. Laiterie. Fromagerie et Cuisine**. 1913. 1 vol. in-4° de 96 pages .... 5 fr.

DUCOMET. — **Les Plantes alimentaires sauvages** (Légumes et Fruits). 1917, 1 vol. in-18 de 144 pages .... 5 fr.

DYBOWSKI. — **Les Lapins à fourrures**, 1927, 1 vol. in-16 de 180 pages avec figures .... 7 fr. 50

FOUASSIER. — **La connaissance du lait** à la ferme, à la laiterie, dans les écoles. 1922, 1 vol. in-18 de 136 pages, avec 16 figures .... 5 fr.

GIRARD. — **La margarine et le beurre artificiel**. 1 vol. in-18 ..... 5 fr.

GOUIN. — **Le Rationnement des animaux domestiques**, 1927, 1 vol. in-18 de 100 pages .... 7 fr. 50

GOUPIL. — **Tableaux synoptiques pour l'analyse des vins, de la bière, du cidre et du vinaigre**. 1 vol. in-18 .... 5 fr.

— **Tableaux synoptiques pour l'analyse du lait, du beurre et du fromage**. 1 vol. in-18 .... 5 fr.

— **Tableaux synoptiques pour l'analyse des farines**. 1 vol. in-18 . 5 fr.

— **Tableaux synoptiques pour l'analyse des conserves alimentaires**, 1 vol. in-18 .... 5 fr.

— **Tableaux synoptiques pour l'analyse des engrais**, 1 vol .... 5 fr.

GRANDERYE. — **Météorologie de l'Agriculteur** et prévision du temps, 1913, 1 vol. in-18 de 72 pages .... 5 fr.

GUENAUX. — **Les Poissons d'eau douce dans leurs rapports avec la pêche et la pisciculture**. 1923, 1 vol. in-18 de 144 pages, avec 54 fig.... 5 fr.

HUBERT. — **L'Art de faire le Cidre et les Eaux-de-vie de Cidre**, 1895, 1 vol. in-16 de 172 pages avec figures .... 5 fr.

JUMELLE. — **Les Cultures coloniales**, *2e édition*, 1916, 8 vol. in-16 de chacun 100 pages, illustrés de figures .... 5 fr.

I. — *Plantes à fécule et céréales*. 1 vol. in-16 de 108 p., avec 35 fig. ..... 5 fr.

II. — *Légumes et fruits*. 1 vol. in-16 de 122 pages, avec 33 figures ..... 5 fr.

III. — *Plantes à sucre (café, cacao, thé, maté)*. 1 vol. in-16 de 127 pages, avec 42 figures .... 5 fr.

IV. — *Plantes à condiments et plantes médicinales*. 1 vol. in-16 de 120 pages, avec 30 figures .... 5 fr.

V. — *Plantes oléagineuses*. 1 vol. in-16 de 112 pages, avec 47 fig .... 5 fr.

VI. — *Plantes textiles*. 1 vol. in-16 de 118 pages, avec 33 figures .... 5 fr.

VII. — *Plantes à caoutchouc et à résines*. 1 vol. in-16 de 119 pages, avec 41 figures .... 5 fr.

VIII. — *Plantes à parfums, à colorants et à tanins. Tabac*. 1 vol. in-16 de 122 pages, avec 35 figures .... 5 fr.

LAFFON. — **Hygiène rurale**. 1904, 1 vol. in-16 de 160 pages .... 5 fr.

LEMAIRE. — **Les ruches. Choix et aménagement**. 1917, 1 vol. in-18, de 112 pages, avec 74 figures .... 5 fr.

— **Les habitants du rucher**. 1925, 1 vol. in-18 de 126 pages, avec 25 fig. 5 fr.

— **La conduite du rucher**. *2e édition* ; 1925, 1 vol. in-18 de 160 pages avec 81 figures .... 5 fr.

— **Les produits du rucher, miel, cire, hydromel**. 1918. 1 vol. in-18 de 159 pages, avec 56 figures .... 5 fr.

LHOSTE. — **Les Succédanés des Fourrages**. 1 vol. in-18 ... 5 fr.

MALAPERT DU PEUX. — **Le Lait et le Régime lacté**, 1908, 1 vol. in-16 de 160 pages .... 5 fr.

MALPEAUX. — **Les industries de la Fécule et de l'Amidon**. Glucoserie et Dextrinerie. 1920, 1 vol. in-18 de 100 pages, avec 38 figures .. 5 fr.

MANGET. — **Tableaux synoptiques pour l'inspection des viandes**. 1 vol. in-18 de 96 pages .... 5 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

MANGET. — **Tableaux synoptiques des champignons comestibles et vénéneux.** 1 vol. in-18 avec 20 figures coloriées.......................... 9 fr.
MAZIÈRES (A. de). — **La Culture de l'Olivier.** 1913, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec 42 figures.. 5 fr.
— **La Culture de l'Oranger.** 1 vol. in-18 de 100 pages, avec figures.. 5 fr.
— **L'Industrie des fruits à sécher, figues, abricots, dattes, pruneaux, etc.** 1920, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec 26 figures.................. 5 fr.
MIÈGE. — **La pratique des Engrais et la Fertilisation du sol.** 1921, 1 vol. in-16 de 124 pages avec figures.............................. 5 fr.
MONAVON. — **La Coloration artificielle des Vins.** 1890, 1 vol. in-16, de 160 pages.. 5 fr.
MONTAGARD. — **Tableaux synoptiques de Viticulture.** 1 vol. in-18, 5 fr.
— **Tableaux synoptiques de vinification.** 1 vol. in-18............. 5 fr.
MORIN. — **La Plume des Oiseaux et l'Industrie plumassière.** 1914, 1 vol. in-18 de 96 pages, avec 32 figures.......................... 5 fr.
PASSY. — **Arboriculture fruitière.** 6 vol. in-18 :
I. — *Plantation et Greffage.* 1915, 1 vol. in-18 de 108 p., avec 46 fig.... 5 fr.
II. — *Taille des arbres fruitiers.* 1915, 1 vol. in-18 de 100 p., avec 59 fig. 5 fr.
III. — *Le Poirier.* Culture, taille, variétés. 1918, 1 vol. in-18 de 131 pages, avec 72 figures.. 5 fr.
IV. — *Le Pommier, le Cognassier, le Néflier, le Cormier, le Figuier, le Noyer, le Châtaignier, le Noisetier.* 1918, 1 vol. in-18 de 86 pages, avec 27 fig. 5 fr.
V. — *Le Pêcher, l'Abricotier, le Prunier, le Cerisier, le Framboisier, le Groseillier.* 1 vol. in-18 de 108 pages, avec 60 figures.................. 5 fr.
VI. — *La Vigne et la culture des Raisins de table.* 1 vol. in-18 de 108 pages, avec 60 figures.. 5 fr.
PLAISANT. — **Les accidents du travail agricole.** 1924, 1 vol. in-18 de 100 pages.. 5 fr.
PRADEL. — **Manuel de Trufficulture.** 1914, 1 vol. in-18 de 156 pages, avec figures.. 5 fr.
REY. — **La Culture rémunératrice du Blé.** *2e édition*, 1923, 1 vol in-18 de 212 pages, avec 44 figures.................................. 5 fr.
RODILLON. — **Guide pratique de la basse-cour moderne.** 1914, 1 vol. in-18 de 132 pages, avec 38 figures.............................. 5 fr.
ROUGIER ET PERRET. — **L'Agriculture à l'Ecole primaire. Cours moyen et supérieur.** *5e édition*, 1925, 1 vol. in-18 de 252 pages, avec 236 figures.. 5 fr.
— **L'Agriculture à l'Ecole supérieure.** 1928, 2 vol. in-18 :
I. — *Agriculture générale. Nutrition de la Plante, Fertilisation du sol. Aménagement des eaux. Machines agricoles.* 1 vol. in-18 de 216 pages, avec 160 figures.. 7 fr. 50
II. — *Cultures spéciales et zootechnie.* 1 vol. in-18 de 126 pages, avec 185 figures.. 7 fr. 50
— **Guide pratique de l'Enseignement ménager agricole.** 1912, 1 vol. in-18 de 228 pages, avec 172 figures.............................. 5 fr.
SAPORTA. — **La Chimie des Vins, les Vins manipulés et falsifiés.** 1889, 1 vol. in-16 de 160 pages, avec figures...................... 5 fr.
— **La Vigne et le Vin dans le Midi de la France.** 1894, 1 vol. in-16 de 208 pages, avec 24 figures.................................. 5 fr.
SELTENSPERGER. — **Précis d'Agriculture.** 5 vol. in-18 de chacun 100 pages, illustrées de figures.
I. — *Agriculture générale. Amélioration du sol. Engrais*.............. 5 fr.
II. — *Cultures spéciales. Céréales. Plantes fourragères. Plantes industrielles. Sylviculture*.. 5 fr.
III. — *Viticulture, Vinification, Arboriculture*...................... 5 fr.
IV. — *Zootechnie. Elevage. Basse-Cour. Apiculture*.................. 5 fr.
V. — *Economie rurale. Législation. Comptabilité*..................... 5 fr.
TRUELLE. — **Manuel du fabricant et cidres mousseux et gazéifiés.** 1925, 1 vol. in-16 de 205 pages, avec 63 figures.................. 7 fr. 50
ZABOROWSKI. — **Les Boissons hygiéniques.** 1889, 1 vol. in-16 de 160 pages, avec 24 figures.................................... 5 fr.

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

ENCYCLOPÉDIE VITICOLE

Publiée sous la direction de

M. MASSIGNON

Ingénieur-agronome, Président du Syndicat des Viticulteurs de l'Anjou.

Introduction par M. Prosper GERVAIS

Membre de l'Académie d'Agriculture,
Président de la Société des viticulteurs de France.

Nouvelle collection (1928) de volumes in-16, illustrés de figures. (Format et Caractères de l'Encyclopédie Agricole). Chaque volume cart. **6 à 18 fr.**

CULTURES GÉNÉRALES

Machines de culture, par M. Blanc, ingénieur en chef du Génie rural. Professeur à l'École d'Agriculture de Montpellier.

Engrais, par M. Cormier, ingénieur-agronome.

Greffage, par M. Lepage, professeur de viticulture, à Angers.

Maladies de la Vigne, par M. Marçais, chef des travaux de viticulture à l'Institut agronomique.

Maladies des vins, par M. Brunet, ingénieur-agronome.

Législation viticole (vins et eaux-de-vie), par M. Thomas, secrétaire du Service de la répression des fraudes au ministère de l'Agriculture.

Commerce intérieur et Exportation, par M. Brunet........ **6 fr.**

Coopératives de production et de distillation, par M. Facy, sous-chef de bureau au ministère du Commerce.

Caves et Celliers, par M. Blanc.

Vinification générale, par MM. Moreau et Vinet, directeurs de la Station œnologique d'Angers.

CULTURES SPÉCIALES

Bordelais, par MM. Lafforgue et Thierry, directeur et directeur-adjoint des Services agricoles de la Gironde. .... **6 fr.**

Bourgogne, par M. Dufoux, directeur des Services agricoles de Saône-et-Loire.

Champagne, par M. Lebrun, directeur des Services agricoles de la Marne

Alsace-Lorraine, par M. Hommell, directeur honoraire des Services agricoles d'Alsace et de Lorraine.

Anjou, par M. Marchais, ingénieur-agronome.

Touraine et Orléanais, par M. Vezin, directeur-adjoint des Services agricoles.

Charente, par M. Prioton, directeur-adjoint des Services agricoles de l'Indre-et-Loire.

Loire-Inférieure et Vendée, par M. Cormier, ingénieur-agronome.

Poitou.

Côtes du Rhône.

Midi, 1 vol. — **Roussillon**, 1 vol.

Algérie, par M. Roseau, viticulteur à Novi (Algérie).

Ajouter 10 p. 100 pour recevoir franco.

